

Janvier, Antide. Nouveau manuel complet de l'horloger. 1850.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

ENCYCLOPÉDIE-RORE

HORLOGER.

V. 2733.
M. H. A.

AVIS.

Le mérite des ouvrages de l'*Encyclopédie-Roret* leur a valu les honneurs de la traduction, de l'imitation et de la contrefaçon. Pour distinguer ce volume, il porte la signature de l'Editeur.

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'Roret', with a large, decorative flourish underneath.

©

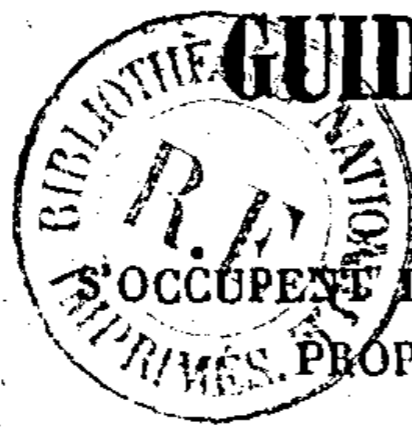
MANUELS-RORET.

NOUVEAU MANUEL COMPLET

DE

L'HORLOGER

OU



GUIDE DES OUVRIERS

QUI

S'OCCUPENT DE LA CONSTRUCTION DES MACHINES
IMPRIMÉS. PROPRES A MESURER LE TEMPS.

Par MM. SÉB. LE NORMAND ET JANVIER.

AVEC UN GRAND NOMBRE DE FIGURES.

Nouvelle Edition, revue et augmentée.

Par M.-D. MAGNIER,

Ingénieur Civil.



PARIS,

A LA LIBRAIRIE ENCYCLOPÉDIQUE DE RORET,
RUE HAUTEFEUILLE, 12.

1850.

AVANT-PROPOS.

L'horlogerie est, sans contredit, celui des arts mécaniques qui est le plus important; celui sur lequel les savants de tous les siècles se sont le plus exercés; celui qui exige le plus de connaissances théoriques et pratiques. Aucun art n'a autant intéressé la sagacité des artistes et des savants que celui dont nous nous occupons; la mesure du temps a été l'étude continuelle de tous les peuples et de tous les âges. Quatre cents ans avant notre ère, le célèbre philosophe *Platon*, disciple de *Socrate*, inventa l'horloge nocturne : c'était une clepsydre ou horloge d'eau qui indiquait les heures de la nuit par le son et le jeu d'une flûte. Voilà le plus ancien monument que l'histoire nous ait conservé; mais cette invention très-remarquable semble nous faire connaître que déjà les clepsydes étaient inventées, et servaient à mesurer la division du temps d'une

manière imparfaite, à la vérité, mais aussi exacte cependant que les connaissances acquises pouvaient le permettre.

« La première origine de la mesure du temps par les horloges *mécaniques* est très-incertaine, dit Ferdinand Berthoud; et pour la découvrir, on ne peut le faire sans recourir aux ouvrages relatifs à l'astronomie, avec laquelle elle se trouve intimement liée. Nous allons présenter ici en abrégé, d'après ce savant auteur, les diverses époques des inventions sur lesquelles l'art de la mesure du temps est fondé.

» LA PREMIÈRE ÉPOQUE de l'origine de l'horlogerie est l'invention des roues dentées, cette partie importante sans laquelle on n'eût jamais eu d'horloges telles que celles que nous possédons; les roues dentées en sont la base. Cette invention est fort ancienne : *Ctésibius* qui vivait deux cent cinquante ans avant notre ère, en fit usage dans son horloge d'eau ou *clepsydre*; et vraisemblablement la sphère mouvante d'*Archimède* était construite avec des roues. L'auteur de cette invention est inconnu.

» DEUXIÈME ÉPOQUE. C'est celle de l'invention des horloges à roues dentées, qui furent réglées par un balancier dont les *vibrations* alternatives sont produites par l'*échappement*, et dont la force motrice fut un poids. Cette invention est attri-

buée à *Pacificus*, qui vivait vers le neuvième siècle; mais il paraît plus certain qu'elle ne date que du treizième ou quatorzième siècle, et qu'elle a été faite en Allemagne.

» TROISIÈME ÉPOQUE. A la fin du quinzième siècle on construisit des horloges à balancier qui marquaient les secondes du temps; ces machines étaient destinées aux observations astronomiques. *Ticho-Brahé* en fit usage, ainsi que *Valtherus*.

» QUATRIÈME ÉPOQUE. Elle présente une invention bien précieuse, celle du *ressort* formé par une lame qui, pliée en *spirale* et enfermée dans un tambour, a servi de force motrice à l'horloge, et a été substituée au poids; c'est à cette invention qu'est due celle des horloges portatives, ou *montres*, dont on était en possession vers le milieu du seizième siècle. A cette époque on avait des horloges à *sonnerie*, à *réveil*, etc.

» CINQUIÈME ÉPOQUE. La découverte du pendule par *Galilée*, vers le commencement du dix-septième siècle, sera à jamais mémorable; elle l'est surtout devenue par l'application de ce pendule à l'horloge, en le substituant au balancier. Cette application est due à *Huygens*, vers le milieu du même siècle.

» SIXIÈME ÉPOQUE. Elle consiste dans l'application d'un ressort ou balancier-régulateur des

montres, au moyen duquel ce régulateur a acquis la propriété de faire des vibrations ou oscillations qui sont indépendantes de l'échappement; en sorte que la force élastique de ce ressort est au balancier ce que la *pesanteur* ou *gravité* est au pendule. Cette heureuse application fut faite vers 1660, par le docteur *Hook*. En 1674, l'abbé de *Hautefeuille* fit usage d'un ressort droit; *Huygens* perfectionna cette invention, en 1675, en donnant la figure spirale à ce ressort.

» Peu après cette époque, c'est-à-dire vers la fin du dix-septième siècle, on inventa, en Angleterre, la *répétition*. Ce mécanisme ingénieux fut d'abord appliqué aux pendules par M. *Barlow*, en 1676, et ensuite aux montres portatives, par MM. *Barlow*, *Tompion* et *Quarlé*.

» SEPTIÈME ÉPOQUE. Vers la fin du dix-septième siècle, on reconnut des variations assez considérables dans les horloges à pendule construites par *Huygens*; on substitua, à l'échappement ancien que cet auteur avait adopté, un nouvel échappement appelé à *ancres*, dont la propriété fut de faire décrire de petits arcs *isochrones* au pendule, ce qui rendit la belle invention de la cycloïde d'*Huygens* entièrement inutile.

» HUITIÈME ÉPOQUE. Peu avant le milieu du dix-huitième siècle, on adapta au pendule un mécanisme au moyen duquel on corrigea les

variations que l'horloge éprouvait par les changements, dans sa longueur, produits par l'action du chaud et du froid. A cette époque, les horloges astronomiques acquirent le plus haut degré de perfection.

» Enfin, la NEUVIÈME ÉPOQUE est celle de l'invention des horloges et des montres à longitudes, machines dans lesquelles le balancier, qui en est le régulateur, semble disputer au pendule ses plus grands avantages, au moyen d'une propriété très-précieuse reconnue dans le spiral, celle de rendre isochrones ou de même durée les arcs d'inégale étendue décrits par le balancier. C'est aussi à cette époque que toutes les parties de l'exécution des pièces qui composent les horloges ont été portées à la plus grande précision par l'invention de divers instruments et outils : perfection à laquelle il reste peu à désirer. L'époque dont nous parlons date du milieu du dix-huitième siècle jusqu'au temps actuel. »

L'art de l'horlogerie embrasse plusieurs parties distinctes dont voici le tableau succinct.

1^o *Pour l'usage civil*, les horloges publiques, dont le régulateur est un pendule; elles sonnent l'heure et souvent les quarts; le pendule porte un correctif pour les effets de la température. Les horloges à pendule ou d'appartement; elles sont aussi à sonnerie, à répétition, à réveil, à

équation, etc. Les horloges portatives ou montres qui produisent les mêmes effets.

2° *Pour l'astronomie*, les horloges à secondes, et à pendule compensateur. Elles sont exécutées avec la plus grande précision, et servent aux observations les plus délicates de l'horlogerie.

3° *Pour la navigation et l'hydrographie*. On les nomme *montres marines* ou à *longitude* : elles sont à secondes et à balancier. Elles sont destinées à donner la longitude en mer et à rectifier les cartes marines.

4° *Horloges qui imitent le mouvement des astres*. Telles sont les pendules et les montres à quantités et phases de la lune; celles qui marquent le lever et le coucher du soleil, le lieu du soleil dans le Zodiaque; celles qui marquent les révolutions des astres, les planétaires, planisphères, et les sphères mouvantes, etc.

Quant à l'état actuel de l'horlogerie, l'on sait que les montres ordinaires se fabriquent grossièrement, toutes sur les mêmes calibres, dans le Jura, d'où on les tire à très-bas prix. On les reçoit à la douzaine *en blanc*, c'est-à-dire complètes, quant aux pièces, mais non finies. Les horlogers doivent ensuite les *retoucher*. Cette opération consiste à renouveler le ressort et le spiral, à essayer et à refaire les trous où doivent jouer les pivots, et à vérifier la courbure des

dents. On exécute aussi les cadrans et les boîtes en manufacture. La plus considérable dans le Jura français, est celle de la famille Jopy, près Montbéliard.

L'horlogerie que la France a le droit de revendiquer, et dont le monopole presque exclusif lui appartient, est celle des montres marines et des chronomètres de précision. Le prix des bons chronomètres dépasse souvent 3,000 fr. ; cependant la marine en possède d'un prix beaucoup moindre, et l'on en cite un qui se trouve à Brest, du prix de 1200 fr. qui marche admirablement. Ce chronomètre est sorti de chez Bréguet. On peut citer dans cette branche d'industrie, à côté des Bréguet, Motel, les Berthoud, Duchenin, Ingold, Jacob, etc.

Les montres fines les plus renommées sont celles de L'Épine, Bréguet, Leroy et Berthoud.

Parmi les fabricants de pendules, on cite Bréguet, Berthoud et Lepaute. Pour les horloges publiques, Henri Wagner, qui est parvenu à livrer au prix de 500 fr. des horloges à double sonnerie, aussi exactes que celles qu'on payait 15,000 à 20,000 fr. au commencement de ce siècle.

Les mouvements de lampes mécaniques, de boîtes à musique, etc., se font à très-bas prix,

comme ceux des montres ordinaires, dans les fabriques du Jura français.

Pour être habile horloger, il faut posséder des connaissances très-étendues. Indépendamment de la pratique, qui ne doit jamais être séparée de la théorie dans les arts industriels, il doit être mathématicien et avoir des notions plus qu'ordinaires de physique et de chimie. Il serait à désirer que nos observations inspirassent à nos jeunes artistes le goût pour ces sciences et pour le dessin linéaire, qui leur serait d'un si grand secours.

NOUVEAU MANUEL COMPLET

DE

L'HORLOGER.



INTRODUCTION.

COUP-D'OEIL RAPIDE SUR L'ÉTAT ACTUEL DE L'HORLOGERIE.

— PLAN ET DIVISION DE CET OUVRAGE.

« Parmi les immenses et merveilleuses productions de la mécanique, *l'art de la mesure du temps par les horloges*, a dit Ferdinand Berthoud, est sans contredit celui qui tient le premier rang, tant par son utilité, que par l'étendue variée de ses inventions, par la subtilité de ses effets, par le génie et la profondeur de ses conceptions, et par l'extrême délicatesse des pièces qui le composent. »

Depuis un siècle environ, l'art de l'horlogerie a acquis un si haut degré de perfection, que l'on est autorisé à croire qu'il sera difficile d'aller beaucoup au-delà du point où cet art est arrivé de nos jours, tant pour la construction et la parfaite exécution des diverses pièces que nos ouvriers exécutent dans quelques ateliers privilégiés, que pour la conception ingénieuse et l'exécution soignée des diverses machines qui abrègent les manipulations et rendent la construction des montres, des pendules et des horloges, plus parfaite, et par conséquent d'un usage plus régulier.

Ce sera donc un service important à rendre aux ouvriers intelligents, jaloux de porter dans leurs ouvrages toute la perfection dont ils sont susceptibles, que d'offrir à leur méditation la description des moyens employés par les meilleurs ouvriers pour se diriger vers le but qu'ils cherchent à atteindre, la plus grande régularité dans ces ingénieuses machines.

Notre dessein n'est pas de copier les auteurs célèbres qui ont écrit avant nous; nous n'avons rien à ajouter aux traités

Horloger,

A

de l'infatigable Ferdinand Berthoud, dans son *Essai sur l'Horlogerie*, où il a conduit par la main l'ouvrier, pour la parfaite exécution des branches dont il a traité. Nous ne pourrions rien dire de plus clair, de plus précis, de plus méthodique que ce qu'il a écrit, et qui n'est malheureusement pas assez suivi, dans la vue de perfectionner la construction des montres de poche.

Depuis le dernier ouvrage de Ferdinand Berthoud, en 1802, l'ingénieux et excellent artiste Bréguet a changé la forme et la disposition des boîtes, il a simplifié la construction des mouvements en les rendant plus parfaits. Plusieurs horlogers ont ajouté à ces dispositions quelques améliorations qui n'ont pas été décrites; ce sont ces nouvelles constructions, ces perfectionnements que nous nous sommes proposé de faire connaître.

Notre plan n'embrasse absolument que la description de la bonne horlogerie, celle qui s'exécute à Paris, et qui jouit, à juste titre, de la supériorité sur les fabriques de la Suisse. Nous entrerons dans tous les détails nécessaires pour décrire avec exactitude toutes les manipulations employées par les meilleurs ouvriers, dans la vue d'atteindre le plus haut degré de perfection dans la construction de ces ingénieuses petites machines de poche qui nous indiquent, avec le plus de précision, la mesure du temps. Nous ferons connaître les perfectionnements qu'on a apportés dans la construction des pendules de cheminée, des régulateurs et des horloges de clocher. Nous décrirons les divers outils que le génie de nos artistes a imaginés, soit pour accélérer les manipulations, soit pour les rendre plus régulières.

Nous donnerons les notions les plus importantes sur les soins qu'un horloger doit prendre, soit pour réparer les pièces d'horlogerie qui se sont dérangées, soit pour les entretenir dans une marche régulière. Cette partie de l'horlogerie se nomme *rhabilité*, et ce n'est pas la moins importante; car une excellente montre est souvent détériorée lorsqu'on a le malheur, pour la réparer, de la confier à une main maladroite ou peu expérimentée.

Nous décrirons avec soin les échappements les plus usités dans le moment où nous écrivons. Nous y ajouterons la description des engrenages et des outils les plus importants dont l'ouvrier se sert habituellement pour la confection des instruments à mesurer le temps. Nous ne décrirons que les outils nouveaux; les autres sont généralement connus.

Nous diviserons ce Manuel en Chapitres, dans lesquels nous traiterons successivement, 1^o de la construction des montres de poche; 2^o de l'exécution des pendules; 3^o de l'exécution des grosses horloges. Nous ne nous attacherons généralement qu'à décrire la construction des pièces qui sont reconnues comme les meilleures et les plus exactes.

DES MACHINES A MESURER LE TEMPS.

On donne en général le nom d'*horloge* à une machine quelconque qui divise le temps en parties égales, et qui fait connaître ces divisions. On exécute les horloges de différentes dimensions, afin de les approprier aux divers usages de la vie; on les distingue par des noms différents, selon l'emploi auquel on les destine. Ce sont: 1^o les horloges portatives, qu'on désigne sous le nom de *montres*, et qu'on porte presque toujours sur soi; 2^o les horloges qui servent à indiquer dans les appartements la division du temps, qui restent fixées à une place qu'on leur a affectée, et qu'on nomme *pendules*; 3^o les horloges qui sont destinées au service public, et qu'on place sur les endroits élevés, afin que leur timbre puisse se faire entendre de loin, et que les divisions du temps puissent être vues d'une distance assez considérable. On les nomme *grosses horloges*, ou *horloges de clocher*, ou plus simplement *horloges*.

Il existe une quatrième classe d'horloges qu'on nomme *montres marines*, ou *montres à longitudes*, dont notre cadre ne nous permet pas d'entreprendre la description. Deux volumes seraient à peine suffisants pour traiter convenablement cette partie importante de l'horlogerie, et qui n'intéresse qu'un très-petit nombre d'ouvriers qui doivent réunir une théorie solide à une pratique soignée et scrupuleuse dans la main-d'œuvre.

Le mécanisme d'une horloge, à quelque usage qu'elle doive être appliquée, est composé de plusieurs parties également importantes, et qui, par leur correspondance, assurent la mesure exacte du temps. Ce sont, ajoute Ferdinand Berthoud, 1^o le régulateur; 2^o l'échappement; 3^o le rouage; 4^o le moteur; 5^o l'encliquetage ou moyen de remontage du moteur; 6^o le cadran et les aiguilles qui marquent le temps mesuré par l'horloge.

Le régulateur, ajoute le même auteur, est la partie la plus importante de l'horloge; il est le véritable instrument de la mesure du temps; c'est lui qui, par ses oscillations,

par ses pas égaux et précipités, divise le temps. Le régulateur, par les fonctions de l'échappement avec lequel il est lié, règle la vitesse des roues, dont les fonctions sont de compter les pas du régulateur, et par un double effet de l'échappement, ces mêmes roues, par leur action sur lui, transmettent au régulateur la force du moteur, afin d'entretenir son mouvement oscillatoire, que les frottements et la résistance de l'air tendent à détruire. »

CHAPITRE PREMIER.

DES MONTRES OU HORLOGES DE POCHE.

Deux systèmes de construction partagent aujourd'hui les horlogers dans l'exécution des *montres*. Le plus ancien, qui est encore en vigueur et qui sert de base à la plus grande quantité de ces machines que l'on voit entre les mains de la plus nombreuse partie des hommes, se distingue par une cage composée de deux platines soutenues à une distance déterminée par quatre piliers également élevés, entre lesquels sont renfermées toutes les roues et les autres pièces qui constituent la machine entière.

Ce premier système a reçu de notables améliorations de la part de Ferdinand Berthoud, qui, dans son *Essai sur l'Horlogerie*, tome II, page 347 à 429, n'a rien laissé à désirer sur la parfaite exécution de cette montre, dont nous allons parler en détail.

Le second système appartient au célèbre Bréguet, qui a supprimé une des platines, et par conséquent les piliers qui formaient une cage, sans compter les autres simplifications que nous détaillerons.

Nous ne parlerons ici que des montres simples; nous nous occuperons plus loin des répétitions de poche, auxquelles l'ingénieur Bréguet a fait subir des modifications judicieuses et importantes.

§ 1^{er}. — MONTRES SELON L'ANCIEN SYSTÈME, PERFECTIONNÉ PAR FERDINAND BERTHOUD.

Les améliorations que cet habile horloger a apportées dans la construction des montres à *roue de rencontre*, furent le fruit de ses constantes observations, dirigées par l'étude approfondie et longtemps soutenue des sciences mécaniques. Il pré-

férait l'échappement à roue de rencontre aux échappements à repos, parce que, dit-il, cet échappement produit un très-grand mouvement au balancier, avec un très-petit espace parcouru dans l'échappement, d'où suit le peu de frottement qu'il a. Aussi ne voit-on pas qu'après plusieurs années de marche les palettes soient marquées : le frottement est donc constamment le même, à moins que, par accident, l'huile ne se communique aux palettes; alors elles se creusent; et la montre varie; mais ce défaut est facile à éviter. Il avoue franchement qu'il croit les montres à roue de rencontre plus propres à mesurer le temps avec précision.

Nous sommes fâché d'être forcé de contredire ici ce savant artiste. Il nous serait facile de prouver, par des expériences multipliées et par l'usage journalier, que l'échappement à roue de rencontre, quoique plus facile à exécuter par un ouvrier médiocre que les échappements à repos, n'a pas la justesse de ce dernier; que le recul, qui est inhérent à sa nature, ne peut lui être entièrement enlevé, et que cette seule cause suffirait pour lui ôter la régularité que doit avoir nécessairement cette partie de la montre. Toutes les tentatives qu'on a faites pour rendre cet échappement isochrone ont été inutiles. Nous nous étendrons davantage, au Chapitre des échappements, sur cette matière.

La seule cause à laquelle Berthoud attribue la piqure des palettes, paraît être la communication de l'huile à cette partie de l'échappement, et il n'y fait entrer pour rien la qualité du laiton qu'on emploie pour la roue; cependant il n'y a pas un seul horloger observateur qui n'ait remarqué que le cuivre influe beaucoup sur ce défaut, que l'huile cependant favorise aussi. Nous consacrerons aussi un paragraphe au laiton.

Cependant l'échappement à verge ou à roue de rencontre ne doit pas être proscrit, par la raison, 1° que ces montres sont plus faciles à construire et à réparer par des horlogers ordinaires; 2° qu'elles sont d'un prix beaucoup moins élevé, et que par là elles sont à la portée d'un plus grand nombre de personnes qui n'ont pas besoin d'une régularité extrême dans ces machines; 3° qu'elles n'exigent pas des réparations aussi fréquentes que les montres à échappement à repos, qui ont besoin qu'on renouvelle les huiles de temps en temps.

Voici la description de la montre à roue de rencontre perfectionnée par Ferdinand Berthoud (voyez Pl. I), extraite de l'Essai sur l'Horlogerie.

Montres ordinaires à roue de rencontre.

Les figures 1 et 2 représentent le *calibre*, car avant d'exécuter une montre on doit en tracer le calibre. On prend pour cela un morceau de laiton d'une bonne ligne d'épaisseur, un peu moins grand que ne doit être le calibre; on le forge avec soin, jusqu'à ce qu'on l'ait réduit à la moitié de cette épaisseur, et d'environ 42 millimètres (19 lignes) de largeur. Après l'avoir bien dressé à la lime sur ses deux faces, et avoir enlevé tout le feu et les traits de la lime rude par la lime douce, on perce dans le milieu un petit trou bien perpendiculaire à la surface de la plaque, avec un compas à ressort; on trace un cercle d'un rayon de 21 millimètres (9 lignes $17\frac{1}{2}$); on arrondit à la lime, en ayant soin de ne pas atteindre tout-à-fait le trait, et on le fixe avec de la cire à cacheter sur un arbre à cire, en ayant soin qu'il soit aussi droit sur le tour qu'il est possible, ce qu'on obtient facilement en chauffant le calibre à l'aide du chalumeau et de la flamme d'une chandelle. On profite de la chaleur qu'on a imprimée à la plaque de cuivre pour la dresser parfaitement, en appuyant légèrement contre sa surface un morceau de bois, tenu solidement sur le support du tour, pendant qu'on fait tourner l'arbre avec l'archet. On laisse refroidir en place en agitant toujours l'archet.

Lorsque le calibre est bien froid, alors on peut le tourner sur sa circonférence pour réduire le cercle à 42 millimètres (19 lignes) de diamètre, qui est la dimension qu'on veut donner à la grande platine. On a soin que le contour de ce cercle soit une portion de cylindre, et non une portion de cône. On donne avec la pointe du burin, de part et d'autre des deux surfaces et sur le bord, quelques traits qui atteignent partout, ou bien un petit biseau; on enlève la plaque de dessus l'arbre à cire, en chauffant légèrement avec le chalumeau; on lime ensuite les deux surfaces sur un bouchon de liège, afin d'atteindre également partout les traits qu'on a donnés, sans cependant les enlever entièrement, même à la lime douce; on enlève ensuite tous les traits avec la *Pierre à l'eau*. Alors la plaque doit être d'une égale épaisseur partout.

Il ne s'agit plus que de tracer sur les deux surfaces l'emplacement et la grandeur des roues et de toutes les pièces qui doivent former la montre.

Il faut être très-habile pour tracer d'imagination un calibre, et peu d'ouvriers sont en état de le faire. Ils se procurent

ces pièces importantes, soit en les prenant sur les pièces les mieux exécutées qui leur tombent sous la main, soit en cherchant à s'en procurer la communication chez les ouvriers qui les exécutent.

Sur une des surfaces du calibre on trace toutes les pièces qui se trouvent dans l'intérieur de la montre, et celles qui doivent être placées sur la petite platine; et sur l'autre surface, celles qui doivent se trouver sous le cadran. Le centre de toutes les roues et celui du balancier doivent être percés de petits trous perpendiculairement à la surface de la platine. En indiquant la manière de copier un calibre, nous ferons connaître la manière de le tracer.

Les figures 1 et 2, Pl. I, représentent les deux surfaces du calibre. La figure 1 montre l'intérieur de la cage et le dessus de la petite platine; la figure 2 fait voir la disposition des pièces qui doivent se trouver sur la grande platine, au-dessous du cadran.

On place le calibre qu'on veut copier sur la plaque qu'on a déjà préparée, et qui doit porter cette copie exacte; on place les trous qui sont au centre de chacune l'un sur l'autre; et afin que les deux pièces ne changent pas de position, on fait entrer un peu à force une goupille de cuivre qui les traverse tous les deux à la fois, en faisant attention que cette goupille soit bien perpendiculaire à leur surface; on serre avec des tenailles ces deux plaques ensemble, afin qu'elles ne se dérangent pas; on place un morceau de papier qui embrasse les deux pièces, afin que les tenailles ne les gâtent pas. L'on a soin encore de placer les mâchoires des tenailles de manière qu'elles ne cachent aucun des trous qu'on doit percer.

Tous les trous étant percés avec un petit foret, on trace les cercles avec le plus grand soin, après avoir séparé les plaques, et l'on se sert, comme compas, de l'outil ou compas à engrenages, en tenant les pointes bien perpendiculaires à la surface sur laquelle on trace.

Le barillet *a* est placé à côté de la fusée *b*; par ce moyen, il est de toute la hauteur de la cage; le ressort en est meilleur, parce qu'il est plus large, et que le barillet étant plus haut, il est moins sujet à vaciller sur son axe.

La grande roue moyenne *c* est au centre; la petite roue moyenne *d* et la roue de champ *f* sont tracées ensuite. Par le centre du balancier *g*, et le centre de la roue de champ *f*, on trace une ligne droite *i*, qui indique l'emplacement du pi-

gnon de la roue de rencontre. Par le même centre du balancier *g*, on mène une ligne droite *i, h*, perpendiculaire à la ligne *i, f*. Cette ligne *i h* représente le devant de la potence qui doit occuper tout l'espace entre cette ligne et le barillet, avec un jeu léger pour le passage de la chaîne. Voilà tout ce qui concerne l'intérieur de la cage.

Les autres pièces tracées sur ce calibre sont : 1^o le pont de la fusée *m*; 2^o la coulisse *n*, avec son râteau; et 3^o la rosette *o*.

L'autre surface (*fig. 2*) montre les pièces qui sont sous le cadran : 1^o sur la chaussée des minutes *p*; 2^o la roue de renvoi *q*, avec son pont; 3^o la roue de cadran *r*; 4^o le pont *s*, qui reçoit les pivots de la petite roue moyenne et de la roue de champ; 5^o le rochet du barillet *t*, qui sert à bander le ressort, et à le maintenir ainsi bandé par la masse ou cliquet *v*; 6^o on y voit aussi les trous 1, 2, 3, 4, qui marquent l'emplacement des piliers.

Avant de décrire les manipulations qu'on doit employer pour l'exécution de toutes les pièces qui composent cette montre, il est important de faire connaître les avantages que présente ce calibre. La figure 3, dans laquelle Berthoud a placé toutes les parties sur une même ligne droite, et dont les platines sont coupées par le milieu des trous, nous en donnera la facilité.

La grande platine, ou platine des piliers *A, A*, est prise dans un morceau de laiton épais. On y a ménagé autour une batte ou fausse plaque *a, a*, et un drageoir *b, b*, afin qu'elle repose sur le bord de la boîte. On a ménagé au centre, du côté de la batte, une forte goutte *c, c*, dont on verra plus bas l'usage. On laisse à cette platine une épaisseur de 1 mill. 172 (1 ligne). On fait la petite platine un peu plus mince.

On pratique, au tour, une creusure au centre de cette grande platine, afin d'y loger en entier l'épaisseur de la grande roue moyenne *B*, avec un petit jour, afin qu'elle ne frotte pas sur la creusure de la platine. La goutte *c, c*, que nous avons dit qu'il fallait réserver, sert à y pratiquer une creusure, aussi profonde qu'on le peut, dans la vue d'y faire reposer la portée de la tige de grande roue moyenne, à laquelle on laisse un tigeon assez long pour éloigner, de la roue et du pignon du centre, l'huile que l'on met dans le réservoir qu'on pratique sur cette goutte du côté du cadran.

La grande roue moyenne *B*, ainsi cachée dans l'épaisseur de la platine, donne la facilité de tenir la fusée *C*, avec sa roue,

de toute la hauteur de la cage, et procure ainsi le moyen d'avoir une chaîne plus solide. Le barillet D, placé à côté de la grande roue, est pareillement tenu de toute la hauteur de la cage, et par ce moyen on obtient un ressort dont la lame est plus large, par conséquent plus fort, plus solide, quoique plus mince.

Pour obtenir, dans la fusée C, le même avantage que présente la goutte dans la roue du centre, d'éloigner l'huile de la portée, Berthoud prescrit de rapporter une goutte *d*, bien tournée, à l'emplacement du trou de la fusée dans la grande platine, et d'y pratiquer une creusure semblable à celle de la grande roue moyenne. Pour obtenir un éloignement semblable dans le pivot d'en haut, il place sur la petite platine un fort pont *f*, qui reçoit le pivot, et le pont y est fixé par une vis et deux pieds.

A l'aide du pont *h*, que l'auteur a placé sous le cadran et auquel il a donné toute l'élevation que l'emplacement lui permet, il a trouvé la facilité de donner une grande longueur aux tiges inférieures de la petite roue moyenne E et de la roue de champ F, et en plaçant le plan de la petite roue moyenne entre ceux de la grande roue moyenne et de la roue de champ, il a résolu un problème important de mécanique. Il dispose ces trois roues de manière que la pression que chacune d'elles opère sur le pignon respectif, s'exerce à peu près dans le milieu de la longueur des tiges entre les deux pivots. Par ce moyen, les frottements sont également distribués entre ces deux pivots.

Avant cette heureuse disposition, la petite roue moyenne était noyée dans la grande platine, son pivot inférieur était porté, presque sans tige, dans une barette qui traversait la creusure; la grande roue moyenne était posée sur la grande platine, sans creusure, ce qui diminuait l'emplacement pour la fusée et pour le barillet. Les pignons de grande et de petite roue moyenne étaient rarement à l'abri de l'huile qui remplissait leurs ailes. Il en était de même de la roue de renvoi *q* (*fig. 2*) qui, frottant sur la grande platine, s'emparait souvent de l'huile placée au pivot de la grande roue moyenne et augmentait les frottements de la machine.

Dans la nouvelle construction (*fig. 3*), la chaussée *g* étant plus élevée à cause de la goutte *c*, *c*, oblige la roue *i* à s'élever comme elle; son pignon a une tige plus longue dont le pivot

roule dans la platine, tandis que son autre pivot roule dans un pont G.

En plaçant la tige *m* de la roue de rencontre perpendiculairement à la tige de la roue F, il a le double avantage d'avoir une tige plus courte, plus facile à tourner, et d'obtenir un engrenage beaucoup plus parfait que lorsque cette tige passe à côté de la tige de la roue de champ pour aller aboutir au bord de la petite platine.

L'auteur a perfectionné aussi les deux pièces dans lesquelles roulent les deux pivots de la verge du balancier. Le pivot inférieur roule, comme par le passé, dans un trou pratiqué dans l'épaisseur du talon de potence, et sa pointe appuie sur une plaque d'acier trempé et poli. Il pratique un tigeon au-dessus de la palette inférieure, afin d'en écarter l'huile. Au-dessus du coq, il place un coqueret de cuivre, qu'il fait aussi épais que la boîte peut le lui permettre, comme on le voit en P, et par-dessus un coqueret d'acier trempé et poli. Ces deux coquerets sont fixés ensemble par la même vis, et le coqueret de cuivre est de plus fixé sur le coq par deux pieds qui ne lui permettent pas de tourner. Dans la vue de fixer l'huile vers ses deux pivots, il a arrondi le talon de potence et le coqueret de cuivre en goutte de suif, du côté des plaques d'acier, en ayant soin de laisser un tout petit jour entre la goutte de suif et la plaque d'acier, afin de laisser passage à l'huile. Cette forme attire continuellement l'huile vers le bout des pivots et ne lui permet pas de s'extravaser. Nous parlerons plus bas (page 14) de la potence.

Dans l'ancienne construction, le pivot supérieur roulait dans le coq, et la verge n'avait aucun tigeon, de sorte que l'huile se desséchait promptement en se fixant sur toute la surface du coqueret d'acier. Par la nouvelle disposition, on voit en p, qu'il a conservé un tigeon très-long, qui garantit souvent la rupture de ce pivot, lorsqu'on a soin de tenir le trou du coq le plus petit possible, sans cependant que le tigeon puisse frotter contre ses parois. Cette construction présente en même temps un autre avantage, qui consiste à garantir la roue de rencontre, puisque si le trou du coq n'est pas trop grand, il retient la verge dans sa position presque naturelle, et le rouage ne peut pas filer, si le pivot d'en haut vient à se casser par une chute.

Nous ne nous occuperons ici ni de la construction des roues et des pignons, ni de celle du barillet, devant entrer dans

tous ces détails en traitant de l'exécution des montres, d'après les nouveaux calibres et le dernier système. Nous renvoyons aussi à parler des échappements, au Chapitre que nous destinons à cette partie importante de l'horlogerie. Nous nous bornerons à décrire la construction de la fusée, telle que l'a imaginée Ferdinand Berthoud, les nouvelles montres n'ayant pas de fusée. Voici cette pièce avec tous ses développements :

La figure 4 représente l'arbre de fusée, de profil et en perspective. Cet arbre est fait en acier, d'une seule pièce forgée, ce qui rend le crochet plus solide. On soude communément à l'étain l'arbre sur la fusée; mais cette méthode est défectueuse, car ces sortes de fusées sont sujettes à se dessouder. Voici donc un ajustement qui est préférable et qui a l'avantage de pouvoir refaire sans difficulté une fusée en conservant l'arbre. Après avoir tourné la tige *a*, d'une bonne grosseur, on la fait entrer bien juste dans le trou du centre de la fusée B (fig. 5), qui représente le dessus de la fusée; on pratique au sommet de la fusée une creusure dans laquelle se noie l'épaisseur du crochet, et l'on fait en *b* une entaille dans laquelle entre très-juste le crochet. On arrête l'arbre avec la fusée, au moyen d'une vis; ainsi il ne peut pas tourner séparément de la fusée; la vis sert à retenir l'arbre appliqué contre la creusure.

Pour donner à la fusée toute la grandeur qu'elle peut avoir; on loge dans sa base l'encliquetage: pour cet effet, la base C, C, vue par-dessous (fig. 6), est creusée de deux renforcements; dans le premier *a, a*, se logent le ressort d'encliquetage et le cliquet, portés par la roue de fusée D D (fig. 7); dans le second *b, b*, se loge fort juste le rebord *c, c* du rochet E, vu en plan et en élévation, fig. 8. Les dents du rochet s'appliquent sur le premier enfoucement *a, a* (fig. 6). Ce rochet, vu en profil (fig. 8), porte deux chevilles 1, 2, qui entrent dans les trous *b, b* (fig. 6). Ainsi, le rochet est entraîné par la fusée, et il reste appliqué sur le fond de sa creusure, au moyen de la roue de fusée qui le retient. Cette roue D D est retenue, à frottement doux, contre la base de la fusée par une pièce d'acier F (fig. 9), qu'on nomme *goutte*; cette pièce se loge dans une noyure pratiquée au centre de la roue de fusée; c'est pour cela que l'on réserve la goutte *d, d*, qui se loge dans le vide du rochet E (fig. 8). La pièce *i, i, f* (fig. 7) est le ressort d'encliquetage, rivé sur la roue par des goupilles de laiton; *g* est le cliquet.

Les figures 10 et 11 montrent les dispositions de toutes les pièces de cette montre dans l'intérieur de la cage. La figure 10 fait voir toutes les pièces, lorsqu'on a enlevé la petite platine, qu'on a représentée retournée, c'est-à-dire vue par-dessous, lorsqu'elle recouvre la grande platine. Les mêmes lettres indiquent les mêmes pièces qu'on a vues dans la figure 3, mais placées dans l'ordre où elles sont dans la montre.

Dans la figure 10, on voit en R la tête du ressort de cadran et la charnière en S; par conséquent la roue de champ se trouve placée sur le diamètre où l'on voit sur le cadran les deux chiffres 12-6; la roue de champ se trouve au-dessus de 6 heures.

Dans la figure 11, on distingue la potence H, que nous décrirons plus bas; la roue de rencontre G, dont le pivot intérieur entre dans le lardon, la contre-potence n, avec la vis qui la fixe sur la platine, et sa plaque d'acier contre laquelle roule son pivot extérieur. On y voit de plus le garde-chaîne r avec son ressort s; le contour du barillet, la chaîne et le crochet de fusée, ponctués, représentant le moment de l'arrêt de la fusée.

Il nous reste à donner les nombres des dents des roues et des ailes des pignons que Berthoud a fixés pour ces montres. Nous allons indiquer ces nombres, non-seulement pour les montres ordinaires, mais même pour les montres à secondes, qu'on nomme *trotteuses*. Nous ferons connaître plus bas la construction nouvelle des montres à *secondes mortes*, destinées aux observations astronomiques.

Montre ordinaire.

	Dents des r.	Ailes des pig.	Tours en 1 h.
Roue de fusée.....	54		
Grande roue moyenne...	60	12.....	1
Petite roue moyenne.....	48	6.....	10
Roue de champ.....	45	6.....	30
Roue de rencontre.....	15	6.....	600

Nota. Les lignes inclinées qui vont d'un chiffre à l'autre dans l'exemple qui précède, et dans ceux qui suivront, indiquent les pignons dans lesquels les roues correspondantes engrenent pour leur faire faire leurs révolutions.

La roue de rencontre fait, comme on le voit ici, 600 tours par heure, pendant que la grande roue moyenne en fait un

seulement. Mais comme la roue de rencontre a 13 dents, et que chaque dent produit deux vibrations, en multipliant 600 par 26, double de 13, on obtient pour produit 15,600, nombre de vibrations que bat le balancier pendant une heure. L'expérience a prouvé que pour qu'une montre marche avec plus de régularité et se règle plus facilement, il faut qu'elle batte par heure de 17,300 à 17,400 vibrations. C'est la règle que l'on suit aujourd'hui.

Montres à secondes ordinaires.

Berthoud, en disposant son calibre, a eu l'intention de l'approprier et aux montres ordinaires et aux montres à secondes, ainsi qu'il l'annonce formellement et qu'on le voit par son calibre (*fig. 1*), et par la disposition des pièces (*fig. 10*). On aperçoit dans le calibre le diamètre *r*, *s*, qui indique la ligne de 12 et 6 heures, 12 en *r*, 6 en *s*. Il n'y a, dans cette construction, qu'à changer le nombre des dents des roues et celui des ailes des pignons, ainsi qu'il suit :

	Dents des r.	Ailes des pig.	Tours en 1 h.
Roue de fusée.....	54		
Grande roue moyenne..	60	12.....	1
Petite roue moyenne....	48	8.....	7
Roue de champ.....	48	6.....	60
Roue de rencontre.....	15	5.....	480 $\frac{1}{2}$

La roue de rencontre ayant 15 dents fait faire 30 vibrations au balancier par chacun de ses tours, et par conséquent 14,400 vibrations par heure ou 4 vibrations par seconde; de sorte qu'en prolongeant le pivot de la roue de champ qui fait 60 tours par heure, ou un tour par minute, et en plaçant une petite aiguille légère sur ce pivot, cette aiguille marquera, sur un petit cadran tracé au-dessus de 6 heures, les secondes divisées en quatre parties. Cette disposition, par laquelle l'aiguille ne marque pas les secondes par un seul mouvement, a fait donner à ces montres la dénomination de *trotteuses*.

Le nombre 54, indiqué par Berthoud pour les dents de la roue de fusée, engrenant dans un pignon de 12, nécessiterait six tours et demi de spirale autour de la fusée, afin de faire aller la montre pendant 30 heures sans la remonter, comme c'est l'usage, et à moins d'employer des chaînes très-fines et par conséquent peu solides, exigerait une hauteur de cage considérable. Cette disposition n'a pas été adoptée par

les horlogers : ils donnent 60 dents à la roue de fusée, 10 ailes au pignon de grande roue moyenne. Cette combinaison, qui ne change rien au calibre, procure la facilité de ne donner que cinq tours à la fusée, en faisant marcher la montre pendant 30 heures sans la remonter.

La description des nouvelles montres que nous allons donner, après avoir décrit la potence imaginée par Berthoud, achèvera de faire connaître les manipulations qu'emploient les bons ouvriers dans l'exécution de toutes ces machines ingénieuses.

De la Potence. C'est à Ferdinand Berthoud que nous devons le perfectionnement de cette pièce, importante par les fonctions qu'elle exerce en recevant les trois pivots principaux de l'échappement. Voici comment il décrit cette pièce :

« La potence C est vue de profil (*fig. 12*), *d, d*, est la rainure pratiquée pour y loger le lardon ou nez de potence D (*fig. 13*). La vis de rappel *e* entre dans le trou taraudé de la potence parallèle au chemin du lardon. La partie *g* de cette vis entre dans l'entaille *h* du lardon D (*fig. 13*). Ainsi, celui-ci se meut dans la rainure de la potence, selon que l'on fait tourner la vis de rappel. Ce mouvement du nez de potence est nécessaire pour mettre parfaitement la montre dans son échappement. Pour retenir le lardon appliqué contre la rainure *d, d* de la potence, celle-ci est percée en *k*, d'un trou dans lequel entre une vis dont la tête appuie sur le lardon, et pour que la vis n'empêche pas le mouvement du lardon, on allonge le trou *b*, à travers lequel la vis passe. La plaque E est d'acier ; elle se fixe par une vis sur le haut de la potence, pour recevoir le bout du pivot de la verge de balancier, qui roule dans le talon *f* de la potence. Ce talon est arrondi en goutte de suif par-dessus, afin de retenir l'huile du pivot entre cette partie sphérique et la plaque E. Les pieds 1, 2 de la potence entrent très-juste dans des trous faits à la petite platine.

» Pour que l'huile que l'on met au pivot intérieur de la roue de rencontre ne puisse pas être emportée par la palette, Julien Leroi imagina de recouvrir ce trou d'une plaque d'acier F (*fig. 13*), qui s'assemble avec le lardon même, et il est retenu avec elle par la vis qui fixe le lardon. Le bout du pivot de rencontre roule sur cette plaque. Afin que le lardon d'acier se meuve en même temps que le nez de potence, celui-ci porte une cheville *n*, qui entre dans un trou de la plaque d'acier.

» Pour retenir l'huile de ce pivot, le nez de potence *m* est arrondi par derrière, en goutte de suif, de la même manière que pour le nez de potence. On doit à MM. Sully et Julien Leroi cette excellente méthode de conserver l'huile aux pivots.

» On voit en G (*fig. 13*), la plaque d'acier assemblée avec le lardon. »

§ II. — MONTRES SELON LE NOUVEAU SYSTÈME DE BRÉGUET.

Les montres construites d'après le système imaginé par cet excellent horloger, Bréguet, diffèrent essentiellement des constructions que nous avons décrites dans les paragraphes précédents, d'abord par le calibre, ensuite parce qu'il n'emploie que la grande platine, sans piliers, et qu'il supplée à la petite platine par des ponts. Son rouage n'est pas de fusée, et son échappement est ordinairement à cylindre de son invention.

Les montres qu'on nomme à la *demi-Bréguet* sont construites sur le même calibre; elles ne diffèrent que par la forme du pont qui porte le barillet. Nous allons décrire la montre à la *demi-Bréguet*; nous décrirons ensuite le pont dont nous venons de parler.

La figure 15, *Pl. I*, montre le calibre de grandeur naturelle. L'on voit en A le barillet qui a 80 dents; en B, la grande roue moyenné de 64 dents; son pignon a 10 ailes; la petite roue moyenne C a 60 dents, son pignon 8 ailes; la roue de champ D a pareillement 60 dents, son pignon 8 ailes; la roue de cylindre E a 15 dents, son pignon 6 ailes. On voit en F la grandeur du balancier. Il est facile de se convaincre que cette montre bat 18,000 vibrations par heure.

La figure 1, *Pl. II*, indique ce système sur une échelle plus grande que le calibre (*fig. 15, Pl. I*), afin de faire mieux distinguer toutes les parties de la montre. Le mouvement est vu ici sur la face de la platine opposée au cadran; car, comme nous l'avons dit, il n'y a qu'une platine dans ce système de montres. La platine A a, tout autour de sa circonférence, une petite portée par laquelle elle repose sur la boîte, avec laquelle elle est fixée par plusieurs clefs à vis.

Le barillet B, dont on ne voit qu'une partie, le restant étant caché par le pont C, C, porte 80 dents sur sa circonférence. Le pont C, C est fixé sur la platine A, par deux fortes vis

a, a, et deux pieds. On aperçoit sur ce pont un rochet *b*, en acier, un cliquet *c*, appelé *masse*, mobile sur une vis à gorge ou à portée, continuellement poussé contre les dents du rochet par le ressort *d*, fixé sur le pont par une vis et un pied. Ces deux dernières pièces sont en acier, comme le rochet. Les trois vis qu'on aperçoit sur le rochet, autour de son centre, ne sont pas taraudées dans le pont, comme on pourrait le croire par l'inspection de la figure; elles sont taraudées dans la grande portée de l'arbre, comme on le verra plus bas; car sans cela il ne pourrait pas tourner; elles servent à le fixer avec l'arbre du barillet qui sert à remonter le grand ressort, et le retient par l'encliquetage afin qu'il ne puisse pas retourner en arrière.

C'est dans l'ajustement des pièces qui composent l'arbre du barillet, l'encliquetage, et la forme du pont *C, C*, que les montres à la Bréguet diffèrent des montres à la demi-Bréguet, dont nous nous occupons actuellement; nous reviendrons sur ces pièces, qui sont différentes; et en les comparant on pourra juger comment elles en diffèrent.

La grande roue moyenne *D* est la plus élevée de toutes; elle passe au-dessus du barillet, et même au-dessus du balancier, comme le montre la figure; elle est portée par le pont *E*, qui est fixé à la platine, comme tous les autres, par une forte vis et trois pieds.

La petite roue moyenne *F*, portée par le pont *G*, est placée au-dessous de la grande roue moyenne *D*, et au-dessous du balancier.

La roue de champ *H*, portée de ce côté par le pont *I*, passe à travers la platine dans une ouverture que l'on voit à la figure 2 en *M*, et va se loger dans une creusure pratiquée dans la barrette *N*, qui est fixée sur cette face de la platine par deux bonnes vis et deux pieds.

La roue de cylindre qui se trouve cachée dans la figure par le pont *K*, qui la supporte, et par le balancier, a un de ses pivots qui roule dans le pont *K*, et l'autre roule dans la barrette *N*, qui se trouve sur l'autre surface de la platine, et qui sert à recevoir en même temps les pivots inférieurs des deux roues *F* et *H*.

Le coq *L* reçoit le pivot supérieur du balancier, et c'est dans ce coq que roule le pivot d'en haut, ou supérieur; le pivot d'en bas roule dans un autre pont, qui est placé sur

l'autre face de la platine, et qu'on nomme *chariot*; nous le décrirons dans un instant.

Le pont *L*, dont nous venons de parler, porte une petite oreille *r*, qui reçoit par-dessous, dans un petit trou qu'on y aperçoit, le pivot du piton du spiral. On aperçoit en *m* une espèce d'aiguille; c'est la queue de la raquette que l'on pousse avec la clef, à droite ou à gauche, pour faire retarder ou avancer la montre. Voici la construction de cette pièce: dans une plaque d'acier mince, assez longue pour aller depuis le bout de l'aiguille *m*, jusqu'à l'extrémité *o*, diamétralement opposée, on perce un trou au milieu de la partie *n*, on la place sur un arbre, et l'on trace sur le tour les deux traits que la figure présente. On peut même enlever la partie du milieu sur le tour en ayant soin que le trou soit un peu conique, c'est-à-dire plus étroit sur la surface qui est destinée à appuyer sur le coq *L*, et plus large sur la partie extérieure. On lime tout le reste selon la forme indiquée par la figure. On ajuste sur le tour une petite pièce d'acier *n*, conique dans le sens inverse du trou de la raquette. Cette pièce se fixe sur le coq au milieu de la raquette par deux vis. On sent qu'alors la raquette la peut tourner facilement autour de la pièce *n*, à frottement doux.

L'oreille *o*, qu'on a conservée au bout de la raquette, porte en dessous deux petites chevilles, distantes entre elles d'un millimètre. C'est entre ces deux chevilles que passe la première révolution du spiral, dont l'élasticité commence à compter à peu près de ce point:

L'échappement est ordinairement à cylindre, cependant on peut y employer tout autre échappement à repos; nous entrerons dans les détails de cet échappement au chapitre qui en traitera spécialement. Nous nous bornerons à dire ici que dans les montres bien exécutées, les quatre pivots au moins des deux pièces de l'échappement roulent dans des trous pratiqués dans des rubis qu'on rapporte sur la platine ou sur les ponts.

La figure 2 représente la seconde surface de la platine du côté du cadran, dont la figure 1 montre l'autre surface du côté des roues. On y voit, en *P*, une ouverture dans laquelle le cylindre qui constitue le barillet proprement dit, peut tourner sans aucun frottement contre les parois de l'ouverture *P*, ce qui donne la facilité d'obtenir un ressort moteur le plus large possible, puisque le barillet peut s'élever presque

jusqu'au cadran. On voit aussi, sur cette même figure 2, une barrette N, appelée *pont*, fixée à la platine par deux vis. Cette barrette reçoit, en *a*, le pivot de la petite roue moyenne; en *b*, celui de la roue de champ; en *c*, celui de la roue d'échappement. Cette barrette est amincie par-dessous, afin de ne laisser au laiton que l'épaisseur nécessaire relativement à la longueur des pivots.

On aperçoit, sur la même figure 2, une seconde barrette O, qu'on nomme *chariot*. Cette barrette porte vers le milieu de sa longueur une partie saillante R, de l'épaisseur de la platine. Cette partie R entre dans une entaille de même forme, pratiquée dans la platine, et arrive jusqu'à fleur de l'autre surface : l'ajustement n'est pas assez exact pour que cette pièce ne puisse pas prendre un petit mouvement à droite ou à gauche de trois ou quatre degrés au plus; on verra dans un instant l'utilité de cette construction. On fixe d'abord ce chariot par une vis *s*.

Le coq L (*fig. 1*) n'est pas fixé par la vis *t* sur la platine. Il est fixé par cette même vis sur la partie R du chariot O (*fig. 2*), et par trois pieds qu'on y voit indiqués. On voit en *d*, sur le même chariot, la place du pivot du cylindre. On concevra actuellement avec facilité que si les deux pièces sont bien ajustées et fixées invariablement entre elles, que de plus le *chariot* O soit fixé sur la platine par la vis *s*, le point *d*, où se trouve le pivot d'en bas du balancier, pourra décrire un petit arc de cercle autour du point *s*, et que par ce moyen le cylindre pourra s'éloigner ou s'approcher du centre *c* de la roue, et que par là on pourrait rectifier à volonté l'échappement si l'on s'apercevait qu'en plaçant les deux pièces qui le composent on avait commis quelque erreur.

Pour parer à cet inconvient, on noie dans la platine une vis T, à large tête; cette vis porte une entaille *v*, dans laquelle s'engage une goupille d'acier fixée à la queue du chariot; de sorte qu'en tournant avec un tourne-vis un tant soit peu la tête à droite ou à gauche, on imprime au cylindre un mouvement qui l'approche ou l'éloigne suffisamment de la roue; lorsque l'échappement est fixé, on marque un repère sur la platine, et on serre la vis *t* du coq; alors l'échappement est irrévocablement fixé.

Ce qui nous importe le plus de considérer en ce moment, c'est la construction de l'arbre du harillet, qui n'est point la même dans le système de Bréguet que dans celui à la demi-Bréguet. Nous ne connaissons pas l'inventeur de cette der-

nière construction; il paraît que celui qui en a eu la première idée ne l'a adoptée que parce qu'il trouvait la construction de l'ingénieur Bréguet trop difficile à exécuter. Il paraît que ce système a été généralement admis dans toutes les fabriques de Paris, et que ce n'est que dans celle de Bréguet que l'on a conservé presque exclusivement la construction imaginée par cet habile horloger. Nous allons d'abord décrire le système à la demi-Bréguet, qui fera mieux concevoir l'autre.

La figure 3 donnera une idée de l'ajustement de l'arbre du barillet des montres à la demi-Bréguet. La tige entière, d'une pointe à l'autre, depuis *a* jusqu'en *b*, y compris la plaque circulaire *d*, est d'une seule pièce. Le barillet est compris avec son couvercle dans la hauteur *c*, vers le milieu de laquelle on aperçoit un trou *n*, percé de part en part. Sur cette partie *c*, cylindrique, on ajoute un cylindre *m*, dont le diamètre est égal au tiers du diamètre intérieur du barillet; c'est sur cette pièce que se roule le ressort moteur. Mais comme ces deux pièces doivent être solidement et invariablement fixées ensemble, on perce ces deux trous à la fois, après avoir placé à frottement dur ces deux pièces l'une sur l'autre. On les fixe ensemble par une bonne goupille d'acier qu'on laisse déborder d'un côté, afin d'y pratiquer un crochet capable de retenir parfaitement le ressort. Comme c'est sur la plaque *d* que doit frotter le barillet, et que ce frottement serait considérable si on le laissait exister de tout le diamètre de la pièce, on la tourne en plan incliné, de manière que le barillet ne puisse appuyer que sur une portée suffisante pour sa solidité, et assez petite pour que le frottement soit le moindre possible.

L'on ménage sur l'arbre du barillet *a, b* (fig. 3), une rondelle *f*, de l'épaisseur du pont *C, C* (fig. 1), et l'on ajuste ensuite, par-dessus le rochet *g*, qui tient par trois vis avec cette rondelle, comme on le voit en *b* (fig. 1).

On voit dans les figures 4, 5, 6, 7, 8 et 9, les détails du pont à la Bréguet, et de l'ajustement de son arbre de barillet.

La figure 4 montre le pont vu par-dessus, tout monté avec son ressort d'encliquetage.

La figure 5 fait voir le même pont par-dessous, mais sans le ressort que l'on voit séparément à côté (fig. 6).

La figure 7 montre l'arbre du barillet en profil, et à côté en *q*, le rochet vu de face.

La figure 8 fait voir, sur une échelle quadruple, l'ajuste-

ment de la pièce d'acier qui augmente la grosseur de l'arbre selon les proportions requises, et qui porte le crochet pour retenir le ressort. Toutes les autres figures sont sur une échelle double, pour un calibre d'une grandeur ordinaire. Les mêmes lettres indiquent les mêmes objets dans toutes ces figures.

Le pont (*fig. 4*) n'est pas d'une seule pièce; il se compose du pont proprement dit, dont on peut considérer l'épaisseur dans la partie supérieure *b, b* (*fig. 9*), divisée en trois parties égales: l'une *m*, qui fait une seule pièce avec le pont; la seconde *b, b*, qui porte un canon *a*, qui tient avec le pont par deux vis *b, b* (*fig. 4*); la troisième, qui est creusée dans la partie massive du pont, et qui sert à loger le rochet d'encliquetage. Le canon *a*, dont nous venons de parler, sert à recevoir le bout de la clef, lorsqu'on veut remonter la montre, afin de garantir les autres pièces de tout accident causé par maladresse.

Le ressort d'encliquetage *d, c* est aminci depuis *f* jusqu'en *c*, d'environ moitié de son épaisseur, afin de ne lui laisser que la force suffisante. Il a une fenêtre ou dégagement allongé en *g*, qui laisse affleurer les dents du rochet. La partie supérieure *c* est limée en plan incliné, afin de se loger entre les dents du rochet et les empêcher de rétrograder. Ce ressort est fixé sur l'épaisseur du pont par une vis et deux pieds, comme le montre la figure 6.

L'arbre du barillet (*fig. 7*) est en acier et d'une seule pièce, compris le rochet *s*, que l'on voit de face à côté en *q*. La partie *o, n* est limée en carré; tout le reste est rond, à l'exception des deux tiges *p* et *r*, que l'on fait carrées pour le remontoir. Sur les deux angles opposés de la même diagonale, on fait deux petites entailles *o, n*, et l'on place à carré, sur cette partie, un cylindre d'acier, dont le diamètre est égal au tiers du diamètre intérieur du barillet. La figure 8, faite sur une échelle double des autres figures, fera concevoir cet ajustement. Sur le prolongement de la diagonale du carré *r*, qui est au centre, on perce un trou de chaque côté et à la même distance des deux angles. Après avoir taraudé les deux trous, on y ajoute deux petites vis à tête plate, noyée; on fait à chacune d'elles une entaille à angle droit, suffisante pour laisser passer le carré. Lorsque cette pièce est en place, on fait tourner chaque vis d'un quart de tour; la partie pleine des vis se loge alors dans les entailles *o, n*, les vis servent de clef,

et cet assemblage est parfaitement solide. La pièce représentée par la figure 8 porte le crochet qui saisit le ressort moteur au centre.

Dans ces deux systèmes, on a adopté une construction particulière pour la chaussée. Au lieu de percer le pignon, qui, dans l'ancien système, se place à frottement sur la tige prolongée de l'axe de la grande roue moyenne, c'est ici tout le contraire : le pignon de la grande roue moyenne est percé dans son axe d'un bout à l'autre; on remplace la chaussée par un pignon plein, dont la tige inférieure entre dans le trou pratiqué à ce pignon, à frottement doux et assez fort pour qu'il soit entraîné comme l'était la chaussée, et cette tige porte le pivot de la grande roue moyenne. Par ce moyen, la tige supérieure du pignon qui remplace la chaussée peut être tenue beaucoup plus petite, et les canons, soit de la roue des heures, soit de la roue des secondes, qui doivent rouler dessus, éprouvent moins de frottement.

Nous pensons avoir suffisamment décrit, et d'une manière intelligible, ces deux systèmes, pour que tout horloger intelligent puisse nous avoir compris.

Les horlogers de Genève et de la Suisse ont adopté à peu près ces systèmes; mais quand les consommateurs ont vu qu'on pouvait par ces moyens obtenir des montres plates, ils ont mésusé de cette faculté, et ont exigé des montres tellement plates, que les ouvriers, pour leur complaire, se sont mis dans l'impossibilité de se ménager des ressorts aussi larges que dans le système de Breguet; ils n'ont que très-peu de tigeons aux axes de leurs roues: l'huile gagne promptement les pignons, et les montres sont d'un mauvais service. Il n'est pas rare de voir ces montres tellement plates, que les roues n'ont pas entre elles les jours nécessaires, qu'elles frottent les unes contre les autres, de sorte qu'il est impossible de les faire marcher régulièrement. Nous ne nous prononçons pas formellement contre les montres plates; mais il est une limite au-delà de laquelle la matière se refuse, et qu'un bon ouvrier ne dépasse jamais.

Que dirait Ferdinand Berthoud, lui qui a si bien établi les règles à suivre pour fabriquer la bonne horlogerie, s'il lui tombait sous la main une de ces montres dont nous venons de parler, qui se construisent à Genève et dans la Suisse, et qu'on désigne sous la dénomination de montres à la Breguet ou demi-Breguet? Sans doute il admirerait ces dernières;

mais il gémirait avec nous sur les mauvaises constructions par lesquelles on s'efforce de vouloir les remplacer. Le bas prix auquel on les livre, porte avec lui le témoignage irrécusable de leur mauvaise construction.

§ III. — DES MONTRES A SECONDES INDÉPENDANTES.

Lorsqu'on fut parvenu à faire marquer les secondes aux pendules, on chercha à obtenir le même avantage dans les montres de poche; mais, dans ces petites machines, on rencontra des obstacles que les pendules ne présentaient pas. Les vibrations lentes, dans les pendules, à l'aide d'une lentille lourde et de petits arcs de vibration, sont des moyens certains pour obtenir la plus grande régularité. Dans les montres, au contraire, des vibrations lentes et des balanciers lourds nécessitent de grands arcs de vibration, et tout cela concourt, comme le remarque très-judicieusement Ferdinand Berthoud, à rendre irrégulières ces machines portatives.

Tous les horlogers savent que la montre la meilleure, la plus facile à régler, doit battre de dix-sept à dix-huit mille vibrations par heure: ils ont adopté le nombre de 14,400 vibrations, qu'avait indiquées Berthoud; et, en suivant son calibre, qui place le pignon de la roue de champ un peu au-dessus de six heures sur le cadran, ils ont placé sur le pivot de ce pignon une petite aiguille légère qui fait son tour en une minute, marque, sur un petit cadran tracé à cette place, et par conséquent excentrique à celui des heures et des minutes, les secondes, qui sont indiquées chacune par quatre divisions égales; et c'est là ce qu'on a appelé des *trotteuses*, parce qu'effectivement l'aiguille à l'air de trotter sur ce cadran.

Cette construction ne satisfait pas les personnes qui voulaient faire des observations exactes, et, malgré qu'on eût adopté des échappements à repos, la petitesse du cadran, les divisions extrêmement rapprochées, et les petits sautilllements de l'aiguille, leur causaient des désagréments, et rendaient cette construction inutile. Ils désirèrent que les trois aiguilles fussent concentriques, qu'elles marquassent toutes les trois sur le même cadran, et que l'aiguille marquât les secondes mortes. Voici comment on y parvint en faisant battre, pour plus de justesse, un plus grand nombre de vibrations, 18,000, ou 5 vibrations par seconde. On prolongea sous le cadran la roue d'échappement, dont le pivot était

porté par un pont très-élevé, et on ajusta sur cette tige un petit chaperon qui portait six petites chevilles également espacées. Ces chevilles, fixées perpendiculairement sur la surface du chaperon, faisaient fonction d'un pignon à lanterne qui engrenait dans les dents, en rochet, d'une roue placée sur la tige de la chaussée. Cette roue à rochet avait 60 dents retenues et fixées par un valet, exécuté avec soin, se mouvant sur deux pivots, et poussé par un ressort très-faible. C'est sur le canon de cette roue qu'était fixée l'aiguille des secondes très-légère, et parfaitement d'équilibre. On conçoit ce mécanisme : chaque fois qu'une cheville pousse une dent de la roue à rochet, elle soulève le valet qui, aussitôt que la dent avait laissé passer l'angle qu'il forme, oblige la roue à sauter d'une division à l'autre, et reste fixe jusqu'à ce qu'une autre cheville vienne la faire avancer de même. La roue de cylindre ayant 15 dents fait faire 30 vibrations au balancier par chacun de ses tours ; et comme elle fait 5 vibrations par seconde, elle met six secondes à faire un tour entier ; voilà pourquoi le chaperon a six chevilles, et fait sauter six dents au rochet pour battre un pareil nombre de secondes.

On ne resta pas longtemps à s'apercevoir que, quoique cette disposition remplît bien le but qu'on s'était proposé, elle ne laissait pas que d'être très-défectueuse, à cause de la force qu'on empruntait à la roue d'échappement pour soulever le valet et pour faire tourner la roue à rochet. On voulut faire faire cette fonction par le pignon de la roue de champ ; mais comme elle tourne en sens contraire, on fut obligé de placer une roue de renvoi, ce qui augmenta les frottements sans avantage réel, et ce système fut de suite abandonné.

Enfin, pour obtenir cet effet, sans altérer le mouvement de la montre, on imagina de faire marquer la seconde morte par un rouage particulier et indépendant du rouage qui agit sur l'échappement. Ce petit rouage, que nous décrirons dans un instant a pour moteur un ressort renfermé dans un barillet particulier que l'on remonte séparément avec la même clef. Il n'a d'autre fonction que de faire tourner un rouage destiné à faire marquer les secondes par une aiguille concentrique avec celles des minutes et des heures, et en soixante pas égaux par chaque tour du cadran.

Nous allons donner d'abord les nombres des roues et des pignons de la montre, nous expliquerons ensuite le mécanisme qui fait sauter l'aiguille.

Nombre des dents des roues et des ailes des pignons pour la montre à secondes.

	Dents des r.	Ailes des pig.	Tours en 1 h.
Roue du barillet.....	60		
Grande roue moyenne.....	72	10....	1
Petite roue moyenne.....	50	8....	9
Roue de champ.....	48	6....	75
Roue de cylindre.....	15	6....	600

La roue de cylindre, ayant 15 dents, fait 30 vibrations à chaque tour, et, par conséquent, 18,000 vibrations par heure ou 5 vibrations par seconde.

Le petit rouage est composé de 5 roues et de 4 pignons, dont voici les nombres et leurs dispositions :

	Dents.	Pignons.	Tours.
1 ^{re} roue sur l'arbre du baril	80		
2 ^e roue.....	64	10....	»
3 ^e roue.....	60	8....	»
4 ^e roue qui bat les secondes	60	8....	1
5 ^e roue.....	48	8....	7 1/2
Volant.....		6....	60

Toutes ces roues sont excentriques à la platine, excepté la quatrième, dont le pignon de 8, qui la porte, est percé comme une chaussée, et roule librement sur la tige de grande roue moyenne qui traverse le cadran.

Le canon de cette quatrième roue porte l'aiguille des secondes, et fait par conséquent un tour entier en une minute; cette aiguille parcourt la circonférence du cadran en 60 battements égaux, indépendants du mouvement qui fait marquer l'heure et les minutes. Voici comment cela s'opère :

La quatrième roue de ce rouage additionnel fait son tour à chaque minute ou en 60 secondes; elle engrène dans un pignon de 8, auquel elle fait faire 7 tours et demi pendant qu'elle achève son tour. Ce pignon de 8 porte la cinquième roue de 48, qui engrène dans un pignon de 6, qui fait fonction de volant ou de délai; elle lui fait faire 8 tours pendant qu'elle en fait 1, et, par conséquent, il fait 60 tours pendant que la quatrième roue en fait 1, ou bien il fait 1 tour par chaque seconde.

Ce petit rouage est disposé sur la platine du mouvement, de

manière que le volant soit placé tout près du pignon de la roue du cylindre, sans cependant le toucher. Il faut pourtant que ce soient les ailes de ce pignon qui arrêtent la rotation du volant, ou qui lui permettent de tourner ; voici comment cela a lieu : Le pignon du volant porte sur sa tige une petite palette en cuivre plus longue que ses ailes, et assez longue pour aller s'engager librement entre les ailes du pignon de la roue de cylindre ; alors elle suit le mouvement de la roue de cylindre, tout le temps qu'elle est engagée, mais dès que l'aile du pignon permet à la petite palette de se dégager, elle fait un tour, et va s'engager dans la dent du pignon qui précède, et ainsi de suite, tant que la montre marche. La marche du pignon est suspendue pendant 5 vibrations ; c'est-à-dire pendant une seconde, puisque la montre bat 18,000 vibrations.

Une petite détente que l'observateur pousse avec le doigt, arrête à volonté le petit rouage, et l'empêche de marcher lorsqu'il le juge à propos.

Ce moyen, quelque ingénieux qu'il soit, ne présente pas encore le degré de perfection que les machines qui servent à mesurer le temps devraient posséder : surtout celles qui sont destinées à des observations astronomiques. On ne peut pas se dissimuler que le ressort moteur du petit rouage, quelque faible qu'il soit, transmet au volant une force quelconque ; ce volant appuie constamment et par saccades sur les ailes du pignon de la roue de cylindre, en lui communiquant, dans le même sens de sa marche, la force dont il est animé, ce qui augmente celle qui lui est transmise par le ressort moteur. C'est cependant ce que l'on a trouvé de plus parfait jusqu'à présent. On ne peut pas disconvenir que ce moyen ne soit très-ingénieux ; il conduira sans doute à une perfection désirable.

§ IV. — DES MONTRES A RÉPÉTITION.

On appelle *montres à répétition*, des montres de poche qui, toutes les fois qu'on enfonce le poussoir dans l'intérieur de la boîte, sonnent l'heure et les quarts que les aiguilles indiquent. Elles diffèrent des montres simples ou ordinaires que nous avons décrites, par un second rouage uniquement destiné à faire sonner l'heure et les quarts qu'indique le cadran, et par des pièces d'acier qu'on nomme *cadraitures*, parce qu'elles sont ordinairement placées sous le cadran. Ces pièces, dans le temps du repos, c'est-à-dire lorsqu'elles n'ont pas été solli-

citées à entrer en mouvement par l'action du poussoir, ont une place déterminée, et ne la quittent jamais. Leurs fonctions sont absolument indépendantes de celles du mouvement du rouage qui fait mouvoir le balancier; de sorte que le mouvement marque la division du temps comme une montre ordinaire. Ce n'est que dans l'instant où le propriétaire de la montre enfonce le poussoir dans l'intérieur de la boîte, qu'il remonte le ressort du petit rouage et qu'il le met en mouvement. Cependant ce petit rouage ne déplacera aucune pièce de la cadrature, et la montre ne sonnera pas d'heure, si l'on n'a poussé jusqu'au bout, et jusqu'à ce qu'on ait senti et même entendu un petit bruit. Alors les pièces de la cadrature ont été déplacées : elles sont sorties de leur repos, et pendant que le petit rouage est occupé à les remettre dans leur premier état, il rencontre les levées des marteaux et leur fait sonner sur un timbre, ou sur un ressort d'acier qui en fait les fonctions, autant de coups simples et doubles qu'il y a d'heures et de quarts marqués par les aiguilles. La figure 10, *Pl. II*, montre les dispositions des pièces de cette cadrature.

Aujourd'hui on trouve, dans le commerce de l'horlogerie de poche, deux systèmes de cadratures comme nous avons fait connaître deux systèmes de construction pour le mouvement. Nous allons d'abord faire connaître la composition du petit rouage ou du rouage de répétition ; nous parlerons ensuite des deux systèmes.

Le rouage de répétition est composé de cinq roues et de cinq pignons. Il est placé sur le bord de la grande platine dans l'espace compris entre la roue de champ et le barillet. L'effet de ce rouage est de régler l'intervalle entre chaque coup de marteau.

La première roue, qu'on nomme aussi grande roue de sonnerie, porte un cliquet et un petit ressort, sur lequel agit un rochet qui fait partie de l'arbre ou axe de cette roue, ce qui forme un encliquetage qui cède lorsque l'axe tourne en sens inverse de celui dans lequel doit tourner la roue pour imprimer le mouvement à tout le rouage. L'arbre de cette grande roue sert en même temps d'arbre de barillet pour tendre le petit ressort qui anime ce rouage. Ce petit ressort, tourné en spirale, comme celui du mouvement, est placé dans un petit barillet fixé à la petite platine par deux vis. Nous donnerons la description de cet arbre ou axe dans le Chapitre IV, § 2, où nous traiterons de la main-d'œuvre, construction de la fusée; Voici les nombres de ces roues et de pignons :

	Dents des r.	Ailes des pign.	Révolutions.
1 ^{re} ou grande roue.....	42		1
2 ^e roue.....	56	6....	7
3 ^e roue.....	55	6....	42
4 ^e roue.....	50	6....	251
5 ^e roue.....	25	6....	1155
Pignon de délai ou volant.	»	6....	4812 1/2

L'axe de la grande roue de sonnerie, indépendamment du rochet d'encliquetage, porte un autre rochet destiné à mettre en mouvement le grand marteau, en soulevant sa levée. Ce rochet est ordinairement divisé en 24 parties égales dont on en retranche ensuite la moitié, afin qu'il n'en reste que 12 destinées à frapper 12 coups pour les 12 heures. En divisant par 24 le nombre 4812 1/2, qui exprime le nombre de tours que fait le pignon de délai ou volant pendant un tour de la grande roue, on aura pour quotient 200 1/2, qui exprime le nombre de tours que fera le pignon de délai pour chaque coup de marteau.

Deux marteaux en acier fondu sont placés dans l'intérieur et sur le bord de la cage. Chaque marteau est monté solidement sur un axe en acier trempé, terminé par deux pivots qui roulent l'un dans la petite platine et l'autre dans la grande, où ils se prolongent, comme on le verra plus bas. La tige du grand marteau est placée entre la roue de champ et la grande roue de sonnerie; son corps passe sous la roue de champ, et sa tête conserve toute la hauteur que permet le rouage, afin qu'elle ait toute la masse possible pour frapper de bons coups. La figure 11 montre le grand marteau et sa levée.

Sur la tige de ce grand marteau est placé un canon d'acier qui porte dans la cage une espèce de dent ou levée *m* (vue à part *fig. 12*), qui va engrener dans le rochet de 12 dents qui lui fait frapper les heures. Ce canon, qu'on nomme *levée*, porte une cheville *r*, laquelle passe par l'ouverture circulaire *r* (*fig. 10*), pour y opérer les effets dont nous allons bientôt parler. Cette même cheville sert à faire mouvoir le grand marteau lorsque la levée *m* (*fig. 11*) est en prise avec les dents du rochet à 12 dents, dont nous avons donné la description.

Indépendamment de la cheville *r* de la levée, le grand marteau porte lui-même deux autres chevilles *2* et *3*, solidement fixées à vis avec son corps, qui traversent la grande platine, et passent l'une et l'autre à la cadrature, à travers les

ouvertures circulaires 2 et 3 (*fig. 10*), et dont voici l'usage. La cheville 3 (*fig. 11*) est plus éloignée de l'axe *q* du marteau, que la cheville 2 : c'est contre cette cheville qu'agit, du côté de la cadrature, le ressort *g* (*fig. 10*). Ce ressort est fort, et, agissant par un levier long, fait frapper des coups forts par le marteau, afin de bien distinguer les heures.

Aussitôt que les heures sont sonnées, ainsi que les quarts, la levée *m* (*fig. 11 et 12*) est renversée par le moyen que nous indiquerons en décrivant la cadrature. Cette levée ne se trouve plus en prise avec les dents du rochet; la cheville 1, qu'elle porte, s'éloigne du marteau, et n'a plus de prise sur lui. Les quarts sont sonnés par les pièces de la cadrature qui se trouvent en prise avec une autre levée qui est placée sous le cadran, et qui fait moins lever le même marteau qui, par cette raison, frappe des coups moins forts.

Tout cela bien entendu, nous arrivons à la description de la cadrature dont la figure 10, *Pl. II*, montre toutes les pièces en action.

Le poussoir *p*, agissant sur le talon *t* de la crémaillère *C*, a poussé celle-ci en avant. Dans ce mouvement elle a une double fonction : 1^o par son bras *n*, elle tire la chaîne *c*, qui passe d'abord sur la poulie de renvoi *B*, et s'enroule sur la poulie *A*, laquelle est ajustée à carré sur l'arbre du petit ressort de la sonnerie, et porte au-dessus de cette poulie une levée *d*, arrêtée sur cet axe par une goupille qui l'empêche de sortir de sa place. Dans cette première fonction, la crémaillère fait faire presque un tour entier, en arrière, à la poulie *A*, lorsqu'il s'agit de sonner 12 heures 3 quarts; 2^o par son second bras *b*, la crémaillère va appuyer sur le limaçon *E*, dont les divers enfoncements fixent le nombre de coups qui doivent être frappés pour indiquer l'heure que marque la montre.

Ce limaçon *E* est fixé par deux vis à l'étoile *D*, qui a 12 dents fixées par un ressort à sautoir *S*. A chaque tour que fait la chaussée, elle pousse une dent du limaçon, c'est-à-dire une dent par heure. Ces deux pièces, le limaçon à l'étoile, sont portées par une tige pratiquée au bout d'une vis *F*, taraudée dans la pièce d'acier *G*, que l'on nomme *tout-ou-rien*. Le bout de cette tige *F* entre dans un trou pratiqué dans la platine, lequel est suffisamment grand pour laisser à cette tige la facilité de se reculer un peu, lorsque le limaçon est poussé par le bras *b*.

Le *tout-ou-rien* G est une pièce importante dont il faut bien connaître la construction, afin d'en apprécier les effets, qui se combinent avec ceux de la pièce des quarts, pour éviter les erreurs, en faisant sonner exactement toutes les heures et les quarts indiqués par les aiguilles, ou ne rien sonner du tout. C'est ce qui a fait donner à cette pièce la dénomination de *tout-ou-rien*.

Le *tout-ou-rien* G a son centre de mouvement au point T, sur la tige d'une vis semblable à la vis F, taraudée dans le *tout-ou-rien*, et qui entre dans un petit canon rivé à la platine, afin de l'élever à la hauteur convenable. Par son autre extrémité il repose sur une broche à vis *f*, taraudée dans la platine. Cette broche traverse l'épaisseur du *tout-ou-rien*, en passant dans un trou oblong qui permet au *tout-ou-rien* un petit mouvement en arrière au moment où le bras *b* de la crémaillère le lui imprime. Dès l'instant que la pression cesse, le *tout-ou-rien* est ramené à sa première position par le petit ressort *h*, qui agit sur la broche *f*, dans une entaille qui y est pratiquée. La clef *j* empêche le *tout-ou-rien* de s'élever. Le trou *k*, pratiqué dans cette pièce, est destiné à laisser passer le carré de la fusée, afin de donner la facilité de monter la montre.

Le bout H du *tout-ou-rien* a une forme un peu courbe et se termine par le sommet d'un angle aigu. C'est sur le sommet de cet angle que vient se placer le bras *m* de la pièce des quarts pendant son repos.

La pièce des quarts Q est en acier trempé, le centre de son mouvement est en *i*; elle est poussée par le ressort I, pour la faire tomber sur le limaçon des quarts N, porté par la chaussée, et sur lequel elle appuie par son bras *n*. Elle porte 1° trois dents à chaque bout, afin de faire sonner double coup à chaque quart; les trois dents J agissent sur la levée du grand marteau, tandis que les trois dents L agissent sur la levée du petit marteau. Son bras *o*, lorsque le bras *m* repose sur le bout du *tout-ou-rien*, pousse la cheville *r* de la levée intérieure du grand marteau, et l'empêche d'être aux prises avec le rochet de 12 dents, placé dans l'intérieur de la cage. Une cheville *l*, fixée sur la pièce des quarts, sert à mettre cette pièce en prise avec la levée *d*, qui la ramène à son état de repos.

La levée du grand marteau *q* a deux bras de même que celle *r* du petit marteau; le bras supérieur est en prise avec les dents de la pièce des quarts, et le bras inférieur est en

prise avec la cheville qui tient à chaque marteau et qui traverse des ouvertures circulaires pratiquées à la platine. Ces levées sont placées chacune sur l'axe de son marteau respectif, dont le bout passe dans la cadrature. Le ressort *g*, comme nous l'avons dit, anime le grand marteau; le ressort *u* anime le petit. Un ressort que nous n'avons pas dessiné sur la figure pour ne pas l'embrouiller, a un double effet: il agit sur une entaille de la levée extérieure *g* du grand marteau, l'empêche de se soulever et de sortir de sa place, et pousse en même temps la cheville *r* de la levée intérieure du grand marteau, pour la mettre en prise avec le rochet de 12 dents; il en est de même du ressort *u*, qui agit de la même manière sur la levée *r* du petit marteau, à la cadrature.

Comme on n'emploie que deux marteaux pour faire sonner les heures et les quarts, on obtient l'effet de trois marteaux par le moyen des deux chevilles 2 et 3 (*fig. 11*), qu'on fixe sur le grand marteau, à deux distances inégales de son axe. La levée intérieure fait parcourir un grand espace au grand marteau et donne des coups les plus forts possibles; la levée *g* de la cadrature fait parcourir un moindre espace au marteau qui frappe moins fort, en s'accordant mieux avec l'effet du petit marteau.

Si cette description a été bien comprise, il nous sera facile d'en expliquer les effets, en nous réservant de donner plus bas la construction de la *surprise* du limaçon des quarts, en en développant les parties.

En poussant le bouton ou la queue de la montre, on fait agir le poussoir *p* sur le talon de la crémaillère *t*; celui-ci pousse la crémaillère *C*, et lui fait décrire un arc de cercle. Pendant ce mouvement, le grand bras *a* tire la chaîne *c*, et fait tourner la poulie *A*, en bandant le ressort du petit rouage. Le levée *d*, que porte cette poulie, tourne en arrière et abandonne la cheville *l* de la pièce des quarts contre laquelle elle appuyait. Pendant ce mouvement, le bras *b* de la crémaillère atteint le limaçon *E* des heures, et pousse un peu en arrière le *tout-ou-rien*. Alors le bras *m* de la pièce des quarts ne se trouvant plus soutenu par le *tout-ou-rien*, la pièce des quarts, animée par le ressort *I*, quitte sa place, son bras *n* va appuyer sur une des divisions du limaçon des quarts *N*, et le bras *o* de la pièce des quarts n'appuyant plus sur la cheville *r* de la levée intérieure, cette levée, poussée par le ressort à double effet, revient en prise des dents du rochet de 12 dents, et la répétition peut sonner.

On retire de suite le poussoir, afin qu'il n'exerce plus de pression sur la crémaillère. Alors le ressort du petit rouage le met en mouvement, les heures indiquées par le limaçon des heures sonnent, et la levée *d*, qui en tournant se trouve en prise avec la cheville *l*, remonte la pièce des quarts, qui, agissant sur les levées des marteaux, les fait sonner, après quoi elle la ramène à sa place primitive, où elle est retenue dans le repos par son bras *m*, qui appuie sur le *tout-ou-rien*, et par son bras *o*, elle a renversé la levée intérieure, et l'a placée hors de prise avec le rochet de 12 dents. On voit actuellement que, sans le petit recul qu'on a imprimé au *tout-ou-rien*, le rouage aurait filé, sans qu'aucun marteau eût frappé.

Il nous reste à expliquer la construction de la surprise du limaçon des quarts et son effet.

La figure 13, *Pl. II*, montre la chaussée et le limaçon des quarts vus en perspective et par-dessous. Le limaçon des quarts est composé de deux pièces, le limaçon *N*, proprement dit, et la surprise *S*; ces deux pièces sont en acier. Le limaçon *N* est rivé sur le pignon de chaussée, au-dessous duquel on laisse un canon pour recevoir librement la surprise, assujétie par une petite goutte d'acier placée à frottement sur l'excédant du canon de la chaussée, de manière à ce que la surprise ne soit pas gênée. La surprise porte une grosse cheville *O*, rivée comme un pignon, sur cette pièce : la tige qui excède va se loger dans une entaille *y* (*fig. 10*) faite au limaçon, et lui laisse le jeu nécessaire. La surprise a été imaginée afin que la montre puisse sonner les trois quarts, jusqu'à 60 minutes, et qu'alors dès que l'aiguille marque 60 minutes elle ne sonne aucun quart. Voici comment se produit cet effet.

La cheville *O* fait sauter le limaçon d'une dent à chaque heure. Dans ce mouvement elle force la dent opposée de l'étoile à chasser en arrière le sautoir. Lorsque l'angle de la dent de l'étoile commence à passer au-delà de l'angle du sautoir, alors le ressort, qui pousse le sautoir, force celui-ci à remplir l'espace des deux dents, et pousse la cheville *O* en avant : celle-ci, qui n'est retenue par rien, cède, et la surprise se présente, de sorte que si l'on pousse le bouton au moment où l'aiguille se trouve sur 60 minutes, la pièce des quarts tombe sur la surprise, et il ne sonne aucun quart.

L'extrémité *D* de la chaussée (*fig. 13*) est limée en carré; c'est pour porter l'aiguille des minutes. On voit, dans

cette figure, que le canon de la chaussée *c, D*, est fendu : cela se pratique aussi dans toutes les montres bien exécutées, afin que ce canon puisse faire ressort sur la tige de la grande roue moyenne sur laquelle il entre à frottement, assez doux pour pouvoir tourner aisément l'aiguille des minutes de côté et d'autre, et que ce canon ne grippe pas sur cette tige, comme cela arrive quelquefois. Cette précaution n'est pas prise, comme l'ont cru certaines personnes, qui ont pensé qu'on y ménage de petites fentes longitudinales, dans lesquelles on glisse un peu d'huile en les remontant. C'est une erreur, les horlogers se garderaient bien de mettre de l'huile dans ces fentes ; car, outre qu'elle ne tendrait qu'à alibrer la chaussée sur la tige qui la porte, au point que cette tige ne pourrait plus la mener, cette huile se communiquerait au pignon, et de là à la roue de renvoi, et ne formerait que du cambouis, qui finirait par arrêter la montre. Ces fentes ont un double but : 1° elles servent à faire un peu ressort sur la tige, comme nous l'avons dit ; 2° à pouvoir la sortir de sa place si elle venait à gripper, en y introduisant un peu d'huile, qui, en s'insinuant entre elle et la tige, la rendrait libre, mais l'horloger a soin ensuite d'enlever cette huile entièrement, lorsqu'il a pu sortir la chaussée. Ce grippement, nous ne l'ignorons pas, fait le désespoir des horlogers ; mais les bons ouvriers font une pommade avec de l'huile et de la cire, dont ils mettent un atôme sur la tige de grande roue moyenne. Cette légère pommade ne coule pas comme l'huile et ne cause aucun des agréments que l'huile entraîne.

Nous avons dit (*page 26*) qu'on trouve aujourd'hui dans le commerce deux systèmes de répétitions de poche ; nous venons de décrire le système ancien, perfectionné par les meilleurs artistes. Il nous reste à dire un mot du nouveau système adopté pour les montres plates connues dans le commerce sous la dénomination de *calibre à la Lépine*.

Il paraît que c'est à Lépine que l'on doit l'idée du nouveau système qui, selon nous, n'est pas fort heureux. Toutes les pièces sont les mêmes que dans la répétition que nous venons de décrire. Il supprima la chaîne *c* et la poulie *B* de renvoi. Il donna une nouvelle disposition à toutes les pièces de la cadrature afin de rapprocher la poulie *A* de la crémaillère. Il dessina sa crémaillère de manière qu'elle se terminait par un arc de cercle dont la longueur était égale à la circonférence de la poulie *A*. Il plaça ces deux pièces l'une contre l'autre et

assez près pour que la crémaillère, par un frottement dur, entraînaît la poulie.

On voit qu'ici l'auteur avait puisé cette idée dans les premières répétitions où la crémaillère était dentée, et engrenait dans un pignon porté par l'arbre du petit barillet, et le faisait tourner. Cet effet produit par l'engrenage était inmanquable; mais vouloir l'obtenir par le simple frottement, c'est une prétention que nous ne saurions approuver, puisque cette construction tend continuellement à détruire l'effet qu'on a voulu obtenir.

Breguet a fait quelques changements dans la cadrature des répétitions, dont nous devons dire un mot. Cet habile horloger a supprimé la chaîne et les deux poulies sur lesquelles elle s'enroulait dans les anciennes cadratures. Cette suppression a nécessité un changement de forme dans la crémaillère, à laquelle il a donné des dents qui engrenent dans un pignon placé à carré sur la tige de l'arbre du barillet du petit rouage. Il a obtenu par là un peu plus de place vide dans la cadrature, et il a remédié à un des accidents notables des répétitions, l'allongement de la chaîne qui faisait mécompter, et dont la réparation faisait souvent perdre beaucoup de temps.

§ V. — DES MONTRES A RÉVEIL.

L'on appelle *montre à réveil*, une horloge de poche qui, indépendamment du mécanisme commun à toutes les montres, et qui sert à faire connaître la division exacte du temps, a un autre petit rouage qui, à un moment déterminé, et à l'aide d'un double marteau qui frappe sur un timbre, produit un bruit suffisant pour éveiller une personne endormie.

La construction des réveils a beaucoup varié depuis la première idée que l'on eut de l'appliquer aux montres de poche. Les plus simples, tels que les décrit Ferdinand Berthoud, étaient ceux qui portaient un petit cadran placé au centre du cadran de la montre, et qu'on faisait tourner à la main; mais ce cadran était désagréable à la vue, et il était difficile à bien placer.

Lepaute, dans son *Traité d'Horlogerie*, pag. 115, a donné la description de la construction qui a été généralement adoptée, qui est beaucoup plus sûre et plus élégante que toutes celles que l'on avait adoptées jusqu'alors. Nous allons la reproduire.

La figure 14, Pl. II, montre au trait les pièces qui sont

sous le cadran et qui constituent ce genre de réveil. On voit, dans cette même figure, en pointillé, les roues du mouvement, celles du réveil, et son marteau.

Le rochet A est la pièce qui fait mouvoir le marteau F, G, avec une grande rapidité. Le rouage qui fait mouvoir le rochet A se compose de deux roues et deux pignons. La roue C est portée par un barillet qui renferme un grand ressort qui anime cette roue; elle engrène dans un pignon porté par la roue B, laquelle engrène dans un pignon dont la tige s'élève sous le cadran et porte le rochet A.

La tige du marteau F, G passe sous le cadran et porte en D, carrément une palette qui engrène dans les dents du rochet; elle porte en même temps une fourchette qui reçoit entre ses deux fourchons une dent portée par la pièce E, qui porte une seconde palette qui va pareillement engrener dans les dents du même rochet A. On voit que ces deux pièces forment entre elles une espèce d'échappement à double levier.

Lorsque le rochet est libre, il fait mouvoir alternativement le marteau qui va frapper sur la boîte ou sur un timbre. Mais lorsque le réveil ne doit pas sonner, le marteau se trouve engagé par une goupille *a*, placée perpendiculairement sur sa tige dans l'extrémité de la détente.

La détente N, *a* est mobile autour d'un axe horizontal L, I, en sorte que, lorsque son extrémité N a la liberté de descendre, le ressort K, M, qui presse toujours de bas en haut, fait élever la partie *a*, qui dégage la goupille et le marteau.

Tout se réduit donc à concevoir comment cette partie N de la détente a la liberté de descendre à l'heure où le réveil doit sonner, et pourquoi, tout le reste du temps, elle est relevée, malgré le ressort M, K, qui tend à l'abaisser. Pour cela, on doit concevoir que la roue de cadran ou des heures est placée sous la partie N de la détente qui est appuyée sur cette roue. Sur le cadran et sous l'aiguille des heures Q, S (*fig. 15*), est placée l'aiguille du réveil P, O. Cette dernière aiguille est entaillée en *c*, et cette entaille se termine en plan incliné vers P. Cette aiguille est fixée sur le cadran, à frottement doux, par une clavette. Le canon de l'aiguille des heures Q, S passe sans frottement à travers le trou de l'aiguille de réveil, et lorsqu'on la place pour l'engager sur le canon de la roue des heures, on fait en sorte que la cheville Q se trouve dans le fond de l'entaille *c*. Il suit de là que lorsque l'aiguille des heures tourne, elle monte le long du plan incliné et entraîne avec elle la roue de cadran.

Lorsqu'on a placé l'aiguille du réveil P, O sur l'heure à laquelle on veut être réveillé, la cheville Q, qui tient la roue de cadran élevée, et par conséquent le bras N, du levier N, *a* (fig. 14), se promène sur le plan de l'aiguille du réveil; mais dès l'instant qu'elle rencontre l'entaille *c*, l'aiguille des heures et la roue de cadran s'enfoncent de la même quantité, le bras N s'abaisse, le bras *a* se relève, la goupille *a* du marteau est dégagée, le rouage du réveil roule, et le marteau frappe.

La pièce d'arrêt T sert à déterminer le nombre de tours que l'on peut faire faire au ressort contenu dans le barillet, en remontant le réveil. La palette X, fixée sur l'axe du barillet, lorsqu'on monte le réveil, accroche successivement les dents 1, 2, 3, et au dernier tour vient se reposer sur la partie pleine et relevée 4.

L'usage de la pièce R, H, V, est de faire cesser promptement et avec précision le mouvement du réveil. En effet, lorsque le réveil commence à sonner, l'extrémité R de la pièce R, H, V, étant sur la partie 4, la plus relevée de la pièce d'arrêt, son autre extrémité V est écartée de la cheville, et ne gêne point le mouvement du marteau; mais au moment où le ressort aura achevé ses cinq tours, et que la palette X, sera prête à se reposer en X, la partie R tombera dans la première entaille, et l'autre extrémité V, qui a une petite ouverture demi-circulaire pour embrasser la cheville *a*, arrêtera subitement le marteau.

CHAPITRE II.

DES HORLOGES APPELÉES PENDULES.

On désigne sous le nom de *pendules*, des horloges d'appartement, qu'on appliquait autrefois contre les murs, et qu'on place ordinairement aujourd'hui sur les cheminées, sur les secrétaires, sur les consoles, etc. Pour ne pas confondre la *pendule*, qui sert ordinairement de régulateur aux machines qui servent à mesurer le temps, et qui ne sont pas portatives, avec ces mêmes machines que l'on nomme vulgairement *pendules*, nous désignerons celles-ci sous le nom d'*horloges-pendules*, afin de réserver la dénomination seule de *pendule* au régulateur des horloges qui ne sont pas portatives, quelles que soient leurs dimensions.

Nous ne parlerons pas ici des boîtes dans lesquelles sont ren-

Fermés les rouages de ces pendules, elles ne sont pas du ressort de l'horloger pendulier, qui ne s'occupe que des mouvements.

Le mouvement des horloges-pendules est composé de deux rouages : l'un sert pour mesurer la division du temps, l'autre pour la sonnerie. Quelquefois on ajoute un second rouage de sonnerie qui sert pour faire sonner les quarts ; de sorte qu'il y a deux rouages pour la sonnerie, l'un qui sert à faire sonner les quarts et les quatre quarts avant l'heure, et l'autre qui est spécialement destiné à faire sonner les heures seulement. Nous reviendrons sur cette partie après avoir décrit les horloges-pendules ordinaires.

Nous divisons ce Chapitre en trois paragraphes, dans lesquels nous traiterons : 1^o des horloges-pendules, qu'on désigne sous le nom de régulateurs ; 2^o des horloges-pendules ordinaires ; 3^o des horloges-pendules à répétition et à quarts par le même rouage.

§ 1^{er}. — DES HORLOGES-PENDULES APPELÉES RÉGULATEURS.

Les horlogers sont dans l'usage de désigner sous le nom de régulateurs des horloges à long pendule battant la seconde, et marquant les heures, les minutes et les secondes par trois aiguilles ordinairement concentriques. Il n'est pas un seul horloger qui n'ait dans son atelier un régulateur de cette espèce qui lui sert à régler les montres ou les horloges-pendules qu'il exécute ou qu'il raccommode. Ces sortes de régulateurs, lorsqu'ils sont construits avec tous les soins que l'art exige, sont aussi nommés horloges astronomiques. Notre cadre ne nous permet pas d'entrer dans tous les détails que Ferdinand Berthoud a si bien développés dans son *Essai sur l'Horlogerie*. Il nous suffira d'indiquer au lecteur le Chap. XXIV du tome II, pag. 143, de cet ouvrage important, que tous les horlogers devraient connaître.

On verra tous les soins qu'a pris ce savant horloger pour arriver à une exécution parfaite de cette machine, qui va un an sans remonter. Le seul changement que nous proposerons à celui qui voudrait l'exécuter, serait de substituer à l'échappement à la Graham, l'échappement à chevilles de Lepaute, qui n'était pas encore connu lorsque Berthoud écrivit son *Essai sur l'Horlogerie*, mais qu'il décrivit ensuite avec éloges dans son *Histoire de la mesure du temps par les horloges*,

tome II, page 30, qui se trouve aussi dans le *Traité d'Horlogerie* par Lepaute, page 191, et que nous décrirons au Chapitre des échappements.

§ II. — DES HORLOGES-PENDULES ORDINAIRES.

Les *horloges-pendules* ordinaires ou de cheminée sont le plus souvent à deux rouages, dont un est destiné à la sonnerie. Ces horloges sont ordinairement à pendule ou balancier long. C'est la hauteur de la boîte dans laquelle est renfermé ce mécanisme qui détermine la longueur du pendule, et par la même raison le nombre de vibrations que l'horloge doit battre par heure. On trouvera dans le chapitre du régulateur des montres et des pendules, une Table des longueurs des pendules pour chaque nombre déterminé de vibrations par heure.

Ces horloges-pendules sont à ressort, et vont ordinairement quinze jours sans être remontées. La sonnerie est animée pareillement par un ressort renfermé dans un barillet dont la roue a 84 dents. Cette roue engrène dans un pignon de 12, portée par la seconde roue de 72 dents; l'arbre de celle-ci porte sur la petite platine, et à carré, la *roue de compte*, ou *chaperon* qui a 12 entailles inégales pour fixer le nombre de coups que doit frapper le marteau, relatifs à l'heure marquée sur le cadran. La seconde roue de 72 dents engrène dans un pignon de 8 de la troisième roue de 60 dents, qu'on nomme *roue de chevilles*. Elle porte dix chevilles également espacées, destinées à lever le marteau. La roue qui suit se nomme *roue d'étotau*; elle a 64 dents, elle fait un tour à chaque coup de marteau, et porte une seule cheville pour arrêter la sonnerie. La roue d'étotau, qui porte un pignon de 6, engrène dans un pignon de 6 qui porte la roue suivante, qu'on nomme *roue de délai*, qui a 48 dents. Celle-ci engrène enfin dans un pignon de 6, qui porte le volant.

Cette construction à l'aide de la roue de compte est sujette à quelques inconvénients. Il arrive assez souvent que la sonnerie mécompte, c'est-à-dire qu'elle sonne une heure différente que celle que les aiguilles marquent; alors on est obligé de mettre l'aiguille sur l'heure que la pendule sonne, et à faire tourner les aiguilles, en s'arrêtant à 30 minutes et à 60, afin de donner le temps à la sonnerie de sonner les heures indiquées; sans cela la sonnerie mécompterait. On verra plus bas comment on a remédié à cet inconvénient.

Horloger.

On voit quelquefois de ces pendules qui sont à répétition : alors elles ont un petit rouage de plus analogue au rouage de répétition des montres ; elles ont aussi une cadrature basée sur les mêmes principes. Un cordon, qui enveloppe une poulie placée sur l'arbre du barillet du petit rouage de répétition, sert à monter le ressort lorsqu'on veut faire répéter la pendule.

Nous ne décrivons pas ces diverses constructions, que l'on trouve, avec les figures nécessaires à leur intelligence, dans tous les ouvrages qui ont traité de l'horlogerie, et principalement dans le *Traité d'Horlogerie* de Thiout l'aîné ; *Essai sur l'Horlogerie*, par Ferdinand Berthoud ; *Traité d'Horlogerie*, par Lepaute ; *Encyclopédique méthodique des arts et métiers*, au mot *Horlogerie*, etc., etc. Nous ne pourrions que répéter ce que ces auteurs ont dit, sans aucune utilité réelle pour le lecteur.

§ III. — DES HORLOGES-PENDULES A SONNERIE, A QUARTS ET A RÉPÉTITION, PAR LE MÊME ROUAGE.

L'invention de ces horloges à pendules date presque de la naissance de l'horlogerie, où l'on voyait des montres de poche et des horloges d'appartements faisant ces quatre fonctions, y compris la division ou la mesure du temps ; on les appelait, par cette raison, montres ou horloges à quatre parties. On peut en voir la description dans les ouvrages que nous avons cités dans le paragraphe précédent ; le lecteur sera vivement surpris du nombre de pièces dont on avait surchargé ces cadratures. Une de ces pièces nous tomba entre les mains : c'est celle dont nous parlons au Chapitre IV *des échappements*, § 7 ; elle appartenait à l'ancien évêque de Montauban, en 1784. Comme nous avions toute latitude pour en faire une bonne machine, nous n'hésitâmes pas à changer toute la cadrature, dans le seul intérêt du perfectionnement de l'art.

La figure 1, Pl. III, montre cette cadrature. Les deux crémaillères A et B ont le même centre en C. Voici comment elles sont ajustées : la crémaillère A porte un axe sur lequel elle est rivée, et deux pivots dont l'un roule dans la platine, et l'autre dans un pont fixé sur la platine par une bonne vis à deux pieds ; cette crémaillère est tout près de la platine avec un jour suffisant. Elle porte 12 dents en forme de scie et peu profondes sur la surface convexe ; elle porte intérieurement

sur la surface concavé 12 autres dents en rochet, mais plus saillantes que les premières.

La crémaillère B est rivée sur un canon en laiton, dont le trou est bien ajusté avec la tige cylindrique de l'arbre de la crémaillère A, qui surpasse cette crémaillère. On réserve un jour suffisant entre les deux crémaillères, afin qu'elles ne frottent pas l'une sur l'autre. Elles sont l'une et l'autre en cage entre le pont et la platine. La crémaillère B n'a que trois dents en dehors et en dedans, semblables à celles de la crémaillère A.

La crémaillère A porte un bras D, fixé sur elle par deux vis; ce bras, lorsque la crémaillère est libre, va tomber sur le limaçon des heures porté par l'étoile E, et règle par là le nombre de coups que doit sonner l'horloge.

La crémaillère B porte pareillement un bras F, fixé de même par deux vis sur cette crémaillère. Ce bras va tomber sur les divisions du limaçon des quarts G, qui détermine le nombre des quarts qu'elle doit sonner.

Une détente H, sans cesse poussée vers les crémaillères I, retient les dents des crémaillères au fur et à mesure qu'elles sont relevées par les deux dents du pignon J, porté à carré à la cadrature par le prolongement de la tige de la roue d'étoteau, qui porte deux chevilles diamétralement opposées, et qui servent à arrêter le rouage, lorsque le bec de la détente étant entré dans la dernière dent des deux crémaillères qui est la plus profonde, permet à la pièce K, rivée sur la détente, après avoir traversé la platine et avoir pénétré dans le rouage, de se présenter devant une des chevilles d'étoteau et d'arrêter le rouage.

Le pignon J porte aussi à carré une pièce sous la forme d'une S, qui sert à relever la détente, comme on va le voir.

La pièce I est la détente principale, qui met en jeu toute la machine, lorsqu'elle agit par l'impulsion du mouvement. Cette pièce a son centre de mouvement au point a, sur un petit axe porté par la platine et un petit pont. Elle est continuellement sollicitée à se mouvoir en avant, c'est-à-dire vers G, par l'effort du ressort b. Cette détente porte à charnière, au point M, la pièce horizontale M, N, O. C'est cette dernière pièce qui fait détendre le rouage, et voici comment: La pièce L, M porte un talon en c, qui est en plan incliné du côté de L, et coupé horizontalement dans la direction du centre G. La roue des minutes, qui passe sous le

limaçon des quarts G, porte 4 chevilles, placées vers les quatre extrémités de deux diamètres perpendiculaires l'un à l'autre. Trois de ces chevilles consécutives sont un peu plus près du centre que la quatrième. Ces trois chevilles ne poussent la détente H que de la quantité nécessaire pour faire passer la crémaillère des quarts; la quatrième perinet à la détente L de pousser plus loin, alors les deux crémaillères tombent en même temps, celle des heures tombe, fait sonner les heures, tandis que celle des quarts est soutenue par le limaçon, et il ne sonne aucun quart après l'heure. Nous allons voir dans un instant la différence pour la faire répéter.

La détente L, en reculant, entraîne la pièce horizontale M, N, O. On voit qu'au point O, cette pièce est plus étroite et présente une sorte d'escalier : la pièce L, M, en se reculant, par l'effet d'une des quatre chevilles, fait tomber l'encoche O, au-devant de la partie supérieure de la détente H, et lorsque la cheville est passée, le ressort *b* pousse la pièce L, M, et par conséquent la pièce N, O, qui fait reculer la détente H, dégage le rouage, et laisse tomber les crémaillères. Alors les dents J relèvent les crémaillères, la pièce en S, qu'elles portent, soulève la branche N, O, l'empêche d'accrocher la détente H, jusqu'à ce que toutes les heures et les quarts aient achevé de sonner; alors la détente H s'avance autant que le permet la dernière dent des crémaillères qui est la plus profonde, et la palette K arrête le rouage. En tirant, à l'aide du cordon *d*, la détente H, en arrière, on dégage les crémaillères, et le rouage de la sonnerie sonne d'abord les heures, et ensuite les quarts.

Lorsque la crémaillère des heures a achevé sa course et qu'elle s'est élevée autant que cela lui est permis, elle rencontre le bout du levier *f*, qui met en prise la levée du marteau des quarts avec les chevilles de la troisième roue, pour faire sonner les doubles coups à chaque quart. Voici comment cela s'opère :

Le levier *f, g, h* (*fig. 2*), mobile sur le point *i*, derrière la petite platine, appuie par le point *h*, sur le bout du pivot *m* de la levée du marteau des quarts; l'autre pivot *l* vient appuyer par sa pointe sur la tête du ressort *k*, de manière que lorsque la crémaillère A est au plus haut de sa course, comme le représente la figure 1, le bras de levier *h* est poussé en avant, le bras *n* est en prise avec les chevilles, et la levée *p* fait mouvoir le marteau; mais aussitôt que la crémaillère A est

tombée, le ressort k repousse la levée, elle ne se trouve plus en prise avec les chevilles, et le marteau des heures sonne seul un coup à chaque heure.

Nous ne connaissons rien de plus simple que cette construction, qui a été généralement adoptée, et qui est une application du système suivi de temps immémorial dans les horloges qu'on appelle de Comté.

CHAPITRE III.

DES GROSSES HORLOGES OU HORLOGES DE CLOCHER.

C'est depuis un siècle environ que l'on a reconnu le grand avantage qui résulte de placer dans un même plan horizontal toutes les roues d'une grosse horloge, au lieu de les disposer les unes au-dessus des autres dans une cage verticale, comme on le faisait auparavant. Cette construction supprime la hauteur de la cage; elle rend les frottements moindres et les engrenages plus constants et moins sujets à varier par l'usage. Il n'entre pas dans notre plan de nous étendre sur ces constructions, qu'on trouve détaillées dans les ouvrages que nous avons cités, et que le lecteur peut consulter avec fruit.

Nous ne décrivons pas non plus les remontoirs que l'on adapte actuellement à ces horloges, et qui tendent à augmenter la régularité de la marche du mouvement. Voici la définition que donne, de ce mécanisme, Ferdinand Berthoud, *Histoire de la mesure du temps pour les horloges*, t. II, page 40 :

« On appelle *remontoir*, dans les horloges, une mécanique fort ingénieuse, dont le but est de procurer une parfaite égalité à la force qui entretient le mouvement du régulateur, et de telle sorte que cette force ne participe ni aux inégalités des engrenages et des frottements, ni à celle du moteur, et, par conséquent, à conserver une constante égalité dans l'étendue des arcs de vibrations du régulateur. Pour remplir ce but, on a employé deux forces motrices. La première est celle qui fait tourner les roues du rouage, celle-ci se remonte à la main, tous les jours ou tous les huit jours; la seconde force motrice, au contraire, est renouvelée à chaque instant; ou au moins dans des périodes très-courtes par le premier moteur; en sorte qu'elle est réputée constante et d'égale action. Nous nommerons ce mécanisme *remontoir d'égalité*, afin de le distinguer du remontoir ou remontage ordinaire des horloges.

« Les anciens artistes qui se sont occupés de perfectionner les horloges à balancier, ont reconnu depuis longtemps la nécessité de conserver à ce régulateur une égale étendue d'arcs, afin d'obtenir de l'horloge toute la justesse dont elle était susceptible. C'est à cette idée, également heureuse et vraie, que l'on doit la première invention du remontoir d'égalité ou d'un moteur secondaire, dont le but est de rendre parfaitement égale et constante la force qui entretient le mouvement du régulateur, et de telle sorte qu'il ne participe pas ou ne reçoive pas les forces inégales que causent les variations des frottements des pivots du rouage, celle des engrenages, l'inégalité de la force motrice, etc. On doit à Huygens la première idée de ce mécanisme; il en fit usage dans la première horloge marine à pendule; Leibnitz, après lui, a proposé le même moyen: Gaudron et d'autres artistes en ont aussi fait usage; Thomas Mudge, célèbre artiste anglais, imagina, en 1794, le meilleur remontoir jusqu'alors connu. Enfin, de nos jours, le célèbre Bréguet a imaginé, sous le nom d'échappement à force constante, le meilleur remontoir que l'on connaisse. »

Cet ingénieux mécanisme, le remontoir d'égalité, est aujourd'hui généralement adopté dans la construction des grosses horloges soignées. L'on a remarqué avec satisfaction, à l'exposition de 1827, la belle horloge exécutée par M. Wagner, à côté de laquelle s'arrêtaient tous les connaisseurs. Le rouage du mouvement n'avait aucune action sur la roue d'échappement; il n'était occupé qu'à remonter, toutes les deux minutes, un petit poids qui agissait directement sur cette roue.

On voit au palais de la Bourse, à Paris, une très-belle horloge à remontoir d'égalité, exécutée par M. Lepaute, avec une grande perfection, par un système différent de celui de M. Wagner, mais faisant les mêmes fonctions.

Chaque artiste a adopté un genre de construction, pour ainsi dire différent pour chaque remontoir d'égalité, et il y a une si grande quantité d'horloges pourvues de ce mécanisme, qu'il serait au moins superflu de vouloir en entreprendre la description. Dans les ouvrages que nous avons cités à la fin du § 1^{er} du chapitre II, page 37, on en trouvera plusieurs descriptions qui mettront le lecteur sur la voie d'en imaginer de mille manières différentes.

Jusqu'à ces derniers temps, on n'avait pu parvenir à faire

sonner les quatre quarts avant l'heure, qu'en employant deux rouages pour la sonnerie, dont l'un faisait sonner les quarts spécialement, et dont l'autre ne faisait sonner que les heures. Le mouvement faisait détendre le rouage des quarts; celui-ci, à chaque heure et après avoir sonné les quatre quarts, dégageait la détente du rouage des heures, qui sonnait ensuite l'heure séparément.

M. Raingo père, horloger à Paris, s'occupa de la solution de ce problème; il exécuta, en 1828, une horloge d'appartement qui n'a que deux rouages et qui sonne l'heure, les quarts, et les quatre quarts avant l'heure, avec précision. Cette horloge est à balancier circulaire, échappement à vibrations libres d'Arnold. Elle marque les heures, les minutes, les quantième du mois, les jours de la semaine et les phases de la lune. Cette pendule est décrite avec figures dans le *Bulletin de la société d'encouragement de Paris*, du mois d'avril 1828. Nous citerons ici un fragment du rapport qui en fut fait à cette société, relativement à la pièce la plus importante de cette cadrature, qui est d'une grande simplicité.

« Le limaçon des heures est taillé comme dans les pendules ordinaires sonnant les trois quarts, et il y a, en outre, une sorte de *surprise* formée par un limaçon mobile, accolé sous le premier et entraîné dans sa rotation générale. Ce limaçon mobile reste sans usage, si ce n'est accidentellement et lorsqu'il devient nécessaire pour faire résonner les quatre quarts. La sonnerie est réglée par un râteau denté, à la manière des horloges du Jura; la détente, qui l'abandonne à temps, le fait porter sur quelque point du contour du limaçon, et, en s'y enfonçant dans une entaille plus ou moins profonde, l'excursion de la descente détermine le nombre de dents passées, et, par suite, le nombre de coups de marteau; le tout conformément au mécanisme ordinairement usité. Lorsque le tour des quatre quarts arrive, c'est alors que fonctionne la surprise ou le limaçon mobile, une détente le dérange de sa place accoutumée, et il se trouve substitué à l'autre. C'est dans cette ingénieuse surprise que consiste le principal mérite de cette invention; l'on voit que la pendule ne mécompte point lorsqu'on attend que les heures aient accompli leur sonnerie totale. C'est ainsi que cela a lieu dans les pendules du Jura, qui, sous ce rapport, ont servi de modèle à l'auteur. Enfin, une détente mobile se présente de manière à ne permettre de sonner que quatre coups, dans les parties du lima-

çon pour lesquelles la surprise n'est pas nécessaire, car ce n'est que de midi à quatre heures que cette fonction devient utile, à raison de la disposition même des entailles de cette pièce. »

Cette invention sera principalement employée avec avantage dans les horloges de clocher, où l'on désire que les quatre quarts sonnent avant l'heure. On emploie très-rarement cette disposition dans les horloges de cheminées ou d'appartement.

CHAPITRE IV.

DE LA MAIN-D'OEUVRE, OU DE L'EXÉCUTION DE QUELQUES PIÈCES IMPORTANTES DES MACHINES QUI SERVENT À MESURER LE TEMPS.

Après avoir décrit la construction que les horlogers les plus habiles ont adoptée dans les montres et dans les pendules qui servent à mesurer le temps avec la plus grande régularité, nous devons donner quelques détails sur la main-d'œuvre, c'est-à-dire sur l'exécution de quelques pièces les plus importantes de ces machines. Nous diviserons ce chapitre en autant de paragraphes que nous croirons nécessaires pour jeter le plus grand jour sur ces divers objets. Nous traiterons des engrenages et des échappements dans des chapitres particuliers.

§ 1^{er}. — DES MÉTAUX EMPLOYÉS DANS LA FABRICATION DES PIÈCES D'HORLOGERIE.

L'acier et le cuivre, vulgairement appelé *laiton*, sont les deux métaux exclusivement employés dans la fabrication de toutes les pièces qui constituent les montres de poche, les pendules de cheminée, d'appartement, et les régulateurs, sans excepter les montres marines. On pense bien que nous n'entendons pas parler des boîtes qui renferment ces machines, dont la construction est étrangère aux horlogers ; nous n'entendons parler que des mouvements.

De l'acier. L'horloger n'emploie absolument que l'acier fondu, par la raison qu'il est le plus pur et le plus homogène. On le trouve chez les marchands de fournitures, sous toutes les formes usitées, en plaques laminées de toutes sortes d'épaisseur, tiré à la filière, soit en fils de toute grosseur, soit en

pignons de tout nombre et de tout diamètre; selon l'usage le plus habituel, etc. Cet acier est rarement pailleux, et l'on peut presque le prendre aveuglément.

Du laiton. Il n'en est pas de même du *laiton*: ce métal ne se trouve pas naturellement dans les mines, c'est un produit de l'art, il résulte de l'alliage du zinc avec le cuivre rouge, appelé *cuivre de rosette*, dont le meilleur vient de la Suède. Si l'on ajoute de l'étain à cet alliage, il en résulte un métal gras, difficile à travailler; il empâte les limes, et lorsque la proportion d'étain est considérable, le métal devient si dur qu'il est très-difficile à travailler; c'est absolument du métal des cloches.

Lorsque, dans la fabrication du laiton, on allie le cuivre rosette avec sept pour cent, au plus, de zinc, et qu'on y ajoute une petite quantité de plomb, on obtient un alliage sec qui se tourne et se lime avec la plus grande facilité. Il faut être, cependant, très-avare sur l'emploi du plomb et sur le choix que l'on fait de ce métal, qui doit être très-pur. Il résulte de plusieurs essais, faits en vue de fabriquer un laiton propre aux ouvrages d'horlogerie, que je me suis convaincu qu'on ne pouvait pas employer plus d'un pour cent de plomb: que lorsqu'on en emploie une plus grande quantité, il s'y forme des grains, souvent d'une petitesse extrême, mais qui sont si durs, que la lime ne peut y mordre. Il faut éviter surtout de laisser introduire, dans la composition de l'alliage, des molécules de fer ou d'acier, car elles nuisent à la qualité du laiton, et prennent dans la fonte un tel degré de dureté, qu'elles résistent à la meilleure lime, et qu'elles entament l'acier le plus dur.

Nous ne doutons pas que la mauvaise qualité du laiton dont se plaignent depuis longtemps les horlogers, ne provienne des causes séparées ou réunies que nous venons de signaler, et que, si quelques métallurgistes éclairés voulaient s'en donner la peine, ils parviendraient à trouver un alliage qui procurerait un laiton parfait pour l'usage de l'horlogerie; ils rendraient par là un service signalé à une branche importante de l'industrie. Des essais nombreux que nous avons faits nous ont amené à un alliage composé de :

85 parties de cuivre de rosette pur;

14 parties de zinc pur;

1 partie de plomb pur.

100 parties.

Cet alliage, que nous n'avons pas pu exécuter assez en grand, nous a paru renfermer les proportions nécessaires pour remplir les conditions voulues pour la fabrication des pièces les plus importantes des machines propres à mesurer le temps.

§ II. — DE LA FUSÉE.

L'invention de la fusée, que Pierre Leroy, et après lui, Ferdinand Berthoud, n'ont cessé de louer, et qu'ils regardaient avec raison comme une des plus belles productions de l'esprit humain, la fusée est un mécanisme infiniment utile pour rendre, dans les montres, l'action du ressort égale à celle d'un poids moteur. Cette précieuse découverte fut généralement adoptée dans toutes les fabriques, de sorte qu'on ne rencontre que rarement, aujourd'hui, des montres, même nouvellement construites, dans lesquelles ce mécanisme ingénieux a été supprimé. Cependant, si l'on fait attention aux espérances que l'on avait conçues de le voir remplacé par quelque autre invention, l'on sera parfaitement convaincu que, quelque belle que fût cette découverte, elle entraînait avec elle plusieurs inconvénients, dont on pensait qu'il serait important de se débarrasser.

A l'époque de la découverte de l'échappement à repos, par Tompion, en 1695, on s'imagina que la nature de ces échappements permettait la suppression de la fusée, et cette idée, renouvelée chaque fois qu'on inventait un échappement à repos, démentie ensuite par l'expérience, et démontrée erronée dans mille passages de l'immortel ouvrage de Ferdinand Berthoud sur l'horlogerie, a été renouvelée et accueillie de nos jours par de célèbres horlogers, qui l'ont supprimée dans les beaux ouvrages qu'ils construisent.

Les échappements à vibrations libres parurent plus propres à corriger les inégalités du ressort moteur, et firent renaître l'espoir de pouvoir supprimer la fusée, sans altérer la justesse des montres. Les tentatives que l'on fit furent sans succès; Berthoud prouva, et par l'expérience et par le raisonnement, que l'échappement, quel qu'il soit, ne peut avoir aucune influence sur le ressort moteur, et que, par conséquent, ses inégalités se transmettent de la force motrice au régulateur, dont la vitesse est plus ou moins accélérée, selon les irrégularités du ressort moteur. Tous ces faits prouvent que tous les horlogers ont constamment regardé comme un précieux avantage, celui de pouvoir supprimer la fusée sans altérer la ré-

gularité des montres. Ces faits suffisent pour nous convaincre que les maîtres de l'art trouvaient certains inconvénients à employer une machine qui, d'ailleurs, était regardée comme une invention précieuse.

Cherchons à découvrir les inconvénients de la fusée, et comparons-les aux avantages qu'elle présente. 1° Sans la fusée, le ressort agirait immédiatement sur le rouage; les frottements sont au moins doublés par la fusée. Expliquons cette proposition : s'il n'y avait pas de fusée, la grande roue serait portée par le barillet ou par son arbre, et le ressort n'aurait qu'à vaincre la résistance des deux pivots de l'arbre, pour transmettre le mouvement à la grande roue moyenne; mais lorsqu'il y a la fusée, le ressort a d'abord à vaincre la résistance que lui opposent les frottements sur les deux pivots de son arbre, ensuite les frottements des deux pivots de l'arbre de fusée; or, ces deux arbres, ayant à peu près le même diamètre, opposent une résistance égale; la fusée double donc les frottements. Il serait aisé de démontrer qu'elle les augmente dans un rapport bien plus grand; mais tout mécanicien s'en apercevra facilement.

2° Les frottements étant augmentés par l'emploi de la fusée, il faut nécessairement un ressort beaucoup plus fort; or personne n'ignore que, pour qu'un ressort soit plus fort, que d'abord, sa largeur restant la même, il faut que son épaisseur augmente; mais cette augmentation d'épaisseur rend le ressort d'autant plus mauvais, susceptible de casser plus aisément ou de se rendre plus promptement.

3° Le ressort venant à casser, il faut en remettre un autre, et un bon horloger n'ignore pas qu'il ne peut se dispenser alors d'égaliser de nouveau la fusée, s'il ne peut parvenir à trouver un ressort parfaitement égal au premier, ce qui est physiquement impossible. Si cet accident arrive seulement trois ou quatre fois, il faudra nécessairement refaire la fusée. Il n'est aucun ouvrier qui ne sache la peine qu'il éprouve lorsqu'il doit refaire une fusée dans une ville éloignée des fabriques.

4° La fusée nécessite une chaîne, un garde-chaîne et son ressort, un crochet de fusée; et l'ajustement de toutes ces pièces exige certaines précautions qui sont tellement au-dessus de l'intelligence d'un grand nombre d'ouvriers, que l'on voit rarement des montres dans lesquelles l'assemblage de ces pièces soit parfaitement soigné; de là la rupture de la chaîne, pour ainsi dire, à chaque fois qu'on remonte la fusée.

5° Enfin l'on a deux chances à courir pour le dérangement de sa montre : ou la rupture du ressort, ou la rupture de la chaîne.

Le seul avantage que procure la fusée dans les montres, c'est de rendre l'effet du ressort moteur égal dans toute la durée de sa marche.

Voici ceux que présente une montre sans fusée : 1° moins de frottements dans la transmission de la force motrice.

2° Le ressort peut être plus faible d'environ la moitié ; alors ses lames seront plus minces, il sera moins sujet à se casser ou à se rendre, il pourra être plus long, et son effet plus sûr et moins inégal.

3° En supprimant la fusée, on supprime toutes les pièces du garde-chaîne, la chaîne et le crochet de fusée : on a un mobile de moins et un plus grand espace dans la cage pour donner à toutes les roues le jeu nécessaire ; l'on peut exécuter ces ingénieuses machines plus facilement et à meilleur compte.

4° Dans les montres à répétition, à sonnerie, à carillon ou à réveil, dans lesquelles le peu de place exige que l'on multiplie les roues du rouage de la sonnerie, par le peu d'étendue que l'on peut donner à chacune d'elles, on trouvera un grand avantage à supprimer la fusée. On réduira le nombre des roues, parce qu'on pourra leur donner un diamètre plus grand ; elles seront plus aisées à travailler ; le petit ressort pourra être plus long, plus mince de lame, et par conséquent meilleur. La potence pourra conserver la forme qu'elle a dans les montres simples, elle en sera plus aisée à faire, et les ouvriers habitués à ce genre de travail pourront diminuer le prix de leurs ouvrages.

Il suit de tout ce qui précède, que l'invention de la fusée dans les montres, en corrigeant un défaut essentiel, l'inégalité de force dans le ressort moteur, a introduit une foule d'inconvénients que sa suppression ferait assurément disparaître, surtout si l'on pouvait parvenir à suppléer la fusée par un mécanisme simple et indépendant du mouvement. Ces réflexions nous suscitèrent l'idée de la construction que nous allons décrire et que nous publiâmes au commencement de 1804. (*Annales des arts et manufactures*, t. XIX, p. 72.)

Explication de la fig. 3, Pl. III.

L'arbre du barillet entre carrément dans le trou central du

pignon A, de 8 ailes; c'est cet arbre que l'on fait tourner avec la clef pour monter la montre.

Le pignon A, tournant à droite lorsqu'on monte la montre, fait tourner à gauche la roue B, B. Celle-ci porte une courbe C, fixée invariablement avec elle, de manière qu'elle suit tous les mouvements de la roue. Cette courbe, taillée ainsi que nous l'expliquerons dans un moment, a tous les points de son contour inégalement éloignés de son centre de rotation I, depuis le point D, qui en est le plus loin, jusqu'au point E, qui en est le plus près.

Contre les parois de cette courbe agit continuellement un fort ressort G, F, fixé au point F par une vis. Ce ressort G, F porte à son extrémité G une roulette à rebords, à peu près comme un cuivrot, dont les deux parois embrassent l'épaisseur de la courbe, afin qu'elle ne puisse jamais la quitter, et la courbe frotte sur le fond de la roulette, qui est plat, et appuie continuellement sur la courbe dans la vue de diminuer les frottements.

La vis H, qu'on aperçoit placée à l'extrémité de la partie fixe F, H du ressort, lui sert de pied et en même temps donne la facilité d'augmenter ou de diminuer à volonté la force du ressort F, G, selon que les circonstances l'exigent. La vis H, qui a un collet, peut être placée de plusieurs manières différentes : ou bien elle est placée comme dans la figure 3, entrant librement dans le talon du ressort, et est taraudée dans la bête; ou bien elle entre librement dans la bête, et elle est taraudée dans le talon du ressort. Dans les deux cas on produit le même effet en serrant la vis, on rapproche le talon H de la bête, et l'on donne plus de force au ressort; en desserrant la vis, on produit l'effet contraire. La seconde disposition est souvent plus commode, à cause des pièces qui, se trouvant sur la platine, pourraient gêner l'effet du tourne-vis. On peut aussi donner au ressort une forme circulaire, en lui faisant suivre, ou à peu près, le contour de la bête. Du reste; le principe une fois indiqué, la forme peut varier de plusieurs manières.

Les deux cercles concentriques ponctués K, K indiquent la disposition du barillet fixé sur la platine par deux vis, et de la grande roue du mouvement, qui est portée par l'arbre du barillet que l'on voit sortir à carré au centre du pignon A. L'on sait qu'un ressort moteur ne doit pas être tendu tout-à-fait, et qu'il ne doit pas avoir la liberté de se débander en

entier. Dans le premier cas, il serait exposé à casser facilement ou à se rendre promptement; et dans le second, il risquerait de se décrocher de l'arbre du barillet. Pour éviter ces deux inconvénients, on est dans l'usage, lorsqu'on n'emploie pas de fusée et de garde-chaîne, d'y substituer un arrêt que nous décrirons dans un des paragraphes suivants.

Notre mécanisme réunit toutes ces conditions : la roue B, B porte une grosse dent contre laquelle une aile du pignon A vient arc-bouter, lorsque le ressort est tendu ou qu'il est débandé. Supposons que le ressort puisse faire six tours, et qu'on n'ait besoin que de quatre tours de la grande roue pour faire marcher la montre pendant trente heures. On donnera huit ailes au pignon A, trente-quatre dents à la roue B, B, en observant de n'en fendre que trente-deux; par ce moyen, il restera une grosse dent qui laissera au ressort un tour de bande dans ces deux extrêmes.

Il ne faut pas confondre l'invention que nous venons de décrire avec une autre dont parle Ferdinand Berthoud, dans son *Histoire de la mesure du temps par les horloges*, tome I, page 77, dont il ne donne aucune figure : elle remonte au XIV^e siècle, avant l'invention de la fusée, et donna peut-être l'idée de cette invention, une des plus belles qu'ait conçues l'esprit humain. Dans cette dernière invention, un ressort droit, à l'aide d'une courbe, s'opposait à l'action du grand ressort, lorsqu'il était au haut de sa bande, et augmentait son action, lorsque ce ressort, étant vers le bas, agissait plus faiblement. Voyons la différence qui résulte de ces deux constructions.

Dans notre invention, lorsque le ressort moteur est au maximum de sa tension, le point D de la courbe est sous la roulette, et le ressort F, G est aussi au maximum de sa tension; celui-ci agissant sur un grand bras de levier, détruit une partie de la force du ressort moteur. Lorsqu'au contraire le ressort moteur est au minimum de sa tension, le point E vient se présenter sous la roulette, et le ressort F, G, qui se trouve aussi au minimum de sa tension, ne peut plus produire aucun effet sur le ressort moteur, qui agit avec toute l'énergie qui lui reste.

C'est dans cette disposition que notre mécanisme diffère essentiellement de l'ancien. Dans ce dernier, le ressort F, G était *soustracteur* pendant un certain temps, ensuite il devenait *additeur*; dans le nôtre, au contraire, il n'agit jamais que comme *soustracteur*. 1^o Le double effet que l'on remarque dans

le ressort de l'ancien mécanisme, devait être de la plus difficile exécution, et son effet ne pouvait être bien sûr; c'est sans doute une des raisons qui l'ont fait abandonner. 2^o La courbe devait produire le même effet que la fusée qui l'a remplacée: or la fusée ne produit pas le double effet que l'on prétendait obtenir à l'aide de la courbe. Lorsque le ressort est au maximum de sa tension, il agit sur la fusée par le plus petit bras de levier, lequel augmente à mesure que le ressort moteur perd de sa force; la courbe doit, à l'aide du ressort F, G, rendre la force du moteur égale, en agissant en sens inverse de la fusée. Le ressort *soustracteur* doit opposer au ressort moteur une résistance d'autant plus grande que celui-ci est plus bandé, et cette résistance doit diminuer dans le même rapport que celle du ressort moteur diminue. C'est l'effet que produit notre courbe, lorsqu'elle est bien taillée.

Quelques détails sur la manière d'exécuter la courbe et le ressort *soustracteur* nous paraissent utiles. La tige qui porte la roue B, B se termine par un carré, et c'est par ce carré qu'est portée la courbe; elle y est retenue par une goupille qui traverse le carré, et l'on a, par ce moyen, la facilité d'enlever la courbe aussi souvent qu'on le désire, pour la tailler, et de la remettre à la même place sans peine. La courbe doit être en acier; son diamètre, avant d'être taillé, est égal au diamètre intérieur de la roue B, B, et l'on doit placer, entre cette roue et la courbe, une rondelle de laiton, afin de séparer ces deux pièces, pour que la roulette ne frotte pas sur la roue B, B. Le ressort F, G doit avoir autant de hauteur qu'il est possible; il ne doit frotter ni sur la platine, ni sur la roue B, B. A son extrémité G, il porte la roulette, en laiton, qui tourne librement sur son axe, et appuie continuellement sur la courbe.

L'épaisseur du ressort et sa force sont déterminées par la force du ressort moteur; mais comme nous avons fait observer qu'en supprimant la fusée, on n'a pas besoin d'un moteur aussi puissant, que l'on doit se servir d'un ressort long et mince de lame, alors ce ressort étant faible, n'a pas besoin d'un ressort compensateur bien fort; il doit aller insensiblement en diminuant d'épaisseur, afin qu'il fasse ressort dans toute sa longueur, et son mouvement doit se diriger toujours vers le centre I de la roue B, B. Pour déterminer la longueur de ce ressort, il faut donc du point F, centre de son mouvement, avec F, I pour rayon, décrire un arc G, I,

ce qui détermine avec assez de précision la longueur F, G du ressort; le centre de la roulette doit se trouver constamment dans l'arc G, I.

Tout étant ainsi disposé, on procède à la taille de la courbe. Pour cela, le ressort moteur étant tout bas, on fait faire un tour à son arbre, et l'on fait tourner la roue B, B, jusqu'à ce qu'elle présente la grosse dent au pignon, afin que celle-ci arrête le retour du pignon en arrière, et laisse le ressort tendu d'un tour, lorsqu'il est au minimum de sa tension. On ôte la plaque d'acier qui doit être taillée en spirale, et à l'aide de la vis H on fait arriver la roulette du ressort jusqu'au centre I de la roue B, B. On replace la courbe, après avoir lâché assez la vis F pour laisser au ressort *soustracteur* la liberté de passer sur la courbe. Alors on le laisse se rapprocher librement du centre I, et l'on marque le point où la roulette arrive. L'on monte ensuite tout-à-fait le ressort, et il faut, comme nous l'avons déjà dit, qu'au point où la dent du pignon s'arrête contre la grosse dent de la roue, le ressort puisse encore acquérir un tour de bande: on place le ressort *soustracteur* de manière que la roulette soit sur le bord de la courbe et l'embrasse, et l'on marque le point où se trouve la roulette. Le dernier point correspond au point D, et le premier au point E.

On divise la surface de la plaque d'acier qui doit former la courbe, en huit ou dix parties à peu près égales, et l'on trace autant de rayons au centre I. Ensuite, après avoir bien serré la vis F, à l'aide d'une lime à queue de rat, on enlève de la matière dans la direction de chaque rayon jusqu'à ce que, par le moyen du levier à égaliser les fusées, placé sur l'arbre du ressort moteur, on trouve une égalité de ce ressort sur tous ses points. Ce préalable rempli, on fait passer une courbe par tous ses points; on enlève la matière excédante, et la courbe est à peu près taillée, on la rectifie ensuite et on en brunit les bords.

On voit avec quelle facilité cette courbe est taillée: elle est isolée; on peut l'enlever sans démonter la cage. On voit aisément l'endroit où il faut toucher, tandis que pour égaliser une fusée, il faut tout démonter. On travaille souvent à tâtons, et l'on est rarement sûr de ce qu'on fait.

Feu M. Bréguet ne connut cette invention que la veille de sa mort, à l'exposition de 1823. Il nous en parla; et sur la description que nous lui en donnâmes, il l'approuva, et nous

dit qu'il l'exécuterait. Malheureusement la mort l'enleva à un art qu'il a tant perfectionné. Ce mécanisme, nous dit-il, me paraît présenter des avantages sur la fusée; il est plus simple, il doit produire les mêmes effets; il est facile à exécuter, il donne les moyens de se servir de ressorts moteurs beaucoup plus faibles et plus longs, et conséquemment tend à perfectionner l'horlogerie dans la partie la plus délicate, les montres de poche. Le jugement d'un artiste aussi habile nous a enhardi à en donner ici la description.

§ III. — DU BARILLET.

Dans toutes les montres, quelle que soit leur construction, le barillet doit être tenu aussi grand et aussi haut que peut le permettre le calibre qu'on a adopté. Le meilleur ressort est celui qui, dans ses dimensions, est le plus large et le plus mince de lame; alors il devient plus long; la force motrice est moins irrégulière, il casse moins facilement.

Quel que soit le système que l'on ait adopté, soit qu'on conserve la fusée, soit qu'on la supprime, on ne doit jamais négliger de placer une *bride* au ressort. Cette pièce est une petite lame d'acier que l'on place vers le bord intérieur du barillet, et qui entre par une de ses extrémités dans le fond du barillet, et de l'autre dans le couvercle; on la place à peu près à un quart de la circonférence du barillet, en comptant depuis le crochet qui fixe le ressort au barillet. Cette *bride*, que la figure 14, Pl. I. représente en *a*, à côté de l'arbre du barillet B, dont on voit le crochet en *d*, sert à faire appuyer la première lame du ressort contre le barillet, et à garantir par là l'œil du ressort de la casse. Cet œil n'a pu être pratiqué qu'après avoir recuit l'extrémité du ressort, qui, dans cette partie, a perdu sa force et son élasticité. Il est donc très-important de ne faire commencer son action que là où le ressort a conservé ses bonnes qualités.

Ceux qui ont supprimé la fusée dans les montres ont été fort aveuglés, dit Ferdinand Berthoud, par les propriétés imaginaires de l'échappement à repos. Nous avons suffisamment prouvé le contraire par le raisonnement et par les nombreuses expériences que nous avons fait connaître. « On devrait adopter, nous disait feu Bréguet, votre construction, si, comme je n'en doute pas, elle corrige l'inégalité du ressort, et je l'adopterai aussitôt que l'expérience m'aura prouvé qu'elle remplace la fusée, si utile pour la justesse de la montre. »

Nous n'ignorons pas que Paris peut posséder un habile fabricant de ressorts, qui, par des moyens à lui, parviendrait à en construire d'une force presque constante, et appropriés à une fusée, de manière qu'on n'a pas besoin d'y toucher pour l'égaliser. Mais cet ouvrier, quelque habile qu'il soit, aura-t-il un successeur qui puisse le remplacer? peut-il fournir tous les ressorts que l'horlogerie réclame? faudra-t-il que de tous les coins de l'univers on soit obligé de renvoyer sa montre à Paris pour faire refaire un ressort qui viendra à manquer? N'est-il pas préférable d'adopter un moyen facile et sûr pour remplacer la fusée avec avantage, moyen que nous n'avons pas tenu secret, que nous avons livré au domaine public, et que tous les horlogers peuvent exécuter sans peine?

Le moyen que nous avons décrit très en détail dans le paragraphe précédent, peut être exécuté dans les divers systèmes qu'on aura adoptés, soit dans les montres ordinaires à roue de rencontre, soit dans celles du système à la Bréguet. Il n'y a qu'à faire un petit changement dans le barillet, qui doit être fixé, par deux vis, à la platine ou à un pont comme le petit ressort du rouage de la répétition, et son arbre, comme dans ce même rouage, doit porter la grande roue et l'encliquetage. Les autres pièces sont sous le cadran, et dispensent d'employer les divers arrêts dont nous allons parler, et qu'on a heureusement substitués au garde-chaîne.

§ IV. — DES ARRÊTS DE REMONTOIRS. Pl. III.

On désigne, sous le nom d'arrêts, des constructions que l'on a adoptées dans les montres et dans les pendules, pour remplacer les garde-chaînes, ou pour régler le nombre de tours utiles qu'on veut fixer pour le ressort moteur.

Indépendamment de celui que nous avons adopté dans notre mécanisme pour la suppression de la fusée (page 48), on a imaginé plusieurs autres sortes d'arrêts, qu'il est important de connaître.

1^o Celui que la figure 4 représente. On place sur le carré de la fusée ou de l'arbre du barillet une rondelle A, et à côté une étoile B, portant autant de dents, plus une, que la fusée doit faire de tours. La rondelle A a dans son milieu une portée aussi élevée que l'épaisseur de l'étoile, dont les dents sont très-larges : ces dents sont toutes déprimées ou limées en creux dans leur milieu D, excepté la dernière C, dont la rondeur est saillante. Une cheville d'acier est fixée sur la ron-

delle au point E, et c'est cette cheville qui engrène dans les fentes de l'étoile. A chaque tour de la rondelle A, il passe une dent de l'étoile; le milieu de cette dent vient se présenter dans la direction de la portée de la rondelle qui se loge dans le creux qu'elle présente et l'empêche de tourner: mais lorsque la dent convexe C arrive, elle ne peut plus passer, et l'arrêt est formé.

2° Un autre arrêt plus ingénieux et plus sûr a été imaginé: la figure 5 en montre la construction. Une roue A est placée à carré sur l'arbre de la fusée, ce carré porte en même temps une dent ou levier B. La roue A a douze dents; elle engrène dans une roue C de dix dents, qui porte un levier D. Ce n'est qu'après que la fusée a fait cinq tours et que la roue C en a fait six, que les deux leviers B et D se rencontrent et qu'ils arc-boutent l'un contre l'autre, que l'arrêt s'opère, ce qui ne fatigue pas les dents des roues.

Si l'on eût placé les roues dans le sens contraire, sans en changer les nombres, c'est-à-dire qu'on eût placé la roue C sur la fusée, et la roue A à côté, la fusée aurait fait six tours avant de rencontrer l'arrêt. On conçoit qu'il est facile de varier les nombres à volonté pour obtenir l'arrêt au moment désiré.

3° La figure 8 indique un genre d'arrêt imaginé par Lépine, pour des montres extrêmement plates. On fait dans la platine, ou mieux dans le couvercle du barillet, car ces sortes de montres n'ont pas de fusée, on fait une creusure *a*, dans laquelle on laisse une forte goutte dans le milieu, afin d'y loger une sorte de ressort en forme de roue B, fendu en *b*, et qui entre dans cette creusure comme un couvercle de barillet, ou mieux comme une *raquette* dans son *drageoir*, et l'on pratique au côté opposé, à la fente *b*, autant de dents qu'il est nécessaire pour le nombre de tours que doit faire le ressort. On place sur l'arbre une roue d'acier A, taillée en rochet; on fixe dans cette roue une goupille d'acier *c*, qui vient engrèner dans les dents de la roue ressort B, sur laquelle elle passe; et lorsque cette cheville ne rencontre plus de dents, il y a arrêt. Ce rochet sert pour l'encliquetage; le cliquet et le ressort sont fixés sur la platine ou sur le pont.

On sent que ces arrêts, qui sont les plus usités, peuvent être variés de mille manières différentes, et peuvent s'appliquer aux fusées, ou aux barillots, lorsque la fusée est supprimée.

§ V. — DE LA MAIN-D'OEUVRE EN GÉNÉRAL.

Nous ne parcourrons pas toutes les pièces de l'horlogerie, comme ont fait tant d'autres, pour indiquer comment chacune doit être fabriquée. Nous n'ignorons pas qu'il est impossible, dans cet art surtout, de remplacer par un livre les conseils pratiques que peut donner un bon maître dans un apprentissage suffisamment long. Nous nous bornerons à donner quelques avis qui pourront être utiles aux commençants, et même à plusieurs ouvriers que nous avons vus agir en sens inverse de ce qu'ils auraient dû faire.

Du travail du laiton. Quand on a choisi le meilleur laiton qu'on a pu se procurer, de toutes les épaisseurs dont on peut avoir besoin, on doit bien se pénétrer que dans cet état le métal est trop mou, et qu'il ne peut acquérir la dureté, la ténacité qui lui sont nécessaires, qu'en le forgeant à froid sur un tas bien dur, bien uni, avec un bon marteau. On scie dans une planche de métal dont l'épaisseur est double de celle qu'on veut donner à la pièce, et d'une dimension un peu plus de la moitié que celle qu'indique le calibre. Après avoir ébarbé la pièce, c'est-à-dire après avoir limé avec une carrellette rude les bords de chaque surface, on étend la pièce dans les deux sens et sur les deux surfaces avec la panne du marteau, à petits coups réitérés, jusqu'à ce qu'elle ait acquis l'étendue fixée par le calibre. Ensuite on bat avec la tête du marteau et toujours à petits coups réitérés, en ayant soin, dès qu'on s'aperçoit de la moindre fente qui peut se faire sur les bords, de les enlever en entier à la lime, sans quoi elles gagneraient bientôt toute la pièce, et la rendraient défectueuse. Ces fentes n'ont le plus souvent lieu que par la maladresse de l'ouvrier.

Il est un autre défaut qu'il faut savoir éviter : il consiste à écraser le laiton et à le faire soulever comme par feuillets. Ce défaut est occasioné par des coups trop forts, négligemment portés, ou donnés à faux. Ce défaut ne peut être corrigé, et la pièce ne peut pas servir.

Nous avons vu des élèves qui, forgeant des petites pièces, telles que les petites roues, par la crainte de se donner des coups de marteau sur les doigts, coupent leur laiton trop grand. Ils se contentent de l'aplanir, et laissent la pièce le double plus épaisse qu'elle ne doit être; alors ils sont obligés d'enlever, au tour, tout l'excédant, et leur pièce est molle. Ils

ignorent vraisemblablement que le laiton ne se durcit presque que dans la surface qui est en contact avec le marteau, et que pour peu que la pièce soit trop épaisse, ils enlèvent avec le burin toute la surface dure. La pièce forgée doit être, à peu de chose près, de l'épaisseur qu'elle doit conserver; on doit l'ébarber aussi droit qu'il est possible, et lorsqu'elle est tournée ronde et de grandeur convenable, il faut se contenter de faire, sur les deux faces et près des bords, un trait léger qui atteigne partout, et qui indique ce qu'il faut enlever à la lime pour la rendre parfaitement droite; mais on doit laisser exister le feu du cuivre, pour ne l'enlever en entier que lorsque la pièce est terminée.

Du travail de l'acier. Nous aurions beaucoup à dire si nous voulions nous appesantir sur la main-d'œuvre de toutes les pièces que l'horloger exécute avec ce métal; nous ne pourrions rien dire de mieux que ce qu'on trouve répandu dans les deux volumes de l'*Essai sur l'Horlogerie*, par Ferdinand Berthoud, et particulièrement dans le chapitre xxxvi, tome I, page 217; cet ouvrage se trouve entre les mains de tous les horlogers, et il serait au moins superflu de le répéter ici.

Nous nous bornerons à rappeler qu'on ne doit employer que de l'acier fondu, de première qualité, et avoir soin, en le trempant, de ne pas lui donner un degré de chaleur qui dépasse le rouge cerise, et de le tremper dans l'huile. A ce degré de chaleur, en le trempant dans l'eau, surtout dans l'hiver, il s'exposerait à brûler. L'attention doit se porter ensuite sur le recuit; il ne faut pas dépasser la couleur que chaque pièce exige, afin de lui conserver la dureté convenable aux fonctions auxquelles elle est destinée.

Tout ce que nous venons d'exposer dans ce paragraphe s'applique aux pendules et aux montres.

CHAPITRE V.

DES ENGRENAGES.

On entend par *engrenages*, un système de roues et de pignons couverts de dents dans toutes leurs circonférences, et qui agissent les unes sur les autres, de manière que le mouvement imprimé à l'une d'elles se communique à toutes les autres, à l'aide des dents des roues qui s'enchâssent entre les dents des pignons, dont les diamètres sont, à l'égard de ceux

des roues, dans un rapport donné. Il importe, pour que la machine marche d'un mouvement régulier, que les *engrenages* soient parfaits.

Sous le nom d'*engrenages parfaits*, on entend celui qui est tel : 1° que la force employée par la roue à conduire le pignon soit la plus petite qu'il soit possible; 2° que la vitesse avec laquelle la roue conduit le pignon soit aussi, à chaque instant, la plus grande que la roue est capable de lui donner; 3° que cette force et cette vitesse soient constamment les mêmes depuis le point de rencontre, jusqu'au moment où la dent de la roue abandonne l'aile du pignon, et *vice versa*; 4° que le frottement de cette dent, pendant toute la conduite, soit aussi le moindre possible.

Tous les horlogers, généralement parlant, savent que la courbe que doivent affecter les dents des roues et des pignons, se nomme *épicycloïde*; mais très-peu savent ce que c'est que cette courbe, et surtout la manière de la tracer. Ce n'est pas que, sous le rapport de la main-d'œuvre, cette connaissance soit très-importante pour eux, car les roues de montres et de pendules et les ailes de leurs pignons ont des dents trop petites pour qu'ils puissent se flatter de pouvoir rigoureusement donner à ces dentures la forme d'une *épicycloïde*. Cependant cette courbe, tracée sur une grande échelle, leur donnera l'idée de la forme que doivent avoir ces dents, quelque petites qu'elles soient, et ils chercheront à l'approcher s'ils ne peuvent se flatter de l'atteindre parfaitement.

L'expérience nous a appris que la classe la plus intéressante des horlogers, c'est-à-dire les ouvriers qui exécutent les ingénieuses machines qui servent à mesurer le temps, est la moins instruite dans la science, qui peut seule servir de guide. La plupart des ouvriers qui nous ont consulté sur la partie qui nous occupe, après qu'ils ont eu lu une ou tout au plus deux pages d'un ouvrage que nous regardons comme très-intelligible, nous ont répondu avec naïveté que le langage dont l'auteur se servait, était au-dessus de leur intelligence. Lorsqu'ils aperçoivent la moindre proportion, la moindre formule, le moindre signe, ils ferment le livre et ne veulent plus s'en occuper. Cependant, en prenant nous-même l'auteur qu'ils avaient rebuté, et leur lisant seulement le texte en supprimant les formules, ils nous comprenaient facilement. Nous allons suivre cette marche, en nous servant du travail des meilleurs auteurs sur les engrenages, et nous espérons qu'ils nous liront avec fruit.

De la cycloïde. Si le long d'une ligne droite C, D (fig. 7, Pl. III), ou le long d'une règle bien droite, on fait tourner un cylindre plat, A, E, en observant de ne jamais le laisser glisser, et qu'au point A de la circonférence soit placée une petite pointe légèrement saillante, cette pointe tracera sur le plan, qui portera la ligne C, D, une courbe A, B, E, A; donc cette ligne est égale à la circonférence du cylindre ou du *cercle générateur*, c'est-à-dire qui a servi à tracer cette courbe, qu'on nomme *cycloïde*, et qui sert à trouver la forme que l'on doit donner aux dents d'une roue ou d'un pignon qui engrène dans les dents d'une crémaillère droite, comme celle d'un cric.

La courbe que nous venons de faire connaître, se décrit d'après les mêmes moyens que nous allons développer pour l'*épicycloïde*.

De l'épicycloïde. Lorsqu'un cylindre plat S (fig. 8), ou un cercle, tourne sur la circonférence extérieure d'un autre cercle C, M, D, et avec les mêmes conditions que pour la *cycloïde*, la courbe C, E, D, que la pointe décrira sur le plan, se nomme *épicycloïde*. Si le même cercle générateur A, au lieu de rouler sur la circonférence extérieure ou convexe du cercle, se meut dans sa circonférence intérieure de G en H, le point décrivant E, qui est parti du point G, décrira une autre espèce d'*épicycloïde* G, E, H. La première de ces deux épicycloïdes se désigne sous le nom d'*épicycloïde extérieure*, et la seconde sous le nom d'*épicycloïde intérieure*. La première sert pour les dents des roues et des pignons qu'on emploie ordinairement, et dont les dents sont placées sur la circonférence convexe des roues et des pignons; la seconde, qu'on emploie très-rarement, sert pour les dents qu'on place sur la circonférence intérieure des roues.

Ce serait une grave erreur de penser que l'*épicycloïde* dont nous venons de donner la figure, doit être employée tout entière pour indiquer la forme des dents des roues. On n'en prend qu'une partie de la naissance de la courbe et une partie de la fin, selon la largeur de la dent. Lorsqu'on connaît cette largeur, on la marque sur le cercle *primitif* C, M, D, de la roue, du point C en F, par exemple; on transporte l'autre moitié E, D de la courbe, de manière que le point D tombe sur le point F; ces deux demi-courbes se croisent au point H, et tout ce qui excède ce point est inutile et se tranche; tout ce qui reste, c'est-à-dire C, H, F, donne la

forme de la partie de la dent qui excède son *cercle primitif*.

Avant de décrire la manière de tracer par points une *cycloïde* ou une *épicycloïde*, nous croyons utile d'expliquer ce qu'on entend par un *cercle primitif*.

Si l'on conçoit un cercle J, K (*fig. 9*), qui représente une roue sans dents, et le petit cercle N, un pignon sans ailes, qui se touchent au point M, et que la roue conduise le pignon par le simple contact de sa circonférence, de manière que le pignon soit toujours obligé de tourner par le seul mouvement de la roue, alors on donne le nom de *cercle primitif* de la roue au cercle J, M, K, et celui de *cercle primitif* du pignon au cercle N. Il ne manquera, pour leur donner les noms de roue et de pignon, qu'à ajouter à l'un et à l'autre la partie des dents qui leur manque, comme on le voit dans cette *figure 9*.

Voici comment on s'y prend pour tracer la *cycloïde* ou l'*épicycloïde* par points. On décrit (*fig. 10*) le cercle primitif A, B, C de la roue; on décrit au-dessus un cercle E, dont le diamètre est égal au double du rayon du cercle primitif du pignon, et qui touche le premier cercle en un point B, par exemple. On prend de B vers C, sur le grand cercle, à partir du point B, une douzaine de parties égales très-petites, afin qu'elles ne diffèrent pas sensiblement d'une ligne droite; nous les supposerons ici de deux millimètres. Avec la même ouverture de compas, et en partant du point B, en allant vers D, on marquera autant de points sur ce petit cercle qu'on en a marqué sur le grand. On tracera le premier rayon P, B, que l'on prolongera jusqu'à la rencontre de la circonférence du cercle générateur E. Par le centre du grand cercle; et par les six divisions que nous supposerons indiquées par les chiffres suivants, que l'on n'a pas tracés sur la figure pour en éviter la confusion, 2, 4, 6, 8, 10 et 12 du grand cercle, on tracera des rayons prolongés comme le rayon P, B, E. Sur chacun des prolongements de ces rayons, et avec la même ouverture de compas qui a servi à décrire le cercle E, on décrira six demi-circonférences, que la figure présente ponctuées. Sur la première de ces circonférences, on portera deux divisions, et l'on marquera un point à la seconde; sur la seconde circonférence, on en portera quatre, et l'on marquera un second point; sur la troisième on en portera six, toujours en partant du point de contact des deux cercles; sur le sui-

vant on portera huit divisions; on marquera ce point, et l'on continuera de même jusqu'au dernier. On fera passer une courbe par ces six points, et l'on aura une portion d'épicycloïde plus longue qu'il ne faudra pour donner la forme de la moitié de la dent que l'on cherche.

Comme l'autre moitié de la dent doit être égale à celle-ci, mais placée symétriquement, on n'aura qu'à calquer cette portion et la placer de l'autre côté, mais en renversant le calque, comme la figure le représente à côté, et l'on supprime tout ce qui excède le point où les deux courbes se rencontrent. Voici la manière d'opérer : lorsqu'on sait la largeur que doit avoir la dent, ce qui est facile en la divisant de telle sorte qu'elle ait au moins autant de plein que de vide, nous la supposons égale à F, G, on porte sur F, la courbe; sur G, l'autre portion symétrique; leur jonction indique la longueur de la dent au-delà du cercle primitif; les deux parties F, H et G, I se nomment *flancs* de la dent, et servent à loger les courbes des ailes du pignon. On arrondit les pointes des dents des roues et des pignons; la figure 9 montre l'effet de l'engrenage.

Tout ce que nous venons de dire, relativement à la forme des dents des roues, s'applique également aux ailes des pignons, soit que ces derniers soient menés, soit qu'ils mènent. La seule différence consiste en ce que les pignons doivent avoir plus de vide que de plein, et que l'on doit toujours prendre pour rayon du cercle générateur, dans tous les cas, la moitié du rayon primitif de la pièce sur laquelle on opère, c'est-à-dire de la roue ou du pignon dont on veut trouver la forme des dents.

L'épicycloïde est la courbe qui donne la meilleure forme pour faire un bon engrenage; mais cela ne suffit pas pour avoir un engrenage parfait. Pour cela, il faut encore que, lorsque les deux pièces s'engrènent, la dent de celle qui mène commence à toucher la dent de celle qui est menée dans la ligne droite, qu'on nomme *la ligne des centres*, c'est-à-dire la ligne qui passe par les centres des deux pièces qui s'engrènent. Les pignons peu nombreux ne présentent jamais cet avantage. Le savant Camus, qui a traité fort au long de cette partie, a prouvé que les pignons qui ont moins de onze ailes, présentent cette difficulté, et qu'elle est d'autant plus grande, qu'ils sont moins nombrés. Voilà pourquoi on est obligé de les tenir plus faibles, d'efflanquer beaucoup les pignons, afin

d'éviter les accotements. Nous engageons le lecteur intelligent à lire cet ouvrage important, qu'on trouve dans le tome II de sa *Mécanique statique*, page 355. On lira encore avec beaucoup de fruit le mémoire de Delalande, sur la meilleure forme à donner aux dents des roues et sur les engrenages, *Traité d'Horlogerie*, par Lepaute, page 230.

Nous terminerons ce chapitre par des observations très-judicieuses du savant Camus, qui confirment ce que nous avons dit en le commençant.

« 1. Quoique les règles qu'on vient d'exposer pour former les dents des roues et celles des ailes des pignons, ne puissent être mises en pratique que dans le cas où les dents auraient au moins un centimètre (5 lignes) de largeur et un centimètre (5 lignes) de longueur, à partir du cercle primitif, elles ne seront point inutiles aux artistes qui auront des dentures beaucoup plus fines à former, parce qu'ayant sous les yeux la figure d'une grosse dent semblable à celles qu'ils doivent faire en petit, il leur sera aisé de l'imiter à la vue simple.

» 2. Comme on ne peut pas espérer de former les dentures avec toute l'égalité et la précision qui sont nécessaires pour que les circonférences primitives de la roue et du pignon tournent toujours avec la même vitesse; que l'inégalité et les autres défauts de la denture seraient cause que quelques dents ne conduiraient pas aussi loin qu'il le faudrait après la ligne des centres, les ailes qu'elles doivent pousser, et qu'il en pourrait résulter des arcs-boutements des ailes contre les flancs des dents, qui prendraient ces ailes trop tôt avant la ligne des centres, les artistes préviendront cet inconvénient en faisant le diamètre primitif de la roue un peu plus grand qu'il ne doit être, relativement à celui du pignon.

» 3. Au moyen de cet agrandissement du diamètre de la roue, qui doit être proportionné aux défauts que l'on peut craindre dans la denture, la dent qui suit celle qui pousse l'aile après la ligne des centres, prend un peu plus tard celle qui suit; et, lorsque la dent précédente a poussé l'aile après la ligne des centres, aussi loin qu'elle peut le faire uniformément, la roue prend un peu plus de vitesse qu'elle n'en communique au pignon, ce qui est un défaut; mais ce défaut, dans lequel on tombe volontairement, est moins à craindre que les arcs-boutements auxquels on serait exposé si on voulait l'éviter.

» 4. Il est évident que ce qu'on vient de dire au sujet de l'agrandissement du diamètre de la roue, au-delà de ce qui est nécessaire pour conduire uniformément le pignon, suppose que ce sera la roue qui conduira le pignon, lorsque c'est la roue qui doit être conduite par le pignon. Il est clair que, pour éviter les arcs-boutements, ce doit être le diamètre primitif du pignon qui devra être tenu un peu plus grand qu'il ne faut, pour conduire la roue uniformément. »

Pour peu qu'un horloger ait réfléchi sur l'engrenage de la roue de champ avec le pignon de roue de rencontre, il conviendra que cet engrenage est mauvais et très-défectueux, et que le système qu'on a depuis longtemps adopté à Genève et en Suisse, de faire passer l'axe de la roue de rencontre à côté de l'axe de la roue de champ, tend à le rendre encore plus mauvais. Le pignon qui engrène dans la roue de champ, ne peut former un engrenage moins mauvais, que dans le cas où l'on donnerait à ce pignon une forme conique, d'après les règles qu'a prescrites le savant Camus; nous renvoyons le lecteur à son traité.

CHAPITRE VI.

DES ÉCHAPPEMENTS.

On désigne sous le nom d'*échappement*, dans l'horlogerie, l'action de la dernière roue du mouvement sur le régulateur. C'est cette action par laquelle le régulateur suspend la marche de la roue pendant tout le temps que dure sa vibration, et après laquelle il vient dégager la roue pour laisser passer seulement une de ses dents, laquelle, dans son mouvement progressif, restitue au régulateur la force qu'il avait perdue pendant sa vibration ou son oscillation précédente.

Cette belle invention qui date de la naissance de l'horlogerie, sans qu'on puisse en désigner l'auteur, est on ne peut plus importante dans l'art de mesurer le temps.

Nous n'avons pas l'intention de donner ici l'histoire chronologique de tous les différents échappements qui ont été imaginés; tant d'auteurs ont avant nous réuni ce recueil. Ferdinand Berthoud, dans son *Essai sur l'Horlogerie*, et dans son *Histoire de la mesure du temps par les horloges*, etc., etc., a décrit avec soin tous les échappements connus de son temps, et Thiout l'aîné, avant lui, en avait décrit une grande quantité.

Lepaute, dans son *Traité d'Horlogerie*, en a fait connaître plusieurs, et notamment son échappement à double virgule pour les montres, et celui à chevilles pour les pendules.

Nous nous bornerons à décrire les échappements les plus usités, et nous suivrons, dans ces descriptions, l'ordre que nous avons adopté dans cet ouvrage. Nous parlerons d'abord des échappements pour les montres, et nous finirons par les échappements pour les pendules et les grosses horloges.

Des échappements pour les montres.

Dans tout échappement on doit considérer deux choses importantes ; 1^o l'arc de levée de l'échappement ; 2^o l'arc de vibration du régulateur.

1^o Par l'arc de levée de l'échappement, on entend le nombre de degrés absolus que chaque dent de la roue fait parcourir au régulateur, quel que soit l'échappement qu'on emploie, depuis le moment où elle commence à agir sur la pièce de l'échappement, jusqu'à celui où elle la quitte. C'est l'arc décrit entre ces deux termes qu'on nomme l'arc de levée.

2^o Par l'arc de vibration, on entend l'arc total que décrit le régulateur animé par la force motrice qui lui est transmise par les dents de la roue ; d'où il suit que plus la force motrice est grande, plus la dent qui la transmet à la pièce d'échappement, par ses plans inclinés ou par ses palettes, agit avec énergie et chasse le régulateur de manière à lui faire parcourir de plus grands arcs de vibration : le contraire arrive lorsque la force motrice diminue. On doit donc en conclure que dans ces deux cas les vibrations ne peuvent pas être *isochrones*, puisque ce mot suppose qu'elles ont une même étendue et qu'elles sont d'égale durée.

Ce simple raisonnement prouverait, quand même l'expérience ne viendrait pas à l'appui, l'erreur dans laquelle étaient et sont encore des horlogers qui s'obstinent à vouloir soutenir que les échappements à repos corrigent l'inégalité de la force motrice.

§ 1^{er}. — DE L'ÉCHAPPEMENT A ROUE DE RENCONTRE.

Cet échappement, le plus ancien de tous ceux qui sont connus, est le plus simple et le plus facile à exécuter ; on le trouve dans toutes les montres les plus ordinaires : cependant, quand on veut l'exécuter, comme le fait remarquer Ferdinand Berthoud, avec tous les soins qu'il exige, il devient très-dif-

ficile, et peu d'ouvriers sont en état de le bien faire. Le lecteur consultera avec fruit les observations de Berthoud, *Essai sur l'Horlogerie*, qu'il serait superflu de répéter ici. La roue est à couronne et a toujours un nombre impair de dents.

L'échappement à roue de rencontre est à *recul*, c'est-à-dire que, lorsque la dent de la roue a donné l'impulsion au régulateur, celui-ci, après l'arc de levée, présente à la dent suivante un plan incliné, pendant son arc de vibration, et fait rétrograder la roue. Cet échappement est trop connu pour que nous nous attachions à le décrire. Nous avons tant de choses importantes à dire que nous sommes forcé de passer légèrement sur celles que tous les horlogers connaissent : ils ont, presque tous, les ouvrages de Berthoud.

§ II. — DE L'ÉCHAPPEMENT A CYLINDRE. Pl. III.

Ce fut vers l'année 1720, que Graham, habile horloger à Londres, imagina l'échappement à cylindre, qui ne fut connu en France qu'en 1724. Cet échappement est nommé à cylindre, parce que la pièce d'échappement est un cylindre en acier, sur lequel est rivé le balancier ou régulateur.

La roue de cylindre a une forme toute différente des autres roues, elle est à couronne comme une roue de champ; mais c'est surtout par la forme de ses dents qu'elle s'en éloigne. On la creuse comme une roue de champ, et lorsqu'on en arrête la hauteur, on conserve à son extérieur, au haut de sa surface supérieure, un rebord suffisamment saillant pour former les plans inclinés que la roue porte avec elle. Lorsque la roue est ainsi préparée, on la taille avec une fraise mince, d'un nombre de dents double de celui qu'elle doit conserver, qui peut être pair ou impair, à volonté. On supprime alternativement une dent, et à l'aide d'une fraise on donne à cet espace une forme circulaire, de sorte que le plan incliné reste supporté par une petite colonne, comme on le voit figure 11, qui en montre l'élévation, et figure 12, qui la fait voir à plat sur une plus grande échelle. Ferdinand Berthoud, dans son *Essai sur l'Horlogerie*, tome II, p. 322, a donné la description d'un outil très-ingénieux pour tailler avec perfection les roues de cylindre; nous engageons le lecteur à en prendre connaissance.

Lorsque la roue est taillée, elle donne le diamètre extérieur et intérieur du cylindre. La longueur de chaque plan incliné donne le diamètre intérieur, que l'on fait un peu plus grand afin d'éviter le frottement. Le diamètre extérieur est

égal à la dent retranchée, plus deux fois l'épaisseur de la fraise qui a servi à tailler la roue, de sorte que le cylindre a la même épaisseur que celle de la fraise.

Le cylindre, dans la partie où se fait l'échappement, n'est pas entaillé selon son diamètre, mais un peu moins; la saillie que forme le plan incliné au-delà du cercle de la roue qui passe par la pointe du plan incliné détermine la grandeur de l'entaille. Lorsque la dent *b* (fig. 12) est dans l'intérieur du cylindre, le plan incliné *a, c* forme le diamètre du cylindre.

Le cylindre est ordinairement en acier trempé et bien poli; les deux tranches *m, n*, sur lesquelles se fait l'échappement, ont des formes différentes; la tranche *n*, par laquelle la dent entre dans le cylindre, est arrondie; la tranche *m*, par laquelle elle sort, est en plan incliné. On voit en *e* (fig. 13) une autre entaille bien plus grande faite au bas du cylindre; cette entaille n'a d'autre but que de laisser vibrer librement le balancier sans que le cylindre puisse toucher la partie inférieure de la roue, ce qui porterait de l'irrégularité dans la machine, en diminuant les arcs de vibration.

Le cylindre terminé, comme nous venons de le dire, on ajuste, autour, dans ses deux bouts, des bouchons ou tampons en cuivre. La figure 14 montre le bouchon supérieur, la figure 15 fait voir le tampon inférieur. On chasse dans chacun de ces bouchons une tige d'acier trempé, sur l'extrémité de chacune desquelles on formera les pivots. On fait aujourd'hui ces bouchons en acier, d'une seule pièce, avec la tige qui sert à les tourner. Le bouchon supérieur *A* doit porter en *b* le balancier qui y sera rivé; la partie *c* est destinée à recevoir la virole du spiral; la partie *d* entre juste dans le haut du cylindre. Lorsque tout est ainsi préparé, tant pour ce bouchon que pour le bouchon inférieur *f*, on coupe, sur le tour, les parties excédantes dans l'intérieur, on place les deux bouchons, qui doivent être tellement bien ajustés qu'un léger coup de marteau les fixe solidement. La figure 16 montre le cylindre tout monté.

Le cylindre doit être entaillé de manière que l'arc de levée soit de 20 degrés pour chaque impulsion. Ce qui nous reste à dire servira à démontrer les principes de cet échappement. La figure 12, dessinée sur une grande échelle, fera concevoir facilement les dispositions de la roue et du cylindre dans les divers instants de l'échappement.

La dent B, qui vient de faire son repos sur la surface convexe du cylindre, commence à entrer dans le cylindre; mais le point *f* ne peut arriver au point *a*, sur la surface concave du cylindre, qu'autant que le cylindre aura fait un mouvement circulaire sur ses pivots, déterminé par la saillie du plan incliné de la dent B, et par conséquent jusqu'à ce que la tranche *a* sera arrivée en *h*. Alors la dent B passe et prend la position C; sa pointe va appuyer sur la surface concave du cylindre, où elle reste en repos jusqu'à ce que le balancier, ayant achevé son arc de vibration, ramène le cylindre au point où la présente la dent D. Ce cas-ci est le même que le précédent: la pointe *g* ne peut sortir en entier que lorsque le plan incliné aura fait rétrograder le cylindre, de manière que sa tranche *r* soit arrivée en *s*; alors la dent suivante E vient faire son repos sur la surface convexe du cylindre, et le premier effet dont nous avons parlé pour la dent B aura lieu lorsque le balancier aura ramené le cylindre au point où on la voit en B.

On sent combien il est important que toutes les parties des plans inclinés de la roue soient égales et uniformes. Nous donnerons au Chapitre XIII la description des nouveaux outils pour arriver à cette perfection.

La difficulté qu'on éprouve à trouver du laiton bien pur pour les roues à cylindre, a fait adopter pour les montres soigneusement exécutées, des roues en acier fondu et trempé; le cylindre est en rubis, ou du moins la tranche sur laquelle se fait l'échappement. Cette pierre est fixée par de la gomme-laque, dans un attirail en acier que les ouvriers appellent *manivelle*, qui sert à lier la partie supérieure du cylindre avec sa partie inférieure.

La figure 17 donnera une idée de cette manivelle. On voit qu'elle est formée de trois parties cylindriques, *a*, *b*, *c*, soutenues à la distance convenable par les deux colonnes *d*, *f*. L'on prend, pour la construire, un morceau d'acier rond, on le perce d'un bout à l'autre d'un trou plus petit que ne devait être le cylindre. Après l'avoir tourné rond, d'après la forme indiquée par la figure, on l'entaille, en ne laissant que les deux colonnes *d* et *f*, on enlève la moitié de la partie cylindrique *b*, et l'on creuse, sur la moitié du cylindre qui reste, une rainure dont on voit les deux extrémités vis-à-vis *b*, afin d'y loger le demi-cylindre en pierre, qu'on nomme *tuile*, et l'on achève la manivelle, que l'on trempe et que l'on polit.

Lorsqu'elle est terminée, on ajuste dans la partie cylindrique *a*, le *bouchon* ou *tampon* supérieur, et dans le cylindre *c*, le tampon inférieur, de la même manière que nous l'avons dit pour les cylindres d'acier ordinaires.

Le célèbre Bréguet, qui a perfectionné toutes les parties de l'horlogerie, a changé presque totalement, non les principes de l'échappement à cylindre, mais la forme des deux pièces essentielles qui le constituent : la roue et le cylindre.

La roue (*fig. 18*) est tout simplement une roue de champ, dont le champ est une portion de cône tronqué dont la grande base excède la petite d'une quantité égale à celle que présente, dans une roue ordinaire, la saillie qui forme le plan incliné. On taille la roue avec une fraise mince, d'un nombre de dents égal au double de celle qu'elle doit conserver; on supprime alternativement une dent; ensuite on lime en plan incliné le devant de chaque dent, du côté où elle marche en avant, presque jusqu'au bout de cette dent, ne laissant plat qu'un petit espace, par lequel se fait le repos et les levées. On lime le derrière pareillement en plan incliné, mais moins que par devant.

La figure 19 indique la forme de la *monture* de Bréguet. Le demi-cylindre *a* porte la rainure *d, d*, pour recevoir la *tuile*, ou le demi-cylindre en pierre. La partie *c* est proprement la *monture*, et une sorte de colonne qui réunit les deux parties *a* et *b*. Le cylindre *b* est percé d'un trou suffisant pour recevoir l'axe du cylindre, aux deux bouts duquel sont enlevés les pivots. Ces pivots, aussi fins qu'ils peuvent l'être, sont d'abord tournés d'une façon cylindrique, ensuite on les déprime dans le milieu de leur longueur. Cette construction tend à diminuer les frottements, puisque le pivot ne frotte dans le trou que par les deux extrémités de sa longueur, et la dépression du milieu sert à retenir l'huile qui, ne se desséchant pas aussitôt, diminue les frottements. Bréguet n'arrondit pas ses pivots, comme on était dans l'usage avant lui : ses pivots sont plats par-dessous; il n'arrondit que les bords afin qu'ils ne grattent pas sur l'ongle. Par ce moyen, il corrige les inégalités qu'on remarquait, dans les montres, dans les deux positions du *plat à pendue*. Lorsque la montre était à plat, le pivot qui ne portait que sur une pointe arrondie marchait avec plus de liberté que lorsqu'elle était pendue, où les pivots portaient sur la longueur des trous.

La figure 20 fait voir le cylindre tout monté avec un frag-

ment n du balancier. On y remarque la *tuile* m , et les deux pivots h et g . Le pivot intérieur g est reçu dans le pont r , qu'on voit en plan en a , et en b en profil (*fig. 21*). Ce pont est porté par le chariot. Jusqu'ici personne n'avait décrit en entier cet échappement, qui exige une main parfaitement exercée pour le bien exécuter.

§ III. — DE L'ÉCHAPPEMENT DE DUPLEIX. Pl. III.

Cet échappement est à repos et d'une exécution bien moins difficile que l'échappement à cylindre; en voici la description. La roue d'échappement est plane.

La figure 22 n'en présente qu'un fragment en A ; ses dents sont taillées en rochet ou en étoile, mais très-longues et fortement espacées. Cette distance d'une dent à l'autre est nécessaire, afin que, dans le milieu de cet espace, on puisse chasser une cheville dans le champ de la roue, perpendiculairement à sa surface. Ces chevilles sont implantées sur un cercle concentrique à cette roue, afin qu'elles se trouvent toujours à la même distance de l'axe du balancier. Il paraît qu'aujourd'hui on n'implante plus les chevilles; mais on réserve un champ sur le plan de la roue, comme dans une roue de champ, et l'on divise ce champ à l'outil à fendre, de même que les dents de la roue, afin qu'elles se trouvent également espacées. C'est une construction de cette sorte que nous avons examinée dans une montre venant de Londres; ce qui rend la roue plus légère: elle a servi de modèle à notre figure.

L'axe du balancier porte un rouleau B , qui est ordinairement un rubis, ayant une petite entaille a , dans laquelle viennent se loger les pointes des longues dents en étoiles C , D , E . Au-dessus de ce rouleau, est portée par le même axe du balancier une grande levée G , qui arrive jusqu'aux chevilles H , I , J , formées par la roue de champ qui fait corps avec la roue à étoile. Voici comment fonctionne cet échappement: il faut d'abord concevoir que la roue marche dans le sens qu'indique la flèche b . La figure montre la dent D , engagée dans l'entaille a du rouleau B ; en même temps la levée G est remontée par la cheville I , qui la pousse en arrière et imprime la vibration au balancier armé de son spiral; la dent D sort aussitôt de l'entaille a , et la dent C vient s'appuyer sur le rouleau B , au point k ; le balancier achève sa vibration, et le spiral le ramène ensuite jusqu'à ce que la petite entaille a se présente devant cette dent; elle s'y engage. En même

temps, la levée G se présente devant la cheville H, et elle pousse le balancier en agissant sur la levée G, comme dans le premier cas. L'arc de levée est ici de 60 degrés. On voit que cet échappement, 1^o est à repos; 2^o que le repos se fait sur le rouleau B, du côté de k; 3^o que le balancier ne reçoit qu'une impulsion par chaque deux vibrations, ce que les horlogers appellent coup perdu.

On voit que cet échappement qui, au premier aspect, paraît d'une très-facile exécution, présente des difficultés qu'un habile ouvrier est seul capable de surmonter. Il est cependant d'une exécution moins difficile que l'échappement à cylindre de Bréguet.

§ IV. — DES ÉCHAPPEMENTS DE M. PONS DE PAUL.

M. Pons, habile horloger, à la tête de la manufacture d'horlogerie de Saint-Nicolas d'Aliermont (Seine-Inférieure), avait exposé les nouveaux échappements au Louvre en 1827; il eut la complaisance de nous en donner connaissance. Aujourd'hui que M. Pons a décrit ses divers échappements au nombre de quatre, dans le *Bulletin de la Société d'encouragement*, tome XXVII, page 421, nous pensons qu'il sera utile de les faire connaître en transcrivant littéralement les descriptions et les figures insérées dans cet ouvrage, par cet habile horloger.

1^o Echappement à crochet.

« La figure 1, Pl. IV, représente la roue d'échappement en plan; cette roue porte 92 chevilles. La figure 2 montre le plan de la pièce d'échappement (1); on voit cette pièce en perspective (fig. 3). Dans la figure 4, elle est montée sur l'axe du balancier Y, qui porte le spiral V. Les lettres a et b (fig. 1) indiquent les positions successives de l'échappement lors de son engagement avec les chevilles de la roue.

» *Effet.* La pièce a (fig. 1) représente l'échappement dans son état de repos, une cheville de la roue est en contact intérieurement avec la pièce a; le balancier tournant de droite à gauche, cette pièce tournera autour de la cheville; le balancier revenant de gauche à droite, la cheville glissera le long de la levée o, et lui fera parcourir un arc de 35 degrés. Aussitôt qu'elle échappera, une troisième cheville vien-

(1) Cette pièce est en acier trempé le plus dur possible, et fixé sur canon à assistance, ajusté avec force sur l'axe du balancier.

dra se poser sur *c* ; dans cette position, une cheville sera entre celle qui échappe et celle qui se met en contact, comme on le voit en *b* ; le balancier revenant de droite à gauche, la cheville glissera sur la courbe *c*, et fera parcourir à la levée un arc égal à celui de la première. Au moment où cette dernière cheville échappera, celle placée dans l'intérieur de la pièce d'échappement, se mettra en contact avec cette pièce, comme en *a*, pour recommencer l'effet déjà décrit.

» On remarquera que les levées de cet échappement peuvent toujours être égales, parce que, connaissant l'étendue et l'arc de la levée *c*, on peut incliner ou redresser à volonté la levée *o* pour lui faire parcourir un même arc.

» On peut employer cet échappement avec succès dans les horloges portatives, en lui faisant battre des vibrations lentes.

2° Echappement spiroïde.

» La figure 5 représente la roue d'échappement en plan ; cette roue porte douze chevilles. La figure 6 est un rouleau avec entaille, dont les bords sont arrondis pour faciliter le dégagement des chevilles de la roue. La figure 7 montre le plan de la pièce d'échappement ; on voit cette pièce et le rouleau (1) en perspective (fig. 8). Dans la figure 4, ces deux pièces sont montées sur l'axe du balancier Y, sur lequel est fixé le spiral V. Les lettres *a*, *b*, *c*, *d* (fig. 5) indiquent les positions successives que prend la pièce d'échappement lors de l'engagement des chevilles avec elle.

» *Effet.* La pièce *b* représente l'échappement dans son état de repos ; la cheville est placée dans l'entaille du rouleau, et le spiral du balancier n'a pas de tension. Le balancier tournant de gauche à droite, la cheville sortira de l'entaille du rouleau, et se posera sur la levée *o*, ainsi que l'indique la position de la pièce *c*. L'action de la roue continuant, la cheville glissera le long de *o*, et viendra dans la position de la pièce *d* ; dans ce mouvement, la levée aura parcouru un arc de 90 degrés. Au moment où la cheville échappera, celle qui la suit se posera sur la levée *f*, et le balancier revenant de droite à gauche, la cheville glissera le long de cette levée, jusqu'à ce qu'elle échappe et vienne sur le rouleau dans la

(1) La pièce d'échappement et le rouleau sont en acier trempé le plus dur possible ; ils sont fixés sur canon à assiette, ajusté à frottement sur l'axe du balancier. On a laissé une rainure entre ces deux pièces pour faciliter les vibrations du balancier ; cette rainure sert aussi à conserver l'huile près des parties frottantes.

position *a*. Dans ce mouvement, la levée aura parcouru, en sens contraire, le même arc de 90 degrés; le balancier, retournant de gauche à droite, la cheville reviendra dans la position *b*, pour recommencer le même mouvement.

3° Echappement à engrenage.

» La figure 9 représente les roues d'échappement en plan; la roue *a* porte huit chevilles, et la roue *b*, seize dents. La figure 6 fait voir le plan de la pièce qui s'engage avec les chevilles de la roue *a*, et sur laquelle se fait le repos; la figure 10, celui de la pièce portant les deux palettes de pulsion qui engrenent dans les dents de la roue *b*; on voit ces pièces en perspective (fig. 11 et 12). Dans la figure 13, ces deux pièces sont montées sur l'axe du balancier *Y*, sur lequel se trouve fixé le spiral *V*. Les lettres *c, d, e, f, g* (fig. 9) indiquent les positions successives que prend l'échappement lors de l'engagement des chevilles et des dents avec les pièces qui le composent.

» *Effet.* La position *c* fait voir l'échappement dans son état de repos; la cheville est placée dans l'entaille de la pièce de repos, et le spiral n'a pas de tension. Le balancier tournant de gauche à droite, la cheville sortira de l'entaille, remontera sur la petite courbe opposée, et échappera aussitôt que la première des deux palettes se mettra en contact avec l'une des dents de la roue *b*, comme le représente la position *d*. La seconde palette se présentera sous la dent suivante, au moment où les deux premières seront sur la ligne des centres, comme dans la position *e*. La roue continuant dans son mouvement, elles viendront, comme en *f*, et enfin comme en *g*. Dans ce mouvement, la pièce d'échappement aura parcouru un arc de 75 degrés. Au moment où la seconde palette échappera, une des chevilles de la roue *a* se posera sur la grande courbe de la pièce de repos, comme en *a*; et le balancier revenant de droite à gauche, cette cheville glissera le long de cette courbe, entrera dans l'entaille, et remontera sur la petite courbe opposée, par l'impulsion qu'elle aura reçue, puis elle reprendra la position *c*, pour recommencer le même mouvement. En glissant le long de la grande courbe de la pièce de repos, la levée parcourt un arc égal à la première.

4° Echappement à plan incliné.

» La figure 13 (*bis*) représente les roues d'échappement en plan; la roue *a* porte douze chevilles, la roue *b*, douze pa-

lettres de pulsion à plan incliné. La figure 14 fait voir le plan de la pièce qui s'engage avec les dents de la roue *a*, et sur laquelle se fait le repos; fig. 15, celui de la palette de pulsion à plan incliné, et qui correspond à ceux des dents de la roue *b*: on voit cette pièce en perspective (fig. 16). La figure 13 montre ces pièces montées sur l'axe du balancier Y, sur lequel se trouve fixé le spiral V. Les lettres *h*, *i*, *k*, *l* indiquent les positions successives de l'échappement, ainsi que dans celui à engrenage.

• *Effet.* La position *h* représente l'échappement dans son état de repos; la cheville de la roue *a* s'appuie sur la circonférence de la pièce de repos, et le spiral n'a pas de tension. Le balancier tournant de droite à gauche, la cheville glissera le long de la partie allant en spirale vers le centre de mouvement: elle sortira de l'entaille et montera sur la petite courbe opposée, par l'impulsion qu'elle aura reçue, ce qui occasionera un léger recul à la roue. Dans ce mouvement, la levée aura parcouru un arc de 50 degrés. Le balancier revenant de gauche à droite, la cheville échappera aussitôt que l'extrémité supérieure d'une des dents de la roue *b* se mettra en contact avec la palette de pulsion, ainsi que l'indique la position *i*: les deux plans se mettront successivement en contact, et viendront sur la ligne des centres comme en *k*, et enfin dans la position *l*. Dans ce mouvement, la levée a parcouru un arc égal à celui de la première. Au moment où le contact de l'arc cesse, la cheville de la roue *a* se pose sur la pièce de repos, comme en *l*, et reprend la position *h*, pour recommencer le même mouvement. »

On voit que dans ces quatre échappements, les deux premiers ont quelque analogie avec l'échappement de Dupleix, mais se rapprochent beaucoup plus de l'échappement à simple virgule, qui a été abandonné à cause de la difficulté de l'exécution. Nous craignons qu'ils ne présentent les mêmes inconvénients, quoiqu'ils paraissent très-bien conçus.

§ V. — DES ÉCHAPPEMENTS A VIBRATIONS LIBRES.

Dans l'échappement à repos dont nous venons de parler dans les paragraphes précédents, la marche de la roue est suspendue pendant la vibration du balancier; mais cette suspension s'opère par la roue elle-même, qui, pendant tout le temps de la vibration, appuie une de ses dents sur une portion cylindrique portée par l'axe du balancier. On conçoit

que la force dont la roue est animée produit sur l'axe du balancier un frottement qui, quelque petit qu'il soit, est un obstacle au libre mouvement du régulateur. L'échappement à repos exige de l'huile, et entraîne par là des résistances variables très-nuisibles, comme le remarque judicieusement Ferdinand Berthoud.

Il paraît que ce célèbre horloger eut, en 1754, la première idée de l'échappement à vibrations libres. Voici comment il s'explique dans son *Histoire de la mesure du temps par les horloges*, tome II, page 23 : « Ce sont les défauts que j'ai remarqués dans l'échappement à repos ordinaire, qui m'ont fait rechercher, depuis très-longtemps, les moyens de détruire ces obstacles de l'échappement. J'ai combiné, pour cet effet, l'échappement, de manière que, dès que la roue a donné son impulsion, le régulateur puisse achever librement sa vibration, et que, pendant ce temps, l'effort ou action de la roue ne soit pas suspendu, comme dans l'échappement à repos, par le régulateur même, mais par une détente que le régulateur ou balancier dégage en un temps indivisible; en sorte que le régulateur n'éprouve par là aucune espèce de résistance ou de frottement, que celle de dégager la détente qui suspend l'effet de la roue pendant que le balancier oscille librement.

» Dans cet échappement, le balancier fait deux vibrations, pendant qu'il n'échappe qu'une dent de la roue en un seul temps, c'est-à-dire que le balancier va et revient sur lui-même, et qu'à son retour à la seconde vibration, la roue, en échappant, restitue en une vibration, au régulateur, la force qu'il a perdue en deux. Ainsi, pendant toute une vibration, et la plus grande partie de la seconde (1), l'action de la roue demeure suspendue par une détente; en sorte que le balancier, pendant ce temps, oscille librement.

Nous ne nous attacherons pas ici à décrire tous les échappements à vibrations libres qui ont été imaginés depuis que Ferdinand Berthoud en eut la première idée; nous sortirions du cadre dans lequel nous nous sommes proposé de nous renfermer. Ces échappements sont en très-grand nombre, tant pour montres que pour horloges à pendules. Ferdinand Berthoud, dans son *Histoire de la mesure du temps par les horloges*, en a fait une ample collection, que les amateurs con-

(1) La roue n'agit sur le régulateur que pendant le temps de la levée ou l'impulsion, qui n'est que d'environ 40 degrés.

sulteront avec intérêt. Nous nous bornerons à décrire l'échappement d'Arnold que l'on emploie aujourd'hui avantageusement, tant pour les montres de poche, que pour les horloges d'appartement, et surtout pour les montres marines.

§ VI. — ECHAPPEMENT D'ARNOLD, A VIBRATIONS LIBRES.

La Pl. IV, fig. 17, présente tous les détails de cet échappement. La pièce cylindrique A est entaillée en *g*, comme le montre la figure. Cette pièce A est portée fixement par l'axe du balancier. Cet axe porte en même temps une dent ou doigt *a*; ces deux pièces, invariablement fixées à l'axe du balancier, se meuvent en même temps que lui. Sur la platine du mouvement est fixé, par une vis et des pieds, le ressort *b, c*, qui porte trois talons *d, f, k*. Le premier, *d*, que l'on nomme talon d'arrêt, sert à suspendre la marche de la roue d'échappement B, et à ne laisser passer qu'une des dents de la roue successivement et lorsque le régulateur l'y force.

Le second talon *f*, fixé comme le premier sur le ressort *b, c*, sert à déterminer la longueur du petit ressort, extrêmement faible, *i, h*, qui se trouve fixé dans ce talon, par une goupille, de même que le spiral dans son piton. Ce petit ressort arrive presque jusqu'à l'axe du balancier, de manière que le petit doigt *a* ne peut pas tourner sans le faire vibrer. Le troisième talon *k* reçoit dans une petite entaille, le petit ressort *i, h*, dont on va connaître la fonction.

Tout cela bien entendu, il sera facile de concevoir l'effet de cet échappement. Lorsque le balancier tourne dans le sens qu'indique la flèche, il entraîne la pièce cylindrique A et le petit doigt *a*. Celui-ci fait fléchir le petit ressort *i*, qui cède sans effort, à cause de sa grande flexibilité, et laisse passer le petit doigt *a*. Tout cela s'opère sans que la roue d'échappement B fasse aucun mouvement pour que la pièce cylindrique A puisse atteindre aucune dent. Mais lorsque, après cette première vibration, le balancier retourne en arrière, le petit doigt *a* prend le ressort *i* par-dessus, le fait appuyer sur le talon *k*, qui devient alors le centre du mouvement du ressort *b, c*. Ce talon *k* est placé aussi près qu'il est possible de la pièce cylindrique A; le petit ressort *i* devient alors assez fort pour faire fléchir le ressort *b, c*, qui, en se soulevant, entraîne le talon *d*, et dégage la dent de la roue d'échappement B. Ce ressort revient de suite à sa première position, et le talon *d* arrête la dent suivante. Pendant ce

mouvement, la dent *m* est venue s'appuyer sur le talon *d* et la dent *n*, qui s'est avancée en même temps, a rencontré la levée *g*, et a restitué au régulateur la force qu'il avait perdue en deux vibrations.

Le célèbre Bréguet a adopté cet échappement pour les chronomètres qui ne battent que cinq vibrations en deux secondes. Cet échappement fait un bruit très-sensible, de sorte qu'il est facile de compter les vibrations qui sont lentes, mais qui offrent une très-grande régularité.

§ VII. — ÉCHAPPEMENT DE L. SÉB. LE NORMAND
A VIBRATIONS LIBRES.

L'échappement que je vais décrire fut inventé en 1784, et fonctionna parfaitement. Il fut exécuté dans une petite horloge de voyage, en remplacement d'un échappement à ancre à pendule. Cette pièce appartenait à l'ancien évêque de Montauban, avec lequel j'étais étroitement lié. C'est à cette même petite horloge que je construisis la cadrature que je décrirai plus bas. Cet échappement et cette cadrature n'avaient jamais été décrits.

La figure 18, Pl. IV, montre la roue en plan. Cette roue est à deux champs, c'est-à-dire qu'elle a un champ comme une roue de champ ordinaire sur chacune de ses deux surfaces. La roue a environ 1 millimètre (172 ligne) d'épaisseur, et chacun de ces champs ne dépasse son épaisseur que d'environ 1 millimètre (172 ligne). Ce sont ces champs qui forment les plans inclinés que chaque dent de la roue porte alternativement sur une de ses surfaces. La roue a toujours un nombre pair de dents, puisque chaque dent forme la levée tantôt sur une surface, tantôt sur l'autre.

Cette roue se taille facilement sur l'outil à tailler les roues de rencontre, et se termine sur le même outil, y compris les plans inclinés, puisqu'il ne s'agit que de tailler soi-même deux fraises inclinées, l'une à droite, l'autre à gauche, et une troisième pour enlever une dent alternativement de chaque côté. On la divise d'abord en parties égales avec une fraise ordinaire, de 1 millimètre (172 ligne) d'épaisseur; ensuite, avec la fraise plate et épaisse de la longueur d'une dent, on enlève alternativement une dent de chaque côté; enfin, avec les fraises inclinées, on coupe la largeur de la dent qui reste, par la diagonale du rectangle que chacune d'elles présente en

face. Alors les dents, la roue de profil, se présentent comme le montre la figure 19.

La pièce d'échappement (*fig. 20*) est à peu près ici de grandeur naturelle; elle est fixée en *a* (*fig. 18*), de manière à ne pouvoir tourner qu'avec cet axe qui est placé verticalement et dans le plan parallèle au plan de la roue. Sur le même axe est fixée à canon et d'une manière invariable une fourchette *b*, qui doit se trouver vis-à-vis d'une dent ou d'un doigt *c*, fixé de même sur l'axe du balancier *d*. Le balancier ou régulateur *f* est placé horizontalement au-dessus de la cage, et dans un plan perpendiculaire au plan des platines. Au dessus est placé le spiral *S*. La figure 21 montre la forme de la fourchette, *b*, fixée sur l'axe de la pièce d'échappement (*fig. 18*), et la figure 22 montre la dent *c*, portée par l'axe du balancier *d*, et qui engrène dans la fourchette *b*.

On conçoit que lorsque le spiral aura ramené la dent *c* entre les dents de la fourchette *b*, le régulateur forcera la pièce d'échappement *a* à faire un mouvement de rotation; elle présentera alors son entaille au plan incliné de la dent qui, en s'échappant, restituera au régulateur, par l'intermédiaire de la fourchette et de la dent, la force qu'il avait perdue pendant la vibration précédente, en lui faisant décrire un arc de levée de 40 degrés; la dent suivante de la roue viendra se reposer sur le plan de la pièce d'échappement *a*, jusqu'à ce que dans son retour le balancier dégage cette pièce, et laisse échapper une seconde dent qui fera décrire pareillement au régulateur un arc de levée de 40 degrés, et ainsi de suite.

L'essentiel, dans cet échappement; qui est d'une très-facile exécution, consiste en ce que la pièce d'échappement *a*, qui doit être un peu plus mince que la fraise qui a servi à tailler la roue, ait sa surface supérieure dans le plan du diamètre horizontal de la roue.

L'on a supprimé dans la figure les ponts qui supportent la pièce d'échappement et du balancier, afin de rendre le dessin moins confus.

J'avais conservé cet échappement pour le placer dans mon levier chronométrique, que je décrirai plus bas; mais il m'a été impossible de le faire exécuter comme il faut par feu M. Peschot.

§ VIII. — DES ÉCHAPPEMENTS POUR LES HORLOGES-PENDULES
ET POUR LES HORLOGES DE CLOCHER.

Indépendamment du dernier échappement que nous venons de décrire, § VII, et qui est applicable aux horloges d'appartement auxquelles on ne veut pas donner un pendule pour régulateur, cet échappement procure l'avantage de faire battre directement les secondes mortes, quelle que soit la hauteur que l'on veuille donner à la boîte qui renferme le rouage. Il existe une quantité prodigieuse d'échappements applicables à ces sortes d'horloges. Le lecteur envieux de connaître toutes ces inventions plus ou moins ingénieuses, n'a qu'à consulter les ouvrages suivants : *Traité d'Horlogerie* par Thiout aîné, 2 vol. in-4°; *Essai sur l'Horlogerie*, et *Histoire de la mesure du temps par les horloges*, chacun de 2 vol. in-4°, par Ferdinand Berthoud; *Traité d'Horlogerie*, par J.-A. Lepaute, dans lesquels ils en trouveront de toutes constructions.

Nous nous bornerons, pour nous renfermer dans notre cadre, à décrire ici les échappements qui sont reconnus pour être les meilleurs, et ceux que l'usage a le plus consacrés. Nous décrirons par conséquent, 1° l'échappement à ancre qui est employé dans presque toutes les petites horloges d'appartement ou de cheminée; 2° l'échappement à la Graham, qui est employé dans beaucoup de régulateurs et dans les horloges de clocher; 3° l'échappement à cheville de Lepaute, le meilleur sans contredit qu'on ait encore inventé, et qui est généralement adopté pour tous les régulateurs et les grosses horloges qu'on construit de nos jours.

§ IX. — DE L'ÉCHAPPEMENT A ANCRE, POUR LES HORLOGES
DE CHEMINÉE.

Cet échappement fut imaginé par un horloger anglais, sur le nom duquel on n'est pas d'accord; les uns l'attribuent à Thomas Mudge, d'autres à Clément; ce qui est ici fort peu important. L'essentiel est d'en étudier la nature et d'en bien apprécier toutes les fonctions. On l'appelle échappement à ancre, parce que les deux branches qui le constituent ont quelque ressemblance avec les pattes d'un ancre.

Cet échappement, tel que la figure 23, Pl. IV, le représente, est le même que Berthoud a donné dans *Essai sur l'Horlogerie*, tome I^{er}, p. 129, nos 397 et 398; il est dessiné d'a-

près les données de l'inventeur. Nous sommes obligé d'entrer dans quelques détails sur cet échappement, ainsi que sur celui qui a été perfectionné par Graham, et dont la description suivra immédiatement, afin de relever deux erreurs qui se sont répandues depuis quelques années dans le public sur la nature et les fonctions de ces échappements. Plusieurs horlogers très-instruits ayant appris que nous nous occupions d'un traité sur l'horlogerie, nous ont engagé à donner des détails sur la véritable théorie de cet échappement, en nous signalant ces erreurs. Nous avons senti nous-même qu'en gardant le silence dans cette circonstance, nous pourrions laisser croire que nous reconnaissions ces erreurs pour des vérités.

La première de ces erreurs consiste à avancer d'une manière générale que *cet échappement est à recul* dans les horloges de cheminée. Cet échappement, tel qu'il est sorti des mains de son inventeur, est à repos, et la figure 23, Pl. IV, qui le représente, le prouve d'une manière incontestable, puisque les courbes *d, c* et *m, n*, sur lesquelles se font ces deux repos, sont des arcs de cercle qui ont leur centre en *a*.

On verra plus bas que Ferdinand Berthoud l'a dit expressément, lorsqu'il a donné les règles à suivre pour les faire à *recul* dans les petites horloges, dans la vue de rendre les vibrations isochrones. Ce fut en 1763 que cet habile horloger, dans son *Essai sur l'Horlogerie*, indiqua les moyens de rendre à recul l'échappement à ancre, inventé en 1681 par Clément, horloger de Londres, tel que le représente la figure 23, que nous venons d'indiquer. Cet échappement fut donc exclusivement à repos pendant 83 ans, avant que personne eût réussi à lui donner la forme la meilleure pour le mettre à recul afin de le rendre isochrone. Depuis la découverte de Berthoud, on voit beaucoup de ces échappements à recul, quoiqu'il y en ait bien peu d'isochrones, parce que la plupart des ouvriers ne connaissent pas ou ne veulent pas s'astreindre à mettre à exécution les règles qu'il a prescrites. On n'a cependant pas abandonné la construction de cet échappement à repos. Il n'est donc pas exact de soutenir que cet échappement est à recul par sa nature, puisqu'au contraire il ne l'est que par l'art.

La seconde erreur consiste à soutenir que cet échappement, même celui de Graham, laisse passer deux dents à chaque oscillation. Cette assertion serait trop absurde pour qu'elle méritât une démonstration sérieusement contraire. Nous dirions seulement à celui qui la soutiendrait, qu'il n'a qu'à conduire

à la main le pendule de son horloge, et qu'il compte le nombre de coups que la roue, animée par la force motrice, bat à chaque vibration : il n'en comptera assurément qu'un. Or chaque dent en passant forme un battement. Donc, etc.

Voici les règles que donne ce savant horloger pour que l'échappement à ancre devienne à recul.

« La distance, dit-il, du centre *a* de l'ancre d'échappement au centre *A* (*fig. 23*) de la roue, dépend de l'arc que l'on veut que le pendule parcoure. S'il en doit décrire de grands, comme de dix degrés, il faut alors que le centre *a* soit placé près de la roue. Il faut avoir attention que dans tous les cas l'ouverture du compas, qui sert à tracer le *repos*, soit telle, qu'en tirant du point *n* une ligne qui passe par le centre *a* de l'ancre, et abaissant de l'extrémité *n* une ligne qui passe par le centre de la roue, il faut que cette ligne soit perpendiculaire à *n, a*. Ainsi, si l'on place le centre de l'ancre plus haut que *a*, les palettes ou plans de l'ancre devront agir sur la roue à des points qui embrasseront un plus grand nombre de dents.

« Julien Le Roy et Saurin, en 1720, Enderlin, en 1741, s'occupèrent beaucoup de la recherche propre à déterminer la courbure que l'on doit donner aux faces de l'ancre pour rendre les oscillations du pendule isochrone. Ce fut Ferdinand Berthoud qui parvint à déterminer rigoureusement, ce qu'il confirma par une foule d'expériences, la véritable forme à donner à l'ancre, et résolut de la manière la plus satisfaisante le problème déjà posé par les savants horlogers qui l'avaient précédé.

« L'échappement isochrone, dont nous nous proposons de donner ici la manière propre de l'exécuter, n'est point à *repos*, dit Berthoud, comme celui que nous avons décrit (n° 396, page 129, *Essai sur l'Horlogerie*), ni à aussi grand recul que celui à ancre d'Enderlin; mais son recul est moyen entre le *repos* du premier et le recul du second.

« Cet échappement, pour rendre les oscillations isochrones, est représenté *Pl. IV, fig. 24*; nous l'avons fait voir très en grand, afin que l'on puisse aisément distinguer les traits de construction et le concevoir plus facilement : alors il ne sera pas difficile de le tracer en petit d'après les règles prescrites.

« Pour tracer l'ancre d'échappement, on prendra une plaque de laiton mince, bien dressée et adoucie, qui ait 8 centimètres (3 pouces) en carré; je l'appellerai le *calibre d'échap-*

vement : on percera vers un des bords de la plaque un trou à une distance suffisante pour qu'on puisse y tracer la circonférence de la roue. On fera entrer dans ce trou bien juste le tigeon du pignon du dessous de la roue, et de sorte que la roue s'applique tout contre la plaque. On tracera avec un bon compas, ou mieux avec le compas d'engrenage, un cercle de la grandeur exacte de cette roue.

» On prendra, avec le même compas, sur la platine des piliers, la distance qu'il y a du centre de la roue d'échappement jusqu'au trou du pivot de la tige d'ancre : on portera cette distance sur la plaque du laiton, et l'on tracera du centre B de la roue, la portion du cercle b, c ; on percera en a un petit trou de la grosseur du pivot de la tige d'ancre; ce trou représentera le centre de l'ancre. De ce centre on tirera la ligne a, b , qui soit tangente à la circonférence b, c de la roue : si par le point b d'attouchement on tire le rayon B, b , il sera perpendiculaire à b, a , ainsi qu'on le démontre en géométrie; et selon les principes de la mécanique, l'action des dents de la roue doit se faire au point b sur l'ancre : ainsi, a, b est la longueur qu'il faut donner au bras de l'ancre, pour que la roue agisse sur lui de la manière la plus favorable au mouvement.

» On posera la roue sur la plaque de laiton; on posera une pointe de compas sur le trou de l'ancre, et avec l'ouverture du compas a, b , on fera convenir l'autre pointe avec celle d'une dent b de la roue prise en devant : pour cet effet, on tournera la roue selon qu'il sera besoin; on tiendra la roue fixe; on portera la pointe de compas de l'autre côté, pour voir si elle se présente contre le derrière de la pointe d'une dent c (1) : si cela n'est pas, on changera l'ouverture du compas jusqu'à ce qu'elle passe en même temps par les pointes des dents les plus prochaines des pointes de contact c, b ; on trouvera les portions de cercle b, t, c, p , qui représenteront deux faces des pattes de l'ancre.

» Pour trouver les deux autres faces, il faut changer l'ouverture de compas, en sorte que les dents ayant parcouru la moitié de leur intervalle, elles passent par une seconde portion de cercle; mais comme cela se peut faire également, ou en ouvrant le compas plus qu'il n'était, ou en le renfermant

(1) La portion de cercle c, p doit passer derrière la dent c , afin que l'angle c de la patte c, e ne vienne pas à arc-bouter sur le derrière des dents, à mesure que la dent b écarte le bras b, t , et que celui-ci s'introduit entre les dents de la roue.

de la moitié de l'intervalle d'une dent, on choisira, de ces deux ouvertures, celle qui fera moins différer la longueur des traits avec les points de contact c, b , desquels on doit s'écarter le moins possible. On trouvera donc les deux autres faces de l'ancre d, s, e, q , que nous plaçons en dedans préférablement, pour diminuer l'espace que parcourt l'ancre, et par conséquent son frottement. Ainsi, l'on aura les quatre faces des deux bras placés de manière à laisser échapper alternativement les dents à mesure que ces pattes pénètrent et s'écartent de la roue par le mouvement du pendule.

» Maintenant, pour régler la longueur des pattes de l'ancre, on partira de l'étendue des arcs de levée que l'on veut donner à l'échappement, que nous fixerons à cinq degrés de chaque côté, ou très approchant.

» Pour marquer exactement cette levée de l'échappement, il faut avoir un demi-cercle gradué en degrés dont on fera convenir le centre avec le trou du pivot d'ancre percé au calibre d'échappement; on prolongera la ligne a, b , jusqu'en f , bord du demi-cercle gradué, et on tournera cet instrument jusqu'à ce qu'une de ses divisions corresponde avec la ligne b, f ; on marquera en dedans un point g , écarté de l'autre de cinq degrés. Par ce point on tirera une ligne qui passe par le centre de l'ancre: elle marquera en d la quantité dont la patte doit être engagée, pour que la roue en l'écartant par le plan incliné, l'ancre décrive cinq degrés. Ainsi, pour avoir ce plan incliné, on tracera la ligne d, b , qu'on fera passer par les points d et b , où les droites a, f, a, g , qui mesurent l'angle g, a, f , coupent les portions de cercle $d, s; b, t$; on aura donc la patte d, b tracée.

» Pour l'autre patte de l'ancre, on fera exactement la même construction; on obtiendra l'angle i, a, h , de cinq degrés, ce qui déterminera la direction du plan incliné c, e . Par ce moyen, l'arc total de levée de l'échappement sera de dix degrés.

L'échappement ainsi tracé serait à repos, puisqu'il est formé par des portions de cercle concentriques à a ; mais comme un tel échappement ne corrigerait pas les inégalités de la force motrice, il faudra tracer, sur les faces de l'ancre, des courbes $b, l; e, k$, qui feront rétrograder la roue, à mesure que les pattes s'engageront dans les dents par l'augmentation de la force motrice.

» Pour tracer ces courbes de manière à donner le recul

qui m'a paru le plus convenable pour rendre les oscillations isochrones, voici les dimensions que l'on suivra : on prendra avec un compas l'intervalle b, m , qui sépare les portions de cercle $b, t; d, s$; on le portera trois fois sur la portion de cercle, en partant de l'angle b du plan incliné; de cette troisième division on marquera le point 4 , avec la même ouverture de compas. De ce point et avec le rayon a, b , on décrira un petit arc de cercle vers n ; du point b , et avec la même ouverture du compas on décrira vers n un petit arc qui coupera le premier au point n . Ce point n sera le centre duquel, avec le même rayon a, b , on décrira l'arc $l, 4, b$, qui donnera la courbe cherchée.

» Pour tracer l'autre courbe dans l'intérieur de la patte c, e , on prendra la même épaisseur e, u , de cette patte; on partira de l'angle e du plan incliné, et on la portera trois fois sur la portion de cercle e, q de la troisième division; on marquera, avec la même ouverture de compas le point 4 , sur la direction d'une ligne $3, a$, comme on l'a fait de l'autre côté. On trouvera le point o , de même qu'on a trouvé le point n , en prenant une ouverture de compas e, a , et en traçant, avec cette ouverture, deux petits arcs, du point e , et du point 4 , qui, se coupant en o , donnent le centre de l'arc $e, k, 4$, tracé avec le rayon e, a ; ce qui détermine la courbe que doit avoir cette seconde patte.

» L'on aura ainsi la figure qu'il faut donner à l'ancre d'échappement, tracée exactement : pour avoir des vibrations isochrones, il ne restera donc qu'à l'exécuter d'après les dimensions. »

§ X. — DE L'ÉCHAPPEMENT A ANCRE, PERFECTIONNÉ PAR GRAHAM, POUR LES RÉGULATEURS ET LES GROSSES HORLOGES.

La figure 25, Pl. IV, montre cet échappement. D'après les détails dans lesquels nous sommes entré dans la première partie du paragraphe précédent, sur la construction de l'ancre pour les horloges de cheminée, nous n'aurons que quelques mots à dire sur celle-ci. La roue d'échappement est en A ; l'ancre d'échappement B a son centre de mouvement en a , à une distance de trois fois le rayon de la roue A . Le repos se fait sur un arc de cercle C, D, E , qui passe par le centre de la roue A . Il résulte de là que chaque dent de la roue fait repos alternativement sur l'arc extérieur D, E , d'un côté, et sur l'arc intérieur C , de l'autre; ces deux arcs appartenant à

84 ÉCHAPPEMENT À CHEVILLES POUR LES RÉGULATEURS.

la même circonférence de cercle. Il passe une dent à chaque oscillation du pendule.

Pour avoir l'inclinaison des plans, on détermine le nombre de degrés que l'on veut faire décrire au pendule, on formera un angle f, a, g , d'un côté, et un autre h, a, b , de l'autre; chacun de moitié des degrés qu'on aura déterminés: en construisant, comme nous l'avons indiqué pour l'ancre des horloges de cheminée, les côtés de ces angles donneront les inclinaisons des plans $C, 1$, pour une des pattes $D, 2$, pour l'autre.

§ XI. — DE L'ÉCHAPPEMENT À CHEVILLES DE LEPAUTE, POUR LES RÉGULATEURS ET LES GROSSES HORLOGES.

» La figure 26 de la *PL IV* montre cet échappement dont la première pièce est un arbre F , placé horizontalement, terminé par deux pivots, dont l'un roule dans la platine des piliers, et l'autre dans un pont ou coq, fixé en dehors de l'autre platine. C'est entre le coq et la platine qu'est rivée sur l'arbre la fourchette du pendule.

» Cet arbre porte deux leviers recourbés, G, A, c ; H, B, d , qui y sont fixés à frottement dur, de manière qu'on puisse les ouvrir plus ou moins, et leur faire faire l'angle qui est nécessaire pour les effets qu'on s'y propose.

» Les parties R, I, L, S des leviers sont des arcs de cercle dont le centre est dans le même plan que la roue et sur l'axe F ; mais ils se terminent par des plans inclinés I, c ; L, d .

Le levier G, A, c passe derrière la roue, tandis que le levier H, B, d est sur la partie antérieure de la roue. La roue porte sur ses deux faces des chevilles perpendiculaires à son plan. Nous avons laissé en blanc celles qui sont au-devant de la roue; les chevilles ombrées, placées alternativement avec les autres, sont à la partie postérieure de la même roue.

» La roue descendant de u en x , comme l'indique la flèche, par la force du poids, les chevilles de la partie antérieure rencontrent le plan incliné L, d , et le poussent vers B . Par ce mouvement-là, le levier G, A, c , qui est à l'autre face de la roue, s'avance sous la cheville suivante; alors la cheville Y , ayant échappé au point d , et le levier continuant à s'éloigner par la force d'impulsion imprimée au pendule, la cheville suivante u , se trouve sur la partie circulaire concave R, I , qui est l'arc de repos.

» Les leviers étant ramenés du côté de A , par l'oscillation

descendante du pendule, la cheville qui frottait sur l'arc R, I rencontre bientôt le plan I, c, sur lequel elle agit comme la première, mais en sens contraire, en poussant les leviers de C en A, jusqu'à ce que la cheville suivante vienne se trouver sur l'arc constant L, S, pour redescendre de là sur le plan L, d, et ainsi de suite,

» Comme chaque cheville de la roue répond à une oscillation du pendule, il doit y avoir, dans les régulateurs, soixante chevilles sur la roue, dont trente sont placées sur une des faces de la roue, et les trente autres dans les intervalles des premières; mais sur l'autre côté de la roue ces chevilles sont placées, de part et d'autre, non pas précisément sur une circonférence, ou à égale distance du centre de la roue; mais les chevilles qui doivent agir sur le plan I, c, agissant par leur côté intérieur, qui est le plus près du centre de la roue, et les chevilles qui poussent le plan L, d, agissant au contraire par leur côté extérieur, qui est le plus éloigné du centre, on a fait en sorte que les côtés intérieurs des chevilles *m, n*, et les côtés extérieurs des chevilles *x, y*, se trouvent précisément sur un même cercle, et il faut pour cela placer les chevilles d'une des faces de la roue sur un cercle dont le rayon soit moindre de la quantité d'un diamètre de la cheville, que le rayon du cercle sur lequel sont plantées les chevilles de l'autre face; par ce moyen, l'impulsion sur les deux plans se fait exactement à la même distance du centre de la roue, et par un levier toujours égal.

» Si les deux chevilles étaient rondes, celle qui serait parvenue à l'extrémité *c*, ou *d*, du plan, échapperait aussitôt que son centre serait parvenu vis-à-vis de l'angle *d*, ou *c*, et avant que l'épaisseur entière de la cheville fût parvenue au-dessous de *d*, ou *c*. Or, comme l'épaisseur entière du levier I, c, ou *d*, L, doit passer entre les deux chevilles, et qu'elle n'y peut passer que lorsque la cheville entière sera au-dessous de *c*, ou de *d*, il s'ensuit que cette cheville descendrait encore de la valeur de son rayon après avoir échappé, et par conséquent la cheville qui est au-dessus tomberait de la même quantité; ce serait là une chute que l'on doit toujours éviter, soit à cause du trémoussement et de l'usure qu'elle produit dans les pièces, soit à cause de la perte de force qui serait employée inutilement dans le choc.

» Or, en retranchant la moitié de l'épaisseur de la cheville, il arrive qu'aussitôt qu'elle a échappé, elle est en état de

passer sous le levier, et que la cheville suivante se trouve d'elle-même, et sans aucune chute, arrivée sur l'arc de repos.

» Quoique les chevilles soient réduites à des moitiés de cylindre, c'est toujours leur convexité, c'est-à-dire leur partie inférieure qui frotte sur les arcs de repos; or, il ne peut pas y avoir de frottement moindre en surface que celui d'une surface convexe sur une surface plane; l'huile et les ordures qui s'amasseraient sous la surface d'une dent, et qui contribueraient à user tout autre échappement, ne peuvent se rencontrer sous une cheville aussi mince. C'est aussi par leur convexité x, m, y, n , que les chevilles agissent sur les plans inclinés, et elles n'échappent que lorsque l'angle de la cheville est arrivé à l'angle inférieur du plan incliné.

» Cet échappement réunit donc généralement tous les avantages que l'on avait désirés jusqu'à présent dans un échappement, sans en avoir aucun défaut.

» Les repos sont parfaitement égaux et à égale distance du centre; le frottement sur les arcs de repos est très-petit; les deux arcs de repos sont tous les deux concaves, et parcourus avec la même vitesse, la même force, la même direction. Les leviers par lesquels la roue agit, sont égaux, aussi bien que les plans sur lesquels elle agit; l'impulsion commence à la même distance du centre, et finit à la même distance sur tous les deux; elle se fait avec une même force et dans le même sens. »

Cet échappement est, sans contredit, le meilleur des échappements connus, et vraisemblablement il jouira pendant longtemps de ce précieux avantage.

On a ajouté un perfectionnement à la construction que nous venons de donner d'après son auteur. Il consiste à placer sur un des leviers G, A, c , un *plot* en cuivre qui peut avoir un petit mouvement circulaire. Ce *plot* est taraudé dans le sens perpendiculaire à la ligne F, I . Sur l'autre levier, et vis-à-vis, est placé un autre *plot* dans lequel est engagée la tête d'une vis, qui ne permet à la vis qu'elle porte qu'un mouvement circulaire autour de son axe. Les hélices de cette vis vont se tarauder dans le *plot* placé sur l'autre levier, de sorte qu'elle fait la fonction de vis de rappel. Il en résulte qu'en faisant tourner la tête de cette vis, à l'aide d'une clef, à droite ou à gauche, on approche ou l'on éloigne les deux plans inclinés, afin de mettre l'échappement au plus près. Les ouvriers entendront parfaitement cette construction,

CHAPITRE VII.

DE LA COMPENSATION, OU DES MOYENS EMPLOYÉS
POUR CORRIGER LES EFFETS DE LA TEMPÉRATURE
DANS LES MACHINES PROPRES A MESURER LE TEMPS.

« C'est une vérité généralement reconnue et prouvée par toutes les expériences, que la chaleur dilate tous les corps, et que le froid les condense; et comme il arrive, ajoute Berthoud, que nous n'éprouvons pas deux moments de suite le même degré de chaleur, on peut dire que toutes les parties des corps que nous estimions autrefois être dans un parfait repos, sont, au contraire, dans un mouvement continuel, et que ces corps sont ainsi plus grands en été qu'en hiver, et le jour que la nuit.

» On sait aussi qu'un pendule qui est plus long fait des vibrations plus lentes, et que s'il est plus court, ses vibrations sont plus promptes. Or, la chaleur allongeant la verge du pendule, on voit qu'en été l'horloge à pendule doit retarder, et qu'en hiver elle doit avancer par cette action. Cette machine doit, par ces causes, n'avoir pas une marche uniforme; il est donc essentiel pour la perfection des machines qui mesurent le temps, de connaître les quantités de la dilatation des différents métaux par le chaud et par le froid et de trouver le moyen de corriger ses effets. »

Le raisonnement que Berthoud applique ici aux pendules, est commun à tous les régulateurs; ainsi, dans les horloges portatives, qu'on appelle *montres*, non-seulement le balancier, mais le ressort spiral sont assujétis aux mêmes lois de dilatabilité et de contractibilité. Les moyens employés pour corriger ces défauts sont désignés par les horlogers sous la dénomination de *compensation*.

Parmi les innombrables moyens plus ou moins ingénieux que l'on a mis en usage pour obtenir la compensation, nous choisirons ceux qui nous paraissent les plus sûrs et les meilleurs, et nous renverrons le lecteur aux savants auteurs que nous avons déjà cités, Thiout aîné, Lepaute et Ferdinand Berthoud, qui n'ont rien laissé à désirer dans les descriptions de tout ce qu'ils ont connu. Nous indiquerons d'abord les moyens employés pour obtenir la compensation dans les hor-

loges portatives, ou montres de poche; nous parlerons ensuite des mêmes moyens appliqués au *pendule*.

Dans tous les systèmes de compensation on emploie comme principale pièce une lame bi-métallique, c'est-à-dire composée de deux métaux, dont la dilatation et la contraction par le chaud et par le froid sont dans des rapports assez éloignés. Ces deux métaux sont le plus ordinairement le cuivre jaune et l'acier, qui sont continuellement entre les mains des horlogers. Les expériences sans nombre qu'on a faites pour connaître le rapport de la dilatation de ces métaux entre eux, ne laissent depuis longtemps rien à désirer, et l'on sait que la dilatation du laiton est à celle de l'acier dans le rapport de 121 à 74.

Il suit de là que si l'on suppose une lame bi-métallique, formée d'une lame d'acier et d'une lame de laiton de même longueur, de même largeur et de même épaisseur, fixées ensemble, soit par des rivures, et mieux au moyen de soudures; si l'on suppose encore que ces deux lames ainsi réunies soient solidement fixées par une de leurs extrémités sur la platine, tandis que l'autre extrémité est libre, la chaleur agissant sur elles, allongera la lame de laiton plus que la lame d'acier, et forcera celle-ci à se courber du côté où elle se trouve placée. Par le froid, au contraire, le laiton se contractant plus que l'acier attirera ce dernier de son côté, et son extrémité décrira un arc en sens contraire du premier.

Les horlogers habiles ont tiré parti de cette propriété bien reconnue et prouvée par l'expérience, et l'ont appliquée de différentes manières pour obtenir, tant dans les montres que dans les pendules, les corrections ou les compensations qu'ils cherchaient, et d'où est résultée une plus grande régularité dans les machines destinées à la mesure du temps, ainsi que nous allons l'expliquer dans les deux paragraphes qui vont suivre.

§ 1^{er}. — DE LA COMPENSATION DANS LES MONTRES OU HORLOGES PORTATIVES A RÉGULATEURS CIRCULAIRES.

Si l'irrégularité que l'on remarque dans les montres de poche ne provenait que de la dilatation ou de la contraction de la matière dont sont formés le balancier et le ressort spiral, il n'y a pas de doute que l'emploi d'une lame bi-métallique, convenablement appliquée à l'échappement, corri-

gerait le défaut qu'on s'attacherait à combattre; mais il n'en est malheureusement pas ainsi.

Pour faire bien comprendre ce que nous avons à dire, nous diviserons, avec les meilleurs horlogers, la très-grande quantité des montres qui se fabriquent, en trois classes bien distinctes. Nous plaçons naturellement dans la première celles que l'on désigne sous le nom de *montres marines*, dont nous ne nous occuperons pas dans cet ouvrage, ainsi que nous l'avons déjà dit, par la raison que les horlogers qui les fabriquent spécialement, sont trop instruits et en trop petit nombre pour que ce que nous aurions à leur dire pût leur apprendre des choses qu'ils connaissent aussi bien que nous. D'ailleurs, pour traiter cette partie avec tous les soins qu'elle exigerait, plusieurs volumes suffiraient à peine, et le format que nous avons adopté ne s'y prêterait pas, à cause de la grandeur des planches indispensables.

Dans la seconde classe, pour laquelle nous écrivons ici spécialement, se trouvent comprises d'autres montres qui, sans être du prix des premières, et sans avoir le même mérite, ont cependant une marche beaucoup plus régulière que celles que nous comprenons dans la troisième classe, qu'on appelle communément *montres à roue de rencontre*, qu'on n'exécute presque plus aujourd'hui avec cette perfection que Berthoud avait indiquée, et que nous avons décrite.

Nous nous bornerons à signaler, avec M. Destigny, habile horloger de Rouen, les principaux moyens employés pour la perfection des montres dont nous nous occupons. « Ces perfectionnements consistent à réduire les frottements et à les rendre constants, autant que possible, en faisant rouler les pivots dans des trous de pierres fines, à garnir aussi les parties frottantes de l'échappement avec des pierres fines, et à former cet échappement de manière qu'il ait la propriété corrective de l'inconvénient d'une force motrice variable; à faire l'application d'un ressort spiral éprouvé, dont les oscillations grandes ou petites soient isochrones.

» L'isochronisme ou l'égalité de durée des oscillations du régulateur, dans les machines destinées à la mesure du temps, est la base de l'horlogerie exacte, et c'est vers ce but que se dirigent toutes les recherches; mais il y a tant de causes qui concourent à troubler cet isochronisme, que ceux qui chercheraient à l'obtenir feraient de vains efforts, s'ils ne réunissaient à la connaissance des lois du mouvement celle des mathématiques et de la physique.

» Indépendamment de l'action de la température sur le spiral qui, en le dilatant ou le contractant, le rend plus faible ou plus fort, et par là diminue ou augmente son action sur le mouvement du balancier, en retarde ou en accélère les vibrations, et par conséquent, fait retarder ou avancer la montre; elle influe de la même manière sur le balancier, dont elle augmente ou diminue le diamètre, seconde cause d'irrégularité.

» Le froid agissant sur l'huile aux pivots, en lui faisant perdre sa fluidité, augmente la résistance au mouvement dans le rapport de la somme des frottements, ce qui occasionne du retard dans la marche. Cet effet peut varier à l'infini, puisqu'il résulte du plus ou moins de frottements qui peuvent augmenter ou diminuer, selon la grosseur des pivots, le diamètre et le poids du balancier, et la grandeur des espaces qu'il parcourt. On voit que le froid exerçant son influence en même temps sur diverses parties de la montre, produit deux effets contraires, ce que l'on peut appeler compensation naturelle. Si ces effets opposés étaient dans un même rapport, il s'établirait une compensation absolue, qui rendrait inutile ou plutôt nuisible l'emploi d'un compensateur. Si, au contraire, le retard provenant de l'augmentation des frottements était plus considérable que l'avance causée par la contraction du spiral, la montre retarderait par le froid, et dans ce cas, le compensateur, dont l'effet est de faire retarder par le froid serait encore nuisible, puisqu'il ajouterait à la variation. Le même raisonnement peut être appliqué en sens inverse pour la chaleur.

» Cette théorie explique pourquoi le changement de température pourrait faire avancer une montre, tandis qu'il en ferait retarder une autre; elle explique encore pourquoi une montre ordinaire, grossièrement exécutée, peut avoir, pendant quelque temps, une marche très-régulière, tandis qu'une autre montre bien faite, mais qui n'aurait pas de compensateur, devrait naturellement varier par le changement de température. Dans la première, le hasard fait naître, de certains défauts, une compensation qui ne peut durer longtemps; au lieu que la seconde, n'ayant aucun des défauts qui peuvent contribuer pour un moment à la régularité de la marche de la première, doit nécessairement varier par les effets de la température, s'ils ne sont pas compensés. »

Nous n'avons pu donner ici qu'un extrait bien abrégé des savants mémoires de M. Destigny, que nous engageons le

lecteur à lire dans la première série des *Annales de l'Industrie nationale et étrangère*, tome III, page 268 à 300. Ces deux mémoires qui se suivent sont extrêmement importants sur la matière qui nous occupe, tant pour les balanciers des montres que pour les pendules.

De ce qui précède, on voit que ce n'est que par le tâtonnement, avec beaucoup de peine et à grands frais, qu'on peut obtenir cette perfection dans les montres, parce qu'on n'avait pas songé à se réserver les moyens d'augmenter ou de diminuer l'effet compensateur, afin de le mettre en rapport avec la variation à laquelle on se propose de remédier.

Voyons comment on avait employé jusqu'ici le compensateur dans les montres bien exécutées. Le célèbre Bréguet inventa, à ce qu'on croit, le compensateur que la figure 27, Pl. IV, représente. C'est une lame bi-métallique, *c*, acier et laiton soudés ensemble, l'acier en dehors. Cette lame est repliée sur elle-même et suit la circonférence du balancier. Elle est fixée par une vis sur la raquette *b*, dont on voit une partie. La branche intérieure est libre et porte à son extrémité un talon, qui se présente devant une cheville rivée sur la même raquette. C'est entre le talon et la cheville que le spiral *d* vibre. On voit qu'ici on n'a pas la faculté d'allonger ou de raccourcir la lame bi-métallique, et que si elle compense, ce ne peut être que par un effet du hasard.

Compensateur de M. DESTIGNY.

M. Destigny, après avoir mûrement réfléchi sur les inconvénients qui résultent de cette construction, y remédia en plaçant une seconde raquette sur la première, mais de manière à ce que la première entraînant la seconde. Sur cette seconde raquette, il fixa un levier angulaire à charnière au sommet de l'angle, et à l'aide d'un petit ressort il forçait les deux côtés de l'angle à se tenir constamment éloignés l'un de l'autre. Le côté mobile est sans cesse poussé contre le talon du compensateur de Bréguet, et le même côté porte à son extrémité un autre talon semblable au premier. C'est ce talon qui vient se présenter devant la cheville du spiral, qui vibre entre les deux.

On conçoit que le compensateur agissant non plus directement sur le spiral, mais sur le levier additionnel, il est facile, en avançant ou en reculant le levier, d'obtenir à volonté le degré de compensation qu'on désire. Nous ne décrirons point

ici ce mécanisme, qu'on trouve avec figures dans le tome III des *Annales de l'Industrie*, que nous avons citées, parce que depuis la publication qu'en a faite cet habile horloger en 1821, on a proposé des moyens plus simples que nous allons faire connaître.

Compensateur par M. PERRON.

Vers la fin de la même année 1821, M. Perron fils, horloger-mécanicien à Besançon, adressa à la Société d'encouragement un mémoire explicatif de son procédé. Ce mémoire se trouve aussi dans les *Annales de l'Industrie*, tome IV, page 194. Voici en quoi consiste cette construction :

M. Perron emploie une lame bi-métallique comme Bréguet, mais il ne la replie pas sur elle-même, il la laisse tout étendue, mais contournée en demi-cercle, *fig. 1, Pl. V*. Il la fixe par une vis à collet *a*, sur la grande queue de la raquette. Cette vis s'engage dans une rainure circulaire, qui permet d'allonger ou de raccourcir la lame bi-métallique *b*. Cette lame porte à son extrémité libre un curseur *d*, qui coule le long de la lame, afin de régler la compensation au plus près. Ce compensateur *b* est formé d'une lame d'acier calibrée dans toute sa longueur, et ayant trois quarante-huitièmes de ligne d'épaisseur; sur cette lame est soudée une lame de laiton de cinq quarante-huitièmes de ligne, de sorte que son épaisseur totale est d'environ huit quarante-huitièmes de ligne. Pour obtenir la compensation exacte des effets de la température, il faut faire le compensateur plus long qu'il n'est besoin, afin que la correction soit trop forte, c'est-à-dire qu'il fasse avancer la montre par le chaud et la fasse retarder par le froid.

On fait marcher la montre par 27 ou 28 degrés du thermomètre de Réaumur; dans cet état, le spiral doit avoir très-peu de jeu entre la goupille de la raquette et l'extrémité de l'angle de la boîte du curseur. On diminue la température, et on règle à peu près la montre par 12 ou 15 degrés; ensuite, on l'expose à la chaleur de 27 ou 28 degrés, et enfin au froid de la glace. Si la montre retarde par le froid et avance par le chaud, on éloigne le curseur de l'extrémité du compensateur, et on recourbe la lame pour que la boîte soit vis-à-vis de la goupille de la raquette, et toujours de proche en proche, afin d'obtenir l'exacte correction des effets de la température; si le contraire arrivait, c'est-à-dire qu'étant exposée au froid, la montre avancât, et retardât par le chaud, on augmenterait l'effet du compensateur, en diminuant son épaisseur; mais

jamais cet effet n'a eu lieu. On donne pour longueur au compensateur un peu plus de la moitié de la circonférence du balancier.

Compensateur par M. ROBERT jeune.

En 1829, M. Robert jeune, horloger à Blois, imagina un nouveau compensateur, basé toujours sur la lame bi-métallique de Bréguet, mais d'une bien plus facile exécution et moins embarrassant que celui de M. Perron. Voici son procédé :

Il fait porter sur la raquette d'avance et de retard *a* (fig. 2, Pl. V), un arc bi-métallique *b*, auquel il donne la forme d'un cercle presque complet. L'un des bouts est fixé à la circonférence du cercle en *c*, et l'autre est libre, selon la méthode accoutumée; mais la vis qui sert à maintenir la pièce lui permet de tourner à frottement doux sur son centre comme sur un pivot, de manière qu'on puisse opposer à la goupille d'arrêt, tel ou tel point de la convexité de l'arc bi-métallique. Plus ce point est loin de l'extrémité où est la vis, plus l'effet de la dilatation est marqué, plus l'espace qui sépare l'arc compensateur est large, et plus le spiral *d* a de liberté dans ses vibrations, par conséquent, plus l'arc compensateur produit d'effet. Il ne reste donc qu'à soumettre la pièce d'horlogerie à l'épreuve de deux températures extrêmes, et à faire pincer l'arc bi-métallique sur la vis qui lui sert de pivot, jusqu'à ce qu'on ait réussi à obtenir une marche constante dans ces deux états. Quelques essais très-faciles conduisent bientôt à ce résultat.

M. Duchemin, habile horloger de Paris, a perfectionné cette invention, qui est ingénieuse et d'une simplicité remarquable, en plaçant vers le bout libre de l'arc bi-métallique un curseur comme celui imaginé par M. Perron. Alors le spiral se trouve pincé comme entre deux goupilles, et en se déployant, il n'est pas obligé de se coucher sur l'arc bi-métallique. Ce compensateur est décrit avec figures dans le tome XXVIII du bulletin de la Société d'encouragement, page 293.

§ II. — DE LA COMPENSATION DANS LES HORLOGES
A PENDULE.

L'effet de la température sur les métaux est toujours le même, la dilatation par le chaud, la contraction par le froid, quelque forme qu'on leur donne, car ces effets ont lieu dans tous les sens. Lorsque les expériences faites par des savants

physiciens eurent confirmé cette vérité, et qu'on se fût aperçu que les divers métaux se dilataient dans des rapports différents entre eux, les habiles horlogers sentirent bien qu'il était important de trouver des procédés sûrs pour remédier aux effets de la température sur le pendule, afin de rendre sa longueur invariable et régulariser par là la marche des horloges. L'histoire des moyens qu'on employa pour y parvenir ne peut pas être du ressort de ce Manuel, qui doit présenter seulement ce qui a été exécuté de plus parfait; et le lecteur désireux d'étudier toutes ces recherches, consultera avec fruit les ouvrages de Ferdinand Berthoud, que nous avons cités plusieurs fois.

Lorsque, par des expériences rigoureuses, on fut convaincu que le rapport de dilatation entre le laiton et l'acier est comme 121 à 74, chacun chercha à combiner des tiges d'acier avec des tiges de laiton dans le rapport inverse, c'est-à-dire qu'on donnait aux lames ou tiges d'acier une longueur comme 121, et à celles du cuivre une longueur comme 74. On était supposé prendre ces longueurs à partir du centre de mouvement au centre d'oscillation. Le centre de mouvement du pendule est toujours facile à trouver; mais le centre d'oscillation présente au contraire beaucoup de difficultés, comme on le verra au Chapitre VIII, paragraphe 2. On ne fit pas attention que les rapports que nous venons de donner entre le laiton et l'acier ne sont pas constants; que ces rapports changent selon la nature du laiton, son écrouissement plus ou moins grand, et qu'il en est de même pour l'acier.

Les mêmes causes qui établissent des variations dans la compensation des régulateurs de montres, et que M. Destigny a développées avec tant de sagacité, se présentent dans le pendule ou régulateur d'horloges. Il serait trop long de rapporter ici le mémoire de ce savant horloger, inséré dans les *Annales de l'Industrie*, tome III, de la page 268 à 300. Ce ne peut donc être que par tâtonnement que l'on peut arriver à compenser exactement les effets de la température dans le pendule des horloges, comme nous l'avons prouvé pour les balanciers ou régulateurs des montres.

Dans les pendules de cheminée, M. Destigny emploie une lame bi-métallique composée d'une lame de laiton et d'une lame d'acier d'égales dimensions, soudées ensemble, et fixée sur la platine par une patte qui est placée au bas de la lame bi-métallique, dont l'acier occupe la partie supérieure. L'on

voit cette disposition dans les figures 28 et 29, Pl. IV, où D est la lame bi-métallique fixée à la platine par la vis C; l'autre extrémité de cette lame passe dans une espèce de chappe dans laquelle passe aussi le ressort de suspension. La vis qui est fixée au centre de la tête G, goudronnée, sert à élever ou à abaisser la lentille pour régler la marche de l'horloge. On y remarque, 1^o que la lame bi-métallique est fixe, comme l'auteur le dit dans sa description; 2^o que la lame bi-métallique supporte le poids du pendule et de la lentille, suspendus au bout d'une lame de ressort qu'il a substituée avec raison à la soie que l'on met ordinairement à ces pendules; 3^o sur la platine est fixé, par une vis et des pieds, un coq B, qui porte deux pièces jumelles entre lesquelles passe le ressort de suspension librement et sans jeu.

En réfléchissant sur cette construction, à laquelle nous applaudissons, quant au principe, nous avons été peiné de voir que l'auteur n'a pas tiré de cette invention tout le bien qu'il nous paraît pouvoir en résulter. Voici les légers changements que nous avons conçus: 1^o nous suspendons le pendule par deux ressorts très-faibles, montés par leurs deux extrémités entre deux lames de cuivre, à une distance de 5 à 6 millimètres (2 et demi à 3 lignes) l'un de l'autre; 2^o si la platine est carrée, nous plaçons la lame bi-métallique près du bord supérieur de la platine (fig. 30) et nous donnons à la lame une forme droite; si la platine est ronde, comme on les fait ordinairement, et comme l'indique la figure 28, nous lui donnons la forme circulaire de la platine; mais nous ne laissons pas à demeure sa patte C, à l'aide d'une entaille en arc de cercle qui a pour centre le centre de la platine; si elle est ronde, on laisse à cette lame la faculté d'avancer ou de reculer, afin d'établir par tâtonnement la compensation au plus près. On peut produire cet effet d'avance ou de recul par une vis de rappel; cette pièce est fixée par la vis L (fig. 30); 3^o nous supprimons le coq B, et nous le remplaçons par une pièce M, qui porte les deux pièces jumelles entre lesquelles passent librement et sans jeu les deux ressorts de suspension. Cette pièce M est à coulisse libre et sans jeu sur la platine, et ne peut avoir de mouvement que dans le sens vertical. Dans la partie supérieure de cette pièce sont fixées quatre fortes goupilles parallèles entre elles, qui reçoivent librement et sans jeu le bout libre de la lame bi-métallique; 4^o le petit châssis des ressorts de suspension est porté

par le bout de la vis N (*fig. 31*), de sorte qu'en tournant la tête goudronnée de cette vis, on peut allonger ou raccourcir le pendule, et régler l'horloge à volonté.

On voit que, par cette construction, 1^o la lame bi-métallique est indépendante du pendule, qu'elle ne supporte plus, et ce poids, quelque faible qu'on puisse le supposer, peut s'opposer à la régularité de la compensation; 2^o en donnant la facilité d'allonger ou de raccourcir la lame bi-métallique, on peut obtenir, par le tâtonnement, qui a été reconnu nécessaire par M. Destigny, et que nous reconnaissons comme lui, la plus grande régularité dans la compensation.

Nous donnons à notre lame bi-métallique une longueur suffisante pour compenser selon la longueur du pendule à peu près. Chaque métal a un millimètre d'épaisseur, et la lame a 4 millimètres (2 lignes) de large; par conséquent, en écartant les deux ressorts de suspension de 6 mill. (3 lignes), elle passera librement entre les deux, et sa fonction ne consistera qu'à élever ou abaisser le point de suspension en faisant mouvoir la pièce M, qui, si elle est bien construite, n'offrira aucune résistance.

Cette construction peut être également applicable aux régulateurs dont le pendule bat la seconde et dont la suspension est à ressort, et débarrasse de toute cette construction qu'on a employée jusqu'à ce jour et dont l'effet n'est pas sûr.

Mais lorsque le pendule a une suspension à couteau, ce qui est adopté avec raison dans les horloges astronomiques et parfaitement construites, on ne peut pas employer le même moyen; heureusement que le génie des artistes est venu aplanir toutes les difficultés. Ce que nous connaissons de plus ingénieux et de plus sûr, est un procédé imaginé par M. Charles Zademach, horloger à Leipsick, dont il a donné lui-même la description dans le *Journal pour les fabriques et les manufactures*, qui s'imprime dans cette ville en langue allemande.

Les mêmes lettres indiquent les mêmes objets dans les trois figures 3, 4 et 5, Pl. V.

Deux lames d'acier A, A (*fig. 4*), vissées haut et bas sur deux pièces de laiton de même épaisseur, que l'on voit en x (*fig. 4*) et en y (*fig. 5*), les maintiennent parallèlement l'une à l'autre. Ces deux figures sont supposées ici n'en faire qu'une et réunies bout à bout en A, A, pour former la longueur entière du pendule, qu'elles montrent en profil.

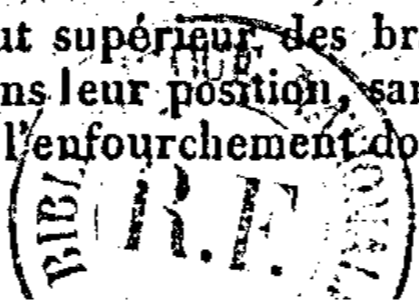
A l'extrémité inférieure de la lame de laiton B, est fixé

la vis double u, u (*fig. 3*); cette lame est maintenue dans sa position entre les deux autres par des segments de cercle h, h (*fig. 4 et 5*), qui l'empêchent de s'approcher plus de l'une que de l'autre, et par deux rouleaux de friction d, d (*fig. 3, 4 et 5*), qui la traversent et qui sont traversés eux-mêmes chacun par un axe ou vis g, g ; les ouvertures pratiquées dans cette lame pour le passage des rouleaux, sont, comme on le voit en f, f (*fig. 3*), assez larges et assez longues pour que ces rouleaux ne deviennent point un obstacle aux mouvements d'extension et de contraction que les changements de température occasionnent dans la lame. On voit en x (*fig. 5*) comment son extrémité supérieure est butée et liée à la pièce de cuivre y .

C'est au moyen des deux leviers du premier genre C, C , que s'opère la compensation; leur axe ou point d'appui t, t est fixé sur les deux lames d'acier, et tandis que l'excédant d'extension ou de contraction que prend la lame de cuivre sur les deux autres, se manifeste sur les deux bras de ses leviers à l'aide des écrous D, D , l'autre soulève ou abaisse la traverse ou coussinet b, b , et avec elle la traverse cylindrique a , à laquelle est suspendu l'enfourchement E, E , qui supporte la lentille K ; de sorte que celle-ci monte ou descend d'une quantité égale au degré de dilatation ou de condensation pris par les lames d'acier. Les lettres c, c (*fig. 3 et 4*) indiquent la coulisse dans laquelle se meut la traverse cylindrique a .

L'objet des deux écrous D, D de la vis double u, u , est de régler la course de l'extrémité v, v des leviers, en se rapprochant plus ou moins de leur point d'appui t . Il est évident que plus le point sur lequel l'écrou porte sera proche de l'axe du levier, plus la course v sera grande, lorsque la lame B se dilatera.

Le lentille K , dont on ne voit qu'une partie, est fixée sur l'enfourchement E, E , qui termine le pendule que nous venons de décrire. L'écartement des deux branches de cet enfourchement est déterminé par l'écartement et l'épaisseur des lames d'acier A, A , et de manière à ce que l'enfourchement puisse glisser facilement le long de ces deux lames, lorsque par l'excédant d'extension que prend la lame de cuivre sur celles-ci, la traverse cylindrique a , qui supporte, comme nous l'avons dit, l'enfourchement, est soulevée. Les deux vis l, l , placées au bout supérieur des branches E, E (*fig. 4*), les maintiennent dans leur position, sans cependant nuire au mouvement auquel l'enfourchement doit obéir.



Effets de ce pendule.

Si nous supposons cet instrument placé dans un lieu dont on élève subitement la température, les trois lames A, A, B, dont les deux premières sont d'acier et la troisième de laiton, se dilateront inégalement et dans le rapport que nous avons déjà indiqué, comme 121 à 74. La lame B, que nous pouvons appeler le compensateur, butée au haut par un obstacle invincible γ (*fig. 5*), et en bas par les deux leviers C, C, (*fig. 3*), exercera sa force expansive sur les points de contact de ces deux leviers et des écrous D, D, abaissera d'une quantité égale à l'excédant d'extension que cette lame aura pris, et déterminera l'ascension du coussinet b, b qui repose sur les extrémités v, v des leviers.

Pour que, dans ce mouvement, la compensation s'opère exactement, il faut que le coussinet b, b , et par conséquent la traverse cylindrique α , à laquelle est suspendu l'enfourchement de la lentille, remonte d'une quantité égale à la dilatation des lames d'acier du pendule, ce qu'on obtiendrait facilement en combinant les bras du levier, de manière à ce que v, t , ou le plus grand bras, soit au plus petit comme l'espace que parcourt l'extrémité v est à celui parcouru par le point du levier C, sur lequel porte l'écrou D; c'est-à-dire que v, t soit à $t C$, comme 121 est à 74, ou comme 60, 5 : 37, c'est-à-dire dans le rapport des dilatations des deux métaux. Cette considération est inutile, comme on va le voir, et rejeterait dans les difficultés que présente la théorie, et que l'auteur a voulu éviter. On fait les deux bras de levier égaux, et par quelques expériences à l'aide du pyromètre, les écrous D, D fixent bientôt le point exact de la différence de ces leviers pour l'exacte compensation. Si l'on voulait s'en convaincre, après avoir fait les bras des leviers égaux en longueur, on diviserait les bras C, C en 60 parties et demie égales, et l'on se convaincrerait, après avoir trouvé la compensation exacte, que les écrous D, D se fixeraient vers la 37^e division.

Si les pièces métalliques se dilataient constamment d'une quantité proportionnelle à leurs dimensions, il serait possible d'assigner d'avance le degré d'extension que prendraient leurs surfaces, et de déterminer exactement, dans un cas comme celui-ci, par exemple, le point des leviers où le moteur de la compensation devrait s'appliquer; mais comme nous l'avons fait observer, rarement deux pièces semblables et d'un même

métal se dilatent d'une même quantité; il était donc nécessaire de se réserver dans le nouveau pendule un moyen de corriger la différence entre la dilatation vraie et la dilatation calculée.

Nous nous servons des expressions de dilatation vraie et de dilatation calculée, pour désigner la dilatation réelle que prend une pièce, et celle qu'elle devrait prendre d'après la règle générale qui détermine le degré de dilatation propre à chaque substance. Par exemple, une pièce de laiton, d'une certaine dimension, pourrait s'étendre de 7 millimètres (3 lignes 172), tandis que, d'après les observations qui fixent sa dilatation, son extension ne devrait être que de 6 millimètres (3 lignes): sa dilatation vraie serait donc de 7 millimètres (3 lignes 172), et sa dilatation calculée de 6.

M. Zadmach, à qui cette observation n'était point échappée, a choisi le moyen le plus simple et le plus naturel, en adoptant des écrous pour transmettre aux leviers la force expansive de la lame B; car, à l'aide de ces écrous, on peut, ainsi que nous l'avons fait remarquer, trouver facilement le point du petit bras de levier auquel le compensateur doit être appliqué pour produire, à l'extrémité opposée, un effet égal au degré de dilatation des lames d'acier: il suffit en effet de rapprocher les écrous des points *t, t*, ou des points *Z, Z*, pour corriger l'irrégularité produite dans la marche du pendule par une fausse compensation.

Nouveaux moyens de compensation.

Dans le courant de l'année 1829, M. Henri Robert, élève de Bréguet, horloger-mécanicien, présenta à la Société d'encouragement deux nouveaux moyens d'opérer la compensation dans les pendules des horloges. Nous allons les faire connaître successivement.

1^o *Premier moyen.* M. Robert ayant remarqué que le platine se dilate très-peu, tandis que le zinc obtient une dilatation très-considérable, dans le rapport de 294 à 85, exécuta un pendule à demi-secondes avec ces deux métaux; voici sa construction:

« Il forma son pendule d'un tube de platine de 352 millimètres (13 pouces) de longueur, y compris la suspension, et d'une lentille de 150 millimètres (5 pouces 172) de diamètre, et le termina, vers l'écrou porteur, par une queue de 27 mill. (1 pouce) du même métal et fondue d'un seul jet. »

Le rapport qui en fut fait par M. Hericart de Thury est consigné, avec figures, dans le T. XXVIII, p. 50, du Bulletin de la Société d'encouragement. Les conclusions de ce rapport sont toutes à l'avantage de cette découverte. « M. Robert, dit le savant rapporteur, a rigoureusement rempli les conditions qu'il s'était imposées, savoir : 1^o d'utiliser la dilatation de lentille, presque généralement complée pour rien et par conséquent négligée; 2^o d'avoir une verge très-légère, afin que le centre d'oscillation coïncide toujours (autant que possible) avec le centre de gravité de la lentille; 3^o de faire cette verge d'un métal très-peu dilatable, tandis que la lentille jouirait au plus haut degré de la propriété contraire; 4^o enfin, que son compensateur, quoique construit en platine, est d'un prix peu élevé; et que celui des horloges de précision n'en sera pas augmenté de manière à empêcher l'usage de s'en répandre. »

Il nous est impossible de transcrire ici littéralement et le rapport, et les notes de M. Henri Robert qui l'accompagnent; nous engageons le lecteur à les lire dans l'ouvrage même, qui est abondamment répandu. Nous lui ferons observer qu'il s'est glissé une faute d'impression dans le premier terme du rapport, qui commence la seconde ligne de la page 57; et que l'errata ne corrige pas. On y lit : 29-485; il faut évidemment 294-85. Cette faute a échappé à la lecture.

2^o *Deuxième moyen.* Depuis longtemps on savait que le bois de sapin a la propriété de conserver une longueur à peu près constante dans tous les changements de température. Plusieurs horlogers, et notamment M. Wagner, avaient présenté, à l'exposition de 1827, une grosse horloge très-bien exécutée, dont le pendule, battant la seconde, avait une tige en sapin. L'on savait aussi que ce bois a une propension à se tordre, suivant les influences hygrométriques de l'atmosphère. M. Robert est parvenu à former son nouveau compensateur de manière à mettre à profit la propriété presque inextensible du bois de sapin, en le mettant à l'abri de l'influence de l'atmosphère, et par là, s'opposant à sa torsion. Voici son procédé :

La verge de son pendule est formée 1^o d'une boîte de laiton prismatique à base rectangulaire; 2^o d'une lentille de même métal, percée, dans son diamètre, d'une mortaise dans laquelle la boîte prismatique glisse librement, mais sans jeu; 3^o d'une règle de bois de sapin, terminée à ses deux bouts par une petite boîte qui l'embrasse, avec cette précaution que

La boîte fixée à son bout supérieur porte un collet qui repose sur l'extrémité du tube; au-dessus de ce collet est fixé le crochet de suspension. La boîte inférieure porte, à son extrémité, une tige taraudée qui reçoit un écrou et le contre-écrou pour soutenir invariablement la lentille.

On conçoit que, par cette construction, la règle de bois, qui est inextensible, maintenant la lentille à une hauteur constante, c'est alors la dilatation du rayon de cette lentille qui compense la dilatation du crochet de suspension de la boîte prismatique et des autres parties.

M. Robert n'a pas déterminé les dimensions de ce pendule qu'on peut exécuter de toutes dimensions, et en faisant observer que, dans la construction, on doit faire la règle de bois aussi longue que le permet l'appareil; que la règle doit entrer librement dans la boîte prismatique sans en toucher les parois, et qu'elle n'y est exactement fixée que par l'épaisseur du laiton qui forme le contour des petites boîtes qui terminent la règle par ses deux extrémités. Ces deux boîtes doivent entrer juste dans les deux bouts de la boîte prismatique.

Ce pendule est très-simple; mais l'auteur a observé, comme nous et plusieurs habiles horlogers, que le calcul ne suffit pas pour déterminer les longueurs des divers métaux qui servent à établir la compensation, et qu'on ne peut l'obtenir exacte que par le tâtonnement: ce qu'il dit formellement dans les deux nouveaux moyens qu'il a proposés. Cet aveu, qui est l'expression de la plus exacte vérité, nous confirme dans l'idée que nous avons émise sur l'invention de M. Zadmach, que nous avons décrite page 99, et que nous regardons comme la plus simple et la plus parfaite que l'on connaisse pour les pendules, puisqu'elle donne la facilité d'obtenir, par le tâtonnement, l'exacte compensation, sans démonter le pendule pour raccourcir l'une des branches placées dans l'intérieur.

Nous approuvons parfaitement la règle de bois de sapin de M. Robert, enfermée dans une boîte prismatique de laiton, où elle se trouve à l'abri des influences hygrométriques de l'atmosphère, et, par conséquent, ne peut recevoir aucune altération, car si le bois de sapin est inextensible par la température, il n'est pas à l'abri de l'influence de l'humidité. D'après des expériences exactes faites en 1827, par M. le vicomte de Barrès du Molard, officier supérieur au corps royal de l'artillerie, le sapin blanc s'allonge de un huit cent quatre-vingt-dixième de sa longueur primitive, prise au zéro de l'hy-

gromètre de Saussure et portée au centième, ce qui ne laisse pas d'être considérable.

Le mécanisme inférieur qui supporte la lentille, dans l'invention de M. Zademach, peut s'appliquer parfaitement à la construction de M. Robert, et l'on obtiendra ainsi un moyen facile pour compenser avec exactitude la dilatation dans le pendule. Le lecteur lira avec intérêt, dans le même tome XXVIII du *Bulletin de la Société d'encouragement*, page 470, une dissertation sur la construction de nouvelles lames bi-métalliques pour les balanciers circulaires des machines destinées à la mesure du temps.

CHAPITRE VIII.

DU RÉGULATEUR EN GÉNÉRAL, DES MACHINES DESTINÉES A MESURER LE TEMPS.

Le balancier circulaire est généralement employé comme régulateur dans les horloges portatives, ou dans celles qui sont sujettes à être changées de place assez fréquemment. L'acier fut le métal qu'on employa d'abord à sa construction, mais ce métal fut ensuite rejeté, parce qu'on pensa qu'étant attirable par l'aimant, la régularité de la marche de l'horloge pouvait en être altérée. On y substitua le laiton et quelquefois l'or; mais le laiton fut généralement adopté.

Dans toutes les autres horloges fixes, on adopta le pendule pour régulateur. Ici le métal est en quelque sorte indifférent, et la régularité de la marche des horloges dépend, en grande partie, de la longueur exacte que l'on donne au régulateur.

Dans l'un et dans l'autre cas, les horlogers ont à suivre des règles invariables indiquées par la physique et développées par les savants horlogers qui ont écrit sur l'art important dont nous nous occupons. Nous diviserons ce chapitre en deux paragraphes, dans lesquels nous nous proposons d'indiquer ce qu'il est indispensable de connaître.

§ 1^{er}. — DU RÉGULATEUR DANS LES HORLOGES PORTATIVES.

Ferdinand Berthoud est le premier, et je crois le seul qui se soit attaché à étudier avec fruit et à décrire avec clarté la solution des divers problèmes nécessaires pour atteindre la perfection dans cette partie importante de l'horlogerie. Ce sera,

par conséquent, ce savant artiste que nous allons prendre pour guide.

Les premières montres qui furent construites portaient des petits balanciers d'acier très-légers et sans ressort spiral; aussi marchaient-elles d'un mouvement très-irrégulier. Ce fut en 1675 que le célèbre Huyghens imagina le ressort spiral, qu'il appliqua au balancier, et lui fit produire ainsi des vibrations indépendantes de l'échappement; alors on augmenta le diamètre du balancier, et l'on s'aperçut que ses vibrations étaient d'autant plus promptes et moins étendues, que le ressort spiral était plus fort, et qu'au contraire, elles étaient plus lentes et plus étendues, que le ressort était plus faible. On conçut dès-lors qu'il serait facile d'obtenir une grande justesse dans ces machines, en combinant entre eux les trois éléments qu'on avait sous la main, diamètre et poids du balancier, force du ressort spiral, afin d'obtenir la plus grande régularité.

Le principe était reconnu, mais l'application n'en était pas aisée, la science n'avait pas encore fait assez de progrès pour donner la solution d'un problème aussi important, et l'on fut longtemps à tâtonner avant d'arriver au but. Sully, Julien le Roy, les deux plus habiles horlogers de la fin et du commencement du dix-huitième siècle, avaient déjà ouvert la voie; mais il était réservé à l'infatigable et savant Berthoud de porter le flambeau de la science dans une partie essentielle de l'art qu'il exerçait avec tant de perfection. Dans les arts industriels, il ne suffit pas de posséder la science théorique au suprême degré, il faut encore y réunir la pratique, c'est-à-dire, être artiste, pour pouvoir faire de justes applications de la science. Nous avons tous les jours des preuves irrécusables de cette vérité. Berthoud joignait la pratique à la théorie; il n'est donc pas étonnant qu'il ait jeté le plus grand jour sur des questions qui, jusqu'à lui, avaient été irrésolues.

En comparant l'effet du pendule, dont nous parlerons plus bas, avec le balancier animé par le ressort spiral, il fit ce raisonnement bien simple: « Si l'on fait, dit-il, un balancier auquel une impulsion donnée procure des oscillations isochrones, et conserve son mouvement pendant un fort long temps, on est censé avoir réduit les frottements et les résistances de l'air à la moindre quantité possible, de sorte que ce balancier sera le meilleur régulateur applicable à une montre: nous allons examiner comment on peut parvenir à cela. »

Notre cadre ne nous permet pas d'entrer dans tous les détails préparatoires dont il fait précéder la solution de la question principale qui nous occupe. Nous ne pourrions que copier tout ce qu'il avance, il sera bien plus utile au lecteur intéressé à connaître ces précieux détails, de les lire dans les chapitres XXVII, XXVIII, XXX, XXXI et XXXII de l'*Essai sur l'Horlogerie* par notre auteur.

Pour arriver de suite à notre but, nous poserons, avec Berthoud, quelques principes sur les forces de mouvement des balanciers.

« On démontre que les forces que les corps en mouvement emploient à vaincre des obstacles, sont en raison composée de leurs masses et du carré de leurs vitesses.

» Or, comme la force produite dans un corps est égale à l'action qui la cause, il suit de là que la force qui a été employée à procurer un mouvement à un corps, est comme le produit de la masse de ce corps par le carré de la vitesse qu'il a acquise. Si nous comparons entre eux deux corps de différentes dimensions, et que nous désignons par des lettres majuscules les parties du grand corps que nous prenons pour exemple, et par des lettres italiques les parties correspondantes du petit corps, nous indiquerons par *A* le premier corps ou le premier balancier; par *M* sa masse; par *V* sa vitesse; par *F* sa force; et de même nous désignerons par *a* le second corps ou le second balancier; par *m* sa masse; par *v* sa vitesse; par *f* sa force; on aura cette proportion : $f : F :: v^2 m : V^2 M$; mais comme dans toute proportion géométrique le produit des extrêmes est égal au produit des moyens, on aura cette équation : $f V^2 M = F v^2 m$, qui est générale pour tous les cas qui vont se présenter.

» 1^o Si les deux forces sont égales, c'est-à-dire si l'on suppose que $f = F$, on peut les supprimer dans les deux membres de l'équation précédente, car c'est alors diviser les deux membres par le même nombre, ce qui ne change pas les quotients. Ainsi, on aura $V^2 M = v^2 m$: ce qui signifie que, lorsque les forces de deux balanciers sont égales, les masses, multipliées par les carrés de leurs vitesses, sont égales. De cette dernière équation on peut en tirer une proportion géométrique, en considérant le premier membre comme le produit des extrêmes, et le second membre comme le produit des moyens; on aura donc $V^2 : v^2 :: m : M$; c'est-à-dire que lorsque les forces des deux balanciers en mouvement sont égales, les masses sont en

raison inverse du carré des vitesses ; ou si les masses sont en raison inverse du carré des vitesses, les forces des balanciers sont égales. En effet, par exemple, si la vitesse de $A = 1$, et celle de $a = 2$, le carré de la vitesse de $A = 1$, et le carré de la vitesse de $a = 4$: si la masse du balancier $A = 4$ et celle de $a = 1$, en mettant ces nombres à la place des lettres de la dernière équation $V^2 M = v^2 m$, qui exprime la valeur des forces de chacun des deux balanciers, on aura : $1 \div 4 = 4 \div 1$; par conséquent les deux forces sont égales, puisque $4 = 4$. Ce qui prouve évidemment ce que nous avons avancé.

2° Si les masses des deux balanciers sont égales, c'est-à-dire s'ils ont le même poids et qu'on ait $m = M$, l'équation fondamentale $f V^2 M = F v^2 m$, devient $f V^2 = F v^2$, en divisant les deux membres par des quantités égales $m = M$, d'où l'on tire cette proportion $f : F :: v^2 : V^2$, ce qui signifie que si deux balanciers ont des masses égales et sont mus avec des vitesses inégales, leurs forces sont entre elles comme les carrés de leurs vitesses. Substituons encore une fois les nombres aux lettres dans la proportion précédente, pour l'intelligence de ceux qui ne sont pas familiarisés avec cette forme de calcul. Supposons que la vitesse du balancier A , exprimée par $V = 1$, son carré ou $V^2 = 1$, que la vitesse du balancier a , exprimée par $v = 4$, son carré, ou $v^2 = 16$; la proportion précédente se transformera en celle-ci : $f : F :: 16 : 1$, ce qui signifie que la force requise pour entretenir le mouvement du balancier a , est à celle requise pour entretenir le mouvement du balancier A , comme 16 est à 1, c'est-à-dire que ces forces sont entre elles comme les carrés de leurs vitesses.

3° Si les vitesses des deux balanciers sont égales, c'est-à-dire si $v = V$, la proportion primitive deviendra $f : F :: m : M$, et, par conséquent, les forces seront entre elles comme les masses ; par conséquent les actions requises pour entretenir les mouvements seront aussi comme les masses ou comme les poids des balanciers.

4° En général, si les vitesses et les masses des deux balanciers sont inégales, leurs forces seront entre elles comme le rapport composé du produit des masses par les carrés des vitesses, ce qui est exprimé par la proportion primitive et fondamentale $f : F :: v^2 \div m : V^2 \div M$.

C'est de ces principes, posés par Berthoud, dont il va se servir pour résoudre tous les problèmes relatifs au balancier, et déterminer leurs pesanteurs, leurs diamètres, selon le nom-

bre des vibrations, la force requise pour leur faire parcourir des arcs quelconques, etc.

» Connaissant la masse d'un balancier, sa vitesse, la force qui le met en mouvement, dans une montre parfaitement construite, longtemps éprouvée, et qui servira de terme de comparaison, on en déduira facilement toutes les conditions requises pour le balancier d'une autre montre, lorsqu'il doit avoir une masse différente, plus ou moins de vitesse, plus ou moins de force pour se mouvoir, etc.

» Pour comparer les vitesses de deux balanciers, il faut multiplier le nombre de vibrations pendant un temps donné par le diamètre de chaque balancier; les produits exprimeront les vitesses, en supposant qu'ils décrivent des arcs semblables; mais si cela n'est pas, il faudra faire pour chaque balancier un produit de ces trois choses: 1° du nombre de vibrations dans le même temps; 2° du diamètre ou du rayon du balancier; 3° de l'arc parcouru par le balancier. Des exemples en montreront l'application. »

Berthoud fait observer que les calculs dont il va s'occuper ne sont relatifs qu'aux échappements à cylindre, nous ajouterons qu'ils sont relatifs à tous les échappements à repos ou à vibrations libres, et, en général, à tous les échappements qui ne peuvent pas marcher sans ressort spiral. Quant aux montres à roue de rencontre, ces calculs sont inutiles: tous les ouvriers savent qu'il est facile de proportionner le poids du balancier à la force motrice, quels que soient son diamètre, les arcs qu'il parcourt, etc. Il suffit de faire marcher la montre sans spiral, de manière que l'aiguille des minutes parcoure chaque heure de 25 à 27 minutes, ou qu'elle retarde par heure de 33 à 35 minutes. Cependant Berthoud fait observer que cette quantité de retard doit varier: 1° selon les frottements des pivots; 2° selon la grandeur des balanciers; qu'ainsi on ne peut pas fixer exactement ce retard, qui doit varier pour chaque montre; en sorte que dans ces pièces, auxquelles on voudra porter tous ses soins, il sera utile de déterminer par le même calcul, qu'il va indiquer, la pesanteur du balancier, d'après la connaissance que l'on a de la force du ressort moteur.

» Pour parvenir exactement, dit Berthoud, à proportionner le poids des balanciers des montres qui ne marchent pas sans spiral, à la force motrice, j'ai commencé par construire un instrument, au moyen duquel je puis déterminer avec la

plus grande précision la force que le grand ressort communique au rouage. En plaçant cet instrument sur le carré de la fusée de la même manière qu'un levier à égaliser les fusées, on estimera la force du ressort par le degré de la branche où le poids s'arrête pour faire équilibre avec le ressort : c'est en comparant la force du moteur avec celui d'une montre donnée que nous déterminerons le poids des balanciers, etc. » On trouvera la description de cet instrument dans le Chapitre des outils qui terminera cet ouvrage.

» Pour trouver les dimensions d'une montre que l'on veut composer, il faut se servir, pour terme de comparaison, d'une bonne montre disposée le plus avantageusement possible, et qui soit tellement exécutée, que les frottements soient réduits à la moindre quantité; en sorte que la force motrice ait la relation requise avec le régulateur, pour que la montre aille le plus juste qu'il est possible. Cela étant, on mesurera le diamètre du balancier, son poids; on comptera le nombre de vibrations qu'il fait par heure; l'étendue de ses vibrations; on mesurera la force du grand ressort au moyen de l'instrument dont nous venons de parler, et enfin on comptera le temps que met la fusée, ou l'arbre du barillet lorsqu'il n'y a pas de fusée, à faire une révolution.

» J'ai préféré de partir d'après une montre faite exprès et exécutée avec tous les soins et les perfections dont je suis capable, pour déterminer les dimensions d'une autre différemment composée, par deux raisons, ajoute Berthoud : 1° c'est que le calcul en devient plus facile et plus à la portée des ouvriers; 2° c'est que les dimensions en sont plus exactes qu'on ne pourrait les trouver par le seul calcul; car on ne connaît pas assez les effets des frottements, pour que la force motrice d'une montre étant donnée, ainsi que le diamètre du balancier, on puisse déterminer exactement son poids, ainsi que les arcs qu'il doit parcourir; au lieu qu'en comparant avec une montre déjà faite, toutes ces données y entrent, et les dimensions que l'on trouve pour la chose cherchée sont plus précises.

Problème 1^{er}.

» Les dimensions d'une montre de comparaison A étant données, trouver quelle doit être la pesanteur ou la masse d'un balancier d'une autre montre a, de laquelle on connaît le diamètre du balancier, et le nombre de vibrations. »

Le calcul décimal étant plus facile à exécuter que celui qui

présente les fractions absolues, nous avons transformé les données de Berthoud en fractions décimales.

« Dans la solution du problème dont nous nous occupons, on suppose que dans la montre *a* l'étendue des arcs de la force motrice sont de même grandeur que ceux de la montre de comparaison A, et l'on demande qu'il y ait même rapport de la force motrice de la montre *a* avec son régulateur, qu'il y a entre la force motrice de la montre A avec son régulateur. »

Voici les dimensions de la montre de comparaison A, qui est à cylindre comme celle qu'on veut exécuter. Nous avons placé en regard, sur la même ligne, toutes les données de la montre *a*. Nous avons mis devant chaque article les lettres qui correspondent à la formule générale pour la facilité de l'opération.

Montres de comparaison A.

M.	Poids ou masse du balancier	grains	6,25
V.	{ Diamètre du balancier	lignes	8,50
	{ Vibrations par secondes		5
	Étendue des arcs de vibration	degrés	2,40
	Fusée en 5 heures	tour	1
F.	Ressort moteur fait équilibre à 10 centimètres (4 pouces) du centre de la fusée à	gros	5,75

Montre à exécuter a.

m.	Poids ou masse du balancier.	grains	<i>x</i>
v.	{ Diamètre du balancier.	lignes	10,25
	{ Vibrations par seconde.		2
	Étendue des arcs de vibration	degrés	2,40
	Fusée en 5 heures.	tour	1
f.	Ressort moteur fait équilibre à 10 centimètres (4 pouces) du centre de la fusée à	gros	5,75

Puisque les forces des ressorts sont supposées égales, nous avons à résoudre la seconde proportion $V^2 : v^2 :: m : M$; mais *m* étant l'inconnue que nous cherchons, cette proportion devient $V^2 : v^2 :: x : M$, qui nous donne l'équation à résoudre

$$x = \frac{V^2 \times M}{v^2}$$

Pour avoir en chiffres la vitesse du balancier A, il faut multiplier 8.50 qui exprime le diamètre du balancier, par 5 vibrations qu'il fait par seconde, ce qui donne 42,50. Multi-

pliant ce nombre par lui-même afin de l'élever au carré, on aura 1806,25 pour la valeur de V^2 .

De même, pour avoir la valeur de v^2 , il faut multiplier 10,25 par 2 vibrations par seconde, ce qui donne 20,50, dont le carré est de 420,50 = v^2 . En substituant aux lettres, dans l'équation précédente, les nombres que nous venons de trouver,

cette équation deviendra $x = \frac{1806,25 \times 6,25}{420,50}$ équation qu'il

suffit de résoudre par de simples règles de l'arithmétique en multipliant 1806,25 par 6,25, et divisant le produit par 420,50. Le quotient donnera en grains le poids du balancier.

Problème 2^e.

Si les forces des ressorts n'étaient point égales, alors il faudrait faire entrer cette donnée dans le calcul, et l'on aurait à exécuter l'équation fondamentale ou la proportion qui nous l'a fournie $f : F :: v^2 m : V^2 M$, dans laquelle on voit que les forces que nous avons négligées, puisque nous les avons supposées égales, deviennent ici un des éléments du calcul, qui s'exécute de la même manière que nous l'avons indiqué pour la solution du premier problème.

Problème 3^e.

Dans les deux problèmes précédents nous avons supposé que les deux fusées, ou les arbres de barillet lorsqu'il n'y a pas de fusée, font chacune un tour en cinq heures; mais si la montre à construire devait faire plus ou moins de tours que la montre de comparaison, il faudrait alors, afin de pouvoir comparer les forces motrices entre elles, les réduire à une même unité, c'est-à-dire à la force qui serait nécessaire pour faire marcher la fusée qui va le plus lentement. Ainsi, supposons que la montre *a* fût une montre à huit jours, dont la fusée fit son tour en 40 heures, la montre *A* l'achevant en 5 heures, on ferait cette proportion : 5 heures exigent 5 gros 75 de force, combien 40 heures exigeront-elles de force, et par conséquent $5 : 5,75 :: 40 : x$. En exécutant, on trouvera que le ressort de la montre *a* doit avoir une force de 46 gros placés à 108 millimètres (4 pouces) du centre de la fusée, et ce nouvel élément serait ajouté à la proportion, qui ne présenterait plus aucune difficulté.

Observation générale.

Ceux des lecteurs qui ont l'habitude du calcul s'apercevront qu'il est facile de se servir de la proportion générale ou de chacune des proportions que l'auteur en a déduites pour trouver l'un des éléments inconnus, les autres ayant été donnés. En voici un exemple : Supposons les mêmes données que nous avons fournies en γ comprenant la valeur de m , que nous avons trouvée par le calcul, et qu'on voulût savoir quel est le diamètre qu'on doit donner au balancier de la montre a .

Nous nous servirons de la seconde proportion $V^2 : v^2 :: m : M$. Notre inconnu se trouve dans le terme v^2 , puisque c'est le diamètre du balancier, engagé par voie de multiplication, avec le nombre qui exprime les vibrations qu'il fait par seconde, et ensuite le produit élevé au carré : il faut donc faire l'inverse de ce qu'on a fait pour trouver la valeur de v^2 . L'on aura donc cette équation v^2 ou $x^2 = \frac{1806,25 \times 6,25}{18,20}$ En

exécutant on trouve $x^2 = 620,28$; mais ce nombre est le carré x ; il faut donc en extraire la racine carrée, que l'on trouve être 24,90. Ce dernier nombre est le produit d'une multiplication, dont l'un des facteurs est le diamètre du balancier qu'on cherche, et l'autre facteur est 2 par seconde. En divisant 24,90 par 2, on a 12,45 pour le diamètre du balancier cherché, qui diffère un peu de 10,33 que Berthoud avait supposé.

Notre savant auteur s'aperçut après coup de cette différence, et il exécuta avec encore plus de soin une montre de comparaison A, dont il donna les éléments, qu'il suffira de faire connaître, et qui ne changent rien ni aux principes, ni à la forme des calculs déjà donnés. Voici ces éléments :

Montres de comparaison A.

M.	Poids ou masse du balancier.	grains	19,75
A.	{ Diamètre du balancier.	lignes	10,50
	{ Vibration par seconde.		2
	{ Etendue des arcs de vibration.	degrés	240
	Fusée en 4 heures 1/2 fait.	tour	1
F.	Ressort moteur, fait équilibre à 108 millimètres (4 pouces) du centre de la fusée à.	gros	3

En substituant ces données aux calculs précédents, on trouvera les résultats beaucoup plus justes d'après les expériences multipliées de Berthoud.

Les horlogers ont généralement adopté, pour le diamètre du balancier, la même dimension du diamètre du barillet. Il paraît que c'est d'après Bréguet qu'ils se sont décidés, et c'est à peu près ce qu'avait adopté Berthoud d'après le calcul.

§ II. — DU PENDULE.

Comme il a été dit précédemment, le pendule est la partie la plus importante de l'horloge; il est le véritable instrument de la mesure du temps; c'est lui qui, par ses oscillations, divise le temps, et qui, par les fonctions de l'échappement avec lequel il est lié, règle la vitesse des roues qui comptent chacun de ses mouvements. Par un double effet de l'échappement, ces mêmes roues transmettent au régulateur la force du moteur et entretiennent son mouvement oscillatoire, que les frottements et la résistance de l'air tendent à détruire.

Il est essentiel de ne rien négliger de ce qui se rattache à l'étude du pendule. Aussi, avant d'arriver à la pratique, doit-on se pénétrer des principes suivants qui sont adoptés en physique.

Théorie du pendule.

On se sert du pendule dans l'étude de la pesanteur quand on veut déterminer exactement son intensité. L'on sait que, à Paris, la vitesse qu'elle communique à un corps qui tombe, est, au bout d'une seconde, de 9 mètres 8088; tandis que pendant la première seconde un corps ne parcourt, dans sa chute, que 4 mètres 9044. Pour mesurer d'une manière certaine cette intensité de pesanteur, les corps tombant trop vite, on a dû recourir au pendule. Sous ce point de vue le pendule a une grande importance, car il sert à observer les rapports de l'intensité de la pesanteur dans les différents lieux, comme on le verra plus loin.

Une autre application du pendule consiste dans les balanciers de nos horloges. C'est sous ce rapport qu'il est très-important, dans cet ouvrage, de l'étudier.

On distingue deux sortes de pendules : le *pendule simple* et le *pendule composé*.

Le pendule simple, ou plutôt pendule idéal, consisterait en un point pesant, suspendu à un fil inextensible, non pesant, se mouvant sans frottement autour d'un point fixe. Ce pendule est irréalisable; mais on peut calculer quelles devraient être les lois de son mouvement s'il existait.

Le pendule composé est un corps susceptible de se mouvoir

autour d'un axe horizontal. Les formes et les dimensions de ce corps sont variables.

Avant de nous occuper des lois du mouvement pendulaire, nous allons examiner la nature du mouvement d'un pendule simple.

Supposons (*Pl. X, fig. 1*) un pendule AB . Nous savons qu'il sera en équilibre lorsque le fil auquel est suspendu le point matériel sera vertical; alors l'action de la pesanteur sur ce mobile sera détruite par la résistance du point fixe auquel il est suspendu; mais, en écartant ce pendule de sa position d'équilibre pour lui faire prendre la direction inclinée Ba , et en l'abandonnant à lui-même, il est certain qu'il ne pourra y rester, et qu'il descendra pour reprendre sa position primitive, et qu'il exécutera autour d'elle des allées et des venues que l'on nomme *oscillations*; ces oscillations, dans le cas d'un pendule simple, auraient des amplitudes et des durées égales.

Effectivement, la pesanteur qui agit sur le point matériel a est une force verticale ap , que l'on peut décomposer en deux: l'une agissant suivant le prolongement aq du fil, détruite par la résistance du point fixe; l'autre ai , agissant dans le sens de la perpendiculaire à Ba , ayant tout son effet et entraînant le mobile. Cette décomposition de la pesanteur peut se faire en chaque point de l'arc décrit par le mobile, et l'on s'aperçoit à l'examen de la figure que plus le mobile se rapproche de la verticale, plus la composante effective diminue. L'on conçoit que a se mouvra jusqu'en A d'un mouvement accéléré, ni uniforme, ni uniformément varié, car la composante effective qui le fait agir, quoique diminuant toujours, lui communique pourtant une force accélératrice qui vient à chaque instant s'ajouter aux impulsions premières, et augmenter ainsi sa vitesse.

Arrivé en A , quoique la pesanteur qui sollicite le mobile soit entièrement détruite, le pendule, en vertu de la vitesse acquise, remontera de l'autre côté. Alors la pesanteur agira de nouveau sur lui, mais comme force qui a pour effet de ralentir sa vitesse. Il montera du côté opposé, jusqu'à une hauteur égale à celle d'où il est parti; puis il redescendra et exécutera une seconde oscillation entièrement semblable à la première: si l'on considère le pendule dans deux positions, cc' , équidistantes de la verticale BA , on conçoit que, en raison de la symétrie de la figure, la composante accélératrice du point c aura la même intensité que la composante retar-

datrice du point c' . D'où il suit que pendant le mouvement ascensionnel du pendule, la pesanteur ôtera successivement tous les accroissements de vitesse qu'elle lui avait communiqués pendant sa descente.

En supposant que le pendule soit exempt de tout frottement, les oscillations auraient constamment la même durée, la même amplitude, et se perpétueraient indéfiniment. En faisant l'expérience avec un pendule composé, il est certain qu'il s'arrêtera; ce qui tient, d'une part, à la résistance de l'air, de l'autre, au frottement de la partie supérieure du pendule.

Voici maintenant les lois du mouvement pendulaire que nous venons d'exposer, c'est-à-dire du pendule simple :

Première loi. Les oscillations sont isochrones. On entend par là qu'elles s'exécutent dans le même temps, et que leur durée est indépendante de leur amplitude, tant que cette amplitude ne dépasse pas certaines limites.

Deuxième loi. Les durées des oscillations dans un même lieu, pour les pendules de longueurs différentes, varient en raison des racines carrées des longueurs de ces pendules. Ainsi, un pendule quatre fois plus long qu'un autre met deux fois plus de temps à exécuter une oscillation, ou n'en effectue qu'une seule, tandis que l'autre en fait deux; un pendule neuf fois plus long qu'un autre met trois fois plus de temps à exécuter son oscillation, ou n'en effectue qu'une pendant que l'autre en fait trois.

Troisième loi. La durée de l'oscillation est en raison inverse de la racine carrée de la pesanteur, c'est-à-dire que si la pesanteur avait 4, 9, 16... fois plus d'intensité, le pendule batterait 2, 3, 4... fois plus vite.

Ces trois lois sont implicitement renfermées dans la for-

mule $t = \pi \sqrt{\frac{l}{g}}$, dans laquelle t est le temps d'une oscillation, π le rapport 3,14159 de la circonférence au diamètre, l la longueur du pendule, et g l'intensité de la pesanteur. t s'exprime en secondes; l en mètres.

Pendule composé. Ce qui précède s'applique à un pendule simple, oscillant dans le vide, un pendule que nous ne pouvons réaliser; mais si nous supposons seulement qu'il oscille dans l'air, la résistance de l'air diminuera peu à peu l'amplitude, et par conséquent arrêtera le pendule.

Les pendules composés dont on se sert dans la science ou dans les arts, sont en général formés d'une tige prismatique

pu cylindrique, à laquelle est suspendue une lentille en platine ou en cuivre, et qui repose, par un couteau d'acier, sur deux plans polis également en acier ou en agate.

c Quand un pendule composé est mis en mouvement, la liaison qui existe entre toutes les parties de l'appareil exige nécessairement que toutes les molécules, à quelque distance qu'elles soient de l'axe de suspension, exécutent leurs oscillations dans le même temps. Or, si (Pl. X, fig. 2) la molécule A, qui est très-voisine de l'axe de suspension, était libre, elle oscillerait beaucoup plus vite que la molécule B qui est la plus éloignée. Par suite de la liaison du système, la vitesse de A sera ralentie, celle de B sera accélérée, et entre ces deux points extrêmes il y en aura nécessairement un C, dont le mouvement ne sera ni accéléré ni ralenti. Ce point et tous ceux qui sont à la même distance de l'axe de rotation oscilleront comme s'ils étaient libres. On les appelle *centres d'oscillations*.

On conclut de là qu'un pendule composé exécute son oscillation dans le même temps qu'un pendule simple qui aurait pour longueur la distance du centre de suspension au centre d'oscillation.

Mais cependant il y a une différence : un pendule simple n'ayant, comme on l'a déjà fait observer, aucune résistance à vaincre, se mouvrait indéfiniment sans que l'amplitude ni la durée des oscillations variât, tandis que dans un pendule composé, le frottement de l'axe de suspension contre les supports, la résistance de l'air qu'il est obligé de déplacer, usent peu à peu sa vitesse, et le ramènent tôt ou tard au repos. Fort heureusement, malgré la diminution qu'éprouve continuellement l'amplitude des oscillations du pendule composé, leur durée, quand ces oscillations sont petites, reste constante. Ce qui s'explique, parce que la résistance de l'air et le frottement allongent la demi-oscillation descendante d'une quantité égale à celle dont ces mêmes causes diminuent la demi-oscillation ascendante. La durée de l'oscillation totale reste en définitive la même, et toutes les lois contenues dans la for-

mule $t = \pi \sqrt{\frac{l}{g}}$ sont applicables au pendule com-

posé, pourvu que l'on entende par l , longueur de ce pendule, la longueur du pendule simple *synchrone* avec lui.

Applications.

1° *Mesure de l'intensité de la pesanteur.* On déduit de la

formule ci-dessus, dit M. Pinaud dans son programme d'un cours de physique, la valeur suivante $g = \frac{\pi^2 l}{t^2}$. — Il suffira

donc, pour calculer g , de connaître la longueur du pendule et le temps d'une oscillation. Ces mesures ont été prises à Paris, par Borda, avec une grande précision. Il obtient d'abord la longueur l en mesurant avec des appareils micrométriques la distance de l'axe de suspension au centre d'oscillation. Pour avoir la durée t d'une oscillation, il faut compter combien le pendule fait d'oscillations dans un temps donné, et diviser ce temps exprimé en secondes, par le nombre des oscillations. Mais comme il serait très-pénible de compter ces mouvements un à un, que d'ailleurs on pourrait facilement commettre de grandes erreurs de chiffres, Borda élude ces deux inconvénients par la *méthode des coïncidences*. Il place le pendule près d'une horloge bien réglée, dont le balancier bat ou un peu plus vite ou un peu plus lentement. A un instant donné, il fait partir ensemble le balancier et le pendule. Dès la première oscillation ils cessent de marcher, et au bout d'un certain temps ils se retrouvent en coïncidence comme au point de départ. On peut alors compter exactement combien il y a eu d'oscillations pendulaires dans l'intervalle des deux coïncidences. Ce nombre sera constant. Il suffira, dès ce moment, de compter les coïncidences, pour en déduire le nombre total des oscillations effectuées dans un temps marqué par l'horloge, et par suite la durée de chacune d'elles. Cette méthode est susceptible d'une extrême précision.

On a trouvé ainsi que $g = 9^m,8088$. On en conclut qu'à Paris un corps pesant, tombant dans le vide, parcourt dans la première seconde de sa chute $4^m,9044$. Le nombre g étant connu, si dans la formule $g = \pi \frac{2l}{t^2}$ on suppose $t = 1''$, on pourra calculer la longueur du pendule qui bat la seconde à la latitude de Paris; on a trouvé $l = 993^{mm},8565$. A Toulouse, $g = 9^m,8047$, $l = 993^{mm},4326$.

2° *Variation de la pesanteur avec les latitudes*. L'intensité de la pesanteur à la surface de la terre varie avec la latitude. Elle va en augmentant de l'équateur aux pôles. — Pour constater ce fait, il suffit de transporter successivement un même pendule, un pendule *invariable*, en différents lieux du globe, et de mesurer, dans chacun d'eux, le temps de l'oscil-

lation pendulaire, ou le nombre d'oscillations effectuées dans un temps donné. En effet, d'après la troisième loi, si l'intensité de la pesanteur augmente, la durée de l'oscillation diminue. Or, il a été manifestement reconnu par un grand nombre d'observations, que *le même pendule* oscille plus lentement à l'équateur que sous les régions polaires, et que l'oscillation devient de plus en plus lente à mesure qu'on s'approche de la ligne équinoxiale.

Quelles sont les causes de cette diminution d'intensité que signale le pendule dans l'action de la gravité, en allant des pôles à l'équateur? — Il y en a deux : 1° l'aplatissement du globe terrestre ; 2° la force centrifuge.

La terre est renflée à l'équateur et aplatie vers les pôles. D'après les calculs astronomiques, le rayon de l'équateur surpasse le rayon du pôle de 20660 mètres, environ 4 lieues $\frac{7}{10}$. Or, c'est un principe de mécanique que l'attraction d'une masse sphérique ou sphéroïdale, sur un point placé à sa surface, est la même que si toute la masse attirante était concentrée en son centre. Donc les points qui sont à l'équateur, étant plus éloignés du centre d'attraction terrestre que ceux des pôles, doivent être moins fortement attirés, puisque la pesanteur décroît comme le carré de la distance augmente. L'intensité de la pesanteur n'est réellement constante qu'à de très-petites distances de la surface du globe ; quand la distance est comparable au rayon terrestre, la gravité décroît comme le carré de la distance augmente. Au sommet des hautes montagnes du globe, ce décroissement est déjà sensible.

En second lieu, la terre tourne en un jour sur son axe ; dans chaque cercle parallèle, il se développe donc une force centrifuge d'autant plus grande que le rayon du parallèle est plus grand ; et puisque l'équateur est le plus grand de tous, la force centrifuge y est maximum. — En outre, à l'équateur, la force centrifuge est directement opposée à l'action de la gravité, car elle agit (*Pl. X, fig. 3*) suivant le prolongement du rayon terrestre ou de la verticale. Dans les autres parallèles, la direction de la force centrifuge, qui agit suivant le prolongement des rayons de ces cercles, est d'autant plus inclinée à la verticale que le cercle est plus rapproché des pôles. Une partie seulement de ces forces (la composante verticale) est alors employée à combattre la pesanteur, et elle est d'autant moindre que l'inclinaison est plus grande.

Au pôle, la force centrifuge est nulle. On calcule qu'à l'é-

quateur, si la terre tournait dix-sept fois plus vite, la force centrifuge serait égale à la pesanteur, et les corps ne peseraient pas.

Non-seulement le pendule peut servir à démontrer que la pesanteur décroît en allant des pôles à l'équateur, mais aussi à déterminer la loi de ce décroissement, et par suite l'aplatissement du globe, et par conséquent la figure.

Les lois du mouvement pendulaire sont très-importantes, parce qu'elles trouvent leur application dans un très-grand nombre de phénomènes physiques.

L'isochronisme des oscillations du pendule en fait l'instrument le plus exact et le plus précieux pour la mesure du temps, et c'est à ce dernier point de vue que nous allons maintenant nous en occuper, sans nous éloigner du côté pratique.

§ III. — DU PENDULE, OU RÉGULATEUR DES HORLOGES FIXES.

Ce fut Galilée qui conçut le premier l'ingénieuse idée de mesurer le temps par les oscillations du pendule; mais cet à Huyghens qu'on doit l'admirable application du pendule aux horloges, afin d'obtenir la régularité de ces mouvements. Il imagina les moyens de le faire servir de modérateur aux rouages des machines à mesurer le temps; nous allons rappeler succinctement le précis des lois du pendule.

« On démontre 1^o que des pendules qui décrivent des arcs quelconques, achèvent leurs vibrations dans des temps qui sont entre eux comme les racines carrées des longueurs des pendules;

2^o Que les longueurs des pendules sont entre elles comme les carrés des temps des vibrations dans chacun. Or, plus un pendule est long, plus il reste de temps à faire ses vibrations; en sorte que si les longueurs des deux pendules sont entre elles comme 4 et 1, les temps des vibrations seront entre eux comme 2, racine carrée de 4, et 1, racine carrée de 1, de ces longueurs. Il suit de là que, tandis que le pendule 4 fera une vibration, le pendule 1 en fera deux. Il suit encore de là que, si ces pendules battent pendant le même temps, les nombres des vibrations seront entre eux comme 1 est à 2, c'est-à-dire réciproquement comme les racines carrées des longueurs.

D'après ces principes, pour la commodité des artistes et afin de leur éviter des calculs que la plupart d'entre eux auraient été incapables de faire, on a cherché à former des tables qui leur indiquent soit la longueur que doit avoir un pen-

dule pour battre dans une heure le nombre de vibrations déterminées par la composition du rouage, soit réciproquement pour connaître le nombre de vibrations que doit faire battre le rouage, d'après la longueur donnée du pendule.

Pour arriver à la formation de ces tables, il fallait d'abord fixer la longueur du pendule qui bat les secondes, c'est-à-dire qu'il fait 3,600 vibrations par heure. Le célèbre Huyghens l'avait fixé à 3 pieds 8 lignes 50 centièmes de ligne du pied de roi. Les académiciens de Mairan et Bouguer, par des expériences exactes et souvent répétées, trouvèrent que la longueur du pendule simple qui bat les secondes à Paris, doit être de 3 pieds 8 lignes 57 centièmes de ligne du pied de roi, c'est-à-dire de 7 centièmes de ligne plus long que la détermination de Huyghens, différence importante, quoique très-petite.

Lors de l'établissement du système métrique en France, la commission des savants géomètres qui fut chargée de ce travail, voulut vérifier les calculs précédents, par lesquels on avait déterminé la longueur du pendule simple battant les secondes à Paris, et s'aperçut qu'il s'était glissé une erreur dans cette appréciation. La justesse des instruments, et les perfectionnements qui s'étaient introduites dans les calculs depuis le travail des académiciens, en 1735, leur donnèrent la facilité de rectifier ces opérations, et ils fixèrent la longueur du pendule simple, pour qu'il batte les secondes à Paris, à 3 pieds 8 lignes 559 millièmes de ligne, ce qui présente une différence de 59 millièmes en plus sur Huyghens, et de 11 millièmes de ligne en moins sur les académiciens; différence très-minime, mais importante pour la science.

Il est bon de rappeler encore ici que la longueur du pendule qui bat les secondes n'est pas la même, 1^o pour tous les pays; il est plus long sous le pôle, et plus court sous l'équateur. C'est à M. Richer que l'on doit cette observation. C'est à la force centrifuge qui anime le globe terrestre dans sa rotation diurne, qu'est due cette variation pour chaque degré de latitude; 2^o pour tous les lieux qui s'élèvent au-dessus du niveau des mers; car la pesanteur décroît dans tous les lieux qui s'éloignent du centre du globe où s'exerce l'attraction.

La table qui va suivre a été donnée par M. Franccœur dans le Dictionnaire technologique, nous la transcrivons de préférence à toutes les autres, parce qu'elle porte les dernières rectifications et que nous sommes assurés de l'exactitude des calculs de ce savant mathématicien.

Table de la longueur d'un pendule faisant un nombre donné d'oscillations par heure moyenne, dans le vide, et suivant un arc infiniment petit.

NOMBRE D'OSCILLATIONS.	LONGUEUR DU PENDULE	
	EN LIGNES.	EN MILLIMÈTRES.
	lig.	mill.
3600	440.559	999.827
3700	417.07	940.83
3800	395.41	891.96
3900	375.39	846.81
4000	356.85	805.00
4100	339.66	766.50
4200	323.68	730.16
4300	308.80	696.59
4400	294.92	665.29
4500	281.96	636.03
4600	269.85	608.70
4700	258.47	583.07
4800	247.82	559.03
4900	237.80	536.44
5000	228.39	515.20
5100	219.52	491.19
5200	211.15	476.53
5300	203.26	458.55
5400	195.80	441.70
5500	188.75	425.79
5600	182.07	410.71
5700	175.74	396.43
5800	169.73	382.00
5900	164.02	370.01
6000	158.60	357.78
6100	153.44	346.14

NOMBRE D'OSCILLATIONS.	LONGUEUR DU PENDULE	
	EN LIGNES.	EN MILLIMÈTRES.
	lig.	mill.
6200	148.53	355.07
6300	145.86	324.51
6400	139.40	314.45
6500	135.14	304.85
6600	131.08	295.68
6700	127.19	286.92
6800	125.48	278.55
6900	119.93	270.55
7000	116.52	262.80
7100	115.26	255.50
7200	110.14	248.46
7300	107.14	241.70
7400	104.27	235.21
7500	101.51	228.98
7600	98.85	222.99
7700	96.50	217.24
7800	93.85	211.70
7900	91.49	206.58
8000	89.21	201.25
8100	87.02	196.31
8200	84.92	191.55
8300	82.88	186.96
8400	80.91	182.54
8500	79.05	178.27
8600	77.20	174.14
8700	75.42	170.17
8800	73.73	166.32
8900	72.08	162.61
9000	70.49	159.01
9100	68.95	155.54
9200	67.46	152.17

NOMBRE D'OSCILLATIONS.	LONGUEUR DU PENDULE	
	EN LIGNES.	EN MILLIMÈTRES.
	lig.	mill.
9500	66.02	148.92
9400	64.62	145.77
9500	63.26	142.71
9600	61.95	139.76
9700	60.68	136.89
9800	59.45	134.11
9900	58.26	131.42
10000	57.10	128.80
10100	55.97	126.26
10200	54.88	123.80
10300	53.82	121.41
10400	52.79	119.08
10500	51.79	116.83
10600	50.82	114.63
10700	49.97	112.50
10800	48.95	110.43
10900	48.06	108.41
11000	47.19	106.45
11100	46.34	104.54
11200	45.52	102.68
11500	42.74	100.87
11400	43.95	99.11
11500	43.17	97.39
11600	42.43	95.72
11700	41.71	94.09
11800	41.01	92.50
11900	40.52	90.95
12000	39.65	89.44

Nous ferons remarquer, avec l'auteur de cette table, qu'il ne faut pas oublier : 1^o qu'elle a été dressée dans la supposition que les oscillations sont infiniment petites, et qu'elles se font dans le vide, que les observations ont été faites à Paris; 2^o qu'en changeant de latitude, ces longueurs varient. Nous ajouterons à ce qui vient d'être dit, que les observations ont été faites avec un pendule simple, c'est-à-dire dont le centre d'oscillation était censé au centre de figure de la lentille, et que pour un pendule applicable aux horloges, et dans celui qui a servi aux savants chargés d'établir le système métrique, ces perfections supposées n'existaient pas, de sorte qu'il existe une petite différence entre le premier article de cette table et la longueur du pendule à secondes que nous avons donnée page 118. Ces différences sont peu de chose, et se corrigent par l'écrou qui supporte la lentille, et que l'on élève ou que l'on abaisse lorsqu'on règle l'horloge au plus près.

Lorsqu'il arrive que l'on a un rouage construit, et qu'il faut exécuter le pendule, voici comment on doit opérer : Si, après avoir calculé d'après les règles que nous donnerons plus bas, Chap. X, le nombre de vibrations que doit battre le pendule pendant une heure, ce nombre ne se trouve pas dans la table, mais tombe entre deux nombres qu'elle donne, M. Francœur indique le moyen de trouver la longueur exacte du pendule, par l'exemple suivant : Il suppose que le pendule doit faire 6840 oscillations; ce nombre étant entre 6800 et 6900 donnés par la table, on établit cette proportion : Si 100, différence entre 6800 et 6900, donne 3 lignes 55 de différence de longueurs des pendules, combien 40 donne-t-il ? On trouve 1.42, qu'il faut ajouter à 123 lignes 48, et qui donne 124 lignes 90. On voit que c'est une quantité dont on peut à la rigueur ne pas s'occuper, puisqu'elle s'obtient par l'écrou en réglant l'horloge.

Nous ne terminerons pas ce Chapitre sans décrire un moyen ingénieux que M. Ferdinand Berthoud a imaginé pour parvenir à régler au plus près la longueur d'un pendule par la marche de l'horloge lorsqu'un petit mouvement de l'écrou qui supporte la lentille ou le pendule fait trop ou trop peu. Il fixe par deux vis au bas de la lentille une pièce de laiton *fig. 6, Pl. V*, dont la partie supérieure A embrasse l'épaisseur de la lentille; la tige L est cylindrique, et est percée de part en part d'un trou cylindrique dans lequel passe librement et sans jeu le bout du pendule tourné cylindriquement et terminé par une vis sur laquelle se meuvent l'écrou M et le

contre-écrou N. Un plateau cylindrique en laiton O glisse librement et sans jeu sur le cylindre L, et se fixe au point convenable par la vis de pression P. On conçoit qu'en élevant ou en abaissant cette rondelle cylindrique, on change imperceptiblement le centre d'oscillation du pendule, et l'on se dirige sur les divisions marquées sur ce cylindre pour régler au plus près. On ne fait usage de l'écrou M, que lorsqu'on est parvenu à une des extrémités du cylindre sans avoir obtenu la régularité par ce moyen.

CHAPITRE IX.

DE L'ÉQUATION DU TEMPS INDIQUÉ DANS LES HORLOGES.

Avant d'expliquer ce qu'on entend par *équation du temps*, il faut se faire une idée exacte de ce qu'on désigne sous le nom de *temps vrai* et de *temps moyen*. L'on appelle *temps vrai*, celui qui est indiqué par un cadran solaire régulièrement tracé, et *temps moyen* celui qui est marqué par les aiguilles d'une horloge bien construite et parfaitement réglée. Si ces deux temps étaient égaux, le midi marqué par le style du cadran solaire coïnciderait, tous les jours, avec le midi marqué par les aiguilles de l'horloge; mais, par des causes étrangères à notre but dans cet ouvrage, il n'en est pas ainsi, car le temps vrai et le temps moyen ne sont d'accord que 4 jours de l'année, savoir : le 15 avril, le 15 juin, le 1^{er} septembre et le 24 décembre. A tout autre jour de l'année il en est autrement, et dans ces intervalles le soleil est tantôt en avance, tantôt en retard, et les différences d'un jour à l'autre ne sont pas même égales. Le lecteur qui désirera en connaître les causes et en apprécier les variations, peut consulter avec fruit l'*Uranographie* de M. Francœur.

Cependant, malgré ces variations, la connaissance du *temps vrai* est nécessaire pour connaître le *temps moyen*, afin de pouvoir régler parfaitement les horloges. Flamsteed avait déjà calculé des tables qui donnaient jour par jour la différence du *temps moyen* au *temps vrai*, et les artistes intelligents ne furent pas longtemps à inventer le moyen de faire marquer par une horloge du temps moyen ou égal, le temps vrai ou irrégulier. La première de ces machines que l'on connaisse, fut envoyée de Londres à Charles II, roi d'Espagne, vers la fin du

xvii^e siècle. Sully paraît être le premier qui appliqua ce mouvement de l'équation à une montre de poche.

Depuis cette époque on a imaginé mille constructions différentes pour marquer l'équation du temps, les unes plus ingénieuses que les autres, toutes ayant le même but, et présentant plus ou moins de facilité pour les observations. Il n'entre pas dans notre plan de décrire la construction ni des horloges ni des montres à équation, dont on peut voir la description dans les *Traité d'Horlogerie* du père Alexandre, de Thiout, de Lepaute, de l'*Encyclopédie méthodique*, l'*Essai sur l'horlogerie et la mesure du temps par les horloges*, par Ferdinand Berthoud. Ces divers ouvrages annoncent la sagacité et le génie des artistes qui les ont exécutés ; mais, selon nous, ne sont d'aucune utilité réelle, puisque ces machines, quelque bien exécutées qu'elles soient, ne peuvent donner l'équation du temps que conformément à la table d'équation qui a servi à tailler la courbe, et que, l'année d'après, elles ne présentent plus cette rigoureuse exactitude que l'on a droit d'exiger, dans le siècle où nous vivons, des machines propres à mesurer le temps.

Pour se convaincre de cette vérité, il n'y a qu'à comparer pendant plusieurs années les tables d'équation données par le livre de la *Connaissance des temps*, ou simplement celles qui sont données par l'*Annuaire des longitudes* ; on y verra que d'une année à l'autre, pour chaque jour correspondant, on trouve une différence de quelques secondes en plus ou en moins. C'est par conséquent se donner une peine infinie, ou payer très-cher une machine compliquée qui ne vous donne que des approximations.

L'équation n'est utile que pour régler, à l'aide d'une bonne méridienne, une pendule du temps moyen, en comparant sa marche avec une table d'équation exacte : or, cette table est donnée par l'*Annuaire des longitudes*, dont l'exactitude est notoire. Voici comment nous suppléons au mécanisme compliqué des machines à équation sans aucune courbe et sans aucun rouage. Cependant la montre ou l'horloge à laquelle notre système est appliqué, présente à l'extérieur toute l'apparence d'une horloge à équation.

Nous faisons deux aiguilles de minutes qui diffèrent entre elles par le métal ou par la couleur qu'on donne à l'une d'elles ; celle qui est destinée à indiquer le temps vrai a la

forme d'une lance, et à son extrémité opposée à la pointe par laquelle elle marque les minutes sur le même cadran que l'aiguille des minutes du temps moyen, elle porte la figure d'un soleil qui fait équilibre à l'autre branche, et sert à la faire reconnaître. On accouple ces deux aiguilles ensemble de la manière suivante : on rive d'abord l'aiguille des minutes du temps moyen sur un canon qui débordé par-dessous, et qu'on tourne bien rond, en y laissant une légère portée, afin que les deux aiguilles ne frottent pas l'une sur l'autre. On ajuste l'autre aiguille sur ce canon librement et sans jeu. On fixe les deux aiguilles l'une contre l'autre par une clavette à ressort qui permette à l'aiguille du temps vrai de tourner sans entraîner celle du temps moyen. Celle-ci, qui est portée par la chaussée, éprouve sur la tige de grande roue moyenne un frottement suffisant pour qu'elle soit toujours entraînée par le rouage, et plus considérable cependant que celui qui lui est nécessaire pour entraîner l'aiguille du temps vrai. Il résulte de cette construction bien exécutée que lorsqu'on fait tourner à la main l'aiguille du temps moyen, elle entraîne avec elle celle du temps vrai, et qu'on peut conduire également à la main l'aiguille du temps vrai, sans qu'elle entraîne celle du temps moyen. C'est là ce qui est important, et qui constitue tout ce système. Voici l'usage qu'on en fait.

Toutes les fois qu'on veut examiner si le régulateur dont on se sert est bien réglé, on place à la main, quelques minutes avant midi, l'aiguille du temps vrai en avance ou en retard, selon que l'indique la table d'équation de l'*Annuaire des longitudes*, sur l'aiguille du temps moyen : l'on attend le moment où la méridienne marque midi. A cet instant, on regarde le régulateur. Si l'aiguille du temps vrai est exactement sur 60 minutes, on en conclut que cette horloge est bien réglée ; si, au contraire, l'aiguille du temps vrai dépasse les 60 minutes, ou n'y est pas exactement arrivée, l'horloge a avancé ou retardé, et l'on corrige cet écart par le raccourcissement ou l'allongement du pendule ; bien entendu que, pour être certain de sa régularité, ce pendule doit être construit de manière à compenser les effets de la température, ainsi que nous l'avons indiqué dans le Chapitre VII, page 94 à 99.

Le même système d'équation sans courbe s'applique avec facilité aux montres ou horloges de poche ; mais comme on ne peut pas laisser aux aiguilles un centre assez large pour employer aisément une clavette à ressort, on se sert d'un autre

procédé qu'on peut exécuter de même aux horloges à pendule. On place sur la chaussée un canon mince, libre et sans jeu. Ce canon porte par son extrémité du côté du cadran l'aiguille du temps vrai sous l'aiguille des minutes ; par l'autre extrémité ce canon porte une petite plaque ronde tournée comme une petite roue sans dents, rivée à ce canon. Au-dessous de cette petite plaque, et entre elle et le pignon de chaussée, est placée, sur la tige même de la chaussée, une petite lame de ressort mince portant deux petites oreilles diamétralement opposées, faisant ressort de bas en haut. Une goupille fixée au-dessus du carré de la chaussée empêche les aiguilles de s'élever, et fait appuyer constamment la petite plaque ronde sur les deux extrémités du ressort, qui la rapproche du pignon de la chaussée, et lui donne ainsi le frottement doux qui lui permet d'entraîner l'aiguille du temps vrai, en observant cependant que le frottement soit assez doux pour qu'on puisse la faire tourner en la poussant avec une légère pointe.

Nous avons dit que l'horloger doit avoir à sa disposition une bonne méridienne ; et comme il est utile qu'il sache les construire lui-même, nous croyons devoir lui en indiquer les moyens.

On peut tracer les lignes méridiennes sur toutes sortes de plans ; cependant nous ne nous attacherons qu'à ceux qui sont les plus aisés et les plus sûrs, le plan horizontal et le plan vertical. Nous y ajouterons la manière de les tracer sur le plafond d'un appartement.

1^o *Tracer une méridienne sur un plan horizontal.*

On peut tracer cette méridienne sur l'appui d'une fenêtre, pourvu que cet appui soit bien horizontal, et que l'ombre du style à midi puisse se projeter dans la longueur de la pierre ; mais à défaut de ces conditions, on prend une pierre ou une plaque de marbre, dont la surface sur laquelle on doit tracer la ligne, soit parfaitement unie, parfaitement plane et simplement adoucie. La pierre la plus longue sera toujours la meilleure ; on lui donnera au moins 65 centimètres (2 pieds) de long, afin d'avoir un style suffisamment élevé pour obtenir une plus grande justesse. On lui donnera environ 16 centimètres (6 pouces) de large. A l'aide d'un bon niveau, on la placera de manière à ce que son plan supérieur soit parfaitement horizontal.

Vers l'extrémité de la longueur de la pierre qui regarde le

soleil, on fixe un style *G*, *Pl. V, fig. 7*, surmonté d'une plaque ronde *E*, percée d'un petit trou d'environ 3 millimètres (1 ligne 1/3) de diamètre. Le plan dans lequel se trouve inclinée cette plaque, avec le plan horizontal du cadran, doivent former un angle à peu près égal au degré de la latitude du lieu où l'on construit la méridienne. Cet angle est pour Paris de 48° 50 environ. Les cartes géographiques donnent les latitudes avec assez d'exactitude pour cet objet. Par ce moyen, l'image du soleil qui passe par le petit trou *E* est sensiblement ronde sur le plan horizontal.

La hauteur du style, c'est-à-dire la hauteur *E, F*, au-dessus du plan horizontal, n'est pas arbitraire; elle dépend de la longueur *F, M* du plan, afin d'avoir la méridienne la plus longue possible sans qu'elle sorte du plan les jours où, vers la fin de l'année, le soleil est le plus bas sur l'horizon. Ainsi, dans la supposition que nous avons faite où la ligne *F, M* aurait 65 centimètres (2 pieds), la ligne *E, F* devrait avoir 20 centimètres (7 pouces 7 lignes). Si la ligne *F, M* n'avait que 48 centimètres (18 pouces), la ligne *E, F* n'aurait que 15 centimètres (5 pouces 8 lignes).

Lorsque le style est placé comme l'indique la figure 7, il s'agit de trouver le point *F*, qui doit être un des points de la méridienne. Pour cela on se sert de l'aplomb (*fig. 8*); on en introduit le fil dans le trou *E* du style, et, par le milieu de ce trou, on laisse prendre l'aplomb au niveau de la pierre, et la pointe *n* de cet aplomb indique la place où l'on doit marquer le point *F*, avec un foret bien fait et d'un millimètre de profondeur. Afin de ne pas commettre d'erreur en cherchant le centre du trou *E*, par lequel doit passer exactement le fil ou mieux la soie qui soutient le petit plomb, on perce un petit morceau de laiton *G*, d'un trou suffisant pour recevoir librement et sans jeu cette soie; on le tourne en cône tronqué très-allongé, on introduit la soie dans ce trou, on place le cône *G* dans le trou *E*, et l'on est assuré de l'opération.

Le trou *F*, bien marqué, de ce point comme centre, on décrit plusieurs arcs de cercle *a, b, c*, concentriques, qui servent à trouver le second point de la méridienne. Pour cela, on examine, vers 9 heures du matin, le point où l'image du soleil est exactement partagée par l'arc *a*, par exemple, et l'on marque le point *H*, ou remarque quelle heure marque l'horloge; supposons 9 heures 7 minutes, il restera donc 2

heures 53 minutes pour aller jusqu'à midi, ce qui annoncera que la seconde opération doit se faire vers 2 heures 53 minutes après midi, si le régulateur est bien réglé. On pourrait donc attendre jusqu'à ce moment fixe; mais comme il peut y avoir quelque erreur dans le régulateur d'un côté, et à cause des variations du temps vrai de l'autre côté, on examine, vers 2 heures, si l'image du soleil est bien éloignée du même arc *a*. Lorsqu'elle en approche, on observe exactement, et l'on marque sur cet arc le point *I*, de la même manière qu'on a marqué le point *H*. On prend exactement le milieu de l'arc *H, I*, en élevant de ces deux points une perpendiculaire, ce qui détermine le point *M*. Par les deux points *F, M*, on trace une ligne droite qui est la méridienne cherchée.

2^o *Tracer une méridienne sur un plan vertical.*

Rien n'est plus aisé que de tracer une méridienne sur un plan vertical, sans aucun appareil de calcul, lorsqu'on a une méridienne bien tracée sur un plan horizontal d'une assez grande étendue, comme nous l'avons expliqué plus haut.

On fera, scellé contre le mur, le style formé d'une plaque de tôle supportée par trois barres de fer également espacées. Le plan supérieur de la plaque de tôle formera, avec le plan vertical du mur, un angle égal au complément de la latitude, afin d'avoir une image sensiblement ronde; on y percera un trou rond de 7 millimètres (3 lignes) de diamètre. Au moment où la méridienne horizontale marquera midi, on marquera sur le mur vertical un point au centre du cercle donné par l'image du soleil. Pour avoir un autre point nécessaire pour tracer la ligne méridienne verticale, on se servira de l'aplomb, dont le fil partagera inférieurement le point tracé par l'observation. On marquera à l'extrémité supérieure où le fil est suspendu, un autre point qui soit aussi divisé en deux par ce même fil. En faisant passer une ligne par ces deux points, elle sera la méridienne cherchée.

Si le mur est bien méridional, c'est-à-dire que son plan soit perpendiculaire au plan du méridien du lieu et que la perpendiculaire abaissée du centre de la plaque sur le plan, soit de 1 mètre 35 millimètres (3 pieds 2 pouces 3 lignes), la méridienne aura 3 mètres 248 millimètres (10 pieds). Si le mur décline d'un côté ou d'autre, le style sera plus court ou plus

long; ou si la longueur du style est déterminée, la ligne méridienne sera plus longue ou plus courte.

3° *Tracer une méridienne sur le plafond d'une chambre.*

Nous avons résolu de tracer une méridienne sur le carreau de notre chambre, d'après les principes donnés par Ferdinand Berthoud; mais quelques réflexions nous en détournèrent, nous préférâmes le tracer sur le plafond, comme devant être aussi aisé et d'une plus grande durée, n'étant pas exposé à autant de frottements. Cette construction est facile lorsqu'on a une bonne méridienne horizontale : deux observations bien faites à cinq ou six mois de distance l'une de l'autre suffisent. Voici la manière de s'y prendre.

Sur le cadre fixe de la croisée on creuse un trou carré de 27 millimètres (1 pouce) de côté environ; on y incruste un morceau de miroir étamé, que l'on y fixe bien horizontalement. On place dessus une plaque de laiton, dans le milieu de laquelle on pratique un trou de 7 millimètres (3 lignes) de diamètre, afin d'avoir une image ronde et plus petite. Vers le 15 juin on marque sur le plafond un point au milieu de l'image du soleil, au moment du midi donné par la méridienne horizontale. Du 18 au 27 décembre, on marque un second point; on trace par ces deux points une ligne droite, c'est la méridienne cherchée.

On conçoit facilement que la petite glace sert de style, elle est toujours couverte par le jet d'eau qui est au bas de la croisée, qu'on n'a qu'à ouvrir momentanément pour prendre le méridien.

On peut encore, pour ne pas être obligé d'ouvrir la croisée, fixer par deux vis à bois, sur le châssis, au bas de la vitre la plus basse et vers le milieu de sa largeur, une plaque de laiton bien horizontale, sur laquelle on fixera une plaque de platine de 11 à 14 millim. (5 à 6 lignes) de diamètre. Cette plaque, bien polie, ne s'oxyde pas et sert de miroir. On peut, au lieu de platine, y placer une petite glace : la réfraction, à midi, n'influe pas sur l'exactitude de la méridienne.

Nous avons indiqué ici les deux points extrêmes, afin d'obtenir de suite la longueur entière et exacte de la ligne; mais cette condition n'est pas de rigueur. Comme il pourrait arriver que, dans le mois de décembre, on ne pût pas faire d'observation, rien n'empêche de prendre plusieurs points dans le courant de l'année. On pourrait commencer vers la fin du

mois de mars, et à peu près à un mois de distance, et de mois en mois, prendre plusieurs points jusqu'au milieu de juin, et continuer ainsi. On dirigerait ensuite la méridienne par les deux points les plus éloignés.

40 *Tracer une méridienne sur le carreau d'une croisée.*

On peut tracer avec beaucoup de facilité une méridienne verticale sur le carreau de vitre d'une croisée, et l'on peut lui donner une étendue suffisante, aujourd'hui surtout, que l'on est dans l'usage d'avoir de grands carreaux. Ces méridiennes sont fort commodes lorsqu'on a une croisée qui reçoit en tout temps le soleil à midi. Voici le procédé que nous avons employé :

Sur le montant de notre croisée, nous avons fixé en dehors un style, construit dans le genre de ceux qu'on place sur les murs verticaux. Ce carreau a 50 centimètres de hauteur (1 pied 6 pouces) environ; la perpendiculaire mesurée du centre du style, exécuté avec tous les soins que nous avons indiqués, avait 149 millimètres (5 pouces 6 lignes). Nous avons collé d'avance sur la vitre une bande de papier blanc de 54 millim. (2 pouces) de large et de toute la hauteur de la vitre. Nous l'avons collée de manière que, par une observation faite la veille, l'image du soleil venait se projeter sur le milieu de la largeur du papier, afin de présenter plus de régularité.

A l'instant du midi, donné par la méridienne horizontale, nous avons marqué un point sur le papier en dedans de la pièce; à l'aide de l'aplomb, nous avons marqué un second point sur la ligne verticale donnée par l'aplomb. Nous avons tracé avec une couleur au vernis une ligne que nous avons fait passer par ces deux points, et nous avons obtenu une méridienne très-exacte, très-commode, parce qu'on peut l'observer sans se déranger.

Nous transcrivons ici une table donnée par Berthoud, au moyen de laquelle on connaît les hauteurs que doivent avoir les styles, pour des longueurs données de lignes méridiennes, et *vice versa*.

(Voir le Tableau ci-contre.)

LONGUEUR DE LA MÉRIDienne.			HAUTEUR DU STYLE.		
Millimètres.	Pieds.	Pouces.	Millimètres.	Pieds.	Pouces. Lign.
0.162	»	6	0.049	»	1 10
0.271	»	10	0.086	»	3 2
0.525	1	»	0.102	»	5 9
0.406	1	5	0.129	»	4 9
0.487	1	6	0.153	»	5 8
0.650	2	»	0.205	»	7 7
0.751	2	5	0.250	»	8 6
0.812	2	6	0.257	»	9 6
0.975	3	»	0.509	»	11 5
1.157	3	6	0.559	1	1 3
1.299	4	»	0.415	1	3 5
1.624	5	»	0.516	1	7 1
1.949	6	»	0.620	1	10 11
2.274	7	»	0.724	2	2 9
2.599	8	»	0.828	2	6 7
2.924	9	»	0.952	2	10 5
5.248	10	»	1.055	3	2 3
5.898	12	»	1.241	3	9 10
4.548	14	»	1.450	4	5 7
4.873	15	»	1.554	4	9 5
5.525	17	»	1.761	5	5 1
6.498	20	»	2.075	6	4 7
7.796	24	»	2.484	7	7 9
9.745	30	»	5.109	9	6 10

CHAPITRE X.

MÉTHODE POUR CALCULER LES NOMBRES DES DENTS QUE LES ROUES ET LES PIGNONS D'UNE MACHINE DOIVENT AVOIR, POUR QUE PLUSIEURS D'ENTRE ELLES FASSENT EN MÊME TEMPS DES NOMBRES DONNÉS DE RÉVOLUTIONS.

Tous les auteurs qui ont écrit sur l'horlogerie, et les savants mathématiciens qui ont écrit sur la mécanique, ont donné des règles plus ou moins simples, plus ou moins faciles à exécuter, pour déterminer les nombres des dents des roues et des ailes des pignons que doivent avoir les diverses parties d'une même machine, afin que l'ensemble du rouage puisse faire faire à la dernière de ces roues un nombre donné de révolutions pendant un ou plusieurs tours de la première. Il n'entre pas dans notre plan d'exposer ici toutes les méthodes qui ont été proposées; nous n'écrivons pas pour les savants artistes auxquels toutes les difficultés du calcul ne sont pas étrangères; notre but est de donner aux ouvriers ordinaires, peu versés dans cette science, des procédés faciles pour résoudre tous les problèmes que l'horlogerie ordinaire peut nécessiter. Nous indiquerons, à ceux qui désireront s'adonner à des recherches d'un ordre plus relevé, les sources dans lesquelles ils pourront puiser pour satisfaire leurs besoins ou leur curiosité.

Nous ne connaissons pas de procédé plus simple que celui qu'a indiqué Camus dans ses *Eléments de mécanique statique*, livre onzième. Ce sera, par conséquent, ce savant académicien que nous prendrons pour guide dans ce que nous avons à dire sur le sujet que nous traitons. Nous allons nous occuper de la solution de quelques problèmes qu'un ouvrier peut avoir intérêt de résoudre dans la pratique de l'horlogerie usuelle, c'est-à-dire la plus généralement exécutée.

Principe fondamental.

* Soit qu'une roue conduise un pignon, ou qu'un pignon conduise une roue, le nombre des tours de la roue, multiplié par le nombre de ses dents, est égal au nombre des tours que le pignon fait en même temps, multiplié par le nombre de ses ailes; en sorte que les nombres des tours contemporains de la roue et du pignon sont réciproquement proportionnels au nombre de leurs dents.

• Supposons que les nombres des dents de la roue A, et du pignon F, soient représentés par les lettres majuscules A, F.

• Et que les nombres de leurs tours contemporains le soient par les petites lettres a, f .

• Nous devons démontrer que $a \times A = f \times F$, et que, par conséquent, $a : f :: F : A$.

• 1^o Le nombre des dents de la roue étant représenté par A, à chaque tour que fera la roue, il engrènera dans le pignon un nombre de dents représenté par A. Ainsi, pendant que la roue fera un nombre de tours exprimé par a , il engrènera dans le pignon un nombre de dents représenté par $a \times A$.

• 2^o Puisque F représente le nombre des ailes du pignon, à chaque tour que fera le pignon, il engrènera dans la roue un nombre d'ailes représenté par F. Ainsi, pendant que le pignon fera un nombre de tours exprimé par f , il engrènera dans la roue un nombre d'ailes représenté par $f \times F$.

• Mais pendant que la roue et le pignon feront leurs révolutions contemporaines, il engrènera autant de dents de la roue dans le pignon qu'il engrènera d'ailes du pignon dans la roue. Ainsi l'on aura $a \times A = f \times F$; et regardant les deux termes du premier membre de cette équation comme le produit des extrêmes; et les deux termes du second membre comme le produit des moyens d'une proportion géométrique, l'on aura $a : f :: F : A$, ce que nous avons avancé.

• On doit conclure de cette démonstration que si l'on a un rouage composé d'autant de roues qu'on voudra, et d'un pareil nombre de pignons engrenant successivement les uns dans les autres, le même principe aura lieu pour chaque partie du rouage. Supposons quatre roues désignées par les lettres majuscules A, B, C, D, et les quatre pignons désignés par des mêmes lettres majuscules F, G, H, I; nommons de plus par les petites lettres a, f, g, h, i , les nombres des tours contemporains de la roue A, et des pignons F, G, H, I, on aura, d'après la proposition précédente, pour chaque roue engrenant dans son pignon correspondant, les quatre proportions suivantes :

$$\begin{aligned} 1^{\circ} & a : f :: F : A; \\ 2^{\circ} & f : g :: G : B; \\ 3^{\circ} & g : h :: H : C; \\ 4^{\circ} & h : i :: I : D. \end{aligned}$$

Multipliant ces quatre proportions par ordre, c'est-à-dire les antécédents de chaque rapport entre eux, ainsi que les conséquents aussi entre eux, selon les règles de l'arithmétique, et supprimant dans les antécédents et dans les conséquents de chaque rapport, les termes qui se répètent dans les uns et dans les autres, les termes du premier membre se réduisent à deux, a et i , les termes f , g et h , se répétant dans les antécédents et dans les conséquents de ce rapport, l'on a la proportion composée suivante :

$$a : i :: F \times G \times H \times I : A \times B \times C \times D$$

d'où l'on déduira l'équation $a \times A \times B \times C \times$

$$D = i \times F \times G \times H \times I, \text{ et par conséquent}$$

$$i = \frac{a \times A \times B \times C \times D}{F \times G \times H \times I}. \text{ C'est-à-dire que le nombre}$$

des tours i du dernier pignon I sera égal au nombre des tours a de la première roue A , multiplié par le produit des nombres des dents de toutes les roues, et divisé par le produit des nombres d'ailes de tous les pignons; de sorte que si l'on fait $a = 1$, c'est-à-dire si la roue A n'est considérée que comme faisant un tour, le résultat de cette équation donnera le nombre de tours i , que le pignon I fera pendant que la roue A achèvera un tour.

Il suit encore de cet exemple que si l'on avait, dans le rouage que l'on se proposerait d'exécuter, une ou deux roues et autant de pignons de plus ou de moins que les quatre que nous avons supposés dans l'exemple précédent, il suffirait d'ajouter aux quatre proportions que notre exemple nous a fournies, ou d'en retrancher le nombre suffisant, pour n'en avoir qu'une pour chaque roue et chaque pignon.

Cette règle générale bien comprise, est applicable sans exception, au calcul de tous les rouages que l'horlogerie ordinaire peut réclamer, comme on va le voir par les exemples que nous allons donner.

PROBLÈME 1^{er}.

Trouver les nombres des dents et des ailes qu'il faut donner aux roues et aux pignons d'une horloge, portative ou non, qui doit battre les secondes, c'est-à-dire 3,600 vibrations par heure.

L'usage, dans les montres de poche, a fixé à quatre le nombre des roues et des pignons, ainsi dénommées : 1^o grande

roue moyenne qui fait un tour toutes les heures; 2° petite roue moyenne; 3° roue de champ ou 3^e roue; 4° roue d'échappement. Nous désignerons ces roues par les lettres majuscules A, B, C, D; la roue A engrène dans le pignon G, qui porte la roue B; cette seconde roue engrène dans le pignon H, qui porte la roue C; cette troisième roue engrène dans le pignon I, rivé avec la roue D; cette quatrième roue D n'engrène dans aucun pignon, mais elle est retenue dans sa marche à chaque dent par la pièce d'échappement dont il faut considérer la construction et les effets.

L'on connaît aujourd'hui trois sortes d'échappements usités dans les montres ou horloges portatives; et dans les autres horloges non portatives: 1° l'échappement à recul, tel que celui désigné sous le nom d'échappement à roue de rencontre; 2° les échappements à repos qui sont en grand nombre; 3° les échappements à vibrations libres ou indépendantes. Dans les échappements des deux premières classes, chaque dent de la roue d'échappement produit deux vibrations lorsque la roue est simple, c'est-à-dire lorsque les dents de la roue sont taillées sur la circonférence de la même roue comme dans un rochet; mais chaque dent ne produit qu'une vibration lorsque ces dents sont placées alternativement sur les deux surfaces de la même roue, comme dans l'échappement à chevilles de Lepaute, décrit page 84 à 86, et dans notre échappement décrit page 76 à 78.

Les échappements à vibrations libres ou indépendantes, tels que l'échappement d'Arnold, décrit page 75, et l'échappement à force constante dont nous avons parlé page 42, ne laissent passer qu'une seule dent pendant deux vibrations. Il est donc important, pour résoudre le problème que nous nous sommes proposé, et pour ceux qui suivront, de connaître la nature de l'échappement que l'on doit employer, puisque c'est un élément qui doit entrer dans notre calcul. Nous serons donc forcés de donner deux solutions, chacune applicable à l'un de ces cas.

Premier cas, c'est-à-dire lorsque chaque dent produit deux vibrations. D'après le principe général, le premier membre de l'équation que nous cherchons serait

$$\frac{A \times B \times C \times D}{G \times H \times I}$$

mais comme chaque dent de la roue D produit deux vibrations, nous devons multiplier D par 2, et ce premier membre

devient $\frac{A \times B \times C \times 2D}{G \times H \times I}$; mais par une condition du pro-

blème, l'horloge doit battre 3600 vibrations; ce nombre doit donc devenir le second membre de notre équation, et nous

aurons $\frac{A \times B \times C \times 2D}{G \times H \times I} = 3600$. En divisant le second mem-

bre par 2 pour débarrasser D de son coefficient, et faisant passer par voie de multiplication le diviseur $G \times H \times I$, dans

le second membre, nous aurons $A \times B \times C \times D = \frac{3600}{2}$

$\times G \times H \times I$, et exécutant la division, nous aurons $A \times B \times C \times D = 1800 \times G \times H \times I$. Comme nous sommes maîtres de donner à chaque pignon le nombre que nous voudrons, nous choisirons pour chacun d'eux le nombre 10, afin d'avoir de meilleurs engrenages, ce qui transformera notre équation en celle-ci :

$$A \times B \times C \times D = 1800 \times 10 \times 10 \times 10.$$

Il ne s'agit plus que de décomposer ces quatre nombres en tous leurs facteurs, c'est-à-dire en les divisant successivement par 2 autant que cela est possible, puis par 3, et enfin par 5, car ce sont, dans ce cas, les plus petits nombres qui puissent les diviser, et l'on écrit sur une même ligne les diviseurs qu'on a employés, ainsi qu'il suit. Divisant 1800 par 2, et j'obtiens pour quotient 900, que je divise par 2 et j'obtiens 450, lequel divisé par 2, donne 225, qui n'est plus divisible par 2; je le divise par 3, j'obtiens 75, lequel divisé encore par 3, donne 25, qui n'est divisible que par 5; le quotient 5 divisé par 5 donne 1, ce qui indique que l'opération est exacte; enfin les trois pignons me donnent aussi chacun 2 et 5; j'écris tous ces diviseurs à côté les uns des autres : 2, 2, 2, 3, 3, 5, 5, 2, 5, 2, 5, 2, 5, qui sont les facteurs dont on doit se servir.

Lorsque l'échappement est à roue de rencontre, on est limité pour le nombre de dents qui doit être impair, et par sa grandeur. Cette limite s'étend depuis 11 jusqu'à 17. Mais n'ayant, dans tous les facteurs trouvés, aucun nombre qui puisse former un de ces quatre produits, on prend 3 et 5, qui donnent 15 pour le nombre des dents de la roue d'échappement D.

Il ne reste donc plus qu'à partager les autres facteurs en trois bandes, dont les produits donneront les nombres de dents que doivent avoir les trois roues A, B, C.

Nous les divisons ainsi qu'il suit :

1° $2 \times 2 \times 3 \times 5 = 60$ pour la roue A ;

2° $2 \times 5 \times 5 = 50$ pour la roue B ;

3° $2 \times 2 \times 2 \times 5 = 40$ pour la roue C.

Notre rouage se compose donc ainsi qu'il suit :

	Dents.	Pignons.	Tours.
A.	60		2
B.	50	10.....	6
C.	40	10.....	50
D.	15	10.....	120

Mais comme chaque dent de la roue D donne 2 vibrations, en multipliant 120 tours par 30, double du nombre des dents de la roue D, on a pour produit 3600 vibrations, ce qui nous était demandé.

Deuxième cas, c'est-à-dire lorsque la roue d'échappement ne laisse passer qu'une seule dent par chaque deux vibrations. Alors la roue D ne doit pas avoir de coefficient dans le premier membre de l'équation primitive, et par conséquent le premier terme du second membre ne doit pas avoir de diviseur. Elle sera ainsi qu'il suit : $A \times B \times C \times D = 3600 \times 10 \times 10 \times 10$, et en opérant comme nous l'avons indiqué pour le premier cas, on obtiendra un 2 pour facteur, de plus que ceux que nous avons notés. Alors laissant toujours la roue d'échappement de 15 dents, et donnant 10 ailes à chaque pignon, on aura pour les nombres des dents des roues $A=80$; $B=60$; $C=50$; $D=15$. En exécutant l'opération indiquée ci-dessus, on trouvera que la roue D fait 240 tours pendant un tour de la roue A, et en multipliant 240 par 15, nombre de vibrations que la roue D fait faire au régulateur par chacun de ses tours, on trouvera comme précédemment pour produit 3600 vibrations par heure.

Note essentielle. Lorsque les dents de la roue d'échappement sont moitié sur une surface et moitié sur l'autre, comme dans l'échappement à chevilles de Lepaute, décrit page 84, ou comme dans notre échappement décrit page 72, on peut exécuter le calcul des deux manières : 1° si l'on compte seulement les dents sur une seule surface, on exécute, comme dans le premier cas, en donnant à la roue D le coefficient 2 ; 2° si l'on compte les dents sur chaque surface et qu'on les additionne, ou qu'on multiplie par 2 le nombre de dents d'une seule surface, ce qui revient au même, on exécutera l'opéra-

tion comme dans le deuxième cas, sans donner aucun coefficient à la roue D.

Cette règle est générale et sans aucune exception, quel que soit le nombre de vibrations qu'on veut faire battre à l'horloge. Les nombres qu'on adopte aujourd'hui pour les montres sont 14,400 pour 4 vibrations par seconde, ou 18,000 pour 5 vibrations par seconde. Il n'y a donc qu'à substituer au nombre 3,600 l'un des deux nombres que nous venons de donner, ou tel autre qu'on voudra, et changer le nombre donné des pignons, en ceux que l'on aura adoptés. Le reste de l'opération est comme nous l'avons indiqué.

Le même calcul et la même marche doivent être suivis pour trouver les dents des roues et des pignons qui doivent précéder la grande roue moyenne, lorsqu'on veut faire aller l'horloge plus de trente heures, par exemple huit jours, un mois, un an, etc. On multipliera le nombre de jours proposés par 24, nombre d'heures de chaque jour, et l'on formera l'équation. Supposons qu'on veuille la faire marcher huit jours, ce qui donnera 192 heures ou 192 tours que doit faire la roue des minutes A, pendant un tour de la roue P, on aura cette équation : $P \times Q, \text{ etc.} = 192 \times 16 \times 12, \text{ etc.}$, en supposant que dans ce cas on veuille avoir deux roues et deux pignons, et l'on opérera comme ci-dessus.

Il reste à donner quelques notions sur l'application de cette règle générale aux horloges dont le régulateur est un pendule. Deux cas seulement se présentent, et il suffira de donner la solution de deux problèmes pour éclairer cette double question, qui se réduit à une simple préparation pour les ramener à la règle générale.

PROBLÈME II.

Trouver les nombres des dents des roues et des ailes des pignons pour une horloge dont les vibrations sont fixées par la hauteur de l'espace dans lequel doit être renfermée la machine.

Toute la question se réduit à connaître la longueur qu'on peut donner au pendule, car lorsqu'on connaît cette longueur, on trouve facilement, à l'aide de la table que nous avons donnée page 119, le nombre des vibrations que ce pendule peut battre pendant une heure. Ainsi, la hauteur de la boîte, mesurée avec exactitude, est de 22 centimètres (8 pouces) ou 20 centimètres (96 lignes) environ, depuis le point de suspen-

tion, on voit sur la table, qu'il battra 7,700 vibrations par heure, ce qui suffit pour faire rentrer ce problème dans la solution du problème 1^{er}.

PROBLÈME III.

Trouver les nombres des dents des roues et des ailes des pignons du rouage d'une horloge lorsque la longueur du pendule est donnée; ou déterminer la longueur du pendule, lorsque le nombre des vibrations est donné.

Lorsque la longueur du pendule est donnée, l'inspection de la table, page 119, donne, dans sa première colonne, le nombre de vibrations, et *vice versa*; lorsque le nombre des vibrations est donné, on trouve dans la seconde colonne de la même table, la longueur du pendule en lignes, et dans la troisième en millimètres.

PROBLÈME IV.

Trouver les nombres des dents des roues et des ailes des pignons pour la sonnerie d'une pendule ordinaire.

Une pendule ordinaire exige quelques considérations particulières. Elle est composée de cinq roues et cinq pignons dont la première roue est fixée au barillet qui contient le ressort. La seconde roue porte la roue de compte et doit faire un tour en 12 heures. Or, comme en 12 heures elle doit frapper un coup pour chaque demie, la pendule doit frapper 90 coups en 12 heures. Elle devrait donc porter 90 chevilles pour faire sonner autant de coups; mais comme ces chevilles seraient beaucoup trop rapprochées, on fait porter ces chevilles par la troisième roue, qui est appelée roue des chevilles. Cette roue porte dix chevilles et doit, par conséquent, faire 9 tours pendant que la seconde n'en fait qu'un.

La roue qui suit, et qui est la quatrième du rouage, se nomme roue d'étoteau; elle porte une seule cheville, et fait un tour à chaque coup de marteau. Elle prend aussi le nom de roue d'arrêt, parce que c'est elle qui arrête le rouage lorsque les coups de marteau, déterminés par les entailles de la roue de compte, sont achevés. La roue qui suit et le pignon du volant qui terminent ce rouage, n'ont d'autre fonction que de ralentir la course du rouage, afin que les coups de marteau ne soient pas trop précipités pour qu'on puisse les compter.

Les nombres qu'on a généralement adoptés sont les suivants : roue de barillet, 84 dents; 2^e roue, 72 dents, pignons, 12; 3^e roue, 60 dents, pignons 12, 10 chevilles; 4^e roue, 54 dents, pignons 6, 1 cheville; 5^e roue, 48 dents, pignons 6; le pignon du volant, 6 ailes.

On voit que, d'après ces nombres et en calculant le nombre des tours que doit faire le pignon du volant pendant un tour de la première roue, on trouve qu'il fait 30,240 tours. Si l'on veut savoir combien de tours il fait à chaque coup de marteau, ou pendant un tour de la roue d'étoteau, on trouvera 72 tours. On sait qu'on augmente ou qu'on diminue la vitesse du dernier pignon en faisant les ailes du volant plus étroites ou plus larges.

Les mêmes calculs que nous avons suivis pour la solution des problèmes précédents ont servi pour résoudre celui-ci; il nous a suffi de savoir qu'on voulait que le volant fit 30,240 révolutions pour une de la première roue et en nous astreignant à remplir les conditions imposées pour la seconde, la troisième et la quatrième roue.

Puisque d'après les nombres donnés, la première roue de 84 dents fait un tour en trois jours et demi, il suffira d'avoir un ressort qui fasse cinq tours pour que la pendule marche 17 jours et demi sans remonter.

CHAPITRE XI.

DE LA RECHERCHE DES NOMBRES DES DENTS DES ROUES ET DES AILES DES PIGNONS, DANS LE CAS OU LE PRODUIT DES ROUES ET CELUI DES PIGNONS NE PEUVENT PAS ÊTRE DÉCOMPOSÉS EN FACTEURS QUI N'EXCÈDENT POINT LES NOMBRES DES DENTS ET DES AILES QU'ON PEUT DONNER A CES ROUES ET A CES PIGNONS.

Les diverses méthodes à employer pour trouver, soit par approximation, soit exactement, les nombres des dents, des roues et des ailes des pignons, lorsque le résultat des calculs amène des nombres premiers trop grands pour être employés en horlogerie, sont de nature à ne pouvoir pas être insérées dans cet ouvrage. Nous avons annoncé plusieurs fois que notre but, dans ce manuel, consistait seulement à donner les notions utiles aux ouvriers qui s'occupent de la bonne horlo-

gerie ordinaire; nous en avons même séparé tout ce qui pourrait concerner spécialement l'exécution des montres marines, destinées à fixer exactement la longitude en mer, qui exigeraient, à elle seule, un volume particulier, accompagné de nombreuses planches. Nous nous abstenons, à plus forte raison, de traiter ici de ce qui regarde spécialement les calculs relatifs aux mouvements des corps célestes, dont un très-petit nombre d'artistes s'occupent, et ce travail, long et fastidieux, ne serait même pas compris par la plupart de ceux pour lesquels nous écrivons.

Nous nous bornerons à indiquer au lecteur qui désirerait connaître les diverses méthodes qu'on a mises en usage, les auteurs qui ont traité spécialement des moyens qu'ils ont employés pour obtenir les nombres qui approchent le plus de la vérité, avec le moins d'erreurs qu'il leur a été possible. Nous allons citer la liste chronologique de ces auteurs, autant qu'ils ont pu venir à notre connaissance.

1° *Traité d'Horlogerie*, par Derham, imprimé à Londres en 1700, traduit en français et imprimé à Paris en 1731. Il a eu plusieurs éditions. 1 vol. in-12.

2° *Traité général des Horloges*, par le père Dom Jacques-Alexandre, bénédictin. 1 vol. in-8°, imprimé en 1734.

3° *Traité d'Horlogerie*, de Lepaute. 1 vol. in-4°, imprimé en 1755. Le chapitre dans lequel il traite de la matière qui nous occupe, fut rédigé par M. Delalande, qui employa la méthode de Braunker, par les fractions continues que Huyghens avait employées précédemment pour calculer son planisphère mouvant. Cette méthode est celle qui donne le plus d'exactitude dans les approximations. Elle devient plus facile dans son exécution, lorsqu'on fait les calculs à l'aide des logarithmes, comme l'a fait, de nos jours, Antide Janvier.

Mais cette méthode exige des connaissances profondes dans l'art du calcul.

4° *Eléments de mécanique statique*, par Camus, savant académicien. Dans le dernier chapitre de cet ouvrage, en deux volumes in-8°, imprimé en 1759, il expose une méthode extrêmement facile pour ceux qui connaissent assez passablement les mathématiques.

5° *Essai sur l'Horlogerie*, par Ferdinand Berthoud, 2 vol. in-4°, dont la première édition est de 1753, et la seconde de 1786.

6° *Dictionnaire technologique*, tome XIV, page 413. Au

mot *Nombre des dents des roues*, M. Francoeur, professeur de mathématiques au Collège de France, a donné un article très-important sur la matière qui nous occupe. Non-seulement il a indiqué la manière de calculer ces nombres, dans les cas les plus faciles dont nous avons parlé dans le chapitre précédent, mais il a traité la question dans toute son étendue, et il a fait connaître, non-seulement les moyens de trouver les nombres par approximation, mais il a développé et rendu très-intelligible la méthode inventée par M. Pecqueur pour trouver, sans aucune erreur quelconque, le rouage d'une machine, dont le calcul présente des nombres premiers trop grands pour qu'on puisse s'en servir dans l'horlogerie. Il faut lire cet article, qui renvoie à plusieurs autres qu'il est important de connaître.

Voilà tout ce que notre cadre nous permet de dire sur cette matière.

CHAPITRE XII.

DE QUELQUES INVENTIONS CURIEUSES OU UTILES EN HORLOGERIE.

Nous ne nous proposons pas de décrire ici toutes les inventions qu'on a faites en horlogerie, et dont la plupart ont figuré aux diverses expositions des produits de l'industrie. Nous nous bornerons à en citer quelques-unes assez remarquables.

§ 1^{er}. — MONTRE EN CRISTAL DE ROCHE.

M. Rébiller avait présenté à l'exposition de 1827 une montre entièrement à jour. Les cuvettes de la boîte, les ponts et les roues sont en cristal de roche, substance transparente, et d'une dureté peu inférieure à celle des pierres précieuses.

Cet artiste présenta cette pièce à la Société d'encouragement, et c'est du rapport que M. Francoeur fit au conseil d'administration, le 9 septembre 1827, que nous transcrivons la description.

« Lorsqu'on connaît la difficulté que l'on rencontre à travailler le cristal de roche et les pierres précieuses, et qu'on songe à l'extrême délicatesse des parties d'une montre de si petite dimension qu'elle peut être portée au cou d'une dame, on a peine à concevoir comment M. Rébiller a pu réussir à

exécuter une pièce de ce genre. On se figure surtout difficilement par quels procédés il a pu tarauder des trous de vis dans une substance aussi dure que l'est le cristal de roche. Cette montre est assurément un travail d'une patience et d'une adresse infinies, et un bijou d'une élégance remarquable, le seul de son espèce jusqu'à ce jour.

« La difficulté d'exécution donne à cet ouvrage admirable un prix tellement élevé, qu'il ne peut être considéré comme un objet de commerce, mais c'est certainement un modèle de patience et d'industrie, digne d'intéresser les vrais connaisseurs. Il ne présente aucun mérite d'invention, mais il a fallu, sans doute, beaucoup de talent et une patience à toute épreuve pour parvenir à tarauder le cristal, pour sertir les rubis dans une matière aussi difficile à travailler, pour faire les roues et le balancier en cristal, la pièce d'échappement et le pont qui la supporte en saphir. M. Rébiller assure que cette pièce marche presque avec la régularité d'un chronomètre, et il attribue cet effet à ce que le balancier est en cristal, qu'il est mu par un spiral d'or, et que ces substances se ressentent très-peu des effets de la température. Nous n'avons pas vérifié cette assertion, continue le savant rapporteur, parce qu'il aurait fallu faire subir des épreuves à cette montre, et que nous avons craint que quelque accident involontaire ne gâtât un aussi bel ouvrage. »

On nous assure que M. Rébiller a ajouté à ce magnifique bijou la chaîne, la clef et un cachet fabriqués en cristal de roche, d'un seul morceau, qui présente beaucoup de pièces mobiles entre elles.

§ II. — RÉPÉTITIONS SANS PETIT ROUAGE.

La recherche des répétitions sans petit rouage date d'un grand nombre d'années. En 1778, pendant notre séjour à Genève, nous vîmes, chez un fabricant d'horlogerie, un mouvement dont la cadrature produisait cet effet. Il avait été imaginé par un habile ouvrier, qui l'avait vendu à ce négociant. Tous les horlogers s'accordèrent à soutenir que c'était la première montre à répétition qui n'avait pas de petit rouage. Aucun auteur n'en a parlé dans les ouvrages qui traitent de l'horlogerie; et certes, si Ferdinand Berthoud en eût eu connaissance, il n'aurait pas manqué de consacrer quelques lignes à sa description, dans son *Histoire de la mesure du temps par les horloges*; cette invention était assez curieuse.

En 1807, M. Berolla, horloger à Besançon, prit un brevet d'invention pour une montre à répétition sans rouage.

En 1817, un horloger qui avait le génie inventif, M. Vincenti, nous montra une montre à répétition dont la cadrature est entièrement différente de tout ce qui était connu jusqu'alors.

En 1820, M. Laresche, horloger à Paris, prit un brevet d'invention pour une cadrature de répétition sans rouage.

Nous allons tâcher de décrire ces inventions, qui sont les seules que nous connaissions.

1^o *Répétition sans petit rouage, exécutée à Genève en 1778.*

Sous le cadran (*Pl. V, fig. 9*), la grande platine était creusée d'une rainure circulaire *a, a, a*, et excentrique à la platine d'une largeur d'environ 4 millim. (2 lig.) et d'une profondeur d'environ 1 millim. (1/2 ligne); le fond de cette creusure est parfaitement plan. Le grand diamètre de cette rainure a les dix-septièmes du diamètre de la platine, et ce grand cercle est en contact avec le cercle de la platine, du côté où le chiffre 12 est marqué sur le cadran, ou, ce qui est la même chose, du côté du poussoir ou du pendant de la boîte. On loge dans cette rainure un cercle d'acier bien tourné, et ajusté de la même manière qu'une raquette pour l'avance et le retard. Ce cercle est fixé sur la platine par trois clefs en acier *b, b, b*, qui l'empêchent de se soulever.

Sur le bord de ce cercle et dans la partie extérieure, du côté du pendant, sont pratiquées une quinzaine de dents ordinaires *c, c*. Sur le côté à gauche, vers la place de 7 à 9 heures, sont 12 dents à rochet *d, d*.

Le restant de la cadrature est très-simple: un limaçon des quarts *f*, avec sa surprise, placé à l'ordinaire, sur la chaussée; un limaçon des heures avec son étoile *g*, le valet *h*, et son ressort *i*; une pièce des quarts *m*, n'ayant que trois dents à l'extrémité d'un de ses leviers avec son ressort *n*, à l'ordinaire; enfin, un seul marteau dont on voit la levée en *o* et son ressort *p*.

La queue de la boîte est fixe et soudée à la boîte; elle a la forme d'une queue à répétition; elle est percée dans son axe d'un trou rond de 3 millim. (1 lig. 1/2) environ, de diamètre; une tige d'acier qui porte, à son extrémité intérieure un pignon de 12, et à son extrémité extérieure un gros bouton du même métal que la boîte, auquel est fixée par une vis

transversale, la boucle qui porte le cordon ou la chaîne par lesquels on suspend la montre, servent à mettre en fonction la cadrature.

Lorsqu'on veut faire répéter l'heure, on fait tourner à gauche la boucle : le pignon de 12 engrène dans la crémaillère et force le bras qu'elle porte à s'avancer vers 9 heures, et il avance jusqu'à ce qu'il rencontre le limaçon des heures. Dans ce mouvement, deux effets se produisent : 1^o une cheville *q*, placée sur le cercle d'acier mobile, l'éloigne de la pièce des quarts, laquelle devenant libre va s'appuyer, par son second bras, sur le limaçon des quarts, vers lequel elle est sans cesse poussée par le ressort qui l'y contraint; 2^o il passe devant la levée du marteau autant de dents de la crémaillère à rochet que le limaçon indique d'heures. Alors, en tournant la boucle en sens inverse, l'on ramène le cercle mobile à sa place primitive, et les heures sonnent; après un petit intervalle les quarts sonnent de même. On sent qu'il faut tourner assez lentement pour que les coups se détachent l'un de l'autre, et qu'on puisse les compter distinctement.

Cette montre nous fut confiée pour diriger des ouvriers que nous avions pour l'exécution de pièces semblables. En examinant cette construction, nous conçûmes la possibilité d'y ajouter deux perfectionnements qui nous parurent importants, et qui furent approuvés par les propriétaires fabricants. C'était de la mettre à tout ou rien, et de lui faire sonner les quarts doubles; ce qui fut exécuté. La montre originale resta comme type de l'invention. Les horlogers concevront facilement cette nouvelle construction : il fallut déplacer un peu le limaçon des heures afin d'établir le tout-ou-rien; faire une pièce des quarts presque selon le système ordinaire, et mettre un second marteau.

2^o *Répétition sans rouage, par M. Berrolla.*

Le brevet que prit cet horloger expira en 1812; il a été décrit, sans figures, dans le tome IV des brevets expirés, page 130. Voici ce qui est le plus important dans cette courte description, qui est à peine suffisante pour son entière intelligence.

* L'extérieur de la montre est semblable aux autres montres, excepté qu'il existe au-dessous du pendant un bouton qu'il faut tourner à gauche pour la faire sonner. A mesure

que l'on tourne, elle sonne les heures que le cadran marque. En tournant à droite, pour remettre le bouton à sa première place, elle sonne les quarts.

» Dans l'intérieur, le mouvement est absolument le même que celui d'une montre simple, sans rouage de répétition, excepté qu'il y a un seul marteau placé dans la cage, qui frappe contre un ressort timbre.

» La cadrature est composée d'un râteau pour les heures, et d'un autre pour les quarts; ils font mouvoir le marteau. Celui des heures a une communication avec une vis sans fin, laquelle est attachée après le bouton dont il est fait mention ci-dessus, et, par une marche mécanique, fait mouvoir en même temps le râteau des quarts. Il existe aussi une étoile des heures avec son limaçon, ainsi qu'une pièce aux quarts; mais ces deux dernières pièces sont semblables à toute autre montre à répétition. »

3^o Répétition d'une construction singulière.

En 1817, M. Vincenti, horloger, qui se trouvait alors à Paris, nous fit voir une répétition de son invention, dont il ne montrait que les effets, foudant, sur la vente de cette montre, sa fortune, qu'il regardait comme colossale; il cherchait un bailleur de fonds; et, par un *prospectus* qu'il répandit dans le public, il offrait ses nouvelles montres à répétition au prix des montres simples ordinaires. Il faisait un appel aux souscripteurs, et ne voulait en livrer aucune qu'après qu'il aurait obtenu un nombre très-considérable de souscriptions, et que toutes les montres pour la remplir auraient été confectionnées, afin que personne ne pût le contrefaire avant qu'il eût distribué toutes les siennes. Cette souscription ne fut pas remplie, comme on le pense bien; cependant il en fut fabriqué quelques-unes, en petit nombre sans doute, puisqu'on n'en connaît que deux à Paris. M. le baron de Keppler en a une, dont il est satisfait depuis que M. Vallet, horloger, la lui a réparée. M. Vallet s'est procuré depuis la seconde.

Nous aurions désiré donner ici, avec la description de cette machine, une planche pour en faire concevoir tous les détails, mais des petites pièces qui se trouvent dans l'épaisseur de la platine, et qui sont d'une grande importance pour donner l'intelligence de l'ensemble, n'ont pas pu être dessinées d'une manière assez sensible. Nous nous bornerons à en faire connaître les effets, et nous engageons les horlogers à aller voir

la pièce même chez M. Vallet père, horloger, rue Saint-Jacques-la-Boucherie, n° 33, qui se fera un plaisir de la communiquer à tous ceux qui désireront en prendre connaissance.

Le mouvement a deux rouages mus par le même ressort; il n'y a donc qu'un barillet auquel est attachée la chaîne qui conduit la fusée. L'arbre du barillet porte une plaque d'acier taillée en rochet, sur laquelle est montée une grande roue avec le cliquet et le ressort, de sorte que le ressort se tend par son extérieur à l'aide de la chaîne et par son centre à l'aide de cet encliquetage; cette roue est absolument construite sur l'arbre du barillet, de même que la première roue du petit rouage d'une répétition. Le restant du petit rouage est formé de roues plus grandes que dans les répétitions ordinaires.

La boîte ne diffère pas essentiellement des boîtes ordinaires. On y remarque seulement, entre midi et trois heures, une fente longitudinale, parallèle au bord de la lunette; un petit bouton saillant passé dans cette entaille. Lorsqu'on veut faire sonner la répétition, on amène avec l'ongle le bouton vers trois heures. Alors deux effets ont lieu simultanément: 1° le bras de la pièce qui sert de crémaillère vient appuyer sur le limaçon des heures et fixe le nombre de coups que doivent sonner les heures; le tout-ou-rien se recule, la pièce des quarts, devenue libre, tombe sur le limaçon des quarts, et le rouage marche; 2° en même temps que cet effet a lieu, on remonte par le même bouton le ressort de la quantité nécessaire pour faire sonner les heures et les quarts. Le tout-ou-rien et les autres pièces de la cadrature ne sont pas faits comme dans les répétitions ordinaires.

A défaut de figures, voilà tout ce que nous pouvons dire sur cette construction singulière.

40 Répétition sans rouage, par M. Laresche,

Le 30 décembre 1820, M. Laresche, horloger à Paris, prit un brevet d'invention de cinq ans, qui expira à pareil jour en 1825, pour une nouvelle cadrature de répétition sans rouage. Cette machine est décrite avec figures dans le t. XIII des brevets d'invention expirés, page 43. Ce mécanisme nous paraît trop compliqué, et nous ne le croyons pas d'un effet assez certain; c'est sans doute la raison pour laquelle l'auteur n'a pas donné de suite à son invention; nous n'avons vu au-

cune de ses montres dans le commerce. Nous n'en donnerons par conséquent pas ici la description, et nous engageons le lecteur qui serait désireux de la connaître, de consulter l'ouvrage que nous avons cité. On le trouve dans toutes les bibliothèques publiques, et dans les secrétariats de toutes les préfectures.

§ III. — LEVIER CHRONOMÉTRIQUE.

Cette machine, qui fit partie des expositions de 1819 et 1823, fut inventée par nous, il y a plus de quarante ans. Nous l'avions communiquée à feu M. Peschot, horloger, qui changea le nom que nous lui avions donné, *levier chronométrique*, qui exprimait bien ses fonctions, en celui de *chronomètre*, qui ne signifie en général que *mesure du temps*, nom qui convient à toutes les horloges, et qu'on a adopté aujourd'hui pour désigner les *garde-temps*. Peschot était bon ouvrier, mais il n'avait aucune théorie, et il ne concevait même pas le principe d'après lequel cette machine avait été imaginée.

Dans un mémoire que nous avons inséré dans le tome XV, page 248, de nos *Annales de l'Industrie nationale et étrangère*, nous avons expliqué le principe qui servait de base à notre invention; nous n'entrâmes pas dans les détails de la construction de cette machine, et notre but n'était que de rendre compte d'un procès que nous eûmes à soutenir contre un contrefacteur, et de prouver que la construction qu'il avait adoptée, quoique différent essentiellement de la nôtre, était basée sur le même principe; il n'avait fait que changer la forme.

Il fut reconnu par le tribunal que le principe nous appartenait, et le contrefacteur fut condamné. Nous allons entrer ici dans quelques détails d'exécution que nous n'avons jamais pu obtenir de Peschot, et qui, cependant, sont très-importants, si l'on veut avoir une horloge sur laquelle on puisse compter; car jusqu'à ce jour on n'a exécuté aucun levier qui remplisse véritablement ce but.

Quoiqu'on puisse, rigoureusement parlant, employer un mouvement de montre quelconque, cependant on réussit beaucoup mieux lorsqu'on construit le mouvement exprès; on en sentira bientôt la raison lorsqu'on sera convaincu qu'il importe d'avoir des surfaces extérieures des deux platines entièrement libres.

Tous ceux qui ont vu en 1820, 21 et 22, les flèches qui marquaient l'heure sur les deux glaces opposées du foyer de

l'Opéra, savent que le mouvement de montre qui produit cet effet, est caché dans une boîte placée entre les plumés opposées à la pointe de la flèche. Notre mouvement n'est pas fixé à cette boîte; il y est porté seulement par son centre, autour duquel il peut tourner librement, en terminant sa révolution en douze heures ou en une heure, à volonté, comme on le verra par la suite.

Comme on est obligé de déplacer la flèche pour remonter le ressort, il faut disposer le carré du remontoir du côté de la petite platine, comme dans les montres anglaises: trop d'obstacles s'opposeraient à ce qu'on le placât sur la grande platine, le plus grand serait celui de rencontrer le carré qui se présenterait au trou du cadran, puisque ce carré tourne autour du centre de la montre en même temps que tout le mouvement, tandis que le cadran ne bouge pas. Il est avantageux que le rouage marche pendant huit jours sans être remonté. Il est important aussi d'y adapter un échappement à repos; notre échappement (voyez page 76) a été imaginé pour cela. On pourrait y mettre un échappement à roue de rencontre, mais alors il faudrait y ajouter une fusée ou notre construction pour suppléer à la fusée (voyez page 47). Supposons, pour plus de simplicité, qu'il n'y ait pas de fusée, lorsque le calibre est tracé, on trace un diamètre qui passe par le milieu du trou du barillet. C'est dans cette ligne que doit se trouver l'axe de la pièce d'échappement. Le balancier tourne horizontalement au-dessus de la cage et perpendiculairement à la surface des platines. On va en voir l'utilité.

Dans notre système, quoique notre mouvement tourne autour de l'axe de la grande roue moyenne, il ne change cependant jamais de sa position respective par rapport au diamètre que nous avons dit de tracer sur le calibre; de sorte que ce diamètre conserve constamment la position verticale, tandis que le barillet qui sert de poids pour faire marcher le levier est toujours en bas vers 6 heures, et le balancier toujours en haut vers midi: cela est facile à concevoir. A chaque vibration du balancier, le mouvement tend à tourner; mais en même temps le centre de gravité du barillet qui tendrait à sortir de la verticale, force le levier à tourner un peu pour le ramener dans cette verticale, et par ce moyen il ne bouge pas de place, il est seulement transporté dans une circonférence de cercle dont le centre est l'axe qui supporte le levier; mais toutes les parties de la montre conservent la même position

par rapport au diamètre vertical dont nous avons parlé, qui est transporté continuellement parallèlement à lui-même dans l'orbe qu'il parcourt; ce qui imite le mouvement de l'axe de la terre, qui est toujours parallèle à lui-même pendant qu'il est transporté dans son orbite annuel. La montre dans le levier chronométrique est donc toujours immobile comme le mouvement d'une pendule de cheminée, ce qui contribue beaucoup à sa régularité.

La cage du rouage doit être renfermée entre quatre bandes de laiton de 1 centimètre (5 lignes) au plus de largeur, qui forme un cadre au milieu duquel le mouvement est suspendu et peut tourner librement sur les deux pivots de la grande roue moyenne, de la manière que nous allons l'expliquer. Ce cadre est fixé à la flèche.

La circonférence de l'une des platines, peu importe laquelle, doit être taillée en rochet, comme une roue d'encliquetage de montre, et l'on place dans chacun des montants du cadre dont nous venons de parler, un cliquet et son ressort pour former encliquetage dans cette partie. Cette précaution est importante; car sans cela, lorsqu'on veut remonter le ressort, le mouvement tournerait, et l'on dérangerait sa régularité, il faudrait le remettre à l'heure, et l'on risquerait de casser quelques pièces. Si lorsqu'on place les deux encliquetages, on a soin que les cliquets n'arrêtent pas tous les deux en même temps, mais l'un après l'autre, alors on obtiendra le même effet que si la roue avait le double du nombre des dents, et l'arrêt aura lieu au plus près. Il est bon de faire attention que les dents de la roue à rochet doivent être tournées en sens inverse de celles du remontoir, puisque leur effet est contraire. L'encliquetage doit céder pendant que la montre marche, et arrêter pendant qu'on la remonte. Il suffit d'avoir fait cette observation pour que l'on conçoive son utilité.

C'est par le cadre fixe que doit être suspendue la cage du mouvement; c'est l'axe de la grande roue moyenne qui porte un pivot à chaque extrémité qui doit rouler librement dans les deux traverses opposées de ce cadre. Mais avant d'expliquer cette partie du mécanisme, il est bon, pour ne pas nous exposer à faire commettre quelque erreur, de bien concevoir ce que nous désignerons par grande ou petite platine, puisque par notre construction elles sont toutes les deux égales en diamètre et en épaisseur. On verra que cette distinction est

nécessaire à cause des pièces qui se trouvent sur les traverses du cadre, et qui sont différentes, afin d'imprimer des mouvements distincts et séparés.

Nous appellerons, comme dans l'horlogerie ordinaire, grande platine celle sur laquelle sont rivés les piliers, et sur la surface de laquelle se trouvent placés le cadran et les aiguilles, car nous employons aussi un cadran et des aiguilles. Nous désignerons l'autre platine sous le nom de petite platine.

On perce un petit trou au milieu de la longueur de la traverse du côté de la grande platine; sur ce trou et au-dessous de la traverse du côté de la grande platine, on place un pont fixé par deux vis et deux pieds; on marque avec l'outil à planter, un trou qui corresponde parfaitement avec celui de la bande du cadre. C'est dans ce trou que doit porter un des pivots de la grande roue moyenne. On plante de même un trou correspondant dans la traverse du cadavre opposée. C'est dans ce trou, ou dans une pièce qui le remplace, comme nous l'expliquerons plus bas, que roule l'autre pivot de la grande roue moyenne, qui, ne portant pas de chaussée, etc., n'a pas besoin d'une longue tige au-delà de la grande platine.

Voici les nombres que nous avons adoptés pour le mouvement pour les deux roues et les deux pignons qui précèdent la grande roue moyenne.

Le barillet a 96 dents, il engrène dans un pignon de 12 porté par la seconde roue, appelée *roue de temps*, qui a 80 dents, et engrène dans un pignon de 10 qui porte la grande roue moyenne. De sorte que le barillet faisant un tour en 64 heures, la seconde achève son tour en 8 heures pendant que la troisième fait son tour en 1 heure. Le ressort en trois tours et demi fera aller la montre pendant 224 heures, c'est-à-dire plus de 9 jours.

Quant aux autres roues qui suivent la grande roue moyenne, celle-ci comprise, on en cherchera les nombres ainsi que les ailes des pignons, par les règles que nous avons données Chapitre X, page 137. Lorsqu'on aura déterminé le nombre des vibrations qu'elle doit battre pendant une heure, supposons qu'on veuille lui faire battre 14,400 vibrations par heure, et qu'on y adaptât notre échappement, qui, par sa forme, est le plus convenable pour cette machine, comme nous l'avons dit page 147, en donnant six ailes à chacun des trois pignons, et en fixant à 20 le nombre des dents de la roue d'échappement,

qui est à une seule vibration par chaque dent, c'est-à-dire que chaque dent ne fait faire qu'une seule vibration au balancier par chaque tour de la roue, on trouvera les nombres des dents de ce rouage, tel que nous l'avons adopté.

	Dents.	Pignons.	Tours.
Grande roue moyenne...	60		1
Petite roue moyenne.....	54	6.....	10
Roue de champ.....	48	6.....	90
Roue d'échappement.....	20	6.....	720

La roue d'échappement fait donc 720 tours pendant une heure, c'est-à-dire pendant que la grande roue moyenne fait un tour, et en multipliant 720 par 20 vibrations que la roue d'échappement fait faire au balancier, par chacun de ces tours, on aura pour produit 14,400 vibrations par heure; ce qui était la condition essentielle du problème.

Jusqu'ici la montre ne tournerait pas. Voici comment on la fait tourner en 12 heures, ou en une heure à volonté. Nous allons résoudre les deux cas séparément.

1° Pour que le bout de la flèche fasse son tour en 12 heures, voici comment on s'y prend : la tige de la seconde roue de 80 dents passe à travers la petite platine, et est limée à carré au dehors de cette platine. Sur ce carré, on placera à carré, et solidement ajusté, un pignon de 12 dents, qui engrènera dans une roue de 18, placée dans le trou pratiqué au milieu de la bande du cadre qui se trouve du côté de la petite platine, et en dedans, c'est-à-dire du côté de cette platine; ou bien un pignon de 16 et une roue de 24 dents; ou bien encore un pignon de 26 et une roue de 30 dents; ou enfin tels autres nombres, pourvu qu'ils soient entre eux dans le même rapport. On choisira le nombre convenable, selon la place que laissera le calibre, afin d'avoir de bonnes dents, fortes à peu près comme une bonne roue de fusée. Dans tous les cas, la roue doit être rivée sur la traverse, et les ailes du pignon doivent être en dedans, et assez épaisses pour engrener toujours dans la roue.

On conçoit actuellement que puisque l'arbre de la roue de temps fait son tour en 8 heures, elle sera obligée de faire un tour et un tiers avant que son pignon de 12, de 16 ou de 20 ait parcouru 12 heures, et par cette raison la flèche n'achèvera son tour qu'en 12 heures.

2° S'il s'agit de faire tourner la flèche en une heure, la

construction du rouage du mouvement ne change pas, ce n'est que dans la disposition et dans les nombres de la roue et du pignon dont nous venons de parler que s'opère le changement. Rappelons-nous que la roue de temps achève son tour en 8 heures: on placera à carré, sur l'axe de cette roue une roue de 80 dents; on rivera au milieu de la traverse un pignon de 10; par ce moyen, le rouage fera 8 fois le tour pendant que la roue de temps en fera un.

Dans les deux cas, on percera un trou au centre du pignon ou de la roue, qu'on doit river sur la traverse, et c'est dans ce trou que roulera le pivot de la grande roue moyenne, afin que le mouvement soit solidement suspendu.

Lorsque la flèche doit achever sa révolution en 12 heures, il n'est pas nécessaire de faire d'autres constructions du côté de la grande platine; dans ce cas, la flèche marque les heures sur une grande glace, et les divisions sont assez grandes pour qu'on puisse marquer entre elles des petites divisions qui seront assez distinctes pour marquer les minutes de 5 en 5, ou de 10 en 10.

Mais lorsque la révolution doit se terminer en 60 minutes ou une heure, on doit y ajouter un cadran sur lequel une aiguille marque les heures et les minutes, si l'on veut. Nous plaçons ce cadran sur la traverse qui porte le mouvement, et il faut de plus que le cadran se présente, dans quelque position qu'il se trouve dans son double mouvement, de manière à présenter toujours les chiffres 12 et 6 dans une position verticale; c'est ce que nous avons indiqué à Peschot, qu'il n'a jamais pu comprendre, quoique nous lui eussions fourni une pièce ainsi exécutée. Nous avons imaginé un moyen qui n'est pas plus compliqué qu'une cadrature de montre ordinaire et qui produit cependant ce triple effet.

Nous plaçons sur la grande platine du cadran une roue de 48 dents, que nous fixons sur cette platine par trois vis, et que nous élevons de 3 millimètres (2 lignes) par une rondelle que nous plaçons par-dessous, et qui n'arrive pas jusqu'aux dents. Nous élevons le centre de cette roue et de la rondelle pour que la tige de la grande roue moyenne ne soit pas gênée. Sur la traverse du cadre nous plaçons un pignon de 12, peu importe le nombre, dont les pivots sont portés par deux ponts, dont l'un est placé sous la traverse, et l'autre par-dessus. Ce pignon engrène dans la roue de 48 fixée sur la platine. Le pont doit approcher beaucoup de la platine, mais ne jamais

y toucher, ce qui arrêterait le mouvement. Voilà pourquoi nous avons élevé la roue. Le pignon de 12 n'est là que pour transporter le mouvement du dessous de la traverse par-dessus. Il doit être assez long pour engrener tout à la fois dans les trois roues dont nous allons parler.

Au milieu de la traverse et au-dessus du trou qu'on y a pratiqué, on fixe à vis une tige d'acier trempé, qui soit bien perpendiculaire aux platines, et bien dans le prolongement de la ligne qui passe par les deux trous de la grande roue moyenne. Sur cette tige l'on place trois roues concentriques montées chacune sur un canon, laissant entre elles un petit jour. Elles ont toutes les trois le même diamètre que celle qui est fixée sur la platine. La première qu'on place a 48 dents, la seconde en a 52, et la troisième 48. La première porte à canon l'aiguille des minutes; la seconde porte à canon le cadran d'argent ou de cuivre argenté; la troisième porte l'aiguille des heures. Si l'on ne donnait à la roue qui porte le cadran que 48 dents, à chaque tour ce cadran serait en avance d'une heure. C'est un effet analogue aux roues satellites de M. Pecqueur.

Il reste encore une explication à donner pour faciliter l'exécution et pour rendre la marche du levier régulière. Les deux branches sont plus courtes l'une que l'autre; c'est sur la plus courte qu'on place le mouvement, et l'autre doit lui faire équilibre. On trouve facilement cet équilibre en plaçant la flèche sur les deux points 3 et 9, ensuite sur 12 et 6; mais cela ne suffit pas encore; il faut sous la pointe de la flèche, et dans le sens de sa longueur, placer un petit poids, porté par une vis de rappel que l'on peut faire mouvoir à l'aide d'une clef afin de l'éloigner ou de l'approcher du point de suspension à volonté. Ce poids sert à rectifier l'équilibre. Nous en avons reconnu l'indispensable nécessité par ce qui nous arriva lorsque nous eûmes exécuté la dernière construction dont nous avons parlé.

Nous fîmes marquer les minutes sur un grand cadran de 33 centimètres (1 pied), et après avoir placé l'aiguille des minutes sur le petit cadran, nous aperçûmes une différence de douze minutes en retard dans la moitié de la révolution du grand cadran sur le petit, et ce retard fut compensé exactement dans la seconde moitié de la révolution, ce qui nous fit présumer que l'équilibre n'était pas exact. Nous nous décidâmes alors à ajouter le poids supplémentaire, par lequel nous par-

vîmes à régler parfaitement le mouvement jusqu'à ce que les aiguilles des minutes fussent d'accord minute par minute, ce que nous obtînmes très-facilement. Nous enlevâmes alors la petite aiguille du petit cadran.

Nous n'avons jamais pu faire concevoir cet effet à Peschot, qui s'est toujours obstiné à ne pas vouloir l'exécuter : aussi avait-il des heures inégales entre elles.

Quand on veut faire marcher le levier chronométrique contre une glace qui sert de cadran, on n'a pas besoin de percer la glace ; on tourne une rondelle de bois au centre de laquelle on fixe une petite tige d'acier trempé et poli, assez forte pour supporter le poids du levier sans plier, mais aussi fine que possible, pour éviter les frottements. Avant de tremper cette tige, on en taraude le bout extérieur pour y placer un écrou en laiton, afin d'empêcher qu'un trémoussement ne fasse sortir le levier de sa place. On ôte cet écrou pour détacher le levier lorsqu'on doit le remonter. On coupe trois ou quatre rondelles de papier brouillard de même grandeur que la rondelle de bois : on colle sur la glace un papier avec de la chaux vive en poudre délayée par du fromage blanc, et on laisse sécher ; sur ce papier on en colle un second et un troisième avec de la colle de poisson ; enfin, quand tout est sec, on colle la rondelle avec de la colle forte. On laisse sécher, et alors on peut y placer le levier.

Ce levier est un instrument très-commode pour se procurer une horloge à la campagne ; on l'enferme dans un étui que l'on emporte avec soi ; il marche pendant le voyage, et lorsqu'on est arrivé, on le place au centre d'un cadran qu'on a disposé exprès. Lorsqu'on s'en va, on l'emporte de même : et on le place chez soi, où il continue à indiquer l'heure sans aucune irrégularité.

Nous offrons aux horlogers qui voudront le construire, de les diriger dans leurs travaux, afin de leur donner une parfaite intelligence de nos moyens.

DESCRIPTION DE QUELQUES BREVETS D'INVENTION TOMBÉS EN DÉCHÉANCE.

Nous avons cru qu'il n'était pas sans intérêt d'ajouter à ce qui précède, les descriptions de quelques brevets qui sont maintenant dans le domaine public, et dans lesquelles on pourrait peut-être puiser quelques renseignements utiles. Nous de-

vons prévenir nos lecteurs que nous ne les transcrivons ici que comme documents qu'il est parfois nécessaire de consulter.

Brevet d'invention de dix ans, en date du 16 janvier 1838, au sieur RIEUSSEC (Nicolas-Mathieu), à Paris, pour des perfectionnements aux chronographes.

Les premiers chronographes présentaient, par la complication des pièces composant le mécanisme, une masse trop considérable, pour être facilement transportables comme montre; M. Rieussec a donc cherché le moyen de simplifier assez le mécanisme, pour l'assimiler aux montres de très-petite dimension, et il est même parvenu à réunir dans une même boîte, le mouvement du chronographe et celui de la montre; par ce moyen, il a facilité l'usage de cet instrument, dont le prix a pu, d'ailleurs, par suite de ces simplifications, devenir très-moderé.

Pl. X, fig. 4 et 5, vue de face et de côté, d'une première disposition d'un chronographe-montre : le grand cadran porte les divisions du chronographe, et le petit cadran celles des heures.

Fig. 22, ensemble de la disposition des rouages du chronographe et de la montre.

Le premier mouvement, c'est-à-dire celui du chronographe, s'obtient de la grande roue de soixante dents, montée sur l'arbre du barillet A de soixante dents, engrenant, à l'aide d'un pignon *d* à ailettes de dix, avec la grande roue moyenne *b*, aussi de soixante dents.

Cette dernière engrène par un pignon de dix dents, avec la roue de centre *c*, qui porte les aiguilles du chronographe; un pignon de douze dents imprime le mouvement à la roue de centre *c*, à la petite moyenne *d* de quarante dents, et un pignon de dix dents donne le mouvement à la roue *d*, à la petite roue de cylindre ou d'échappement *e*, et, de là, au balancier à coq *f*.

Le même barillet A donne aussi le mouvement à l'aiguille des heures, à l'aide des diverses roues *g*, *h*, *i*, *j*, et des pignons intermédiaires de huit, six, six et six dents, le mouvement du barillet est ainsi transmis au balancier à coq *k*.

Comme il vient d'être dit, les aiguilles du chronographe sont montées sur l'axe de la roue de centre *c*.

La figure 13 montre la disposition de la double aiguille

1, 2, munie d'une masse 3, dont la forme est rendue fig. 14.

Les figures 11 et 12 représentent, l'une l'aiguille supérieure 1, l'autre l'aiguille inférieure 2 : celle-ci fait corps avec la première par un petit rivet ou vis qui les réunit à la partie inférieure; mais elle porte, vers le haut, un petit cône alimenté de couleur. L'aiguille porte, à la même hauteur, une petite goupille qui pénètre dans le petit cône et peut le traverser pour imprimer la couleur, en un point du cadran, à chaque choc de la boîte sur la main; cet effet est dû à l'élasticité de l'aiguille 1 qui, faisant ressort par le bas, est sollicitée par le poids de la masse 3, pour se rapprocher vers le haut.

La masse 3, dessinée figure 15, porte une fourchette qui réunit au centre les deux aiguilles.

La figure 16 est une nouvelle disposition des rouages du chronographe et de la montre, lorsque, d'un côté de la boîte, est le cadran des heures, et, de l'autre côté, le cadran des aiguilles du chronographe.

La roue, par l'arbre du barillet A, donne, par transmission, le mouvement au balancier *f* du chronographe, à l'aide des roues *e, h, i, g* et des pignons intermédiaires; dans cette disposition, les roues de centre *c* sont dans le même plan.

La figure 17 montre le barillet traversé par l'axe de la roue de déclin de soixante dents.

La figure 18 est le plan de cette roue.

Les figures 19 et 20 représentent l'élevation du barillet et le dessous de l'arrétage.

Le barillet donne le mouvement au système de montre, et la roue de dessus, montée sur l'axe du barillet, donne le mouvement au système du chronographe.

La figure 6 est une autre disposition du chronographe-montre; le cadran du bas est pour les aiguilles du chronographe, celui du haut pour les heures.

Il y a aussi un chronographe simple; le mouvement de marche et d'arrêt s'obtient, ou à l'aide d'un petit bouton (fig. 8), auquel on donne un mouvement de rotation de droite à gauche, ou de gauche à droite, selon que l'on veut arrêter ou marcher, ou, encore, à l'aide d'une pièce glissante, dessinée fig. 9. On peut lui donner, pour la marche ou pour l'arrêt, un mouvement de droite à gauche, et *vice versa*. Chacune de ces tiges porte, à la partie inférieure, une petite goupille qui, s'engageant dans une fourchette que porte la détente *m*, fig. 10, vue intérieure du système du chronographe, fait presser cette

détente *m* sur le balancier *n*, lorsque l'on veut arrêter; on la soulève lorsque le chronographe doit marcher.

La figure 22 est la vue intérieure du rouage.

A, roue de dessus du barillet avec son encliquetage.

e, roue moyenne.

s, roue d'échappement.

La figure 21 est la vue du dessus de la platine qui reçoit le barillet.

On remarque, *fig* 10, un doigt d'arrêt *o*, engrenant dans les dents de la roue *p*; ce doigt d'arrêt est monté sur l'axe de la roue d'arrêtage du barillet; pour une révolution de ce doigt d'arrêt, la roue *p* avance d'une dent et l'aiguille avance d'une minute sur le cadran; or, comme la roue *p* a dix dents, elle fait son tour en dix minutes, et la tige qu'elle porte et qui reçoit l'aiguille fait aussi parcourir le tour du petit cadran en dix minutes. La roue *p* porte dix dents, puis une partie pleine qui forme arrêtage, quand le doigt d'arrêt y est parvenu. Il faut alors remonter le cadran des minutes du chronographe, en ramenant l'aiguille en sens inverse, pour que le doigt d'arrêt vienne se placer dans le premier cran.

La détente *m*, en pressant sur le balancier *n* pour arrêter, porte vers son milieu une partie avancée, qui, dans le même moment, s'avance sous la masse 3, pour suspendre le pointage de l'aiguille sur le cadran.

Les figures 23 et 24 donnent une nouvelle disposition du chronographe simple, qui diffère des précédentes par le système de rouages.

La figure 25 est la vue intérieure du côté du balancier.

La figure 26 est la vue intérieure du rouage du chronographe.

A, grande roue de soixante dents, dont l'axe sert pour le barillet portant encliquetage: son mouvement est transmis à la roue d'échappement à l'aide de la roue de centre *c* de cinquante dents, de la roue moyenne *g* de quarante dents, et des pignons intermédiaires de dix, douze et dix dents.

Dans la figure 25, *m'* est le doigt d'arrêt; *b'*, roue de cinq dents engrenant avec le doigt d'arrêt. L'arrêtage a lieu au bout de cinq dents; alors l'aiguille parcourt un tour du petit cadran en cinq minutes. Au-dessous est un cadran dont l'aiguille avance d'une division pour chaque tour du premier; ainsi l'aiguille fait sa révolution en vingt-cinq minutes.

Le système du chronographe ne diffère pas de celui désigné *fig.* 10 et 22.

Brevet d'invention de cinq ans, en date du 22 mai 1840, au sieur ROBERT-HOUDIN (Jean-Eugène), à Paris, pour un mécanisme d'horlogerie remettant d'accord une pendule qui viendrait à décompter.

Détail du mécanisme.

Pl. X, fig. 27 et 28. Une masse m , fig. 27, tend par son propre poids à s'engager sous la détente d , lorsque celle-ci est assez levée pour produire son effet; autrement elle ne fait que s'appuyer dessus; à chaque heure et demie, les goupilles fixées sur la chaussée c , fig. 28, lèvent comme à l'ordinaire le détentillon d' , qui, à son tour, fait lever la détente par l'intermédiaire de la pièce s ; mais alors la détente ne s'élève pas assez haut pour que la masse s'engage dessous.

Une goupille g , fixée sur la roue des heures h et représentant midi, est chargée, à chaque tour de roue, de lever le détentillon par une autre goupille g' , fixée sur cette pièce plus haut que de coutume; alors la masse, par son poids, tombe sous la détente et l'empêche de retomber dans les entailles de la roue de compte, et la sonnerie continue de sonner jusqu'à ce que la goupille j dégage la masse et permette à la détente d'arrêter le rouage après que midi est sonné; si le midi de la sonnerie et celui du mouvement sont d'accord, la sonnerie ne sonne que douze coups, parce que la masse se trouve relevée.

18 septembre 1840. Brevet d'addition et de perfectionnement.

Les nouvelles dispositions ont encore, comme celles décrites dans le premier brevet, pour but spécial de rétablir, toutes les douze heures, l'accord de la sonnerie avec les aiguilles dans les horloges ou pendules à chaperon, toutes les fois qu'elles décomptent.

Le résultat obtenu par ces dispositions mécaniques consiste en ce que, toutes les fois que la sonnerie mécompte, elle est remise à l'heure à midi ou à minuit, parce que le chaperon est forcé de marcher de toute la quantité du mécompte et fait sonner autant de coups que le comporte la différence entre l'heure qu'il a fait sonner en dernier lieu et midi ou minuit; c'est ainsi que, si au midi ou minuit des aiguilles, le chaperon se trouve dans la position de faire sonner minuit ou midi et demi, les dispositions déjà brevetées lui feraient sonner

quatre-vingt-neuf coups pour le mettre d'accord avec les aiguilles.

Quel que soit l'avantage d'avoir une pendule qui ne peut mécompter plus de douze heures, le résultat ainsi obtenu présente l'inconvénient de faire marcher le ressort de la sonnerie plus vite que celui des aiguilles, et d'exiger, pour une pièce susceptible de mécompter, un remontage plus fréquent de l'un que de l'autre; enfin il peut être très-désagréable d'être réveillé à minuit par une sonnerie longtemps prolongée.

Pour éviter ces inconvénients, on devra substituer aux dispositions qui précèdent, celles que nous allons décrire et qui auront pour résultat d'arrêter la sonnerie lorsqu'elle a sonné douze heures, et de lui faire attendre, pour marcher d'accord avec les aiguilles, que celles-ci marquent minuit ou midi et demi.

Pl. X, dans les figures qui représentent sous divers aspects les principales pièces d'une pendule à chaperon, les mêmes lettres indiquent les mêmes pièces.

Les modifications qui produisent l'arrêt de la sonnerie indiqué plus haut consistent dans l'allongement du bec de la détente *a*, allongement dans lequel est pratiquée une encoche *b*, *fig. 29*, qui commence où finirait la détente ordinaire, et dans le placement d'une goupille sur le champ du chaperon immédiatement avant l'encoche qui suit l'arc saillant qui fait sonner douze heures; lorsque les douze coups sont sonnés, cette goupille *c*, qui se termine par un plan incliné, soulève encore davantage la détente en glissant sous le couteau *d* de celle-ci, de sorte que la goupille *h* de la roue d'arrêt, qui, pendant la sonnerie des douze heures et de toutes les heures précédentes, passait librement dans l'encoche *b* de la détente, vient alors butter contre la partie solide de cette détente, placée au-delà de l'encoche, et que la sonnerie se trouve ainsi arrêtée toutes les fois qu'elle a sonné douze heures, soit qu'elle mécompte, soit qu'elle ne mécompte pas.

Sur le plat de la roue des heures est fixée une goupille, qui, à minuit ou midi et demi, attaque une projection placée sur un dentillon, de manière à soulever la détente au point que le couteau *d* passe par-dessus la goupille du chaperon et retombe dans l'encoche placée au-delà, ce qui remet toutes les pièces dans l'état normal et permet à la sonnerie de marcher comme à l'ordinaire, parce que, tant qu'elle

n'a pas sonné douze heures, la détente fonctionne comme si son bec n'était pas allongé, la goupille de la roue d'arrêt passant librement dans l'encoche.

Dans le cas où l'horloge décompte, le désaccord durera jusqu'à ce que la sonnerie ait sonné douze heures; puis celle-ci sera arrêtée, parce qu'alors le couteau *d* de la détente *a*, soulevé par la goupille du chaperon, amènera l'extrémité du bec de la détente sur la route de la goupille *h* de la roue d'arrêt et empêchera tout mouvement ultérieur de cette roue, jusqu'à ce que les aiguilles, continuant à marcher, arrivent à marquer midi ou minuit et demi; alors la goupille de la roue des heures attaque le détentillon par la projection, et celui-ci soulevant la détente assez haut pour faire passer le couteau *d* par-dessus la goupille du chaperon, permet à la sonnerie de marcher d'accord avec les aiguilles.

Brevet d'invention de cinq ans, en date du 9 octobre 1840, au sieur BROCOT (Louis-Gabriel), à Paris, pour des mouvements perfectionnés d'horlogerie.

Les premières dispositions qui font l'objet de ce brevet se rattachent à la fois au moyen de régler la longueur des pendules et à celles qui ont pour but leur compensation. Le sieur Brocot, inventeur des perfectionnements que nous allons décrire, reconnaît d'abord que, sans le savoir, il a été devancé dans la découverte du principe des compensations du pendule, par M. Wagner neveu; aussi, n'a-t-il de prétentions à ce sujet que sur les conditions matérielles de ce principe, qui consiste à faire servir la grande dilatabilité du zinc à la compensation du pendule. Comme cette dernière condition se trouve appliquée dans les diverses figures qui ont ce double résultat pour but, c'est d'elles que nous allons d'abord nous occuper.

Pl. II. Elle est représentée, sous sa forme la plus simple, dans la figure 1^{re}, où l'on voit une tige de zinc *a*, dont l'extrémité inférieure est articulée à la pièce *b* fixée elle-même sur la platine postérieure du mécanisme, et dont l'extrémité supérieure butte sous le levier *c*, dont le centre de mouvement est en *d*.

C'est en *e*, sur ce levier *c*, que se trouve suspendu le pendule *s*, dont le fil ou la lame flexible passe dans une fente de la pièce *r*; c'est enfin l'extrémité inférieure de cette fente qui limite la longueur du pendule que, dans ce cas, nous supposons réglée par une température constante.

Il est évident que, si la température vient à varier, à augmenter par exemple, le pendule s'allongera, et que, par conséquent, son mouvement se ralentirait si la dilatation de la tige de zinc *a* ne déterminait le soulèvement du levier *c*, et par conséquent, celui du pendule dont la longueur, à partir de l'extrémité inférieure de la fente *r*, restera la même, si l'on a convenablement placé l'extrémité supérieure de la tige de zinc *a* sous le levier *c*; on voit, en effet, à l'inspection seule de la figure, que plus cette extrémité se rapprochera du centre de mouvement *d*, plus, pour une même dilatation de la tige de zinc *a*, le point du levier *c* se soulèvera, et plus, par conséquent, le pendule sera raccourci.

Pour obtenir pratiquement la position convenable de la tige de zinc *a* d'une longueur quelconque, on emploie la vis de rappel *f*, taraudée dans le piton *g* fixé sur la pièce *b*, et dont l'extrémité est articulée en *h* à la tige de zinc *a*. On conçoit qu'en faisant tourner la vis *f* dans un sens ou dans l'autre, on éloigne ou rapproche l'extrémité supérieure de la tige de zinc *a* du centre de mouvement *c*, et qu'après quelques tâtonnements on place cette extrémité au point où la contraction et la dilatation de la tige compensent la contraction et la dilatation du pendule.

Cette disposition de la vis *f* n'est point représentée dans les autres figures, soit pour ne pas les compliquer, soit parce que, dans la pratique, on peut s'en dispenser lorsque, après avoir constaté la dilatation d'une tige de zinc, on prend, dans la même feuille de ce métal et au moyen d'un emporte-pièce, des tiges exactement de la même longueur.

Sont représentées, dans la figure 2^e, des conditions qui permettent de régler à la fois la compensation et la longueur du pendule.

Cette dernière condition s'obtient au moyen de la roue *i*, sur le plat de laquelle est creusée une gouttière en spirale *j*, obtenue au balancier et dans laquelle s'engage une goupille fixée sur un retour d'équerre de la pièce *b*, mobile autour du centre *d*: cette spirale pourrait être découpée à jour, mais la forme gouttière est préférable, parce qu'elle présente plus de solidité.

On conçoit qu'en faisant tourner, dans un sens ou dans l'autre, la roue *i*, soit directement, soit par l'intermédiaire du pignon *l*, armé d'un bouton moleté, on modifiera la position du système de manière à régler la longueur du pendule avec la plus grande précision.

En effet, la spirale *j*, pouvant être composée d'un plus ou moins grand nombre de tours, est bien supérieure, sous ce rapport, au limaçon qu'on a quelquefois employé, et qui ne peut même faire un tour entier, car il faut faire faire à la spirale un très-grand mouvement pour opérer une élévation ou une dépression sensible de la goupille, et, par conséquent, un changement correspondant dans la position du système.

Le levier *c*, également mobile autour du centre *d*, et qui butte sur l'extrémité de la tige de zinc *a*, suit tous les mouvements du système, ainsi que le pendule qui y est suspendu, et dont la longueur est ainsi réglée par la position de la goupille dans la spirale *j*.

Nous ferons remarquer que, bien que dans cette figure, la tige de zinc *a* paraisse fixée par ses deux extrémités, le trou qui traverse la vis supérieure est suffisamment ovalisé pour permettre l'allongement ou la contraction de cette tige sans amener la déformation de la pièce *b*, comme on pourrait le croire au premier aperçu.

Dans le cas où l'on voudrait se dispenser d'agir derrière le mouvement pour régler la longueur du pendule, on pourrait la régler par devant, en substituant un pignon *l* au pignon *m*, dont la tige traverserait les deux platines et se terminerait par un carré disposé pour recevoir une clef.

La figure 3 représente une autre application du principe de la spirale; ici, la goupille *k* est placée à l'extrémité inférieure de la pièce mobile sur le même axe *d* que le levier *c*; mais, comme dans la figure 2^e, indépendante du levier *c*, on voit que le mouvement de la spirale *j* détermine encore celui de la pièce *b*, et par l'intermédiaire de la tige de zinc *a*, celui du levier *c*.

On peut encore substituer à ces dispositions celles qui sont représentées dans la figure 4^e, et qui ont aussi pour but de permettre de régler par devant la longueur du pendule.

Comme dans la figure 2^e, la pièce *b* a deux branches, la branche *b'* repose, par une goupille, sur un limaçon *j*, qui peut être aussi une spirale et dont l'axe traverse les deux platines: le levier *c* butte également sur la tige de zinc *a*, qui lui transmet le mouvement imprimé à la pièce *b* par le limaçon *j* ou la spirale.

Les figures 5^e et 6^e représentent d'autres dispositions ayant encore le même but, mais dans lesquelles il n'est fait usage ni de la spirale ni du limaçon; on y a substitué un plan incliné *o* adapté à la pièce *b* et contre lequel vient butter une vis *p*,

dont le mouvement fait glisser le point incliné sur sa pointe et détermine le mouvement de la pièce *b* autour du centre *d*, mouvement qui, par l'intermédiaire de la tige de zinc *a*, détermine celui du levier.

Enfin, la figure 7^o représente une disposition qui a pour but unique de régler, au moyen de la spirale *j*, la longueur du pendule. Elle se compose d'une potence *q* dont la branche horizontale porte le pendule, tandis que la branche verticale est maintenue dans sa position par un collet de la pièce qui sert, en même temps, d'axe à la roue *i*, et par une goupille *u* placée sur la platine : une goupille *k* fixée sur la potence *q* repose dans la spirale *j*, dont le mouvement de rotation déterminé par celui des pignons *l* ou *m*, selon que l'on veut régler par devant ou par derrière, élève ou abaisse la potence *q*, et par conséquent allonge ou raccourcit le pendule.

Dans plusieurs des figures qui précèdent, est représenté un cliquet à ressort, engrenant soit dans les dents de la roue *i*, soit dans celles du pignon qui la commande. Ce cliquet a pour but de faire reconnaître la quantité de mouvement imprimé à la roue *i* et de permettre de la faire rétrograder de la quantité convenable lorsqu'on a dépassé le point dans une opération précédente.

En indiquant quelques-unes des dispositions qui permettent de régler par devant la longueur du pendule, M. Brocot n'a point prétendu limiter à ces seules dispositions le privilège exclusif de l'invention, qu'il réclamait, soit de la spirale soit du plan incliné : mille moyens de renvoi bien connus en mécanique permettent d'obtenir ce résultat. Mais la seconde disposition qu'il a eu l'intention de breveter, est une sonnerie qui offre les avantages des sonneries à chaperon et à rateau sans en présenter les inconvénients, car elle ne peut jamais mécompter, soit qu'on fasse mouvoir les aiguilles en avant ou en arrière, soit que le mécanisme se trouve dans l'une de ces conditions qui, dans les sonneries ordinaires, amènent le mécompte.

Sur l'axe de la roue de sonnerie, *fig. 8*, est montée une roue à rochet de 90 dents, qui représentent le nombre de coups que la pièce doit sonner en 12 heures. Le détentilleau dont le centre de mouvement est en *c*, est formé de deux branches dont l'une *c b' b''* est courbée et a sa circonférence extérieure concentrique à la roue *a*, en même temps que, dans l'état de repos représenté par la figure 8, elle est au-dessous

du fond des dents de cette même roue *a*. Sur la roue de chaussée *d*, sont placées deux goupilles *e, e'* qui, toutes les demi-heures, viennent soulever le détentillon.

Sur le même axe que la roue *a* est mobile, indépendamment de cette roue, la bascule *ff' f'' f''' f⁴*, dont la portion *f* a un poids suffisant pour faire poser, lorsque rien ne s'y oppose, la goupille ou le galet *g*, sur le limaçon *h*, fixé sur le même axe que la roue *d*. Sur la branche *f* de la bascule est un cliquet *i* dont la goupille *j* se place, pendant le repos de la sonnerie, entre deux dents de la roue *a*. Lorsque l'une des goupilles *i* vient se placer sous la branche *b''* du détentillon, elle soulève celui-ci dont la branche *b b*, portant un ergot à son extrémité supérieure, dégage la préparation et produit ce qu'en horlogerie on appelle le délai. Puis la même goupille continuant à soulever le détentillon, la goupille *j* du cliquet *i* est dégagée des dents de la roue *a* par la portion *b'* en même temps que la goupille *k* et l'esse *l* sont soulevées par la branche *b b* du détentillon, jusqu'au moment où la goupille *e* cessant d'agir sous la branche *b' b''*, le détentillon retombe par son propre poids, ainsi que la bascule *f*, dont le cliquet *i* engrène de nouveau avec les dents de la roue *a*. Dans cette chute des deux pièces, la détente placée sur l'axe de l'esse *l* a dégagé la sonnerie, qui se met alors en mouvement.

Pour bien faire comprendre le jeu de ce mécanisme, il est utile de faire remarquer que les deux goupilles *e, e'* bien que placées sur un même diamètre de la roue *d*, ne sont pas à la même distance de l'axe de cette roue; de sorte que l'une d'elles *e*, qui a pour fonction de faire sonner les demi-heures, ne soulève pas autant le détentillon que l'autre *e'* qui est chargée de faire sonner les heures, et qu'en conséquence, bien que les autres effets soient d'ailleurs les mêmes, la première goupille ne soulève jamais l'esse *l* au-dessus de la portion *f'' f⁴* de la bascule, et laisse toujours la goupille *k* au-dessus de la portion *f''*. Il en résulte que, lorsque le détentillon échappe à cette goupille de la roue *d*, la goupille *k*, qui, pendant ce mouvement, reposait sur la portion *f''' f⁴* de la bascule, retombe sur la portion *f''*, et détermine l'arrêt de la sonnerie.

Enfin, le bord extérieur du détentillon est bisauté de manière que, lorsqu'on fait rétrograder les aiguilles, la roue *d*, qui peut prendre un petit mouvement de translation sur son axe, recule lorsque l'une de ses goupilles *e, e'* rencontre ce

bord et glisse sur le plan incliné b'' , en forçant le détentillon, qui est flexible, à reculer, jusqu'à ce que la goupille dépasse le bord inférieur de ce détentillon.

On voit, par tout ce qui précède, que cette sonnerie ne peut jamais mécompter, puisque le limaçon h est solidaire avec la roue des heures.

Dans les figures 2^e, 3^e, 4^e et 7^e, la spirale j est en cage entre une partie réservée au pont d'échappement et une courte plaque.

Par cette disposition, on peut démonter le pont d'échappement, sans craindre de dérégler le pendule.

Premier brevet d'addition et de perfectionnement.

(14 novembre 1840.)

Les dispositions qui motivent ce brevet se rattachent à des moyens plus précis encore que ceux déjà décrits pour régler la longueur du pendule.

Dans ces dispositions, qui n'excluent pas les conditions de compensation précédemment brevetées, la gouttière en spirale est remplacée par une vis de rappel d'un pas très-fin, dont l'application la plus simple est représentée dans les figures 9^e et 10^e, où l'on voit une vis a , traversant le porte-lame b qui lui sert d'écrou, permettre d'élever ou d'abaisser celui-ci au moyen du bouton moletté c , et, par conséquent, de diminuer ou d'augmenter la longueur du pendule, à partir du pince-lame d . La même figure indique les conditions au moyen desquelles on peut obtenir cet effet, en agissant sur le devant de l'horloge; le bouton c devient alors une roue engrenant à angle droit avec le pignon e , dont la tige, traversant le mécanisme, sort du côté du cadran, et reçoit, d'une clef à carré, le mouvement qui détermine celui de la vis, par l'intermédiaire de la roue c .

On conçoit que le même résultat serait obtenu si, au lieu de pratiquer l'écrou dans le porte-lame b , on rendait celui-ci fixe, en le faisant toutefois traverser par la vis a , qui trouverait son écrou dans le pince-lame d , rendu mobile à son tour, et dont l'élevation ou la dépression déterminerait la longueur de la partie oscillante du pendule (*fig. 11*).

La figure 12^e représente la même application, accompagnée des conditions de compensation précédemment brevetées. Ici la vis traverse le pince-lame d qui lui sert d'écrou, et son mouvement, dans quelque sens que ce soit, tout en modifiant

la longueur du pendule, ne change rien aux conditions de compensation; on conçoit qu'on peut encore appliquer ici les dispositions d'avance et retard par devant, que nous avons décrites plus haut.

La figure 13^e représente une disposition où la précision peut être, pour ainsi dire, poussée à l'infini, par l'application du principe de la vis différentielle de M. de Prony.

Voici les conditions de cette application :

La moitié de la longueur de la vis est filetée d'un pas différent de l'autre moitié. Mais cette différence est très-petite : Ainsi, par exemple, cent pas de la partie *a* correspondent à quatre-vingt-dix-neuf de la partie *a'*. La partie *a* a son écrou fixe en *i* sur le pont d'échappement, tandis que l'écrou de la partie *a'* est taraudé dans le pince-lame *d*.

Maintenant faisons tourner la vis de manière à la faire remonter, et voyons ce qui se passera. A chaque tour de la vis, le pince-lame *d* doit descendre d'une quantité égale à son pas de vis, mais en même temps la vis remonte d'une quantité égale au pas de l'écrou fixe *i*, quantité qui est moindre d'un centième que celle de l'écrou de pince-lame; donc, pour un tour entier de la vis, ce pince-lame sera abaissé du centième du pas de la plus grosse vis, et, par conséquent, pour lui faire parcourir un espace de deux à trois millimètres, limite très-convenable pour régler la longueur des pendules, on pourra disposer les choses de manière à faire faire à la vis plusieurs centaines de tours, condition qui permettra de déterminer cette longueur avec une précision tout-à-fait mathématique.

Dans ces différentes figures, nous avons représenté un cliquet à ressort *t*, engrenant dans les dents du pignon *e* : ce cliquet a pour but de faire connaître, au moyen de ce compteur, le nombre de divisions qu'on aura faites pour régulariser la longueur du pendule, et de pouvoir rétrograder lorsqu'on a dépassé le point dans une opération précédente.

Deuxième brevet d'addition et de perfectionnement.
(20 juin 1842.)

Les nouvelles et dernières dispositions consistent :

- 1^o En des moyens plus précis d'ajustement des organes précédemment brevetés ;
- 2^o En un procédé économique pour arriver au même résultat ;

3° En un nouveau moyen de faciliter le réglage des pendules.

Dans le premier perfectionnement, le pince-lame *d* (*fig. 14*), était fendu seulement par le milieu, pour le passage du ressort de suspension ; il fallait beaucoup de soin pour que ce pince-lame fût bien ajusté dans sa boîte. La figure 15^e représente la nouvelle disposition : le pince-lame *d* a trois fentes ; celle du milieu reçoit toujours le ressort de suspension, tandis que les deux autres, pratiquées très au bord, forment, en les écartant un peu, deux ressorts qui font pression sur les joues intérieures de la boîte, et produisent un ajustement très-bon et indestructible : de même aussi le pince-lame *d* (*fig. 16*) était taraudé, et il existait toujours, ou de l'ébat, ou trop de dureté, un ajustement doux et sans jeu était impossible ; ces inconvénients ont disparu, en prolongeant le talon du pince-lame *d* (*fig. 17*), et en fendant ce prolongement de manière que, en resserrant un peu la fente, on obtient un ajustement gros et sans jeu ; le même effet sera produit, en fendant longitudinalement le pince-lame *d* (*fig. 18*), et resserrant un peu la fente ; c'est même ce moyen qui nous paraît préférable comme étant le moins dispendieux.

On se sert aussi d'un ressort de suspension à double lame, tel qu'on l'a toujours employé dans les pièces soignées ; il présente l'avantage d'éviter la torsion et de mener le balancier plus régulièrement ; mais il est très-difficile à établir, du moins avec économie. L'inventeur de toutes les dispositions que nous venons de décrire, n'avait jusqu'alors employé que des ressorts simples, aussi arrivait-il quelquefois que les balanciers tournaient ; cet inconvénient lui a fait penser que, en évidant le centre de la lame, on obtiendrait le même résultat qu'avec une suspension à deux lames : des expériences répétées l'ont convaincu que cette lame évidée jouit des mêmes avantages.

Pour régler la longueur des balanciers, nous trouvions déjà très-commode l'avance-retard-compteur de M. Brocot, en ce qu'on sait de combien de divisions on a avancé ou retardé ; mais les demandes que lui ont faites plusieurs personnes, de leur dire combien de divisions il faut faire pour régulariser un certain écart dans un temps donné, l'ont déterminé à faire quelques expériences qui lui ont parfaitement réussi : un chiffre placé sur le cadran, approprié à la longueur du balancier, indique la quantité de divisions qu'il faut faire.

pour une minute d'écart en vingt-quatre heures, et, par conséquent, le nombre proportionnel de ces divisions, pour un écart en plus ou en moins.

Brevet d'importation de dix ans, en date du 15 février 1841; déchu le 2 février 1844, au sieur GALLARD-DAVIES, de Londres, pour des horloges marchant une année sans être remontées.

Mon invention consiste dans l'application d'un système de mouvement de montre au quatrième et au dernier arbre d'un système de mouvement d'horloge; ce qui me permet de faire une horloge ou une pendule, qui, pour marcher plus de douze mois, demandera à n'être montée qu'une seule fois: cette invention consiste aussi à placer la deuxième ou la troisième roue, ou la deuxième et troisième dudit système de roues d'horloge, sous le cadran et devant la grande platine, ou derrière la petite platine, ou, en tout cas, à l'extérieur de la cage. Je puis, par cette combinaison, obtenir une horloge ou pendule très-petite et bien portative, qui demandera à n'être montée qu'une seule fois chaque année, avec un seul barillet ou puissance motrice pour chaque partie de ladite horloge ou pendule, c'est-à-dire un pour le mouvement de ladite horloge ou pendule et un pour la sonnerie; au lieu que celles que l'on a fait marcher jusqu'ici, pendant ce temps, ont toujours été, à cause de leur construction, excessivement grandes et embarrassantes.

Dans les dessins, les mêmes lettres sont employées pour désigner les mêmes parties dans toutes les figures.

Description des dessins.

Pl. XI, la figure 19 est une vue de face de l'intérieur de l'une de mes pendules faite d'une grandeur convenable pour être employée dans les voitures: le cadran et la grande platine de la pendule sont enlevés pour voir plus facilement les parties.

a, a, la petite platine de la pendule.

b, b, les pieds qui la fixent à la grande platine *cc*, comme on le voit plus particulièrement dans les figures 20, 21.

d, barillet ou boîte contenant le grand ressort, disposé pour six révolutions, et portant à sa circonférence la grande roue *e*, divisée en cent quarante dents.

f, seconde roue de cent dix dents, ayant un pignon de dix

dents sur son arbre, et recevant son mouvement de la grande roue *e*, comme on le voit plus clairement dans la vue de côté, *fig. 21*.

g, troisième roue de 90 dents, qui, quoique l'une des principales roues de la pendule, n'est pas placée entre les deux platines ou la cage de la dite pendule, comme on l'a toujours fait, mais bien à l'extérieur de la grande platine *c, c*, et immédiatement sous le cadran de la pendule, ce qui ménage beaucoup d'espace. Dans la grande platine *cc, fig. 20*, à l'extrémité de la circonférence de la deuxième roue *f*, il existe un trou où passe le petit pignon de dix dents, qui forme l'arbre de la troisième roue *g*. Cet arbre et cette roue sont fixés, au moyen de la raquette *g*, à la grande platine *c, c, fig. 20*, et par une raquette placée sous la même platine, *fig. 19*, que l'on suppose enlevée dans la figure 21, afin de montrer plus clairement la jonction du pignon avec la roue précédente. Il sera facile de voir, d'après cette figure, que l'arbre de la troisième roue *g* reçoit son mouvement de la deuxième roue *f*. Le mouvement d'horloge de la pendule étant fabriqué et réuni comme on vient de le dire, le bâti *h*, qui contient une partie du mouvement de montre, commençant avec ce que l'on appelle la roue de centre, est fixé à la grande platine *c, c*, par les deux vis, de manière que le pignon des neuf dents, *fig. 21*, formant l'arbre de la première ou de la roue du centre de la dite figure, est rencontré par la troisième roue d'horloge *g*, qui l'entraîne et lui donne le mouvement.

Il est inutile de décrire les autres roues de montre qui existent dans la partie *h*, parce que tout système commençant avec la roue de centre et ayant un échappement quelconque, peut ici trouver son application; et quand on s'est assuré d'avoir mis la puissance motrice que possède la troisième roue *g* en rapport avec celle de la grande roue ou fusée de toute montre ordinaire, on détermine, d'après cela, la dimension du système de montre à employer.

Les roues qui règlent la vitesse relative des aiguilles, et que l'on appelle techniquement le mouvement, étant les mêmes que celles que l'on emploie ordinairement, n'ont besoin d'être décrites que par le dessin lui-même: on les voit immédiatement sous les aiguilles dans la figure 20, qui n'est donnée que pour compléter la représentation de la machine. On avance ou on retarde au moyen de la fourchette *l, fig. 20* et 21, dont le petit bras laisse échapper ou arrête le ressort du balancier à la manière accoutumée.

Le bras lui-même est mû par une petite goupille qui glisse dans une drageoire creusée dans le cadran; l'autre bout de la goupille est inséré entre la fourchette.

Il est inutile d'en dire davantage sur cet article, qui ne fait pas partie des perfectionnements pour lesquels on a pris un brevet. On pourrait, suivant les circonstances, employer d'autres moyens pour régler la vitesse. Le carré *m* est celui employé pour monter la pendule, dont le grand ressort, réglé par les pièces qui l'arrêtent, doit être disposé pour faire six révolutions à la grande roue. Il suffit de dire que dans les cas où il est de peu d'importance que les horloges ou pendules soient plus petites que celles ci-dessus décrites, quand on les destine aux cheminées ou consoles, il n'est pas nécessaire d'adapter la deuxième partie de mon invention, c'est-à-dire de placer la deuxième ou troisième roue avec une fusée et une chaîne: dans ce cas, la première partie de mon invention, c'est-à-dire l'application d'un système de mouvement de montre au quatrième ou au dernier arbre d'un système de mouvement d'horloge, serait suffisante. Mais je réclame comme mon invention, 1^o l'application d'un système de roues de montre (commençant à la roue du centre) à l'arbre commandé par la troisième roue d'un système de roues d'horloge; la roue de centre du système de montre étant celle qui est placée sur le dit arbre, et les roues étant disposées de la manière ci-dessus mentionnée, me permettent de faire marcher la pendule plus de douze mois sans la monter plus d'une fois; et 2^o la manière de placer les roues comme il a été dit ci-dessus, afin de ménager l'espace;

Brevet d'importation de dix ans, en date du 19 juillet 1841, déchu par ordonnance du roi, le 10 septembre 1844, au sieur MALO (Jean-Baptiste), à Paris, pour un système d'horloges publiques, qu'il nomme polygnomone.

Plusieurs propriétés particulières à ce mécanisme concourent à un résultat que l'inventeur décrit de la manière suivante:

Avec un polygnomone on peut:

- 1^o Retracer sur un nombre presque illimité de cadrans l'heure indiquée par une horloge régulatrice;
- 2^o Placer des cadrans à des distances très considérables; soit entre eux, soit par rapport à l'horloge régulatrice;
- 3^o Maintenir, entre tous ces cadrans et l'horloge régulatrice, la plus parfaite concordance dans l'indication de l'heure.

Un polygnomone se compose :
 D'un moteur ;
 D'un régulateur ;
 D'un ou plusieurs groupes de conducteurs, et de cadrans portant leurs minuteriers.

Détails du dessin.

Pl. XI, fig. 22 à 28. Le moteur est un rouage entièrement distinct de l'horloge régulatrice; il sert à mettre en mouvement les fils conducteurs, et par conséquent les aiguilles des cadrans. Son action est périodique; elle est réglée et modérée par l'horloge régulatrice.

Dans le système figuré au plan, le rouage moteur se compose :

- 1° D'une roue à poids ou à barillet T;
- 2° D'une roue intermédiaire U;
- 3° D'un pignon V portant le levier à deux bras *tt* et de l'autre la manivelle A, *fig. 22 et 23*. Le levier *tt* est tenu en arrêt par les ailes de pignon S, porté par l'horloge régulatrice et tournant dans le sens *st*.

La puissance du rouage moteur est proportionnée aux résistances à surmonter, c'est-à-dire au nombre et aux dimensions des cadrans.

Le régulateur est une horloge ordinaire; ses dimensions sont rendues à peu près indifférentes au moyen des leviers intermédiaires dont il est parlé ci-après; mais il faut que cette horloge contienne ou puisse conduire un pignon de quatre, cinq ou six ailes, et que chaque aile de ce pignon soit remplacée par l'aile suivante, dans l'intervalle d'une minute. La *fig. 22* présente en *s* le pignon dont il s'agit; les autres parties de l'horloge ne sont pas figurées en plan, parce que cela n'est pas nécessaire.

Voici comment se combinent les effets du moteur et du régulateur :

Le pignon *s* fait un tour en six minutes, par conséquent, chacune de ses ailes prend la place de la précédente dans l'intervalle d'une minute; et, comme le levier *tt* est retenu en *t* par une des ailes du pignon, il sera dégagé à chaque minute d'intervalle, fera sur son axe V une demi-révolution, et retombera en arrêt par son bras opposé *t* sur l'aile suivante du pignon *s*; puis ensuite, de minute en minute. En même temps que ces mouvements s'accomplissent, la manivelle A, *fig. 22*

et 23, passe alternativement de A en a' , et de a' en A, de minute en minute.

L'extrémité A de cette manivelle est engagée dans un petit collet réunissant deux bouts de fil-de-fer placés en prolongement l'un de l'autre QAb, *fig.* 22. Ces fils sont ainsi sollicités, ou plutôt forcés de se mouvoir dans le sens de leur longueur, suivant l'impulsion de va-et-vient qu'ils reçoivent de la manivelle de minute en minute.

J'ai dit que les dimensions de l'horloge régulatrice sont à peu près indifférentes; j'ai dit aussi que les dimensions du rouage moteur augmenteront en proportion du nombre et des dimensions des cadrans; de ces deux circonstances résulte une grande disproportion entre le moteur et le régulateur, et, si d'une part, le moteur ayant à conduire plusieurs centaines de cadrans, représentait, par exemple, la force d'un homme travaillant sans interruption, et, si d'autre part, le régulateur n'était pas plus volumineux qu'une pendule ordinaire d'appartement, il faudrait bien, sous peine de voir ce régulateur brisé par les chocs du levier d'arrêt du moteur, éviter tout contact immédiat de ces deux parties du polygnomone.

Pour cela j'emploie un ou plusieurs leviers intermédiaires disposés comme l'indique la figure 25; le levier d'arrêt tt , au lieu d'agir directement sur le pignon S, comme dans les *fig.* 22 et 23, presse les ailes du pignon intermédiaire s , lequel porte quatre bras t^2, t^3, t^4, t^5 , plus légers et plus courts que les bras t et t . Chacun de ces quatre bras de levier presse à son tour un second pignon S portant aussi quatre bras de levies t^6, t^7, t^8, t^9 encore plus légers et plus courts que les précédents; chacun de ces quatre bras vient se placer en arrêt sur les ailes du pignon S, porté par l'horloge régulatrice; de sorte qu'on pourrait, à la rigueur, régler la marche d'un polygnomone quelque colossale qu'il puisse être, au moyen d'un simple mouvement de montre. Il suffirait, pour cela, de placer entre l, double levier d'arrêt tt et le pignon d'arrêt s un nombre convenable de leviers intermédiaires, puisque les intensités des forces de ces leviers vont toujours en s'affaiblissant jusqu'au dernier, lequel tient tous les autres en arrêt sur le pignon d'arrêt du régulateur.

Les conducteurs ne sont autre chose que des fils-de-fer disposés de telle sorte que, si nombreux qu'ils soient, tous répètent en même temps le mouvement de va-et-vient commun-

qué par la manivelle A. Le fil principal attaché à cette manivelle se subdivise en plusieurs autres fils, lesquels donnent naissance chacun à d'autres fils encore, et ainsi de suite jusqu'aux derniers, qui aboutissent en définitive aux minuteriers des cadrans, dont ils font marcher les aiguilles de minute en minute, au moyen des pièces d'échappement D, L, J, K, L, O, P, auxquelles ils communiquent leur mouvement de va-et-vient, lequel se transforme en mouvement de rotation pour faire tourner les aiguilles au moyen d'un échappement particulier, *fig. 26*, que je décrirai plus bas. Les changements de direction des fils s'obtiennent par des leviers coudés en équerre, dont les points d'appui reposent sur des couteaux d'acier trempé, absolument comme les points d'appui des fléaux de balance : on voit ces leviers en EF, GH, MN, *fig. 24*. A l'extrémité de chaque fil conducteur est placé un ressort de rappel destiné à deux fins : 1^o à tenir les conducteurs constamment tendus, et 2^o à ramener la pièce d'échappement à l'extrémité de la pièce levée opposée à la traction du fil. Ces ressorts sont indiqués *fig. 24*.

Pour régulariser l'effort à surmonter par la manivelle d'impulsion A, *fig. 28*, on place à l'opposé du premier fil A B, et sur la même direction, un autre fil à l'extrémité duquel agit un ressort ou un contre-poids R, dont la puissance fait équilibre à tous les ressorts du rappel dont il vient d'être parlé; et mieux encore, au lieu du ressort ou du contre-poids, on place sous l'action du fil A Q un système de conducteurs ou de cadrans analogue au premier, en ayant bien soin que la somme de toutes les résistances accumulées sur le fil A Q fasse exactement équilibre à la somme de toutes les résistances du fil A B. De cette manière, la manivelle d'impulsion n'aura jamais à vaincre d'autres résistances que celles des frottements des fils et des minuteriers, ce qui se réduira à fort peu de chose. Les cadrans et leurs minuteriers peuvent être à deux aiguilles, heures et minutes; on peut leur donner toutes sortes de dimensions.

La figure 26 présente une idée complète du mécanisme d'une minuterie.

ET est la pièce d'échappement mentionnée plus haut; elle est fixée en un axe sur lequel elle peut tourner. Au bras ou levier d'échappement T, qui fait partie de cette même pièce, est attaché le fil conducteur mn, ainsi que le fil de rappel, tiré par un ressort.

L'effet de la manivelle d'impulsion A, *fig.* 22 et 23, a pour objet de faire passer le bras d'échappement T, *fig.* 26, de T en *t*, et l'effet du ressort de rappel *p q* consiste à ramener ce même levier de *t* en T quand la position de la manivelle le permet. J'appelle le premier de ces mouvements levée par traction, et le second levée par rappel : on verra plus bas que chacune de ces levées de l'échappement doit faire avancer les aiguilles d'une minute.

La partie E complète la pièce d'échappement qui suit le mouvement de va-et-vient. La figure 26 représente la position de l'échappement après la levée de rappel.

Trois petites rainures *gm*, *ij*, *ih*, dont la réunion présente la forme d'un Y, sont pratiquées dans cette pièce qu'elle traverse en zig-zag.

Une roue D, portant dix chevilles, reçoit l'action de la pièce d'échappement de la manière suivante :

Dans la position indiquée par la *fig.* 22, une cheville *r* de la roue est engagée dans la rainure *ij*, ce qui maintient la roue fixe ; mais, lorsque s'opère la levée par traction, c'est-à-dire que la pièce *Emj* s'approche du centre de la roue, la cheville *r*, que le ressort *lm* empêche de rentrer en *gm*, passe nécessairement par *ih* jusqu'en *h'* ; et la roue a tourné sur son axe d'une quantité égale à la moitié de la distance d'une cheville à l'autre ; par ce mouvement, la cheville *g* a dû se rapprocher de la pièce d'échappement en *g'*, tandis que la première était passée en *h'*, et la roue se trouve encore fixée dans sa position par la pièce E, dont la largeur embrasse tout l'intervalle entre deux chevilles.

Maintenant supposons les chevilles *q* et *r* arrivées en *g' h'* par l'effet du mouvement que nous venons de décrire, et laissons de nouveau la levée de rappel ; la cheville qui sera en *g'* passera d'abord en *g*, puis s'engagera sous le petit ressort *gh*, glissera de *g* en *m*, fera fléchir le petit ressort *lm* et passera de *i* en *j*, c'est-à-dire exactement dans la même position qu'avait la cheville *r*, et ainsi de suite de minute en minute.

On conçoit maintenant qu'au moyen du grand pignon B et d'un autre pignon plus petit, placés tous deux sous l'axe de la roue D, rien n'est plus simple que de faire marcher par petits sauts d'une minute les deux roues A et C qui portent les aiguilles.

Il est bon d'observer que, si l'échappement a rigoureusement besoin, pour s'effectuer, d'un angle de levée de dix degrés, on

dispose la pièce d'échappement de manière à ce qu'elle puisse fournir un excédant de course deux ou trois fois plus considérable que ne l'exige la levée, cela pour la sûreté des effets, vu que les fils doivent se raccourcir ou s'allonger selon les saisons; mais, quand les longueurs des fils sont tellement considérables que les variations de longueur ne puissent se compenser par ce moyen, on en choisit un autre parmi ceux connus, et si on éprouve trop de difficultés avec les moyens de compensation connus, on emploie celui qu'indique la figure 28, dont la description est ci-après.

Effet général.

En résumant tous ces effets partiels, voici ce qui se passe : Pour chaque passage d'une aile du pignon *s*, ce qui s'opère toutes les minutes, le levier *t t* s'échappe et accomplit une demi-révolution en entraînant avec lui la manivelle *A*, laquelle prend alternativement la position *A* et *a'*, et comme le fil conducteur *Q A B* est entraîné dans ce mouvement de va-et-vient, ainsi que tous les fils secondaires sous sa dépendance, il en résulte un mouvement de va-et-vient qui anime tous les fils et opère la levée de tous les échappements des minuteriers à la fois, de minute en minute.

Les figures 22, 24, 28 présentent toutes les parties du polygnomone dans la position qu'elles occupent après la levée de rappel.

Maintenant, si la manivelle d'impulsion *A*, emportée par le levier d'échappement, fait un demi-tour et vient se placer en *a'*, elle transportera dans le même sens le fil *Q A B* d'un espace égal au diamètre de la circonférence qu'elle décrit, et par suite tous les leviers d'échappement et autres *A*, *B*, *C*, *D*, *E*, *F*, *G* passeront en *a' b' c' d' e' f' g'*.

Pendant ce mouvement, les levées d'impulsion s'effectuent à tous les échappements des minuteriers, et, quand la manivelle repasse de *a'* en *A*, les fils conducteurs, sollicités par les ressorts de rappel placés à l'extrémité de chacun d'eux, ramènent toutes les levées d'échappement dans la position indiquée par le plan, après avoir opéré la levée de rappel; et, comme chaque levée, soit d'impulsion, soit de rappel, fait avancer les aiguilles de chaque cadran d'une minute, il suit que chaque demi-tour de manivelle fait avancer d'une minute les aiguilles de tous les cadrans à la fois.

Pour que ce mouvement général s'opère avec facilité, il

faut que la manivelle soit placée entre deux forces opposées qui se fassent équilibre; ainsi, d'un côté, le fil A Q tiré par le poids R et, de l'autre, le fil A B tiré par tous les ressorts de rappel des fils secondaires se font parfaitement équilibre, en sorte que tout l'effort de la manivelle consiste à interrompre cet équilibre, en ajoutant alternativement à chaque fil la quantité de force strictement nécessaire pour vaincre la résistance des échappements et des trainées des fils, ce qui se réduit à fort peu de chose.

Au lieu du contre-poids R indiqué dans la *fig. 22*, il convient beaucoup mieux d'établir dans la direction du fil A Q, si la localité le permet, un système des fils et cadrans analogue à celui qui conduit le fil opposé, en ayant soin que la somme des résistances se fasse équilibre de chaque côté, comme il vient d'être dit.

Pour éviter les inconvénients de la dilatation des fils, je me propose d'employer les procédés en usage dans l'horlogerie. Je fais observer que les arcs décrits par les leviers d'échappement sont beaucoup plus grands que les quantités strictement nécessaires pour les levées, de sorte que les fils peuvent s'allonger ou se raccourcir d'une certaine quantité sans le moindre inconvénient.

Mais pour des longueurs de fils très-considérables, j'emploie un moyen de compensation fort simple et nouveau.

Soient, *fig. 28*, A B et C D, deux parties égales du fil conducteur A D; je place entre elles, pour les réunir, un levier B C tournant sur un axe X fixé au mur de l'édifice le long duquel passent les fils; le ressort y tient le fil A B constamment tendu. Sa force est suffisante pour dominer la somme des forces de tous les ressorts de rappel des fils secondaires commandés par le fil C D.

Quand la manivelle A opère son demi-tour de traction, le ressort y cède au mouvement, et le levier de compensation prend la position *b' c'* en abandonnant le fil C D à l'action du ressort de rappel, et lorsque la manivelle revient en A, le ressort y devient prédominant sur les ressorts de rappel et ramène le levier B C dans la position indiquée par la figure.

La compensation des dilatations des fils A B, C D s'opère elle-même par ce moyen; car, si le fil A B s'allonge, par exemple, d'une certaine quantité, le bras B du levier de compensation sera transporté de la même quantité au-delà de B,

mais le bras sera aussi transporté au-delà de C d'une quantité précisément égale à l'allongement du fil C D.

Si les deux parties du fil dont il s'agit de compenser la dilatation n'ont pas même longueur, il faut donner au bras du levier des longueurs proportionnelles.

La personne chargée de remonter le polygnomone peut facilement diminuer à la main les effets de dilatation, les plus grandes différences de température se manifestant de l'été à l'hiver; rien ne s'oppose à ce qu'on raccourcisse ou que l'on allonge les principaux fils d'une quantité convenable à l'époque des équinoxes.

La figure 27 représente une pièce de sûreté composée de deux parties *a d* et *b c*, glissant l'une dans un trou à l'extrémité de l'autre. Un ressort de tension a pour objet de tenir constamment les deux anneaux *a c* aussi rapprochés l'un de l'autre que la disposition de la pièce le permet; cette pièce est placée dans le prolongement d'un fil conducteur dont elle fait alors partie: la tension du ressort *b d* doit être suffisante pour résister à la force ordinaire de traction du fil; mais, si la malveillance ou un obstacle quelconque vient à arrêter le mouvement d'une ou de plusieurs minuteriers conduites par ce fil, le ressort cède à l'effort de traction, et rien n'est dérangé dans les autres parties du polygnomone.

Perfectionnements non encore exécutés.

1° Pour régulariser l'action du rouage moteur, on y ajoutera un volant d'une certaine pesanteur, lequel, à la fin de sa course, déposera sa force acquise sur un ressort qui la conservera pendant la minute de repos, et la restituera à ce même volant pour aider à son départ, et cela de minute en minute.

J'emploierai aussi dans certains cas, pour la même fin, un pendule pesant dont les oscillations de minute en minute feront l'office du volant.

2° Les minuteriers de chaque cadran seront disposées de telle sorte qu'on pourra toujours remettre à l'heure les aiguilles du cadran qu'un accident aurait dérangées.

3° Au lieu d'un poids, j'emploierai au besoin toute autre puissance, soit l'air, soit l'eau, soit enfin la vapeur, pour mettre en mouvement le polygnomone.

Applications du polygnomone.

Le polygnomone, fournissant le moyen de donner l'heure dans toutes les chambres ou salles d'un bâtiment, quelque con-

sidérable qu'il puisse être, sera particulièrement applicable aux hospices, casernes, écoles, fabriques, hôtels, et en général à tous les édifices publics.

L'usage pourra même s'en étendre à tout un quartier d'une ville, où chaque chambre de chaque maison aurait son cadran.

Brevet d'invention de cinq ans, en date du 28 septembre 1842, au sieur DELOR (Jean), à Mont-de-Marsan, pour un échappement de roue de montre à repos.

La pièce principale de cet échappement est l'axe du balancier, portant deux rouleaux servant tour à tour de levier et de repos pendant que ce balancier décrit son arc de vibration.

La roue d'échappement est en acier trempé, de forme ordinaire et taillée en sens inverse.

L'axe du balancier est placé à une distance nécessaire pour s'engrener à la roue de rencontre (fig. 29, 30 et 31).

Fig. 30. La dent *d* prend le levier du rouleau *a* supérieur, en se dégageant et conduit le rouleau inférieur *b* sur la dent *c*.

Pendant que le balancier fait sa vibration, le rouleau inférieur tient la roue en repos.

Les deux rouleaux forment horizontalement un cylindre, fig. 31, dont le diamètre est la moitié de la distance d'une pointe de dent de la roue d'échappement à l'autre pointe, n'importe la grandeur de la roue et le nombre de dents.

La distance qui existe entre *a* et *b* est à 8 degrés d'ouverture; c'est par là que la roue échappe à droite et à gauche.

Cet échappement, facile à exécuter et très-bien réussi, soutient mieux sa marche et sa régularité que l'échappement à cylindre.

Brevet d'invention de cinq ans, en date du 15 octobre 1842, déchu par Ordonnance du roi, le 21 mai 1845, aux sieurs BERROLA frères, à Paris, pour un balancier marquant les secondes fixes.

Ce mécanisme se compose d'une roue à rochet de soixante dents et d'un cliquet, le tout placé au centre de la lentille du balancier; un levier placé plus haut engrène, d'un bout armé d'un petit ressort, dans les dents de la roue; l'autre bout du levier vient à la hauteur de la petite fourchette de la pendule, et les vibrations du balancier sont entretenues par ce levier,

qui, après avoir fait sauter une dent de la roue placée au centre, conduit le balancier à droite et à gauche comme à l'ordinaire. Il y a deux goupilles de renversement qui empêchent le levier de faire plus de chemin qu'il ne faut pour faire sauter une dent de la roue, et, par les goupilles, le levier entretient les vibrations du balancier. Ce mécanisme est applicable à toute forme de balancier et à toutes les pendules faites ou à faire; il peut se placer dans l'intérieur ou à l'extérieur du balancier; il y a un cadran de secondes et une aiguille au centre du balancier.

Le point important de cette invention est dans le levier, qui est conduit, à droite et à gauche, par la petite fourchette de la pendule, et qui, après avoir fait marcher la roue des secondes, fait marcher le balancier comme à l'ordinaire.

Détail du dessin.

Pl. XI, fig. 32. 1, plaque qui se pose au balancier.

a, roue à rochet de soixante dents portant l'aiguille des secondes.

b, cliquet du maintien.

c, levier armé, du bout *o*, d'un ressort *d*, qui engrène dans la roue *a*.

2, bout par lequel la petite fourchette du mouvement de la pendule vient prendre le levier pour le mettre en action.

x, x, goupilles qui sont alternativement frappées pour régler la marche.

Ce mouvement, en faisant marcher la roue, entretient les vibrations du balancier.

Brevet d'invention de cinq ans, en date du 14 décembre 1842, au sieur CÉSAR (Michel-Hubert), à L'Orient (Morbihan), pour un mouvement de pendule à grande sonnerie, d'un nouveau système.

Pl. XII, fig. 1 et 2. La levée *a*, mue par les goupilles de la chaussée *b*, recule une masse, qui laisse tomber d'abord le râteau des quarts *d* sur le limaçon *e*.

Le talon de ce râteau ne s'opposant plus au doigt d'arrêt *g*, le rouage fait un délai déterminé par une partie de la levée *a*, contre laquelle s'arrête une des deux goupilles que porte la troisième roue de sonnerie.

Le râteau des heures *h* tombe sur son limaçon, presque immédiatement après le délai et laisse la bascule *j* libre, qui ne

retenant plus l'ergot des quarts *k*, permet à cet ergot de sortir de la ligne que parcourt le double doigt *l*.

La levée *a* ayant échappé, le rouage de la sonnerie se meut, et le double doigt *l*, qui est placé sur le prolongement de tige de la troisième roue de sonnerie, lève, à chaque demi-tour, l'ergot des heures *m*, et fait remonter le râteau des heures *h*, qui est retenu par la masse, qui s'est abaissée dans la denture de ce râteau lors de la chute de la levée *a*.

Lorsque le nombre d'heures déterminées par le limaçon a sonné, une dent du râteau *h*, plus profonde, laisse la masse atteindre et retenir aussi le râteau des quarts.

Aussitôt la goupille *o* relève la bascule *j*, qui replace l'ergot des quarts dans la ligne de celui des heures, afin de produire les doubles coups déterminés par le limaçon *e*.

Le râteau des quarts étant remonté, la sonnerie s'arrête par le talon, qui s'oppose au doigt d'arrêt *g*.

Fig. 3. Rouages, celui de sonnerie et de minuterie, avec le nombre des dents des roues et ceux des ailes des pignons.

Fig. 4 à 7. Ergot des heures, celui des quarts, le double doigt de levée et celui d'arrêt.

23 avril 1843. *Brevet d'addition et de perfectionnement.*

La pendule à grande sonnerie, telle que nous venons de la décrire, ne pouvait être à répétition, ni à petite sonnerie.

L'inventeur a modifié et perfectionné son système pour arriver à ces effets.

Il a substitué à la levée, qu'il conserve seulement dans la pendule à grande sonnerie, une sauterelle, *fig. 8*, qui permet à la détente, *fig. 10* (représentant l'intérieur de la grande platine), de relever la masse des râteaux, afin de faire répéter à volonté.

Le ressort *b* détermine l'action de la sauterelle, et le ressort, *fig. 15*, armé par l'éloignement de la masse, la retient pour que les râteaux puissent tomber; ce ressort est remplacé par le double doigt et laisse alors agir la masse.

La petite et la grande sonnerie résultent des effets de la levée, qui, lorsqu'elle est poussée hors de la ligne des râteaux par la tige *k*, *fig. 11* (représentant la fausse plaque), laisse la grande sonnerie libre.

Ce tirage étant rentré, une partie de la levée vient s'opposer à la chute des râteaux, qui n'a lieu qu'aux heures et aux demies, parce qu'alors l'une des deux goupilles fixées sur la

chaussée éloigne la branche de la levée et permet aux râteaux d'agir.

Pour que les effets de la répétition et ceux de la petite et grande sonnerie soient absolument précis, l'inventeur a établi une surprise au limaçon des quarts, *fig. 13*, et un ressort masse, *fig. 14*, pour éviter l'irrégularité que produirait le jeu de l'engrenage de la roue des heures.

Fig. 9, partie des râteaux portant le ressort *fig. 12*, ayant, à l'extrémité, un talon pour porter sur le limaçon; ce talon, susceptible de reculer, éviterait l'arrêt de la pendule dans le cas où la sonnerie resterait sans être remontée.

Pour l'arrêt de sonnerie, le double doigt a été substitué au doigt *g*, *fig. 7* du premier dessin.

Afin d'éviter le frottement qui résulterait de la portée du tigeon de la troisième roue de sonnerie portant le double doigt, on a enfin ajouté un pont *n* dans lequel roule le pivot de cette roue.

Brevet d'invention de cinq ans, en date du 17 août 1843, déchu par Ordonnance du roi, le 18 novembre 1845, au sieur CALMELS (Julien-Hippolyte), à Paris, pour une pendule à balancier horizontal.

Un des dessins (*Pl. XII, fig. 16*) représente cette pendule en coupe.

Les pièces marquées par *1, 2, 3, 4, 5, 6, 13* et *14*, sont d'après l'ancien système.

Les pièces *7, 8, 8 bis, 9, 10, 11, 12* et *12 bis*, représentent celles appartenant au nouveau système, et au moyen desquelles l'aplomb de la pendule devenant inutile, elle marchera sur tous les sens, serait-elle même renversée.

1. barillet.
2. pignon et roue du barillet.
3. pignon et roue du centre.
4. pignon et roue moyenne.
5. pignon et roue d'échappement.
6. ancre et sa tige.
7. roue taillée sur champ, fixée à la tige de l'ancre et engrenant avec le pignon qui porte le balancier.
8. pignon du balancier.
8. bis. balancier vu de côté.
9. spiral pour régler le mouvement.
10. petit pont supportant le pignon du balancier.

11. grand pont du balancier.
12. raquette vue de côté, fixée sur le grand pont et servant à régler la pendule par un petit crochet placé en dessous, dans lequel joue une lame du spiral.
- 12 bis. raquette vue en plan.
13. timbre.
14. marteau.

Brevet d'invention de cinq ans, en date du 27 août 1844, déchu par Ordonnance du roi, le 28 juillet 1846, au sieur ROGIER (Etienne), à Arnay-le-duc (Côte-d'Or), pour des outils propres à la confection des roues d'échappement à cylindre.

Les montres à échappement à cylindre sont devenues d'un usage si général, qu'il devient aujourd'hui indispensable que le principe de l'échappement à cylindre et son exécution soient familiers à tous les ouvriers en horlogerie. Jusqu'à ce jour on n'est arrivé à la bonne fabrication de ces échappements que dans des établissements de premier ordre, et à l'aide d'outils d'une complication gênante.

Cette invention a pour but de mettre tous les ouvriers horlogers à même de fabriquer avec facilité les échappements à cylindre, et elle consiste dans des procédés d'exécution ou outils de la plus grande simplicité, pour confectionner la roue d'échappement.

L'un de ces outils a pour objet, lorsque la roue de cylindre est divisée, de dégager mécaniquement les vides demi-circulaires de la denture de la roue; le second outil est destiné à faciliter la régularité de l'inclinaison extrême de la denture.

Ces deux outils, dont le premier est désigné sous le nom de vide-colonne, et le second sous le nom d'outil à plan incliné, ont une combinaison particulière dont l'intelligence sera facile à l'aide du dessin.

Pl. XII, fig. 18 et 19, élévation et plan de l'outil vide-colonne.

Fig. 20, 21 et 22, parties principales détaillées.

Le dessin représente l'appareil sur une assez grande échelle pour en bien rendre les formes et la disposition.

A, partie fixe de l'outil vide-colonne : elle se place par l'oreille, en contre-bas *a*, entre les mâchoires de l'étau d'horloger.

Dans la poupée, *b* pénètre à frottement la pointe cylind.

drique *e*, puis est reçu par l'extrémité opposée, dans un collet conique incrusté dans l'épaisseur du montant A.

Une petite vis *g*, traversant l'axe *e*, lui sert de butée contre le montant A.

L'axe *e* se trouve terminé par une fraise cylindrique *h*, d'un diamètre déterminé par le vide à conserver entre chaque dent.

Au-dessous du bâti A est fixée une coulisse B venant se prolonger à angle droit, en dehors du bâti A.

Deux vis de pression *i i* assurent le maintien de la coulisse B, une fois sa position réglée, tout en lui permettant cependant de se prêter au mouvement de va-et-vient qu'on lui communique au moyen de l'écrou *j* et de la vis de rappel K.

La prolongation verticale de la coulisse B affecte la forme trapézoïde, pour servir de guide à la plate-forme C; cette plate-forme a un mouvement libre de va-et-vient vertical, dont la course se règle par la vis *m*, qui glisse librement dans le collet *m'*, vissé contre le bâti A.

Cette plate-forme, dessinée à part *fig. 20 et 21*, est dégagée vers le haut pour le passage de la fraise *h*; elle est incrustée à plat, de forme circulaire, pour régler la position d'un disque *n* également échancré par le haut, pour le passage de la fraise; ce disque est muni de deux coulisses avec des vis d'arrêt *s*, pour varier sa position; un tourillon *oy* est implanté au centre; un second pivot *py* est fixé près de la circonférence.

Un plateau *q* percé d'autant de trous, vers sa circonférence, qu'il y a de dents à la roue d'échappement, est également percé, à son centre, pour recevoir le tourillon central *o* du disque *n*; les trous vers la circonférence servent alternativement d'arrêt au pivot *p* du disque *n*.

Ce plateau à divisions *q* reçoit à plat la roue d'échappement R, dont on doit dégager les vides demi-circulaires; elle s'y trouve maintenue par une couche de cire, et pour la placer bien concentriquement, elle se trouve ajustée sur un axe, de manière à ce qu'elle tourne bien rond; on pose un peu de cire d'Espagne sur le diviseur *q* que l'on fixe contre la roue, et l'on met le tout sur le tour; on chauffe légèrement le plateau diviseur *q* pour faire fondre la cire, on tourne avec l'archet, puis, en appuyant un morceau de bois légèrement contre le diviseur, on parviendra à le mettre facilement concentrique à la roue d'échappement R et du côté de la denture.

Dans cet état, on enlève le plateau et la roue, réunis en une seule pièce, de l'arbre qui les traverse, puis on ajuste le diviseur sur l'outil vide-colonne à l'aplomb de la plate-forme C : à cet effet, le centre de la roue d'échappement se place sur le pivot central o du disque n , tandis que l'un des trous du diviseur q , celui qui est convenable pour la position de la roue, de manière à faire le dégagement au point nécessaire, se place sous le tourillon p ; du reste ce placement est réglé par le changement de position relative du disque n , au moyen de deux vis d'arrêt s .

La roue d'échappement se trouve ainsi placée sous la fraise et prête à être dégagée d'une dent entière et d'environ les deux tiers de la suivante, conservant seulement une force suffisante pour la colonne : à cet effet, on manœuvre l'axe de la fraise au moyen de l'archet, puis on presse de bas en haut la plate-forme C munie de la roue d'échappement, au fur et à mesure du travail de la fraise.

L'opération de l'outil vide-colonne doit être précédée de la division préalable de la roue d'échappement ou de cylindre ; le nombre des dents qu'il faut disposer sur cette roue est calculé pour lui faire battre environ quinze mille vibrations.

Pour arrondir la colonne au-dessous du plan incliné, on se sert du même outil en enlevant la plate-forme C ; on applique la roue, qui est toujours réunie au plateau diviseur q , contre la pièce B, dont on règle par la vis de rappel k et l'écrou j la position convenable ; on fait tourner la fraise qui arrondit successivement le dessous de chaque plan incliné, au fur et à mesure que l'on déplace de l'autre main la roue R pour présenter alternativement toutes les dents.

Cette opération est très-facile ; seulement il est à remarquer que la roue R s'appuie contre le plateau q , à l'opposé de ce qui est indiqué sur le dessin qui le représente.

Outil à plan incliné.

Cet outil est dessiné également sur une grande échelle.

Fig. 23 et 24, élévation et plan.

A', partie fixe de l'outil qui se place dans les mâchoires de l'étau. Sur cette pièce A sont fixées, par une vis commune, deux poupées BB' traversées chacune par une pointe distincte $c c'$; ces pointes glissent à frottement dans les douilles fixes de ces poupées, et des vis $a' a'$ les maintiennent dans la position convenable.

Une détente en acier trempé D, pivotant sur une pièce *b* fixée à coulisse contre le montant A, peut prendre toute inclinaison, que l'on règle au moyen de parties graduées; l'extrémité opposée de cette détente se termine par une petite poignée *c*, et se fixe dans une encoche mobile adaptée contre le montant A, et maintenue à hauteur voulue au moyen de la vis de pression *d*.

La pièce *b* se règle exactement à la position convenable par la vis de rappel *e*.

La roue à cylindre R, montée sur son axe, se place entre les deux pointes *c c'*; un ressort *f* maintient par sa pression la roue R dans sa position, en appuyant sous l'une des dents, et toute la partie de la dent que dépasse l'affleurement supérieur de la détente D doit être enlevée à la lime.

Il est évident que par l'inclinaison préalable donnée à cette détente, si on tourne successivement la roue pour lui faire présenter toutes ses dents à la coulisse *g*, de la détente D, on aura successivement limé d'une manière très-régulière le plan incliné qui saillie les dents de la roue d'échappement.

On peut également, comme l'indique la figure 23, égaliser la longueur de toutes les dents de la roue; à cet effet, une coulisse *j*, dont on règle la position par la vis de rappel *l*, est surmontée d'une pièce d'acier trempée *m*, sous forme de fourchette, pour loger un ressort en acier *p*, qui est maintenu à l'intérieur par une petite vis *n*; la position de ce ressort est telle que, en plaçant entre la roue les deux pointes *c c'*, le talon de la dent repose sur cette lame de ressort, tandis que le sommet de la dent affleure ou dépasse le niveau supérieur de la pièce *m*.

Or, en tournant la roue à la main, on se rend compte de la dent la plus courte; on règle la position du ressort par rapport à cette dent, que l'on place à affleurement comme la première; par ce moyen, toutes les dents ont une longueur bien régulière.

La vis *r* maintient la coulisse *j* invariablement lorsque sa position a été déterminée par la vis de rappel *l*.

Telle est la description des outils propres à l'exécution, pour ainsi dire mathématique, des roues d'échappement à cylindre; on peut observer qu'une fois la division de la roue obtenue par les moyens connus, ces outils effectuent les opérations définitives et bien exactes de la construction de la roue.

Les parties fonctionnantes des dits outils sont mobiles et se

règlent, au besoin, suivant les diamètres et le nombre des dents des roues.

L'inventeur avait entendu, en demandant un brevet, se réserver le privilège exclusif de ces outils, pour l'exécution simple et facile des roues déchetement de toutes dimensions, avec faculté de varier les formes, les dimensions et le choix des matières propres à leur confection.

Brevet du sieur GIROD (Auguste), pour une sonnerie appliquée aux horloges.

La disposition inventée par M. Girod se trouve représentée *Pl. 12, fig. 26.*

N° 1, échelle ou râteau.

N° 2, ressort qui fait fonctionner l'échelle.

N° 3, pièce tombant sur le limaçon.

N° 4, repoussoir faisant en même temps arrêt de sonnerie.

N° 5, pièce fonctionnant sur le grand pignon de chaussée, sur lequel trois goupilles sont placées : deux servent pour l'heure et la répétition, et l'autre pour la demi-heure.

N° 6, pièce placée sur l'axe de la roue dite de bouton servant à l'arrêt de sonnerie et à la préparation de l'heure.

Brevet du sieur MERLE (Pierre), pour un mouvement à horlogerie.

Les perfectionnements annoncés par M. Merle ont rapport à l'ajustement des ancres d'échappement sur leur tige et au barillet du mouvement.

Celui qui concerne l'ajustement des ancres d'échappement, dit l'inventeur, a pour but de remédier aux inconvénients des systèmes qui obligeaient de courber la fourchette conductrice du balancier, et de ceux qui obligeaient l'emploi d'un balancier plus pesant qu'à l'ordinaire.

Il consiste dans l'idée d'ajuster l'ancre sur sa tige, de manière à pouvoir, à volonté et suivant le besoin, faire tourner, à un degré voulu, la tige dans le trou de l'ancre, pour donner à la fourchette l'inclinaison nécessaire, sans être obligé de la courber ou de la tordre, et de l'arrêter dans sa position, par une vis de pression ou à prisonnier, tout en conservant à l'ancre la possibilité d'un léger frottement gras sur sa tige.

(*Pl. 10, fig. 30 à 34*). A cet effet, l'ancre, au lieu d'être fixée

sur un carré, est ajustée sur une tige ronde *a*, à laquelle est pratiquée une encoche circulaire *b*, pour recevoir l'extrémité *c* de la vis *d*, destinée à maintenir l'ancre *e* sur sa tige, ou plutôt la tige dans la position voulue, pour diriger à droite ou à gauche la fourchette *f*, fixée à l'autre extrémité de la tige *a*.

On conçoit que lorsqu'il s'agira de régler le mouvement du balancier, il ne sera plus besoin soit de recourber la fourchette à droite ou à gauche, soit d'exhausser le pendule d'un côté ou d'un autre; il suffira de desserrer la vis *d* afin de permettre à la tige *a* de tourner, et par suite, de diriger la fourchette, et conséquemment le balancier un peu plus à droite, un peu plus à gauche. Le léger frottement gras laissé à l'ajustement de l'ancre sur sa tige est destiné à faciliter la prise de l'ancre sur la roue d'échappement, c'est-à-dire, pour l'empêcher d'être piquée. Nous ferons remarquer que, s'il arrivait que l'ancre fût piquée, on pourrait, au moyen de l'ajustement libre de l'ancre, sur sa tige, la reculer en desserrant la vis, et la fixer de nouveau un peu plus loin, en resserrant la vis, en élargissant l'entaille, si besoin était.

Quant au perfectionnement fait au barillet, il consiste dans l'idée d'y ajouter une seconde denture, dans le but de simplifier les mouvements à sonnerie. En effet, par cette seconde denture, on n'aura plus besoin d'employer deux barillets : un pour la sonnerie, un pour le mouvement, puisque, des deux dentures que portera le seul barillet, l'une correspondra aux rouages de la sonnerie, et l'autre aux rouages du mouvement; il en résultera aussi que la sonnerie et le mouvement ne s'arrêteront pas l'un sans l'autre, puisque le remontage du barillet aura lieu pour l'un comme pour l'autre, par la solidarité d'action sur les deux rouages par un seul et même agent.

Détail du dessin.

Fig. 30, vue de profil d'un ajustement fait sur une ancre ordinaire, la vis de pression étant en dessus.

Fig. 32, vue de face d'un autre exemple d'ajustement fait sur une ancre à toit, la vis de pression étant placée en dessous.

Ces deux exemples nous paraissent suffisants pour démontrer la possibilité de l'application du procédé à tous les genres d'échappement.

Fig. 33, vue de face et en plan de l'ancre de la figure 30,

avec le trou pratiqué en dessus pour la vis de pression sur la tige *a*.

Fig. 34, vue également de face et en plan (d'un barillet *k*) de l'ancre de la figure 31 bis avec le trou *h* pratiqué en dessous pour la vis de pression sur la tige *a*.

Les trous *i*, faits à ces deux ancres, sont ceux destinés au passage de la tige *a*.

Fig. 30 et 31 bis, vue en élévation et en plan d'un barillet *k* garni de sa double denture *m*, la denture *m'* étant considérée comme celle qui est ajoutée du côté de l'arbre du barillet portant le carré qui sert à le remonter.

Brevet des sieurs BREGUET et C^{ie}, pour une pendule pouvant remettre une montre à l'heure.

Pl. 13, fig. 1, la pendule surmontée de la montre.

Fig. 2, pendule et montre, leurs cadrans enlevés : la boîte de la pendule se trouve coupée sur le même plan, afin de laisser voir la communication des deux pièces.

Les lignes pointées représentent les parties de la pendule qui se trouvent derrière et qu'on ne peut voir quoiqu'elles fassent partie du mécanisme (fig. 1 à 5).

tttt, chaperon qui sert, dans la pendule, à faire sonner les heures indiquées par les aiguilles.

Sur son centre se trouve un bras *sr*, qui attaque la pièce *lmo*, qui a son centre de mouvement en *l*.

Ce n'est qu'à l'heure de midi ou minuit que cette pièce est attaquée par le bras *mr*, qui la soulève jusqu'à ce que le point *m* soit arrivé en *r*, où elle retombe à sa place primitive.

Cette pièce porte un bras *li*, qui porte en *i* une tige *ik*, laquelle a un centre de mouvement en *i* afin que, lorsque le bras *li* se lève, *ik* soit toujours situé perpendiculairement.

En se levant, le point *k* vient toucher, en *a*, la pièce *ab* et la soulève, étant à frottement libre dans le canon *efgh*, fixé à la boîte de la pendule.

La pièce *ab* a deux parties plus petites *ad, cb*, que le corps *de*, afin qu'elle ne puisse jamais retomber plus bas que le fond *ef* du canon *efgh*.

La pièce *ab*, en se soulevant, vient attaquer dans la montre, dont *xxxx* est le collier, une pièce *abc*, dont *c* est le centre de mouvement; cette pièce étant attaquée en *a* par l'extrémité *b* de la pompe *ab*, se soulève jusqu'à ce que le point *r* du bras *sr* soit arrivé en *m*. A ce moment, toutes les

pièces retombent à leurs places, et abc se trouve repoussée à la sienne par le ressort ed .

La pièce abc , en montant, pénètre dans un éventail formé par deux cornes fh, fg .

Si la montre suit bien la pendule, le bras ab pénètre sans rien toucher, mais si la montre retarde, il rencontre la corne fg , et comme l'aiguille est portée par cette pièce qu'on appelle la chaussée, la montre se met à l'heure de la pendule.

Si la montre avance, c'est alors la corne fh qui se présente devant b , qui le pousse, fait rétrograder l'aiguille et met, comme dans le cas contraire, la montre à l'heure de la pendule.

Cette opération se répétant deux fois dans vingt-quatre heures, on est sûr, ayant une pendule bien réglée, d'avoir toujours l'heure à sa montre.

Explication du mécanisme pour une pendule à répétition.

Fig. 3, la communication entre la pendule et la montre étant la même, q est un pignon placé sur l'axe de la roue de cheville dans lequel engrène un râteau nos , dont le centre de mouvement est en n ; mais ce râteau n'engrène avec le pignon q qu'à l'heure de midi.

Sur l'axe de l'aiguille des minutes est un doigt r , qui fait lever la pièce ml , dont le centre de mouvement est en l , et sur la platine.

Cette pièce a un bras ln , sur lequel est le râteau osn ; il suit de là que lorsque la pièce mln est poussée par le doigt r , le râteau s'approche de q , ce qui n'a lieu que vers midi, au moment où la pendule se prépare à sonner l'heure; et, pendant que le râteau monte par l'engrenage du pignon q , le doigt r continue à avancer.

Arrivé au sommet de m , la pièce mln retombe, ce qui éloigne le centre n du râteau; celui poussé par un ressort retombe à sa place.

En montant, le râteau élève la tige ik , qui agit comme dans l'autre pendule, *fig. 2*.

La pièce acb se trouve attaquée et poussée en a , c est son centre de mouvement.

L'extrémité b de cb porte une goupille qui entre dans l'espace laissé dans les deux cornes fg, fh , et peut sortir entre les deux extrémités gh .

L'effet sur ces deux cornes est le même (mais en sens inverse), que sur celle de la première pendule.

Brevet d'addition et de perfectionnement.

Il s'agit maintenant d'une pendule qui, non-seulement, remet une montre à l'heure, mais qui est encore chargée de la remonter.

Fig. 3, la grande platine de la pendule sur laquelle est adapté le mécanisme, dont l'effet est d'agir sur la montre que l'on place dessus.

Fig. 4, la grande platine de la montre sur laquelle se trouvent, pour ainsi dire, trois mécanismes :

1° Celui, qui communiquant avec la pendule, remonte le ressort de la montre.

2° La partie dont l'effet est de remettre à l'heure.

3° Un arrangement nécessaire pour que l'on puisse, sans danger pour la montre, la remonter comme à l'ordinaire quand elle n'est pas sur la pendule.

Fig. 5. La roue *jj* fait faire à la roue *ii* un tour en vingt-quatre heures; celle-ci porte à sa surface inférieure un champ *kk* perpendiculaire à ce plan.

Contre la partie intérieure de ce champ presse un rouleau *r*, porté par la pièce *yr*; dix minutes avant l'heure fixée pour l'effet du mécanisme, se présente une entaille devant le rouleau *r*, ce qui lui permet de s'élever, par l'effort du ressort *ab*, qui presse contre le pignon *p*, sur la face duquel appuie la pièce *yr*.

vvv, volant du rouage destiné à faire tourner le pignon *p*. Ce volant est arrêté par le ressort *vu*, qui est tenu dans cette position par le verrou *st* au moyen du bras *ed* et *gxx'*, pièce dont le centre de mouvement est en *x*, et qui est pressée par un ressort *def*; elle a un bras *xx'* qui passe sous la roue des minutes, après laquelle est une goupille qui, toutes les vingt-quatre heures et dix minutes avant l'effet de la pendule, est attaquée et poussée de gauche à droite; ce qui fait que, dans ce mouvement, le talon *xh* tend le ressort *def*, et, quand l'aiguille des minutes arrive à 60', la goupille lâche le bras *xx'*. La pièce *gxx'*, poussée avec force par son ressort, attaque la pièce *vu*; le volant se trouve par là dégagé, le rouage court et fait tourner le pignon *p*.

Le verrou *st*, poussé par son ressort *lo* et se trouvant dégagé, s'élève; la partie *ed* appuie contre une portion avancée du ressort *vu*, ce qui tient le rouage libre tant que la pendule remonte la montre; mais une fois celle-ci remontée,

le verrou redescend, et le rouage s'arrête : nous verrons cet effet dans l'article suivant.

Fig. 4. Nous avons vu que, dix minutes avant l'heure à laquelle la pendule doit agir, le pignon p était poussé de bas en haut par le ressort ab ; voici son action :

Il entre, au moyen d'une tige qui fait corps avec lui, dans le pignon p de la montre, lequel est percé à cet effet; celui-ci engrène dans une roue de champ ccc , qui porte à sa circonférence des dents à rochet; lesquelles engrènent dans deux rochets rrr , $r'r'r'$, fixés sur l'arbre de chacun des deux barillets.

On voit que par cette disposition, lorsque le volant vvv se met en mouvement, le pignon p , tournant, fait aussi tourner le pignon p qui, par suite, communique son mouvement à chacun des deux rochets rrr , $r'r'r'$ qui, étant fixés sur les arbres des barillets, enveloppent les ressorts.

Sur le barillet $b'b'b'$ est fixée une roue d'arrêt d ; lorsqu'elle fait le nombre de tours voulu pour que la montre soit remontée au haut, une goupille vient attaquer le ressort ae , qui agit sur la pièce mn de manière à la faire baisser en n ; par ce mouvement elle fait rentrer le verrou st , qui ne retenant plus la pièce vu , celle-ci revient à sa place, et le rouage s'arrête.

On voit que par ce moyen la montre ne peut jamais être remontée que de la quantité dont son ressort se sera dévidé.

De la remise à l'heure.

Fig. 4. Sur l'axe du rochet est fixée une étoile e, e , qui, d'après cela, tourne quand le pignon p fait tourner le rochet.

Deux leviers li' , li sont situés un peu au-dessus de l'étoile, et sont unis au moyen d'une goupille i , qui peut se mouvoir dans une entaille faite au levier li' , et, au moyen d'un pied de biche placé sous le levier li , l'étoile, en le venant attaquer, fait mouvoir ces deux leviers autour de leurs centres de mouvement.

A chacun de ces leviers est fixé un bras lll , qui, suivant le mouvement des deux leviers, parcourt des arcs de cercle en passant près du centre de la roue des minutes, sur laquelle est ajusté un petit éventail gg ; lorsque la pointe de cet éventail se trouve à gauche ou à droite de la verticale, le bras ll ou ll' le remet dans sa position, telle qu'elle est dans le dessin; l'aiguille des minutes marque alors soixante, en même temps que la pendule.

Cet effet arrive à trois heures du matin, pour que l'on puisse remonter sa montre comme à l'ordinaire, sans crainte de la déranger.

Il y a une disposition telle, que le mécanisme, pour remettre à l'heure, ne s'engage qu'à trois heures après minuit.

La roue *d d d* fait un tour en vingt-quatre heures, et porte une goupille *g*.

Le bras *l l* a un prolongement *l k*.

Tant que la goupille *g* ne touche pas *l k*, l'étoile *e e* peut passer impunément sous le levier *l i*, sans jamais rencontrer le pied de biche; mais il n'en est pas de même aussitôt que la goupille *g* a un peu poussé *l k*: l'étoile, dans ce cas, ferait agir le mécanisme.

Mais comme ce n'est pas à trois heures du matin que l'on remonte soi-même sa montre, on peut le faire sans danger à l'aide d'un carré pratiqué sur l'axe même de l'étoile, qui est aussi celui du rochet.

Fig. 5. Il est encore un autre effet prévu; c'est pour que le rouage de la pendule n'agisse pas inutilement quand la montre n'est pas dessus.

m n, pièce qui porte un prolongement jusqu'à l'emplacement de la montre.

Lorsque la montre n'est pas sur la pendule, la pièce *m n*, poussée par un ressort, remonte et arrête le volant *v v v*, qui ne peut, par conséquent, se mouvoir lors même que le dégagement se fait par *v u*.

Mais, quand on met la montre, *m n* s'abaisse, et dégagant le volant, celui-ci tournera sitôt que le ressort *v u* aura été poussé.

Brevet du sieur ALLIER, pour des pendules marchant six mois et un an, sans être remontées.

Mon moyen, dit M. Allier, étant applicable à toute espèce d'horlogerie, je me sers indifféremment de toutes les sonneries.

Je supprime les autres mouvements, le barillet-mouvement, la roue de temps et le pignon de la roue de centre; je ne conserve que la roue du centre, la roue moyenne et celle d'échappement.

Ma roue de centre est supportée, à l'intérieur de la grande platine, par un pont; le pivot de la roue qui traverse la roue est porteur d'un bras en acier, qui est adapté dessus.

Je place, en face du pivot de la roue du centre, un petit barillet surmonté d'un bras également, et qui vient prendre celui de la roue du centre.

L'arbre de mon petit barillet est un pignon qui est mené, en dehors de la petite platine, par une roue adaptée à frottement par la tige de la roue de sonnerie, entre la platine et le chaperon; il est maintenu par un ressort, afin de pouvoir laisser sonner la pendule pour la mettre à l'heure.

Le ressort de pression, qui est placé entre le chaperon et la roue auxiliaire, donne à cette même roue la vigueur de remonter le petit ressort à son degré de force, pour faire marcher le pendule.

Par un procédé, je supprime le ressort de pression et je fais un chariot-ressort qui est ajusté dans mon petit barillet, et qui, lorsque le petit ressort-mouvement est bandé tout en haut, laisse filer la sonnerie, et glisse à frottement dans mon petit barillet.

L'arbre-pignon de mon petit barillet est soutenu, en dehors de la petite platine, par un pont; son autre pivot roule dans la virole d'acier qui est adaptée au pivot de la roue du centre et qui tient le bras de cette même roue.

La pendule se remonte continuellement de demi-heure en demi-heure, ce qui fait que le petit ressort tire toujours également sur les rouages du mouvement, et donne une force constante.

Je fais de même, par d'autres fonctions, pour faire marcher mes pendules: au lieu de mettre mon petit barillet-mouvement indépendant de la roue du centre, je le place fixe sur une tige, et il sert de roue, attendu que je fais une denture égale à celle d'une roue du centre; je perce mon pignon, qui fait arbre et engrène avec la roue qui remonte le petit ressort, qui est tenu par un chariot, afin de laisser sonner la pendule.

Pour avoir la longueur du temps, j'emploie le même moyen dont je me suis servi pour les montres dont j'ai fait mention dans d'autres brevets.

Explications.

Je mets un barillet-remonteur, auquel je donne la force et le nombre de dents nécessaires pour tenir remonté le ressort de la sonnerie, qui remonte également le petit ressort du mouvement, tel qu'on le voit par les descriptions précédentes;

je fais engrener le grand barillet-remonteur avec une roue que je substitue au rochet du barillet de sonnerie, qui est adaptée sur l'arbre de ce même barillet, et qui tient remontée pendant le temps nécessaire pour faire marcher la pendule un an, voir même treize et quatorze mois; je fixe un an, parce que c'est une époque remarquable, qui me conserve toujours une force constante.

Sur les mêmes principes de force constante, je fais des montres avec pas plus de mobile que celle de vingt-quatre heures, car elles n'ont que cinq roues et marchent un mois et plusieurs jours; elles sont aussi bien réglées que les montres marines les plus fidèles.

J'ai une roue d'échappement plus nombrée; je mets une roue de temps avant la roue du centre, sur laquelle roue du centre j'adapte un petit barillet, comme à mes pendules, et j'obtiens le temps voulu avec une régularité parfaite.

Explication du dessin.

Pl. XII (fig. 6 à 11), 1, roue d'échappement.

2, roue moyenne.

3, roue de centre.

4, volant.

5, petite roue de délai.

6, roue de délai.

7, roue de chevilles.

8, roue de sonnerie.

9, barillet de sonnerie.

10, grand barillet.

11, roue auxiliaire.

12, chaperon ou roue de compte.

13, petit barillet-mouvement.

13', petit barillet-mouvement.

13", couvercle du petit barillet-mouvement.

13"', petit barillet-mouvement et roue de centre.

14, chariot-ressort du barillet.

14', chariot-ressort du barillet.

Brevet d'addition et de perfectionnement.

Le changement que je viens de faire consiste dans la suppression de la roue auxiliaire qui se trouvait entre le chaperon et la petite platine, ce qui fait que la grande roue de sonnerie engrène maintenant avec deux pignons, ce qui simplifie l'ouvrage et donne plus de force à l'échappement.

De plus, j'ai remarqué que l'emploi de la suspension avec un fil de soie était sujet aux variations de l'hygrométrie de l'air atmosphérique; c'est pour remédier aux variations hygrométriques, que je me propose d'employer une suspension métallique, qu'il sera facile de régler à l'aide d'un bouton qu'on tournera à droite ou à gauche, pour mettre en jeu un excentrique qui communiquera, à l'aide d'un levier, le mouvement au balancier, pour l'allonger ou le raccourcir.

Pl. XII, fig. 12. Projection verticale d'un mouvement d'un an, vue du côté de la suspension.

Fig. 13. Vue intérieure du mouvement d'un an; on a supposé la grande platine enlevée.

Fig. 14. Vue de la nouvelle suspension.

Fig. 15. Vue séparée de l'excentrique.

Légende explicative.

a, roue du barillet de sonnerie; elle engrène avec le pignon de la roue de sonnerie *b*.

b, roue de sonnerie; elle engrène avec le pignon de la roue de chevilles *c*.

Dans la première disposition, la tige de cette roue *b* portait, à l'extrémité de la platine de derrière, une roue auxiliaire, qui engrenait avec le pignon du petit barillet *d*.

Dans cette dernière disposition, la roue *b* engrène à la fois avec le pignon de la roue de chevilles *c* et avec celui du petit barillet *d*, ce qui donne plus de force et de régularité, attendu que ce service est opéré par un premier mobile.

d, petit barillet du centre; il est surmonté d'un doigt qui en prend un autre, qui est fixé sur la tige de la roue du centre *e*.

Le ressort du petit barillet *d* est accroché par un chariot-ressort, glissant à frottement dans le petit barillet.

Ce mécanisme, dans tous les autres engrenages, est exactement de même que ce qui est décrit dans le précédent brevet.

Brevet du sieur JACOT, pour un mouvement d'horlogerie.

M. Jacot fait précéder la description de son mouvement d'horlogerie des observations suivantes :

Les nombreux inconvénients que présente, dit-il, le mouvement d'oscillation du pendule, soit par la dilatation ou la contraction des métaux, suivant les changements de température, soit par la percussion constante qui a lieu pour opérer ce mouvement, ont fait rechercher une méthode plus sûre et qui

évitât les inconvénients auxquels les mesures de temps ont été assujetties par les anciens systèmes.

L'action du ressort ou poids moteur, dans les montres ou pendules, est arrêtée momentanément par le choc que produit chaque oscillation du balancier ; il en résulte une dégradation sensible dans tout le système de la machine et surtout aux parties les plus exposées au contact immédiat du choc.

L'invention de M. Jacot ne change rien aux engrenages, dans le mouvement des aiguilles ni dans la marche ordinaire de tous les garde-temps ; mais au lieu de spirales dans les montres, ou d'oscillations dans les pendules et horloges, il fait usage de l'excentrique, dont les mouvements sont relatifs à la vitesse du balancier, qui tourne constamment dans le même sens, mu par la force alternative de l'excentrique.

Ce mouvement de rotation du balancier est gouverné par la force centrifuge, qui, agissant à l'extrémité, oppose une résistance au centre, réglée par un ressort dont la pression est augmentée ou diminuée au moyen de vis, afin d'obtenir un nombre déterminé de tours pendant un temps donné.

Description.

Pl. XIII, fig. 16 et 17. Chronomètre de poche.

a, barillet de quatre-vingts dents.

b, roue de centre de soixante dents, pignon de dix ailes.

c, roue petite moyenne de soixante dents, pignon de six ailes.

d, roue de seconde de soixante dents, pignon de dix ailes.

e, quatrième roue de soixante dents, pignon de dix ailes.

Cette roue *e* engrène dans un pignon de douze qui fait mouvoir la barre de l'excentrique *f* et lui fait décrire une ellipse.

Cette barre, étant à pivot libre à chaque extrémité, produit un mouvement alternatif et communique un mouvement de rotation à la roue *g* de cent quatre-vingts dents, qui engrène dans un pignon de six ailes fixé sur le balancier *h*,

i, pièce cylindrique, en métal, fixée à la platine.

Fig. 18, Plan du balancier.

Ce balancier est une barre d'acier, fendue à l'une de ses extrémités, et percée pour recevoir un levier à angle ouvert ; ce levier porte d'un côté un poids en métal quelconque : la force centrifuge, lorsque le balancier a acquis une vitesse déterminée, force le poids du levier à se jeter en dehors, et

L'autre extrémité opère un frottement contre la pièce cylindrique *i* d'acier ou de tout autre métal, fixée à la platine et ayant pour centre l'axe du balancier.

Du même côté du balancier, et sur la barre elle-même, est fixé par une vis un petit ressort *j*, qui sert à régler l'effet de la force centrifuge en opérant sur le levier.

A l'extrémité opposée du balancier est fixée, par une vis, une pièce en acier portant un poids destiné à établir l'équilibre.

Ce sont ces mouvements de l'excentrique et de la force centrifuge, appliqués à toute espèce d'horloges, de pendules et de montres, qui constituent l'innovation introduite dans l'horlogerie par M. Jacot. Il est facultatif d'ailleurs de leur donner telle forme et de les placer dans telle position que la nature des circonstances l'exige, comme aussi d'exécuter leur mécanisme avec les matières qui sembleront convenir le mieux.

Démonstration.

L'impulsion étant donnée par le ressort ou poids sur toute la série du rouage, continuera d'augmenter la vitesse, jusqu'à ce que le frottement oppose une résistance égale à l'action de ce ressort ou poids. En plaçant l'excentrique au bout du mouvement rotatif du rouage, il devient lui-même un mouvement alternatif, et, par là même, produit une chute à chaque bout de l'ellipse qu'il est forcé de décrire, agissant en quelque sorte comme le balancier d'une pendule, chaque fois que la palette vient en contact avec la roue de rencontre; mais cette chute n'étant pas abandonnée à elle-même, est relevée au contraire par le balancier; chaque oscillation régularise le mouvement, et le choc devient peu sensible sur le pignon du balancier.

L'excentrique gouverne le balancier et en est gouverné lui-même, et le balancier est assujéti par la force centrifuge, car, le nombre de tours étant fixé, il ne peut l'augmenter sans trouver une résistance proportionnée, et il est impossible qu'il le diminue tant que le ressort ou poids agit sur les engrenages.

Brevet du sieur CHATELAIN, pour un cadran sphérique à heure mobile.

Le sieur Chatelain a voulu sortir de la route ordinaire en adoptant pour toute espèce de pendule, un système de cadran

mobile pouvant se marier convenablement avec le sujet, soit tableau-reliquaire, baromètre, pendule-christ ou autre qui reçoit ce système.

Son invention comprend, comme substitution au cadran ordinaire, une boule ou globe céleste tournant horizontalement devant une aiguille fixe. Le dessin *Pl. XIII*, destiné à faire comprendre cette invention, représente la disposition du mécanisme pour son application aux objets ci-dessus désignés, et comme exemple à une pendule-christ. Voici la description de l'inventeur :

Fig. 19. Élévation, vue de face d'une pendule-christ à laquelle est appliqué le cadran sphérique.

Le dessin *fig. 20* fait voir le mécanisme du cadran mobile. On observe ainsi que le mécanisme moteur du cadran est logé sur le derrière, à l'intérieur du piédestal, tandis que la sphère graduée ou le nouveau cadran mobile est à la partie supérieure de la croix où est placée aussi l'aiguille fixe d'indication; le mouvement de rotation horizontal du cadran lui est transmis par la disposition suivante :

A, platine ordinaire, de forme ronde ou rectangulaire, derrière laquelle est placé le mécanisme moteur à barillet. M. Chatelain, en exposant son invention, se réservait de donner à cette platine la forme d'un trapèze ou trou de pyramide, ce qui laisserait plus de largeur au bras de la platine et permettrait d'écarter davantage les centres.

B, B, barillets, pour pouvoir leur donner au besoin un plus grand diamètre et obtenir ainsi un plus grand réservoir de force.

La roue droite centrale *c* transmet le mouvement qu'elle reçoit, à une roue semblable *D*, qui, à l'aide du pignon *e* et de la roue *f*, donne le mouvement convenable à la roue d'angle *g*; celle-ci engrenant avec un seconde roue d'angle *h*, met en mouvement la tige verticale *i*, et par suite le cadran *j*, qui est fixé à la partie supérieure.

Au moyen de ces divers engrenages, la sphère *j*, portant sur son contour diamétral le bandeau des heures et les divisions fractionnaires, tourne avec la vitesse convenable derrière l'aiguille fixe.

Il est à observer que la tige *i* et, par suite, la boule des heures peuvent avoir toute direction inclinée, en variant à volonté l'angle des roues coniques *g* et *h* qui transforment le mouvement circulaire vertical des roues droites *c*, *d* et *e*, *f*.

en un mouvement circulaire horizontal ou incliné du cadran mobile.

La transmission de ce mouvement ne subit, dans l'application du cadran sphérique aux tableaux reliquaires, baromètres et autres variétés de sujets, d'autre modification que le raccourcissement variable de la tige *i* et la position facultative du pont qui supporte cette tige vers le haut.

Quel que soit le sujet auquel le cadran mobile soit appliqué, l'on place au centre du mouvement le carré qui traverse sur le devant, dissimulé ou non par un ornement, pour permettre d'introduire la clef qui règle la position du cadran rotatif.

La pendule sonne sur un ressort-timbre, tourné en spirale sous le galbe du pied de la croix ou sur le fond de la boîte du tableau reliquaire, baromètre, etc.

Le caractère distinctif de cette invention repose donc sur la mobilité circulaire du cadran, soit dans une direction horizontale ou circulaire, tournant devant une aiguille fixe, et dans l'application de ce cadran mobile aux tableaux reliquaires, baromètres, pendules-christ, pendule de salon et de cheminée de tous sujets, et en général à tous les genres de pendules; cette application présente l'avantage de déplacer le cadran suivant la conformité du sujet à représenter et permet de transporter la pendule d'un endroit à un autre, sans qu'elle cesse de donner l'heure.

Brevet du sieur RABINEL, pour une montre perfectionnée.

Par ce nouveau calibre, on obtient, dit M. Rabinel, des montres extra-plates qui ont plus de force que les montres ordinaires calibre Bréguet; l'encliquetage de ces montres est renfermé dans la bombe du barillet. Le barillet est tenu par un pont en acier de l'épaisseur de la roue de canon; ce pont est placé sous le cadran. (*Pl. XIII, fig. 21 et suivantes.*)

Le pont qui porte le barillet, et sur lequel se trouve l'encliquetage dans les montres ordinaires, n'existe pas dans celle-ci; celui de la grande moyenne, qui ne se trouve plus au centre, est à la hauteur, ainsi que les autres, du barillet. C'est le barillet qui détermine la hauteur de la montre.

La force motrice est communiquée à la grande roue moyenne par les deux pignons placés sur le calibre, entre cette roue et le barillet.

Le pont sur lequel passe la grande roue moyenne, tient ces deux pignons en cage quand la hauteur de la montre le per-

met; quand elle manque, il est supprimé et remplacé par le petit pont, qui tient seulement le pignon du centre: l'autre, que nous appellerons roue de pignon, est tenu par une vis à portée qui est vissée dans un tenon d'acier rivé dans la platine; la tête de cette vis n'outrepasse pas la roue de pignon: cette roue est en acier.

Le carré pour mettre à l'heure est au centre.

Rien n'est changé dans le nombre des roues, bien qu'il y ait deux pignons en plus; celui du centre porte dix dents, et la roue de pignon trente; le nombre de celles-ci est insignifiant.

Explication des pièces de la bombe.

Fig. *b*, profil de la bombe renfermant l'encliquetage.

Fig. *d*, plan de *y* vu du côté de l'axe.

Fig. *f*, plan de *y'* vu du côté opposé à l'encliquetage.

h, plan de la partie *g* de la bombe vue du côté de l'encliquetage.

c, même figure que la précédente vue en perspective.

e, plan de la partie *y* de la bombe vue du côté où entre l'encliquetage.

Brevet d'addition et de perfectionnement.

Dans certaines montres, où l'inventeur n'a pas cru devoir mettre son arbre à encliquetage, il l'a remplacé par l'arbre Bréguet modifié, en employant le même système de barillet des montres plates ordinaires.

Ce perfectionnement ne porte que sur l'arbre du barillet; il permet d'avoir des ressorts plus hauts et le carré pour remonter plus long que dans les montres plates ordinaires.

Explication des pièces du barillet.

Fig. 21, coupe de l'arbre et de la roue à cliquet joints ensemble.

Fig. 22, arbre détaché de la roue à cliquet.

Fig. 23, roue à cliquet détachée de l'arbre.

Fig. 24, plan de l'arbre et de la roue vue en-dessous.

Fig. 25, plan de l'arbre et de la roue vue en-dessus.

L'octogone de l'arbre entre dans celui de la roue à cliquet; ces deux pièces ainsi jointes et rivées n'en forment qu'une seule.

CHAPITRE XIII.

DES DIVERS OUTILS EMPLOYÉS EN HORLOGERIE.

Notre intention n'est pas de donner ici la liste et la description des nombreux outils employés dans toutes les branches de l'horlogerie; un gros volume serait à peine suffisant pour remplir cette tâche avec fruit. D'ailleurs les bons horlogers ont, presque tous, les ouvrages qui ont traité de cette partie avec tous les détails que l'on pourrait désirer; le *Traité d'Horlogerie* de Thiout l'aîné; l'*Essai sur l'Horlogerie*, et les autres ouvrages de Ferdinand Berthoud; l'*Encyclopédie méthodique, arts et métiers*, tome III, au mot *Horlogerie*, de la page 259 à 464, ont donné tous ceux qui étaient connus à l'époque à laquelle ils ont écrit, et ce serait abuser de la patience des lecteurs de leur répéter ici tout ce que ces auteurs ont fait connaître. Nous nous bornerons à décrire les outils récemment imaginés, qui ne se trouvent dans aucun de ces ouvrages, que des horlogers habiles ont inventés pour s'aider dans leurs travaux, et qu'ils ont bien voulu nous communiquer. Nous emprunterons un outil important à Ferdinand Berthoud, qui n'a pas été assez apprécié; nous terminerons ce Chapitre par la description d'un perfectionnement que nous avons apporté à l'outil à faire les dentures.

M. Vallet, l'un des plus habiles horlogers de Paris, que feu Bréguet n'a eu occasion de connaître qu'en 1823, au sujet du jeune *Alavoine*, sourd-muet de naissance, à qui M. Vallet avait enseigné l'horlogerie, et qui avait exposé une montre à cylindre très-bien exécutée par lui sous la direction de son maître; M. Vallet avait exposé lui-même une partie des outils que nous allons décrire, qu'il avait imaginés et travaillés avec soin, et qui avaient servi au jeune sourd-muet pour exécuter son mouvement. Feu Bréguet ne cessait de faire l'éloge et de la montre et des outils, qu'il trouva très-ingénieux et des plus utiles, en engageant l'auteur à les rendre publics. Peu de jours après, Bréguet n'était plus: l'horlogerie pleurera longtemps cette perte.

M. Vallet nous a autorisé à les décrire, et nous en a fourni les dessins. Ils sont de deux genres différents; nous les désignerons sous la dénomination d'outils *généraux*, parce que leur usage est applicable à plusieurs objets divers; nous nomme-

rons les autres *spéciaux*, parce qu'ils ont pour but l'exécution parfaite d'une partie spéciale, *les roues de cylindre*. Nous intervertissons l'ordre chronologique, pour décrire de suite les outils de cet habile horloger.

§ 1^{er}. — OUTILS GÉNÉRAUX.

1^o *Support pour mettre les Pignons parfaitement ronds.*

Lorsque les horlogers ont *efflanqué* et arrondi un pignon, ils le trempent et le *reviennent bleu*. A la trempe et au recuit, la tige du pignon se tourmente ordinairement, et le pignon cesse d'être rond sur les deux pointes qui ont servi à le tourner. Alors l'ouvrier est obligé, avec la lime, de jeter la pointe de côté, si la différence est petite et que la grosseur de la tige le permette; et, dans le cas contraire, il redresse cette tige à l'aide du marteau tranchant sur un tas bien uni, en frappant dans le creux, afin d'allonger cette partie; ou bien, ce qui est préférable, il place dans l'étau une lime très-douce, de manière que le côté taillé dans son épaisseur soit placé au-dessus. Alors il appuie le côté creux de la tige sur cette taille et il frappe, avec la tête très-unie d'un petit marteau, sur la partie opposée; les tailles de la lime, très-fines et très-rapprochées, font l'office de petits ciseaux ou de marteaux tranchants, et le redressement se fait avec plus de célérité et plus de régularité.

Ce préliminaire rempli, l'ouvrier tourne et roule les pointes, tourne la tige et la polit de même que les ailes du pignon.

On trouve, chez les marchands de fournitures, des pignons tout faits et polis, de différentes longueurs et de différents nombres, qu'il est facile d'adapter aux montres les plus en usage: rarement ces pignons sont ronds, et un ouvrier soigneux doit les examiner sous ce rapport avant de les employer, pour rectifier les erreurs lorsqu'il y en a, ou s'assurer qu'elles n'existent pas. L'instrument dont nous allons parler sera donc utile aux uns et aux autres.

Les figures 1 et 2 (*Pl. VI*) le représentent: de profil, *fig. 1*, et de face, *fig. 2*. Les mêmes lettres indiquent les mêmes pièces dans les deux figures.

L'instrument n'est autre chose qu'un support de *tour à finir*. La tige A entre dans le *porte-support du tour*, qu'il nous a paru inutile de faire graver. Elle est fixée à la hauteur convenable par la vis du porte-support. La plaque B, qui est pla-

cée à angle droit et rivée sur la partie supérieure de la tige A, s'approche assez près des pointes du tour ; elle est percée de plusieurs trous E, taraudée du même pas de vis pour recevoir la vis C, qu'on introduit au point convenable en la prenant entre le pouce et l'index par sa tête goudronnée. Cette vis est en acier, percée dans son axe, dans lequel on ajuste un petit morceau de laiton comme la pointe d'une épingle. Tout le reste de la machine est en laiton. On place la vis dans l'un des trous E, qui paraît à l'ouvrier le plus commode pour le travail.

L'outil est ici représenté de grandeur naturelle, voici la manière de s'en servir : l'ouvrier, après avoir fixé un *cuirot à vis* sur une des tiges du pignon, le place entre les deux pointes du tour, et le fait tourner lentement avec un archet à crin, qu'il tient légèrement entre les doigts. Il avance petit à petit la vis jusqu'à ce que sa pointe affleure les ailes du pignon : si cette pointe ne touche pas également toutes les ailes, il donne un coup de lime très-douce sur la pointe de la tige du pignon vers l'extrémité du diamètre opposé à la dent qui touche, afin de pousser la pointe vers celle où se trouve l'aile qui touche seule. Si la tige est faussée, il la redresse par les moyens que nous avons indiqués.

Jusqu'ici les horlogers se sont servis d'un moyen semblable, mais qui n'était pas aussi sûr. Ils prennent une pointe de cuivre, une grosse épingle, par exemple, ils l'appuient sur le support du tour et approchent la pointe des ailes du pignon ; mais n'ayant aucun moyen pour fixer la distance d'une manière invariable, le tact n'est pas assez sensible pour opérer avec justesse. Feu Bréguet s'extasiait devant ce petit outil.
* Ce n'est rien que cet instrument, nous disait-il, mais il est une preuve irrécusable du talent de l'ouvrier, qui a reconnu l'importance de ce point fixe ; je le mettrai à profit et je le ferai exécuter dans mes ateliers. *

2° Nouveau tour à rouler les pivots.

Un bon tour à rouler les pivots est un instrument des plus précieux, dans un siècle surtout où l'horlogerie est poussée à un point de perfection étonnant ; les trous pratiqués dans les deux poupées pour y recevoir les pointes, doivent être parfaitement vis-à-vis l'un de l'autre et parfaitement en ligne droite dans toute leur étendue, de sorte que si l'on voulait faire passer une pointe d'une poupée dans l'autre, elle pût y

glisser avec la même facilité que si l'un des trous ne formait que la continuation du même cylindre. Il faut ensuite que la partie de la pointe du tour, qui reçoit l'extrémité de l'axe opposée à celle qui porte le pivot sur lequel on doit travailler, se trouve parfaitement en ligne droite avec la petite coche pratiquée sur l'extrémité de l'autre pointe, parallèlement à l'axe de cette pointe ; car, lorsque cela n'a pas lieu, ou le pivot est coupé par le pied, ou il est conique, ou bien il casse pendant qu'on le roule.

M. Vallet a remédié à tous ces inconvénients par la construction du tour que nous allons décrire. La figure 3 (Pl. VI) représente cet instrument de face, fixé dans l'étau par la patte A. Les deux poupées B, C ne diffèrent pas des poupées des tours à pivots ordinaires; elles portent les deux pointes D, E, qui sont fixées dans la position convenable par les vis F, G, qui appuient sur les coussinets H, H, comme dans les tours ordinaires. Chaque poupée porte une branche I, K, dont on va voir l'usage. Chaque broche du tour porte une espèce de roue L, J, divisée en douze grosses dents, et les deux broches I, K entrent juste dans l'espace vide laissé par deux dents; afin de fixer parfaitement la pointe du tour, de manière qu'elle ne puisse pas tourner sur elle-même, pendant que la vis supérieure F ou G l'empêche d'avancer ou de reculer.

La pointe D est terminée, du côté de l'intérieur du tour, par une rondelle d'acier M, fixée par une forte vis sur le bout de cette pointe. Cette plaque M est percée d'un trou vers l'extrémité d'un de ses diamètres. Ce trou, qui est parfaitement cylindrique et parallèle à l'axe, reçoit une broche P, qui sert d'abord à marquer les trous correspondants dans la rondelle N, dont nous allons bientôt parler, et à supporter ensuite une des extrémités de l'axe, à l'autre extrémité duquel se trouve le pivot qu'on veut rouler.

La broche P entre cylindriquement et très-juste dans le trou de la rondelle M; sa partie extérieure est conique et en pointe très-aiguë. Elle est trempée et ajustée après sa trempée et son recuit bleu. Lorsqu'elle a servi à marquer sur la rondelle N les douze trous dont nous parlerons dans un instant, on lime sa pointe légèrement, et l'on perce au centre un petit trou peu profond, qui sert ensuite à recevoir l'extrémité de l'axe de la pièce qui porte à son autre extrémité le pivot qu'on veut rouler.

L'autre pointe E porte entre les deux poutres, deux pièces N, O, dont il est important de connaître la construction. La partie de la pointe cachée par les deux pièces N, O, est tournée cylindriquement, comme un pivot plus petit que la pointe, mais assez gros pour recevoir un trou taraudé et une forte vis. La rondelle O est un manchon qui couvre en entier l'espèce de pivot dont nous venons de parler. La rondelle N n'a qu'un trou de la grosseur de la vis qui consolide le tout et dont la tête est noyée dans l'épaisseur de cette même rondelle; car elle pourrait gêner, dans certains cas, si elle débordait.

La rondelle N a, dans son pourtour, douze coches plus ou moins grandes et plus ou moins profondes, selon la grosseur des pivots qu'on doit rouler. Ces coches doivent être faites avec soin; elles doivent être pratiquées bien parallèlement à l'axe de la pointe et être parfaitement demi-circulaires.

Pour faire ces coches de manière à ce qu'elles soient bien vis-à-vis de la broche P, il faut se rappeler que nous avons dit que cette broche est d'abord pointue et parfaitement aiguë. La pointe D est engagée dans la broche I, par une dent de la roue J; la broche E est de même engagée par une dent de la roue L, avec la broche K; on frappe sur la tête de la broche D, dont la vis de pression F n'est pas serrée, et l'on marque un point sur la rondelle N. On change la roue L de place, et, par cette raison, la pointe E tourne d'un douzième; on marque un autre point, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'on ait marqué les douze points. On perce à chaque point un trou bien parallèlement à l'axe, avec des forets proportionnés à la grosseur des pivots qu'on veut y rouler. Ces trous faits, on lime la rondelle N à facettes, de manière qu'on enlève la moitié du cylindre que ce trou a formé, en faisant en sorte que le plan de cette facette soit perpendiculaire au plan vertical qui passerait par l'axe de la pointe, et que la coche qu'a formée le trou découvert, divise cette facette en deux parties égales. On sent combien il faut porter d'attention pour arriver à une parfaite exécution, mais cela est indispensable pour avoir des résultats parfaits.

La rondelle O est limée à facettes parallèles à l'axe de la pointe; elle porte douze facettes d'autant plus ou moins distantes de cet axe, que le pivot devant lequel elles se trouvent doit être plus fin ou plus gros. Le milieu de chaque facette doit correspondre au milieu de la coche devant laquelle

se trouve. Ces facettes sont destinées à soutenir la lime à pivot ou le brunissoir, qui doivent s'appuyer parfaitement sur elles, de manière que la lime soit parallèle à l'axe, lorsque le pivot est terminé, de sorte qu'il se trouve parfaitement cylindrique.

3° Nouveau compas à pivots.

Berthoud avait démontré, dans son savant *Essai sur l'Horlogerie*, de quelle importance il est dans la mesure du temps par les machines, de distribuer la grosseur des pivots dans les montres, de manière que les roues qui ont le mouvement le plus accéléré aient les pivots les plus fins. Il a indiqué les règles à suivre pour trouver d'abord la grosseur des pivots de la pièce d'échappement, et successivement de toutes les roues qui s'éloignent de plus en plus de cette pièce, et qui sont de plus en plus gros qu'ils s'en éloignent davantage. Ce savant horloger avait proposé un instrument pour arriver à ce but; mais on n'en fut pas satisfait et il fut abandonné.

M. Vallet, pénétré de l'importance d'un instrument de cette nature, a parfaitement réussi dans la construction de celui qu'il a imaginé, et dont voici la description:

La figure 4, Pl. VI, représente cet instrument en élévation. La figure 5 le montre à vue d'oiseau; la figure 6 en fait voir le mécanisme. Les mêmes lettres désignent les mêmes objets dans ces trois figures.

La machine ressemble à une boîte de montre A, A, portée par trois pieds B, B, B, afin de l'élever au point convenable pour la commodité du travail. Le mécanisme est caché par un cadran C, divisé en 360 parties égales, numérotées de dix en dix, que parcourt une aiguille très-légère D, pour indiquer l'ouverture du compas. Le tout est recouvert par une glace convexe E, comme un verre de montre. Sur le côté, on aperçoit deux arcs de cercle F, R; R, G, qui sont les branches formant la pièce du compas, en acier poli, qui ne s'éloignent que lorsqu'on passe un corps quelconque entre eux. L'instrument est si sensible, qu'un cheveu suffit pour faire écarter une des branches, et aussitôt l'aiguille indique, sur le cadran, le diamètre de ce cheveu.

L'instrument est construit de manière que, lorsqu'on écarte la branche mobile de trois lignes du pied de roi, l'aiguille a parcouru toute la circonférence du cercle du cadran; par conséquent, une ligne se trouve divisée en 120 parties égales, avec une exactitude mathématique.

La figure 6 montre le mécanisme à découvert, lorsqu'on a ôté le cadran. Une des branches G du compas est fixée dans la boîte, par une vis H et deux pieds. L'autre branche F est mobile; elle porte au dedans de la boîte un bras de levier K, dont le centre de mouvement est au point I. Ce bras de levier est rivé à un axe vertical qui se meut sur deux pivots bien faits qui roulent dans la platine et dans le pont S. Ce même axe porte un râteau L, dont les dents N engrènent dans les ailes d'un pignon M, de 14 dents, dont les pivots sont portés aussi par la platine et par un pont. Un ressort spiral O, assez fort pour ramener tout ce léger mécanisme à sa place, est fixé par un bout sur une virole portée par le pignon M, et est engagé par l'autre bout dans un piton P. Le tout est disposé de manière que lorsque les deux branches du compas se touchent, l'aiguille D doit se trouver sur 360.

Pour connaître la grosseur du pivot qu'on veut faire, on le passe entre les deux branches du compas au point R, et on le diminue jusqu'à ce que l'aiguille indique le point auquel on veut s'arrêter. Afin de donner au compas la plus grande facilité pour s'ouvrir dès qu'on présente le pivot, on amincit imperceptiblement, et en prenant de loin, le bout de la branche fixe, de sorte que l'épaisseur de la branche mobile du compas dépasse un peu celle qui est fixe. Alors, en appuyant le pivot contre la branche mobile, elle s'ouvre sans aucune résistance.

4° *Compas propre à tourner des tiges parfaitement cylindriques.*

Dans la construction de son compas à rouler les pivots, M. Vallet a connu toute la difficulté qu'on éprouve pour tourner des tiges parfaitement cylindriques, à l'aide des calibres à pignon dont on se servait exclusivement jusqu'à lui. L'invention de son compas à pivot, que nous venons de décrire, lui suggéra l'idée d'en faire l'application pour tourner les tiges cylindriquement.

Les figures 7 et 8, Pl. VI, suffisent pour faire concevoir cet instrument utile. La figure 7 montre l'outil de face : une plaque A, A, en laiton bien écroui, dont la figure indique la forme, montre, dans la partie supérieure, un limbe divisé en parties égales, marquées de 5 en 5 par des chiffres bien apparents. Cette plaque est d'abord tournée ronde, on la dégage ensuite pour lui donner la forme que présente la figure. Au

centre de l'outil est placée une aiguille *a*, qui marque sur la limbe *b* les degrés d'ouverture du compas. Cette aiguille est fixée sur l'extrémité du pivot d'une tige d'acier qui est en cage sur le derrière de l'outil, entre la plaque *A*, qui le constitue, et un petit pont fixé sur cette plaque par une vis et deux pieds.

Sur le prolongement du pivot supérieur est ajustée, à frottement dur, une virole qui reçoit le bout intérieur du petit ressort spiral *d*, et, par-dessus, l'aiguille *a* est aussi placée à frottement dur.

Deux jambes du compas, construites comme celles du compas à pivot, sont représentées par la figure 8, sur une échelle double; la jambe *G* est absolument semblable à celle du compas (fig. 6); elle est fixée de même. L'autre jambe *F* diffère un peu de celle du compas à pivot; elle ne porte pas de crémaillère, mais son second bras de levier *H* porte le pitorde spiral, ou, pour parler plus correctement, est percé parallèlement à la plaque pour faire fonction de piton. La seconde jambe de cet outil est portée, comme celle du compas à pivots, par un petit axe et deux pivots, dont un roule dans la plaque et l'autre dans le pont *D*.

On conçoit actuellement le mécanisme de cet instrument. Lorsqu'on présente le point *R*, en contact avec une tige placée sur le tour, les deux jambes de l'outil se séparent, le ressort spiral est amené sur la gauche, il fait marcher l'aiguille sur la limbe et marque le degré d'ouverture. En promenant l'outil tout le long de la tige, on connaît exactement la différence et l'on corrige les inégalités.

Au haut de cette plaque, on rive un bouton *E*, goudronné qui sert à la tenir entre les doigts pendant que l'on opère.

§ II. — OUTILS SPÉCIAUX DE M. VALLET.

Les ouvriers qui s'occupent de l'échappement à cylindre réclamaient depuis longtemps des outils de diligence et de précision, qui leur donnassent la certitude d'une régularité parfaite dans la confection des dents de la roue de cylindre. M. Vallet sentit que cet échappement ne peut contribuer à donner à la montre une marche régulière, qu'autant que toutes les parties qui le composent sont exécutées avec une exacte précision.

L'on s'était déjà attaché à perfectionner les cylindres; c'était beaucoup; mais l'on n'avait pas pris la même précaution.

pour la roue. On avait regardé jusqu'alors les outils imaginés par le célèbre Ferdinand Berthoud, comme suffisants pour remplir le but qu'on désirait d'atteindre, mais on n'avait pas assez réfléchi à toutes les conditions qu'exigent toutes les parties de la dent de la roue, qui doit se trouver toujours en parfaite concordance avec le cylindre.

M. Vallet sentit 1° que le plan incliné de chaque dent doit être dans chacune parfaitement égal, afin que les levées soient constamment les mêmes; 2° que les dents doivent être toutes d'une longueur parfaitement égale, afin que les chutes soient invariablement les mêmes; 3° que le derrière de chaque dent soit un plan incliné, afin de donner à chaque dent la même épaisseur vers la pointe, de manière que chacune n'exerce sur les deux surfaces du cylindre que le même frottement, qui doit être égal partout; 4° enfin, que les petites colonnes qui supportent les dents soient toutes égales et bien polies, afin que le cylindre ne puisse jamais, dans aucun cas, les atteindre, ce qui présenterait la plus grande irrégularité dans la marche de la montre.

Ce sont ces outils que nous avons nommés *spéciaux*, parce que leur usage est spécialement consacré à la perfection des roues de cylindre. Ce sont ces outils, que nous avons fait graver dans la Pl. VI, que nous allons décrire.

1° *Outil à incliner également les dents des roues de cylindre, Pl. VI.*

La figure 9 représente l'outil vu en élévation et de profil, du côté *a, b* de la fig. 10.

La figure 10 montre le même outil vu de face, du côté de l'ouvrier pendant le travail.

La figure 11 est l'élévation et le profil du même outil, vu du côté *c, d* de la fig. 10.

La figure 12 montre le même outil, vu de face, du côté opposé à l'ouvrier.

La figure 13 est le même outil, vu par-dessus ou à vue d'oiseau.

Les mêmes lettres indiquent les mêmes pièces dans ces cinq figures.

Cet outil est tout en cuivre jaune, à l'exception des vis et de quelques pièces que nous indiquerons.

Le bâti *A, A* a une forme à peu près carrée; il porte une ouverture *L, L, L, L*, dans laquelle se meut une pièce de

même forme, de même épaisseur que le bâti, mais pas aussi longue que l'entaille, pour lui donner la facilité de monter et de descendre lorsqu'elle y est contrainte par la vis de rappel G. Les quatre bandes d'acier *f, f, f, f*, dont deux sont fixées sur le devant et deux sur le derrière de l'outil, chacune par deux vis, forment la coulisse entre laquelle se meut la pièce B. Cette pièce B, que M. Vallet nomme chariot, porte un pont M, à l'extrémité duquel est rivée une poupée N, qui reçoit une petite pointe de tour P, qu'on fixe au point convenable par la vis de pression O. Ce pont est fixé sur la plaque B, par deux vis de pression et un ou deux pieds.

Le chariot B porte sur son autre face (*fig. 11, 12 et 13*) une place Q, sur laquelle est rivée une autre poupée R, qui reçoit la pointe T, qu'on fixe par le moyen de la vis de pression S. Il serait superflu de dire que les deux pointes P et T doivent être parfaitement vis-à-vis l'une de l'autre, comme nous l'avons expliqué pour le tour à rouler les pivots, page 204, et qu'on perce au bout de chaque pointe un petit trou peu profond, pour recevoir le bout des deux pivots de la roue de cylindre. Ces deux pointes sont en acier.

Le bâti de l'outil A, A porte une crémaillère D, et une roue d'engrenage E. Sous la crémaillère D, on a pratiqué, dans le bâti, une ouverture horizontale et longitudinale, qui reçoit juste une pièce rectangulaire rivée avec la crémaillère. Le tout est fixé par une vis *g*, qui traverse : 1^o une plaque d'acier qu'on voit au-devant de la crémaillère ; 2^o la crémaillère et la pièce rectangulaire ; et 3^o une autre plaque d'acier J (*fig. 12*) qui sert d'écrou. Par ce moyen, la crémaillère peut prendre un mouvement de translation à droite ou à gauche, selon qu'elle y est forcée par la roue d'engrenage E, qu'on fait mouvoir par le bouton F.

Le châssis de la crémaillère porte, dans la partie supérieure, une pièce d'acier C, U, que M. Vallet appelle *argot* ; elle se meut circulairement sur la vis *h*. Cette pièce a la forme que l'on voit dans la *figure* ; elle est amincie dans la partie qui approche des pointes du tour depuis C, comme l'indiquent les lignes ponctuées. Cet *argot* passe entre deux pièces d'acier trempées dur, dont l'une I, I, fixée sur l'épaisseur du bâti A, A par deux vis, et l'autre V (*fig. 13*), en forme de pont, est fixée sur la première pareillement par deux vis.

Au-dessus de la pièce I, I, est placée une petite pièce d'acier H, portant un petit talon relevé, comme on le voit *fig.*

10. Cette pièce porte un trou oblong (*fig. 13*), et est fixée par une vis. On peut l'avancer ou la reculer à volonté, à l'aide d'une cheville qu'on aperçoit dans le trou, et qui ne lui permet pas de tourner. Cette pièce sert à retenir la lime qui, si elle était libre, pourrait gâter la dent qui suit celle sur laquelle on travaille.

Cet outil se place sur le tour à pointes ordinaires. Les pointes de ce tour entrent dans les trous *m* et *n*, que l'on voit sur les deux profils (*fig. 9* et *11*). Ces deux trous doivent être placés aux deux extrémités d'une ligne droite parallèle à la surface supérieure du bâti *a, c*.

Cela bien entendu, voici comment on opère : On appuie le doigt sur la queue *U* de l'*argot*, pour le faire relever, après avoir mis l'outil en place sur le tour ; on met la roue de cylindre entre les deux pointes *P, T*, et l'on approche la face de manière qu'elle touche légèrement le chariot *B*, qu'on élève afin que la roue appuie une plus grande partie de sa circonférence sur lui, et soit mieux maintenue. Ensuite l'on avance ou l'on recule l'*argot* de manière qu'il soutienne la dent, et la relève plus ou moins, pour former le plan plus ou moins incliné. Tout étant ainsi disposé, on lime toute la partie qui dépasse les pièces *I* et *V*, et l'on passe à une seconde dent sans rien bouger, excepté l'*argot*, qu'on dégage de la dent sur laquelle on vient de travailler et que l'on engage sous la suivante. On est parfaitement assuré alors que toutes les dents auront la même inclinaison.

2^o Outil à deux usages : 1^o à mettre les dents ou les marteaux d'une longueur égale ; 2^o à former l'inclinaison du derrière de la dent.

L'outil que nous allons décrire est pareillement en laiton, à l'exception des vis, et de quelques pièces qui sont en acier et que nous désignerons.

Les figures 14 15 et 16 (*Pl. VI*) représentent l'outil de grandeur naturelle, et dans trois positions différentes.

La figure 14 le montre de manière à faire voir le petit tour en face.

La figure 15 le montre à vue d'oiseau, lorsqu'il est placé dans l'étau et prêt à travailler.

La figure 16 le fait voir de face, dans l'étau, tel qu'il se présente à l'ouvrier pendant le travail.

Les mêmes lettres indiquent les mêmes objets dans les trois figures.

Le bâti A de l'outil présente, dans sa partie inférieure, une rainure verticale, dans laquelle glisse un chariot B, qui peut monter et descendre à volonté par la vis du rappel C.

La partie B de ce chariot porte une rainure horizontale dans laquelle se meut un autre chariot F, qui avance ou recule pour s'approcher ou s'éloigner du bâti A, par le moyen de la vis de rappel E, et est fixée au point convenable par l'écrou K, qui presse la pièce a contre la partie inférieure du chariot B, en attirant la pièce F qui appuie sur la partie supérieure de la même pièce B. Le chariot F a sa partie supérieure à fourchette M, dans laquelle est reçu un tenon M, qui fait partie du petit tour D, D.

Ce petit tour D, D a deux poupées, dont les pointes sont en acier, construites comme dans le petit tour que nous avons déjà décrit dans l'outil précédent (pag. 210). Les vis de pression R, S servent à les fixer. La vis qui appuie contre le bâti de l'outil sert à approcher ou à éloigner les pointes de ce bâti, selon que le cas l'exige.

Le bâti est surmonté d'une pièce épaisse d'acier H, qui porte un talon T, indiqué dans la figure 16. Cette pièce est trempée dur et tient sur le bâti par deux fortes vis (fig. 15). On voit (fig. 14) que cette pièce H est entaillée pour laisser passer dans cette ouverture les dents de la roue, et un petit support en acier, I, I (fig. 16), qu'on fait mouvoir par la vis de rappel J. C'est sur ce petit support que repose la dent de la roue pendant le travail.

Tout cela bien compris, voici comment on opère dans les deux cas :

Pour former l'inclinaison du derrière de la dent.

Cette opération se fait de la manière suivante : On place la roue entre les pointes du petit tour D, D, dans le sens convenable, son champ passant dans l'entaille I, afin que, la dent appuyant par son talon sur le petit support I, la roue présente le derrière de la dent vers la surface supérieure de la pièce d'acier H, c'est-à-dire qu'il faut que le plan incliné formé par le premier outil (décrit fig. 9, 10, 11, 12 et 13) repose sur le petit support I. Alors à l'aide de la vis de rappel C, on élève le tour, et on l'incline au point convenable par la vis G.

Ce préalable rempli, on examine le marteau dont la pointe présente le moins de surface; on élève la roue jusqu'à ce que la lime, guidée par la plaque d'acier H, atteigne cette surface, et faisant passer successivement toutes les dents, on rend cette pointe partout d'une épaisseur égale, et le derrière de toutes les dents se trouve également incliné.

Pour mettre les dents ou marteaux d'une longueur égale.

On place la roue de cylindre sur le petit tour, entre les deux pointes P, Q, dans le sens inverse de celui que nous avons indiqué plus haut; on éloigne le tour D, D, par la vis G, de manière que la dent appuie par son talon sur le petit support I, la pointe de la dent ou du marteau en l'air. Alors on fait passer toutes les dents successivement en éloignant ou rapprochant le tour, jusqu'à ce qu'on ait rencontré la plus courte qui affleure la surface supérieure de la pièce d'acier H. Ce point trouvé, on fait passer successivement chaque dent sur le même support I, et on lime tout ce qui surpasse la pièce H: on est assuré pour lors que tous les marteaux sont de même longueur. La lime, pendant cette opération, n'a pas pu glisser contre la roue, puisqu'elle a été retenue par le talon saillant T.

3^o *Outil à polir les colonnes des roues du cylindre. (Pl. VI.)*

Cet outil est, comme les précédents, en cuivre avec les exceptions déjà indiquées. Il est dessiné ici de grandeur naturelle. Les mêmes lettres indiquent les mêmes objets dans les trois figures.

La figure 17 montre l'outil en élévation, placé sur l'étau, par sa patte G, et vu du côté de l'ouvrier.

La figure 18 montre le même outil, vu par sa face opposée, afin de faire comprendre l'ajustement et l'utilité du support à chariot E, E, que la figure 19 montre de face, lorsqu'on regarde l'outil par le bout H.

L'outil est un petit tour en l'air, dont le bâti comprend le corps du tour A, la patte G, la poupée B, qui porte la pointe d'acier C, qu'on fixe au point convenable par la vis I, et la seconde poupée ou lunette M, pour recevoir le collet de l'arbre H, L.

Cette lunette est formée de deux parties, dont l'une, M, en cuivre est du même morceau que le reste du bâti, et d'une seconde partie P, en acier, qui est fixée par deux vis sur la lunette M.

Le support à chariot E, E, H, est fixé sur le bâti de l'outil par les deux vis S, S, taraudées dans le bâti. Ces deux vis passent librement et sans jeu dans deux trous oblongs R, R, afin que la face H, E (*fig. 19*), qui se retourne à angle droit vers la lunette M, puisse s'approcher ou s'éloigner facilement de cette lunette par la vis de rappel F, lorsqu'on a lâché les deux vis S, S, qu'on fixe après que le chariot a été amené au point convenable, relativement à la roue sur laquelle on veut travailler.

Il n'est pas nécessaire sans doute de faire observer que les trous pratiqués dans la poupée B, dans la lunette M, dans la plaque d'acier P, et dans la tête du chariot E, E, au point H, doivent être tous dans une même ligne droite perpendiculaire à la surface de la plaque P.

L'arbre du tour en l'air est en acier trempé; il ne s'étend, proprement dit, que depuis le point J jusqu'à la pointe L, qui est reçue dans un trou pratiqué au bout de la pointe C. Cet arbre est conique dans la partie qui traverse la plaque P; dans tout le reste de sa longueur il est cylindrique, quoique de divers diamètres. L'arbre est percé dans son axe d'un trou cylindrique, dans une grande partie de sa longueur, à compter du point J. On a un assortiment de fraises cylindriques qui entrent juste, par leur manche ou tige, dans le trou de l'arbre, et y sont fixées par une vis de pression a. Un cuivrot N, en cuivre, est placé sur l'extrémité de l'arbre en L; il est fixé par la vis de pression O.

La construction de cet outil bien conçue, voici comment on opère :

On place la roue de cylindre à plat contre la face du support à chariot au point H, à côté de la fraise; on éloigne ou l'on avance le support à l'aide de la vis de rappel F, jusqu'à ce que la base du cylindre qui forme la fraise arrive juste au-dessous de la dent, afin qu'elle ne laisse contre la dent aucune saillie ou aucune inégalité, et que cette dent paraisse posée bien à plat sur le sommet de la petite colonne qui la supporte. L'outil ainsi disposé, on met un archet à crin sur le cuivrot, et l'on fait tourner d'une main la fraise, tandis qu'avec l'autre on dirige la roue de manière à former parfaitement et la petite colonne et l'ouverture qui a la forme d'un U, au-dessous de la dent ou marteau.

Il est incontestable que ces outils, simples et ingénieux, donnent la facilité de finir les roues de cylindre avec beaucoup

de perfection et de célérité. Aussi les échappements à cylindre, exécutés par cet habile horloger, sont d'une régularité extrême, et les montres auxquelles il les applique, finies par lui avec le même soin qu'il donne à l'échappement, sont de véritables *garde-temps*.

§ III. — LEVIER IMAGINÉ PAR FERDINAND BERTHOUD, POUR MESURER LA FORCE DES RESSORTS DES MONTRES, ET DÉTERMINER LA PESANTEUR DU BALANCIER.

Cet outil, que l'on voit en perspective *Pl. V, fig. 10*, est décrit par Berthoud dans les termes suivants :

« La partie A est faite de deux pièces qui forment une mâchoire à peu près pareille à celle des leviers à égaliser les fusées, à cela près cependant qu'elle s'ouvre perpendiculairement à la branche C, afin que les différentes grosseurs des carrés de fusée changent le moins qu'il est possible le centre A du levier C. Le carré de la fusée entre dans le trou carré A; et au moyen des vis B, b, on serre cette mâchoire, en sorte que le carré de la fusée est entraîné avec le levier. La branche A, C du levier fait équilibre avec la boule D, lorsque le coulant E, F est ôté.

« La branche C est graduée dans sa longueur, de manière que lorsque le coulant E, avec le poids F qu'il porte, est placé à une division quelconque, comme 3, 7 ou 12 (1), etc., jusqu'à 25; on a le nombre de gros ou huitième partie d'une once qu'il faut placer en D, pour faire équilibre avec le poids F.

« Pour graduer cette branche, j'ai fixé la mâchoire A sur le carré d'une fusée; ce carré était de moyenne grosseur, la fusée tournait librement dans sa cage, sans chaîne ni communication avec le ressort; dans cet état j'ai mis parfaitement d'équilibre la branche A, C avec le poids D; j'ai suspendu en D un petit plateau de balance, sur une petite rainure d, faite au tour avec la pointe d'un burin, de manière que la distance, au centre A, du levier, est exactement de 108 millimètres (4 pouces), et pour que le poids du plateau ne changeât pas l'équilibre, j'ai attaché à l'autre extrémité du levier C, une petite pièce de cuivre qui fit équilibre au petit plateau de balance. Cela ainsi préparé, j'ai remis le coulant E et son poids F; ensuite j'ai mis 1 gros dans le plateau, et j'ai

(1) L'emplacement que nous a laissé la planche ne nous a pas permis de présenter ici la branche A, C de toute sa longueur, double de celle que montre la figure, qui est gravée de grandeur naturelle.

amené le coulant E, jusqu'à ce qu'il ait fait équilibre avec le poids de 1 gros; j'ai tracé une division et marqué 1. Cela fait, j'ai ajouté dans le plateau 18 grains ou le $\frac{1}{4}$ d'un gros, et j'ai amené le coulant au point où il se trouvait en équilibre avec les poids de la balance; j'ai marqué une division qui ne s'étend que jusqu'au quart de la largeur de la branche, afin de désigner que c'est le $\frac{1}{4}$ d'un gros. J'ai ajouté ensuite 18 grains, et j'ai cherché de nouveau l'équilibre pour marquer une division qui s'étend sur la moitié de la largeur de la branche, pour désigner un demi-gros. J'ai encore ajouté 18 grains, et ayant trouvé l'équilibre, j'ai marqué une division sur le quart de la largeur pour désigner trois quarts de gros. Ayant de nouveau ajouté 18 grains et trouvé l'équilibre, j'ai marqué la division 2 sur toute la largeur de la branche, pour désigner que c'est 2 gros; et ainsi, ajoutant de suite des quarts de gros, j'ai gradué la branche dans toute sa longueur.

On voit, par la construction de cet instrument, que si on l'adapte sur le carré d'une fusée montée dans sa cage avec le ressort et la chaîne, et que pour faire équilibre avec le ressort, on mène le coulant E, sur une division quelconque, 5 par exemple, ce nombre désignera la force du ressort, c'est-à-dire qu'il fait équilibre avec 5 gros situés à 108 millimètres (4 pouces) du centre de la fusée; car la force du ressort représente ici les poids qui étaient placés dans le plateau de la balance.

Nous avons parlé de cet instrument, Chapitre VIII, page 104, lorsque nous avons indiqué le moyen de trouver par le calcul le poids d'un balancier.

§ IV. — PERFECTIONNEMENT DE L'OUTIL A FINIR LES DENTURES.

Nous n'avons pas eu l'intention (Pl. V, fig: 11, 12, 13, 14, 15 et 16) de décrire ici la machine à égaliser et à arrondir les dents des roues, c'est-à-dire à finir les dentures. Nous ne pourrions la faire bien comprendre qu'à l'aide de beaucoup de figures que notre cadre ne nous permet pas d'employer. Nous supposons cette machine ingénieuse connue de tous les horlogers, et ceux de nos lecteurs qui ne la connaîtraient pas, et qui désireraient en lire la description, la trouveront dans l'*Encyclopédie méthodique*, division des *Arts et métiers*, tome III, au mot *Horlogerie*, avec beaucoup de figures et tous les détails désirables. Nous nous bornerons à décrire le seul

perfectionnement que nous avons apporté à cet instrument précieux.

Ce perfectionnement consiste à avoir trouvé le moyen de substituer une lime R (*fig. 11*), plate sur une surface qui est la seule taillée, en lime très-douce, et dont l'autre surface a une forme ronde et polie. La petite figure *m* indique la coupe transversale de cette lime. C'est cette lime R, que nous avons substituée à la lime Q, dont les finisseurs de dentures se servent habituellement, et dont la petite figure *n* montre la coupe. Cette lime est représentée ici de grandeur naturelle; elle est taillée sur les deux surfaces circulaires *a, b, c, d*, avec une très-grande difficulté, de sorte que leur prix en est excessif; elles coûtent jusqu'à 6 francs pièce, lorsqu'elles sont bien bonnes, et quelque quantité qu'on en ait, on n'est jamais assuré d'en être suffisamment assorti. Les limes dont nous nous servons sont très-faciles à fabriquer: cinq à six au plus peuvent suffire pour un assortiment complet, et elles ne varient que par la largeur; et l'on pourra se procurer ce qu'on peut faire de meilleur dans ce genre, pour 50 centimes la pièce.

On sent que, voulant nous servir d'une lime plane pour arrondir les dentures à l'aide d'une machine, il faut qu'elle puisse imiter la main de l'ouvrier qui se sert d'une lime semblable pour arrondir les dentures à la main. Cet ouvrier doit par conséquent lui imprimer simultanément un mouvement de va-et-vient et un mouvement à peu près demi-circulaire. Ces deux mouvements sont difficiles à obtenir tout à la fois; et ce n'est que par une grande habitude que l'ouvrier y parvient lorsqu'il n'emploie aucune machine: aussi cette opération est-elle rarement exécutée avec régularité.

Pour parvenir à faire prendre à la lime ces deux mouvements indispensables, et en nous servant de la machine ordinaire à finir les dentures, nous employons un mécanisme que nous plaçons sur la *main*, qui porte la lime à arrondir, afin d'imprimer à cette dernière un mouvement demi-circulaire et alternatif, par l'impulsion de va-et-vient que l'ouvrier donne nécessairement à la *main*. Nous ne changeons rien au reste de l'instrument.

Comme ce mécanisme est peu connu, qu'il n'existe que dans un seul outil à dentures, que nous l'avons exécuté pour notre usage, et dont l'horloger qui s'en sert aujourd'hui est très-satisfait, nous devons le décrire avec quelque détail.

La figure 13 représente la coupè de la main, prise sur le milieu de sa longueur.

La figure 12 montre le dessus de la main qui porte la lime à arrondir. Les mêmes lettres indiquent les mêmes objets dans ces deux figures.

La roue A a onze dents; elle est taillée en rochet, et retenue par le valet B, qui est continuellement poussé entre deux dents par le ressort C. Cette roue est mue par une cheville à pied de biche, placée sur la partie supérieure de la machine; elle traverse la main par l'entaille D, et vient rencontrer la dent de la roue. Cette cheville s'incline lorsque la main va en avant, et résiste lorsque la main va en arrière; c'est alors seulement que la roue tourne.

Les détails de la cheville à pied de biche sont indiqués par la figure 14.

Le nombre des dents de la roue A paraît, au premier coup-d'œil, arbitraire; cependant, si l'on fait attention à l'effet qu'elle doit produire, on s'apercevra aisément qu'il est avantageux que le nombre de ses dents soit impair. En second lieu, le nombre onze paraît assez convenable, afin que la cheville à pied de biche ne puisse rencontrer qu'une seule dent, et que le mouvement de rotation de la lime se fasse d'une manière tout ainsi dire insensible.

La règle E, F a son centre en E; elle est mue par une cheville H, qui est fixée verticalement sur le rochet A, et qui entre dans l'entaille G, G de cette règle. Cette cheville, à mesure que la roue tourne, procure à la règle un mouvement alternatif de va-et-vient de droite à gauche et de gauche à droite. Le centre E du mouvement de cette règle peut s'approcher ou s'éloigner à volonté de la roue A, au moyen de la vis de rappel L, qui fait mouvoir la pièce I, dans la coulisse K, K, qui est fixée sur la main. En approchant ou en éloignant le centre E, de la roue A, on fait décrire à l'extrémité de la règle M, un plus grand ou un plus petit arc; et l'on donne par ce moyen, à la lime, un mouvement de rotation plus ou moins grand, selon que cela est nécessaire dans les diverses opérations de l'arrondissement des dentures; ainsi qu'on va le voir dans un instant.

Cette règle E, F porte à son extrémité un râteau M, dont les dents sont par-dessous, afin qu'elles engrènent dans le pignon U, dont l'axe porte la lime à arrondir. Un des pivots de ce pignon roule dans le pont T, l'autre traverse le

pont V, et sert pour porter carrément l'appareil X, Y, qui porte lui-même la lime Z. La vis *a*, de pression, sert à fixer l'appareil sur la partie carrée de l'axe du pignon. La vis *b*, de rappel, sert à faire monter ou descendre le dossier Y, dans lequel la lime est fixée par son extrémité, comme dans un manche, par la vis de pression *c*. La vis de rappel *b* sert à rapprocher ou à éloigner la lime de l'axe du pignon, selon que l'exige l'un des trois cas qui peuvent se présenter dans l'arrondissement, comme on le verra plus bas.

Le nombre des dents du râteau M est arbitraire, il doit être relatif au nombre de dents que l'on donne au pignon. Il est tel qu'il puisse faire dans son mouvement plus d'un demi-tour au pignon.

Le râteau porte deux ponts: l'un Q, qui est fixé par deux vis; l'autre est un plot rivé qu'on voit auprès de la lettre G; entre ces deux ponts on aperçoit un cylindre P, dont les pivots roulent dans ces deux ponts: voici l'utilité de ce cylindre. Le râteau est à l'extrémité de la règle E, F, si flexible par rapport à sa longueur, qu'il désengrènerait si nous n'avions pas pris la précaution de le couvrir par un pont S, qui le retient dans l'engrenage, et le cylindre P est placé sur le râteau pour diminuer le frottement.

La figure 14 représente séparément la cheville à pied de biche qui sert à mettre en jeu tout le mécanisme; elle est fixée sur le bâti de la machine à finir les dentures au-dessous de la main. Le bout A de la cheville passe par l'ouverture longitudinale D de la figure 12, pour faire tourner la roue à rochet. Cette cheville est à charnière au point E (fig. 14), et ne peut avoir aucun mouvement en arrière, parce que la queue B appuie sur la partie solide de l'outil, et est toujours tenue dans cette position par le ressort C. Lorsque la lime recule, une dent du rochet rencontre la cheville par-devant, celle-ci est immobile, et la dent est forcée de reculer. Lorsque la lime avance au contraire, sa cheville touche la dent du rochet par derrière, elle s'incline, le rochet ne bouge pas, et lorsque la cheville est passée sous la dent, elle se redresse, et elle est ramenée de suite à sa position naturelle par l'action du ressort C. On voit en F, F, et par arrachement, une partie du bâti de la machine ordinaire à finir les dentures.

Voici la manière de faire usage de cette nouvelle main: Lorsqu'on a conduit la denture jusqu'au moment de l'arrondissement, c'est-à-dire qu'elle a été bien égale à la machine à

dentures, on pose notre main sur l'outil, après avoir placé la cheville et l'avoir fixée par la goupille E (fig. 14), et en face de la roue à arrondir: on choisit une lime dont la largeur embrasse facilement deux dents, sans toucher à d'autres pendant son mouvement demi-circulaire, et au moyen de la vis de rappel *b* (fig. 13), on approche ou on éloigne la lime jusqu'à ce qu'elle puisse arrondir exactement la moitié de chaque dent; et l'on conçoit facilement que, lorsque la roue a fait un tour, toutes les dents sont arrondies.

Il serait possible, avec la même machine, d'arrondir chaque dent tout d'un coup et par un seul mouvement de la lime, tandis que, par l'opération précédente, on arrondit chaque dent en deux fois; mais alors il faudrait se servir d'une lime assez étroite pour que, dans son mouvement demi-circulaire, elle ne pût pas aller atteindre les deux dents adjacentes. On obtiendrait, par cette opération, un arrondissement circulaire; mais cette forme serait mauvaise, et ce n'est pas le but qu'on se propose.

Il est prouvé que les dents des roues doivent être arrondies en *épicycloïde*. (Voy. page 59.) Jusqu'ici on n'a pas pu être assuré, dans la pratique, d'avoir obtenu cette forme exacte et convenable à chaque espèce d'engrenage; il a fallu se contenter de celle qui en approche le plus. La courbe que nous donnons, à l'aide de la *main* que nous venons de décrire, s'en écarte si peu que, sans erreur peu sensible, on peut la prendre pour elle. Il sera peut-être possible, en perfectionnant notre nouvelle *main*, de donner aux dentures la forme rigoureusement requise: jusqu'à présent nos tentatives sont restées infructueuses.

Si la forme du pignon, ou la position de la roue, exigeait que la denture fût encore plus en *grain d'orge*, pour nous servir de l'expression des ouvriers, alors il faudrait que la lime embrassât trois dents au lieu de deux, et l'on prendrait les mêmes précautions indiquées dans le premier exemple.

La figure 16 indique la marche de la lime dans les trois cas que nous venons de parcourir. Il faut faire attention que plus la lime à arrondir embrasse de dents dans sa marche, plus l'arc qu'elle décrit doit être grand. Pour le démontrer, soient les trois circonférences GHI, AEF, DBC, dont la première embrasse une dent, la seconde deux, la troisième trois. Il est évident que, lorsque les rayons embrassent trois dents, ils forment un angle plus grand que lorsqu'ils n'en

embrassent que deux, et encore moins lorsqu'ils n'en embrassent qu'un; car cet angle, qui a son sommet hors de la circonférence au point K, a pour mesure la différence de la moitié de l'arc convexe à la moitié de l'arc concave compris entre les rayons. Cette différence augmenté avec le nombre de dents embrassées, c'est-à-dire, que l'arc convexe va en augmentant pendant que l'arc concave va diminuant, puisqu'ensemble ils font toujours la circonférence entière décrite par le mouvement de la lime.

Puisque la lime à arrondir décrit un arc d'autant plus grand qu'elle embrasse un plus grand nombre de dents, on ne pouvait pas lui donner une marche constante; il était donc important de lui faire décrire des arcs plus grands ou des arcs plus petits, selon les différents cas. C'est ce que nous avons obtenu en rendant le point E (*fig. 12 et 13*) centre de mouvement de la crémaillère E, F. La figure 15 va nous servir à démontrer cette vérité.

Soit supposé C, D égal au diamètre du cercle décrit par la cheville H (*fig. 12*) qui fait mouvoir la règle qui porte la crémaillère; supposons que A soit le centre de la règle; A E, A F, les deux rayons de l'arc décrit par la règle, dans son mouvement de va-et-vient, lesquels passent par les deux extrémités du diamètre C, D; le râteau décrira donc l'arc E, F. Si nous transportons le centre en B, le diamètre CD étant toujours constant, les rayons BG et BF, qui passent par les points C et D, renfermeront l'arc GF décrit par la règle; et cet arc est la mesure de l'angle formé par la règle lorsque son centre est au point B; mais cet arc GF, qui est la mesure de l'angle GBF, est plus petit que l'arc EF, qui est la mesure de l'angle EAF. Donc l'arc décrit par l'extrémité de la règle est d'autant plus grand que son centre s'approche plus du centre de la roue qui porte la cheville H, et d'autant plus petit qu'il s'en éloigne davantage; mais plus l'arc décrit par le râteau sera grand ou petit, plus la marche du pignon dans lequel il engrène sera grande ou petite, et par conséquent plus l'arc décrit par la lime sera grand ou petit. La main (*fig. 12*) ne peut donc pas se passer du mécanisme désigné par les lettres I, K, K, L.

Le tâtonnement pour trouver le point juste indispensable pour obtenir le genre de denture qu'on désire, n'exige pas beaucoup de temps: l'expérience nous a appris qu'il en faut beaucoup moins que pour chercher, dans le système ancien, la lime à arrondir convenable, qu'on n'a pas toujours,

Dans les outils à finir les dentures, on n'a aucun régulateur qui présente la dent au point précis où la lime doit mordre. On se contente de la languette *a*, que la lime porte comme régulateur; mais si cette languette est trop épaisse ou trop mince, la lime mord plus d'un côté que de l'autre, et la roue n'est plus égale. Dans notre système on n'a même pas cette ressource, et nous avons reconnu qu'il nous fallait un régulateur certain. Le support (*Pl. II, fig. 17*) dont on se sert dans les outils à dentures déjà connus, nous a paru pouvoir être approprié à cet usage. Ce support entre à coulisse par ses deux bras *A, B*, dans la boîte qui glisse sur la branche du tour qui supporte la roue. La tige de la roue entre dans le trou *D* de ce support, elle s'appuie contre le plan de la rondelle *E*; elle est gênée par-devant par une pièce qui vient s'appuyer sur l'autre surface.

C'est ce même support que nous avons un peu changé, et que la figure 16 représente, dont nous avons formé notre régulateur. Il a la même forme, nous en avons seulement élargi les branches pour y adapter le régulateur. Les deux bras *A, B* sont plus larges, afin d'y pratiquer plus facilement deux entailles *C, D*; dans l'entaille *D*, se meut une pièce de laiton à coulisse, qui porte l'axe de l'alidade *E, F*, et qui peut monter ou descendre au moyen de la vis de rappel *G*, pour fixer les dentures des grandes ou des petites roues; l'entaille *C* est pour recevoir le collet d'une vis dont la tête est par derrière, afin d'empêcher le bout de l'alidade *E*, de s'éloigner de la plaque. L'alidade *E, F* est droite, elle porte une boîte *H*, qui glisse sur sa longueur, et à laquelle est fixé le valet *I*; cette boîte se meut par une vis de rappel *K*, pour faire présenter à la lime, selon une position convenable, mais toujours diamétralement opposée à l'action de la lime, les dents qui doivent être arrondies. L'alidade est toujours poussée de bas en haut par le ressort *L*, qui presse contre une goupille *M*; l'on dégage le valet *I*, en appuyant avec un doigt sur la queue *E*; tandis qu'avec l'index on fait tourner la roue. Nous avons tracé cette pièce sur une assez grande échelle afin que toutes les parties en soient bien distinctes.

Il est facile d'appliquer ce même mécanisme à la pièce qui sert à supporter les roues de champ.

Nous fîmes insérer la description de cette machine, au mois de novembre 1803, dans les *Annales des arts et manufactures*, tome XV, page 119. En 1822, nous communiquâmes

cette construction à feu Bréguet, qui ne la connaissait pas, il l'approuva et nous engagea à l'insérer dans le *Dictionnaire technologique*, afin qu'elle fût plus répandue et plus généralement connue des artistes. On la trouve avec tous les détails nécessaires à sa construction et à ses usages, dans cet ouvrage, tome VI, page 441, au mot *Dentures*. Les artistes feront bien de consulter ces deux ouvrages. Le premier surtout fournit des détails que le cadre du second ne permettait pas de donner.

CHAPITRE XIV.

DU RHABILLAGÉ OU RACCOMMODAGE DES HORLOGES OU MACHINES À MESURER LE TEMPS.

L'art de rhabiller ou de raccommoder les montres exige le même soin que pour les fabriquer, et l'horloger qui ne saurait pas exécuter une montre neuve serait, sans contredit, incapable de bien raccommoder celle qui se serait dérangée, ou dont quelque pièce aurait été cassée ou se serait usée. Nous n'essaierons pas de décrire ici l'art du rhabilleur, qui exigerait à lui seul une étendue considérable, et peut-être plusieurs volumes; encore ne serions-nous pas bien certain de ne rien laisser à désirer pour prévoir tous les cas qui pourraient se présenter.

Crespe, de Genève, a consacré un volume in-12 de 300 pages, pour parler seulement d'une seule sorte de montre à répétition, et il est loin d'avoir parcouru toutes les irrégularités qu'on peut rencontrer dans la pratique. Combien de volumes n'aurait-il pas été obligé de faire, s'il eût voulu traiter, seulement avec le même détail, toutes les pièces d'horlogerie en montres, pendules, horloges, etc. ? Nous ne pouvons donc embrasser ici que des généralités.

Sous ce point de vue, nous conseillerons à l'horloger rhabilleur d'examiner avec un soin scrupuleux chaque pièce de la machine à mesurer le temps qu'on lui présente, de s'assurer que les dents des roues sont bien égales, et parfaitement arrondies ainsi que les pignons; si les pivots sont bien cylindriques, bien polis, et si leur bout ne gratte pas sur l'ongle; si les trous ne sont pas trop grands, s'ils ne sont pas devenus ovales; si l'échappement; quel qu'il soit, est bien exécuté; si les roues ont entre elles les jours nécessaires pour ne pas frotter; si le balancier tourne bien horizontalement, et ne frotte sur aucune

pièce; si le spiral est bien droit et bien plié de manière à ce que les spires ne frottent pas les unes sur les autres, sur la platine ou sur le balancier; si les engrenages sont bons, etc., etc. Dans tous ces cas, ainsi que dans tous ceux que nous ne cherchons pas à énumérer, il doit réparer les défauts qu'il a remarqués, et rendre cette machine aussi parfaite que s'il venait de la construire avec soin. Alors il sera assuré que sa pièce marchera avec régularité.

Le nettoyage des machines d'horlogerie est plus difficile et demande plus de soins minutieux que ne le pensent les ouvriers ordinaires. Avec une brosse et du blanc d'Espagne, ils frottent les pièces et enlèvent la dorure en peu de temps. Le blanc dont ils se servent remplit les dents les ailes des pignons et ils n'ont pas toujours soin de l'enlever, de sorte qu'il arrive souvent que la montre est plus sale lorsqu'ils la rendent qu'elle ne l'était lorsqu'on la leur a apportée. Comment prescrire à ces ouvriers des règles qu'ils regarderaient comme trop minutieuses, et auxquelles ils ne se soumettraient pas? Notre Manuel n'est destiné qu'aux bons ouvriers, et ceux-ci n'ont pas besoin de nos conseils sous le rapport du raccommodage; ils ne négligent aucun des moyens que l'art leur indique dans les constructions, et leurs travaux portent l'empreinte des soins qu'ils y ont mis.

Les mauvais ouvriers, au contraire, sont livrés à une routine perfide qu'ils ne cherchent pas à changer: ce n'est donc pas la peine d'écrire pour des aveugles et de parler pour des sourds. S'ils sont désireux d'apprendre, qu'ils lisent Berthoud, Lepaute, Crespe, et plusieurs autres auteurs qui leur ont dit tout ce qu'on peut leur dire.

CHAPITRE XV.

EXPLICATION DES FIGURES CONTENUES DANS LES PLANCHES 1 A 6; CELLE DES FIGURES RENFERMÉES DANS LES PLANCHES 7, 8, 9 SE TROUVE PAGE 238 ET SUIVANTES.

PLANCHE I.

Fig. 1 et 2. Calibre de Berthoud pour une montre à roue de rencontre perfectionnée. Pag. 6 à 9.

Fig. 3. Développement de la montre à roue de rencontre

perfectionnée par Ferdinand Berthoud, représentée sur une ligne droite. Pag. 9 et 10.

Fig. 4. Description de la construction de l'arbre de fusée perfectionnée. Pag. 11.

Fig. 5, 6, 7, 8 et 9. Développement et détails de toutes les parties de la fusée. Pag. 11.

Fig. 10 et 11. Disposition de toutes les pièces de la montre à roue de rencontre perfectionnée, placées dans la cage selon leurs véritables positions. Pag. 12.

Fig. 12 et 13. Détails de la potence et du lardon avec les plaques d'acier, d'après les perfectionnements introduits par Berthoud, Sully, Leroi. Pag. 14 et 15.

Fig. 14. Description de l'arbre du barillet avec la bride du ressort. Pag. 14 et 15.

Fig. 15. Calibre des montres à la Bréguet et à la demi-Bréguet. Pag. 15.

PLANCHE II.

Fig. 1. Intérieur de la platine d'une montre à la demi-Bréguet, avec toutes ses roues, ses ponts, le balancier. Pag. 15 et 16.

Fig. 2. Extérieur de la même platine, sous le cadran, les ponts et le charriot pour régler l'échappement. Pag. 17 et 18.

Fig. 3. Construction de l'arbre de barillet à la demi-Bréguet. Pag. 19.

Fig. 4. 5, 6, 7, 8 et 9. Arbre de barillet et pont à la Bréguet, avec toutes les pièces qui le composent. Pag. 19 et 20.

Fig. 10. Description d'une montre à répétition, avec toutes les pièces de la cadrature. Pag. 26.

Fig. 11. Grand marteau de répétition portant la grande levée et les chevilles. Pag. 27.

Fig. 12. La grande levée du marteau des heures vue en partie. Pag. 28 et 29.

Fig. 13. Chaussée d'une répétition avec son limaçon de quarts et la surprise. Pag. 31 et 32.

Fig. 14 et 15. Montre à réveil, d'après les dernières constructions, avec les deux aiguilles pour la détente du réveil. Pag. 33 et 34.

Fig. 16 et 17. Régulateur de la nouvelle machine à dentures, par L. Séb. Le Normand. Pag. 221 à 223.

PLANCHE III.

Fig. 1 et 2. Horloge à pendule à sonnerie, à quarts et à répétition, par le même rouage. Pag. 38 à 40.

Fig. 3. Description d'un nouveau moyen pour supprimer la fusée dans les montres, sans altérer l'égalité de la force du ressort moteur. Pag. 49 à 53.

Fig. 4, 5 et 6. Divers arrêts de remontoir, pour suppléer au garde-chaîne. Pag. 54 et 55.

Fig. 7, 8, 9 et 10. Démonstration de la théorie des engrenages. Pag. 59 à 61.

Fig. 11, 12, 13, 14, 15 et 16. Démonstration et théorie de l'échappement à cylindre, avec le cylindre en acier. Pag. 65 à 67.

Fig. 17. Attirail en acier nommé *manivelle*, pour supporter la *tuile* en rubis qui remplace le cylindre d'acier. Pag. 67.

Fig. 18. Forme de la roue à cylindre adoptée par Bréguet. Pag. 68.

Fig. 19, 20, et 21. Monture du cylindre en pierre par Bréguet. On voit dans la figure 20 la forme qu'il donne aux pivots. Pag. 68 et 69.

Fig. 22. Démonstration de l'échappement de Duplex. Pag. 69 et 70.

PLANCHE IV.

Fig. 1, 2, 3 et 4, 1^{er} échappement de M. Pons de Paul, appelé à crochet. Pag. 70 et 71.

Fig. 5, 6, 7 et 8, 2^e échappement du même, appelé spirale. Pag. 71 et 72.

Fig. 9, 10, 11, 12 et 13, 3^e échappement du même M. Pons, appelé à engrenage. Pag. 72.

Fig. 13 bis, 14, 15 et 16, 4^e échappement du même, appelé à plan incliné. Pag. 72 et 73.

Fig. 17. Echappement d'Arnold, à vibrations libres. Pag. 75.

Fig. 18, 19, 20, 21 et 22. Echappement de L. Séb. Le Normand, à vibrations libres. Pag. 76 et 77.

Fig. 23, 24, 25. Divers échappements à ancre dont deux sont à repos, *fig.* 23 et 25; et celui que la figure 24 indique est à recul. Pag. 78 à 80.

Fig. 26. Echappement à chevilles, par Lepaute, pour les régulateurs et les grosses horloges. Pag. 84 et 215.

Fig. 27. Compensateur pour les horloges portatives, par Bréguet. Pag. 91.

Fig. 28 et 29. Compensateur pour les horloges à pendule, par M. Destigny, de Rouen. Pag. 91.

Fig. 30 et 31. Perfectionnement du compensateur de M. Destigny pour les horloges à pendule, perfectionné par L. Seb. Le Normand. Page 95.

PLANCHE V.

Fig. 1 Compensateur pour les horloges portatives, par M. Perron fils, de Besançon. Pag. 92.

Fig. 2. Compensateur pour les horloges portatives, par M. Robert jeune, de Blois. Pag. 93.

Fig. 3, 4 et 5. Compensateur pour horloges à pendule, par M. Charles Zademach. Pag. 96 et 97.

Fig. 6. Instrument de Ferdinand Berthoud pour régler les horloges à pendule au plus près. Pag. 122.

Fig. 7. Manière de tracer une méridienne sur un plan horizontal. Pag. 126 et 127.

Fig. 8. Aplomb pour trouver sur le plan horizontal le point correspondant du style, ou pour marquer le second point de la méridienne sur le plan vertical. Pag. 127.

Fig. 9. Plan d'une cadrature de montre à répétition, sans petit rouage. Pag. 144.

Fig. 10. Levier imaginé par Ferdinand Berthoud, pour apprécier la force des ressorts moteurs dans les montres. Pag. 216.

Fig. 11. Plan et coupe des limes à arrondir les dentures à la machine, selon l'ancien système, et selon le nouveau imaginé par M. le Normand. Pag. 218.

Fig. 12. Plan de la nouvelle main imaginée par M. Le Normand, adaptée aux machines ordinaires à finir les dentures, afin de se servir des limes plates pour les arrondir. Pag. 219.

Fig. 13. Coupe par le milieu de la longueur de la main (fig. 82). Pag. 219.

Fig. 14. Cheville à pied de biche placée sur les côtés de la machine à finir les dentures, et qui sert à changer dans la main (fig. 12) le mouvement de *va-et-vient* en mouvement circulaire alternatif. Pag. 220.

Fig. 15. Démonstration géométrique des causes qui ont

nécessité un mouvement progressif en avant ou en arrière du charriot qui porte dans la main (*fig. 12*) la crémaillère E, F, selon que la lime à arrondir embrasse une ou plusieurs dents dans son action sur la denture. Pag. 222.

Fig. 16. Formes que prennent les dents de la roue qu'on arrondit selon qu'on fait embrasser par la lime une, deux ou trois dents. Pag. 222.

PLANCHE VI.

Fig. 1 et 2. Profil d'un support de tour, imaginé par M. Vallet, pour mettre les pignons parfaitement ronds. Pages 203 et 204.

Fig. 3. Nouveau tour à rouler les pivots, par M. Vallet. Pag. 204 et 205.

Fig. 4 et 6. Élévation, plan et détails d'un nouveau compas à pivots, par M. Vallet. Pag. 207 et 208.

Fig. 7 et 8. Plan et pièce séparée sur une plus grande échelle, d'un instrument imaginé par M. Vallet pour tourner les pièces parfaitement cylindriques. Pag. 208.

Fig. 9, 10, 11, 12 et 13. Outil à incliner également les dents des roues de cylindre. Ces figures représentent cet outil sur cinq positions différentes, afin d'en faire concevoir parfaitement toutes les pièces et leur usage; par M. Vallet. Pag. 210 et 211.

Fig. 14, 15 et 16. Outil imaginé par M. Vallet, et propre à deux usages: 1° à mettre d'une longueur égale les dents ou marteaux des roues de cylindre; 2° à former l'inclinaison du derrière de la dent. Page 212 et 213.

Fig. 17. 18 et 19. Outil destiné à polir les colonnes des roues du cylindre, par M. Vallet. Pag. 214 et 215.

NOTICE SUR L'ASTRONOMIE.

« L'horlogerie, dans sa vaste érudition, embrasse la mécanique céleste et l'harmonie des astres approprié à l'art chronométrique : en effet, le système planétaire engendre des phénomènes extraordinaires aux yeux du vulgaire, des effets vraiment magiques à l'observateur, les tourbillons sans nombre d'étoiles plongées dans la profondeur du ciel, leurs révolutions, les orbites qu'elles décrivent autour d'un moteur commun (soleil), les paralaxes, etc., enfin les courbes que trace une étoile subalterne, dirigée vers le centre de gravité d'un foyer *titulaire*. L'horlogerie, attentive à toutes ces observations, profite de ces données métriques, conçoit un système équitable par l'application de la géométrie, avec laquelle l'art d'établir les instruments du temps est en prépondérance. Les résultats sont satisfaisants, lorsque le génie de l'artiste opère une démonstration simple et précise des éléments de la cosmographie à l'usage civil ou à l'usage des institutions.

« L'étude des astres fut l'objet des premiers regards vers les besoins de la vie, et souvent précieuse par le temps incertain qui s'écoule, afin de régler les occupations manuelles. Au premier âge, chez les Orientaux, le soleil était leur idole, comme il est encore le régulateur du temps.

« L'Égypte conserve religieusement ces antiquités, ces pyramides, admirables en productions astronomiques, et surtout cette architecture riche, dédiée aux dieux de la mythologie. La Chaldée, l'Inde et la Grèce élèvent avec majesté le pinceau de l'observateur; les douze constellations du Zodiaque, représentées sur les plus beaux édifices, annoncent au vulgaire l'entrée d'Osiris dans ces douze maisons célestes, le temps qui s'écoulait du lever au coucher du soleil, par des indicateurs inaltérables.

« Athènes, si florissante en génie, ne tarda pas à agrandir avantageusement la science astronomique : on voit sur ses portiques, gravée en lettres d'or, la fameuse période de Méton, qui, après dix-neuf années, conciliait heureusement la lune et le soleil à une période fixe à qui on a donné le nom de Cycle

d'Or. Deux cent quarante ans avant J.-C., Archimède, dont les vastes connaissances en la matière sont assez connues, construisit une sphère armillaire sur laquelle les mouvements des planètes et du soleil étaient représentés. Les sages de l'école grecque, Ptolémée et Pythagore, qui cherchaient à propager des instruments perfectionnés, propres à leurs institutions, furent les premiers qui inventèrent les planisphères. L'horlogerie, à cette époque, était encore ignorée, ils se servaient du sablier ou clepsydre, pour la mesure du temps.

• Sans nous amuser à faire une analyse sur l'astronomie ancienne, étant au-dessus de mon sujet, je vais franchir la barrière orientale. Après plusieurs siècles de stérilité, l'astronomie vint enfin frapper le génie des Copernic, des Kepler et des Newton. Elle prend alors un nouvel essor, ébranle le brillant échafaudage des Ptolémée, Ticho-Brahé, Albégius, pour tout changer et exposer sur le théâtre des lumières l'immobilité du soleil au centre du monde, assigner à la terre, classée au nombre des planètes à une distance respective, un mouvement périodique. Voilà le système vrai, le seul approuvé par tous les astronomes : la voûte, parsemée des points lumineux, fait connaître l'harmonie des astres, divisés en plusieurs classes : la première se compose de douze constellations du Zodiaque; la configuration des étoiles, que les astronomes considèrent comme d'autres soleils accompagnés de corps opaques, lesquels éclairent et vivifient des mondes inconnus et à l'infini. Ils ont aussi remarqué que les étoiles ne changent pas, malgré l'immensité de leur distance; que la configuration est toujours la même. Sans chercher à nous perdre dans la profondeur du ciel, contentons-nous d'aborder notre système solaire, le plus intéressant de notre domaine.

• Notre soleil, moteur d'une machine très-compiquée, met en mouvement, par l'effet de sa puissance, un cortège de onze globes à des distances respectives; on les nomme *planètes*. La plus rapprochée de son foyer, et conséquemment la plus petite, est *Mercury*, qui tourne autour du soleil en 86 jours 23 heures 1 minute 47 secondes; sa plus petite distance au soleil est d'environ 9,975,105 lieues; vient ensuite *Vénus*, qui achève sa période en 224 jours 16 heures 49 minutes 9 secondes, et sa rotation est de 24 heures. Cette planète est environ un neuvième plus petite que la terre. Notre terre, classée au troisième rang des planètes qui envi-

ronnent le soleil, achève une révolution annuelle en 365 jours 5 heures 48 minutes 45 secondes, et une rotation fixe en 24 heures. La quatrième planète est *Mars*; elle fait une révolution en 686 jours 22 heures 30 minutes 40 secondes, et tourne sur elle-même en 24 heures. Entre Mars et Jupiter circulent quatre petits corps opaques, auxquels on a donné des noms mythologiques: *Cérès*, la plus rapprochée de Mars, achève une révolution en 4 ans 7 mois et 10 jours. *Pallas* a à peu près la même révolution; elle tourne autour du soleil en 4 ans 7 mois 12 jours; *Junon* et *Vesta* achèvent une révolution annuelle en 4 ans.

» La neuvième planète est *Jupiter*, éloignée du soleil de 55,999,250 lieues. Sa période n'arrive que tous les douze ans; elle tourne sur son axe en 10 heures. Les astronomes observent que cette planète a 1400 fois le diamètre de la terre.

» La révolution de *Saturne* s'achève tous les trente ans; elle tourne sur elle-même en 10 heures.

» La onzième et dernière planète, *Uranus*, achève à peine sa révolution en 85 ans; elle fut découverte par Herschell. Sa distance au soleil est d'environ 291,720,301 myriamèt.

» Quatre de ces planètes sont douées de planètes secondaires ou *lunes*. La terre en a une; Jupiter quatre; Saturne cinq; Uranus six, qui les éclairent en l'absence du soleil et rendent par sa réflexion nos nuits moins obscures. »

DESCRIPTION

Du chronomètre scientifique placé au salon d'exposition des produits de l'industrie.

» Cette pendule astronomique a la forme d'un parallélogramme surmonté de huit colonnes d'après l'ordre dorique grec. Elle est longue de 55 centimètres, large de 22 et haute de 76. Son élévation, compris le piédestal, est de 96 centimètres.

» Cette pendule offre une vue perspective de la cosmographie et géographie d'après le système de Copernic, admis par tous les savants du siècle, et un mélange de l'astronomie ancienne, pour la démonstration des indicateurs terrestres. Son cours annuel, ses révolutions particulières pour chaque mois de l'année, le mouvement écliptique qu'elle éprouve dans sa

translation, qui donne l'apogée et le périhélie, selon la distance respective du globe au soleil; le lever et le coucher de cette planète pour chaque jour, de même que la croissance et décroissance des jours pour différents pays du monde, sont représentés par des cercles mobiles qui se meuvent autour du globe sur tous les sens.

» La lune, cette compagne fidèle de la terre, accomplit une révolution exacte autour du globe dans sa marche progressive; elle montre ses faces et la durée de son cours.

» Le calendrier, ce char écliptique du soleil, détermine avec la plus parfaite précision les effets vraiment magiques de la mesure artificielle du temps.

• I. La première, au centre de l'édifice, anime les évolutions du rouage, et mesure la marche chronométrique. L'échappement à vibrations libres donne une régularité à cette pendule qui ne laisse rien à désirer, et avec laquelle les autres parties intermédiaires sont en correspondance. Cette pièce principale de l'ouvrage fut calculée par la géométrie. Un cadran à jour, orné d'une lunette en bronze, indique l'heure et les minutes, par l'office de deux conducteurs placés au point concentrique de la partie supérieure.

• II. Les deux garde-temps, placés à ses côtés, embellissent et marchent majestueusement, suivant les lois chronométriques. A la partie inférieure, le calendrier conduit le char écliptique du soleil d'après ses variations journalières et achève une révolution en 365 jours un quart.

• A cette seconde partie, une ellipse graduée marche progressivement jour par jour d'une constellation zodiacale, elle offre à l'autre le changement des saisons au moment des solstices et des équinoxes. Cette pièce remarquable est d'une difficile exécution, manœuvrant par l'effet d'une seule roue, une roulette que je nomme char écliptique, imite fidèlement ce que nous représente la nature, et peut servir d'introduction aux jeunes élèves qui se destinent à l'astronomie.

• Cette ellipse, d'une division exacte, est tantôt écartée de l'équateur de 23 degrés et demi; la terre prend alors une position oblique qui est le périhélie; on voit qu'elle se rapproche du soleil, mais reçoit ses rayons obliquement; une partie de la terre est plongée dans l'ombre, les habitants du Nord sont privés de lumière: c'est l'hiver pour nous; toutefois la sphère est penchée vers le soleil à cette saison, au lieu que l'été elle est presque perpendiculaire.

» III. Au-dessus du chronomètre, une grande cage renferme le rouage de l'astronomie ancienne. Ce mélange, unique dans son genre, démontre avec simplicité les mouvements périodiques des indicateurs appropriés à la connaissance de l'observateur : 1^o la terre fait sa rotation en 24 heures et emporte avec elle une couronne de cristal qui fait connaître l'heure, le jour et la nuit dans tous les pays du monde : 2^o la sphère accomplit une révolution annuelle en 365 jours et un quart; dans sa translation, quatre cercles en quadrature indiquent l'entrée des nouvelles saisons, savoir : le printemps, l'été, l'automne et l'hiver.

» Des cercles se meuvent autour du globe en divers sens, et indiquent (*voyez la description placée au-dessous de la sphère*) le lever et le coucher du soleil dans plusieurs villes principales du globe : par exemple, à Bruxelles le soleil se lève à la fin de juin à 3 heures 57 minutes, et se couche à 8 heures 3 minutes, au lieu que pendant l'hiver, il se lève à 7 heures 55 minutes, et se couche à 4 heures 5 minutes. A Java, le soleil se lève à 6 heures, et se couche à la même heure. A Saint-Domingue, le soleil, qui commence à s'éloigner de l'équateur, se lève à 6 heures 35 minutes, et se couche à 5 heures 24 minutes. Pour les villes du nord, elles sont calculées, pour le temps qu'apparaît le soleil dans les jours les plus courts. A Riga, le soleil en hiver se lève à 9 heures et se couche à 3 heures. A Archangel, il se lève à 10 heures et se couche à 2 heures, il ne paraît que 4 heures sur l'horizon. A Bothnie, deux heures font à peine sa durée. Enfin, dans plusieurs villes de la Sibérie, les habitants sont plongés dans l'ombre pendant six mois, suivis d'un crépuscule de sept semaines; mais en compensation, l'été ils voient le soleil continuellement et n'ont pas de nuit. Le second cercle indique la croissance et décroissance des jours pour chaque mois. Les index correspondent aux mois par des lettres significatives : par exemple au mois de juin on lit M. 9. C 1 D. S., placés au-dessus du cercle de la sphère, que nous avons transmis pour le lever et le coucher du soleil. La lettre C signifie croissance, le D décroissance, et les chiffres 9 et 1, le nombre des minutes : parce que la lettre M, placée devant le chiffre 9, signifie matin, et la lettre S le soir. Le mois suivant, on voit par la signification M 28, 30, S. D que les jours décroissent de 28 minutes le matin et 30 minutes le soir. Les mêmes indications suivent tous les autres mois.

• IV. La sphère marche sur trois poulies en acier, exécutées selon la perfection de l'art. Une roue graduatrice conduit le mouvement périodique de ces indicateurs terrestres.

• V. La lune achève le tour du globe en 29 jours; son mouvement synodique ou de rotation s'accomplit en même temps. Elle montre ses phases, d'après ses effets progressifs. Nous avons nouvelle lune, lorsque cet astre se trouve caché entre le soleil et la terre, puisque la partie éclairée, après deux ou trois jours de marche, montre un croissant; et quatre jours après, ou le septième, nous avons le premier quartier visible le soir: afin de faire entrevoir avantageusement à l'observateur la marche lunaire, j'ai consacré un cercle propre à faire connaître jour par jour la durée du clair de lune. Ainsi, le septième jour elle paraît sur l'horizon pendant l'espace de 5 heures 36 minutes. Il est facile de concevoir par ce moyen son lever et son coucher; après sept jours de marche, cette planète secondaire ayant parcouru la moitié d'une période, montre son plein. Le quinzième jour elle paraît toute la nuit; et on la voit pendant douze heures; arrivée à son entier, elle commence alors son point de départ ou déclin. Au bout de sept jours, on voit le dernier quartier, et sept jours après, la lune rencontre la terre et le soleil. Dans sa marche autour du globe, ce satellite présente toujours le côté (voyez le système des modernes), et montre le périégée et l'apogée par le moyen de la boule blanche et dorée. Un index qui se trouve placé sur les côtés du cercle lunaire, indique le jour, l'âge et la durée de son cours. Elle forme, de même que la terre, son mouvement écliptique en se rapprochant et s'éloignant du soleil. Elle est confectionnée en argent, pour la rendre bien distincte.

• Un index mobile sert à l'intercalation lunaire et rectifie l'invariabilité de sa marche, ce qui arrive tous les trente ans, afin que la période de dix-neuf années soit en harmonie avec le 235 révolutions lunaires. On intercale une dent, les 2^e, 5^e, 7^e, 10^e, 13^e, 16^e, 18^e, 21^e, 24^e, 26^e, 29^e; cette intercalation n'a pas lieu au système des modernes, parce que la lune accomplit une révolution en vingt-sept jours sept heures quarante-trois minutes. Puisque nous sommes sur ce point essentiel pour la justesse des périodes, faisons connaître l'intercalation terrestre. Tandis que la terre achève une révolution annuelle, qui n'a pas encore atteint la sphère céleste au point d'une étoile placée sur son axe et ayant anticipé le commencement

de l'année suivante, soit à l'hiver, l'année solaire éprouve un retard de vingt minutes sur l'année sidérale. Cette libration occasionne un avancement à l'époque des équinoxes, appelé par les astronomes la précession des équinoxes.

» Ce phénomène s'explique par l'attraction terrestre, suivant les lois et leurs mouvements au cours du soleil, conjointement à la lune, et déränge évidemment son axe chaque année; au lieu de se trouver sur le même point du départ, on arrive à la même étoile, il se dirige vers un autre. Ce déplacement est d'un degré par soixante-douze années, de sorte qu'après 25,920 ans calculés par les astronomes, la période de dérangement est accomplie. Car, dans l'intervalle de cette longue série d'années, ou 12,960 ans, qui est la moitié de la période, on a le printemps au lieu de l'automne, parce que le soleil, par cette anticipation, a avancé d'une constellation à l'autre. Déjà il ne se trouve plus dans le Bélier, mais dans celle du Taureau, jusqu'à ce qu'il ait atteint la même étoile dans le ciel, au point de son origine.

» A la pendule sphérique, un intercalaire placé entre l'éclipse du soleil, indique l'époque où l'on doit faire marcher une dent à la roue écliptique de la terre, ce qui n'arrive qu'une fois toutes les soixante-douze années.

Méthode et usage des Indicateurs.

» Observez au haut de la sphère un globe de cristal mobile sur lequel est gravée l'heure des villes principales du globe, ainsi qu'à la couronne de bronze, qui fait connaître les degrés de longitude par la rotation de la terre. Un indicateur fixe démontre la marche du globe et l'heure du lieu que l'on observe. Par exemple, j'ai midi à Bruxelles, qui est situé entre le 21^e degré de longitude, voulant connaître l'heure de Paris, qui est au 20^e degré de longitude, la différence de ces deux villes est de 7 minutes; mais Vienne, qui est située au 35^e de longitude, avance d'une heure sur Paris, parce que l'on doit observer la différence de 15 degrés par la situation orientale de Vienne; et par l'office de la couronne, qui est placée au-dessus du globe, on peut, par cette addition de 15 en 15 degrés, connaître l'heure dans tel ou tel pays du monde.

» Les pays situés vers l'orient voient le soleil une heure plus tôt à leur méridien. Les habitants du Caire (capitale de l'Egypte), voient le soleil 2 heures avant nous: elle est située au 50^e degré de longitude. La capitale de la Perse,

au 70° (Hispanie), offre 3 heures de relevée, tandis qu'à Bruxelles il n'est que midi. Dans la petite Tartarie, située au 85° de longitude, le soleil se lève 4 heures plus tôt. A Pékin (capitale de la Chine), il est au moins à 130 degrés, ayant 7 fois 15 degrés de différence; or, lorsqu'il est midi à Bruxelles, les habitants de la Chine ont 7 heures du soir. Dans l'île de Java, située au 125° degré de longitude, le soleil paraît à peu près 7 heures avant les Pays-Bas. Dans la Nouvelle-Hollande, il paraît dix heures plus tôt, ainsi il est dix heures du soir pour eux, et midi pour nous. Enfin, dans la Nouvelle-Zélande, au 200° degrés de longitude le soleil est parvenu à l'hémisphère inférieure; à cette occasion il est minuit pour nous et midi pour eux.

• Le calendrier indique les mois, les jours de cinq en cinq jours, et les variations du soleil pour régler les montres et pendules.

• Le cadran du système des modernes indique les mois, les degrés et les signes du Zodiaque, les jours du mois, le lever et le coucher du soleil.

• Le piédestal contient une musique à 4 airs, une sonnerie dans le genre des pendules-tableaux, et répète à l'heure et à la demie.

• *Nota.* Cette pendule astronomique marche un mois sans remonter, et le système des modernes, deux années. On invite les amateurs à vouloir bien observer les évolutions du rouage, les mouvements du corps terrestre, la simplicité avec laquelle les orbes planétaires sont traités sans avoir employé une seule détente, ou levier mobile, sans avoir surchargé les roues révolutionnaires de ressorts mobiles, inutiles pour la régularité des mouvements. Une amélioration bien entendue et appropriée à la terre suivant les fameuses lois de Képler, fut mise en évidence. La terre, en tournant autour du soleil, ne décrit point un rond, mais un ovale. Les mêmes effets arrivent à la pendule : au *périhélie*, la terre approche par gradation près du soleil, et à l'*aphélie*, elle s'en éloigne. Alors le soleil occupe un des foyers; car si réellement la terre tournait sur un mouvement circulaire, les saisons seraient stables et toujours au printemps. »

DIFFÉRENTS

MÉCANISMES D'HORLOGERIE,

*Tels qu'échappement hélicoïde et quadratures à l'usage
des pendules.*

Par M. PONS DE PAUL, directeur de la manufacture
d'horlogerie de Saint-Nicolas-d'Allemont.

ÉCHAPPEMENT HÉLICOÏDE.

PLANCHE VII.

Fig. 1, vue à plat d'une roue d'échappement portant vingt-
quatre chevilles.

Fig. 2, segment sphérique ou goutte, qui se fixe sur l'axe
du balancier et qui a une entaille pour laisser passer les che-
villes de la roue d'échappement.

La figure 3 est formée par deux lignes hélicoïdes tracées
symétriquement sur la surface convexe d'un cylindre, de
sorte que tous les points des arrêtes sont à la fois dans la cir-
conférence d'un cercle (1) et dans une courbe hélicoïde (2).

Dans la figure 4, *a* est la roue d'échappement vue de
profil; *b*, le spiral; *c*, le balancier, monté sur son axe *d*.

Les lettres *e*, *f*, montrent le segment sphérique et l'hélice
engagés avec les dents de la roue d'échappement.

Les figures 5, 6 et 7 indiquent les différentes positions
de l'échappement lors de l'engagement des chevilles avec
l'hélice.

Effet de cet échappement.

La figure 5 montre l'échappement au moment où la che-
ville vient de passer dans l'entaille de la goutte pour se po-
ser sur l'hélice; le balancier tournant de droite à gauche, la
cheville agira sur l'arrête de la pièce d'échappement, qui vien-

(1) Par ce moyen le point de contact avec les chevilles de la roue est toujours le
même.

(2) L'impulsion qu'éprouve la levée est semblable à celle que reçoit une vis ayant
un mouvement libre sur axe, si une force quelconque agit le long de ses pas.

dra dans la position de la figure 6. Dans ce mouvement, la levée aura parcouru un arc de soixante degrés ; au moment où la cheville échappera, celle qu'elle précède se posera sur la goutte, ce qui fera le repos. Le balancier revenant de gauche à droite, la cheville posera dans l'entaille, glissera sur l'arête opposée, et la pièce d'échappement viendra dans la position représentée par la figure 7, ce qui aurait fait parcourir à la levée un arc égal à celui de la première, de sorte que, par ces deux levées et l'action de la roue, l'échappement recevra les impulsions qui feront vibrer le balancier alternativement dans des directions contraires.

Des quadratures.

J'ai fait connaître, en 1823, des quadratures nouvelles pour mouvements de pendules, munies d'un mécanisme qui donne la facilité de mettre les pendules à l'heure sans être obligé de les faire sonner à chaque heure ; au moyen de ce mécanisme, quelque direction que l'on donne aux aiguilles, soit rétrograde, soit progressive, la sonnerie se trouve immédiatement d'accord avec l'heure marquée par les aiguilles. J'ai, depuis cette époque, simplifié le mécanisme de ces mouvements, sans nuire à la sûreté des effets.

Description de nouvelles quadratures pour mouvements de pendules, planche 7, fig. 8.

Fig. 9. La même quadrature perfectionnée.

La quadrature, fig. 8, était composée de huit pièces ; dans la quadrature fig. 9, il y en a trois de moins : ce sont, 1^o le autoir en acier *a*, fig. 8 ; 2^o le ressort *b*, aussi en acier ; 3^o le coq *c*.

La figure 10 montre le plan du rouage.

Quadrature indiquant l'heure et la demie par un seul coup de marteau.

Deux chevilles fixées sur la roue des minutes *d*, fig. 9, s'engagent avec le détentillon *e* ; l'une de ces chevilles est placée près de la circonférence et doit faire sonner l'heure ; la seconde est plus rapprochée du centre et ne fait sonner que la demie. Lorsque le détentillon est levé par la première cheville, la pièce *g* en forme d'*s*, qui s'appuie sur son bras inférieur par le moyen d'une goupille fixée au point *f*, suit le même mouvement ; l'*s* étant levé suffisamment, le râteau *h*,

qu'il soutient, tombe sur le limaçon *i*, servant à régler l'heure que le rouage doit faire sonner. La détente *k*, *fig. 9* et *10*, fixée sur l'axe de *l's*, est levée par le mouvement de ce dernier. La cheville de la roue d'étoteau *l*, *fig. 10*, qui était retenue par la détente échappe; le rouage tourne jusqu'à ce que la cheville de la roue de délai rencontre le talon d'arrêt *n*, *fig. 9* et *10*, qui est fixé sur le bras supérieur du détentillon et qui traverse le plan de la figure *9*, et le délai a lieu. La cheville de la roue des minutes quittant le détentillon, celui-ci s'abaisse avec *l's* qui s'engage dans les dents du râteau, et les chevilles des roues d'étoteau ne rencontrant plus le talon d'arrêt *n* et la détente *k*, le rouage de la sonnerie tourne, la roue de cheville *o*, *fig. 10*, lève le doigt *p*, fixé à l'axe du marteau *q*, lequel frappe les heures; pendant ce mouvement, une palette qui se trouve sur l'axe de la roue d'étoteau, *fig. 9*, relève le râteau d'autant de dents qu'il doit sonner d'heures. Le râteau étant levé, *l's* tombe sous lui par son propre poids et l'arrête; la détente fixée sur le même axe s'abaisse avec elle, rencontre la cheville de la roue d'étoteau et arrête le rouage.

La seconde cheville de la roue des minutes ne lève le détentillon que pour faire faire à *l's* un mouvement suffisant, afin de lever la détente et de dégager le rouage, qui tourne un peu et vient s'arrêter sur le talon d'arrêt *n*, pour faire le délai. La cheville quittant le détentillon, celui-ci s'abaisse avec *l's*, le talon *n* ne retient plus la roue de délai, le rouage tourne un tour de roue d'étoteau et est arrêté par la cheville de cette roue qui rencontre la détente abaissée avec *l's*; dans ce mouvement, la roue de cheville *o* a tourné d'une cheville qui a rencontré le doigt *p* et levé le marteau *q*, qui a frappé un coup en tombant pour marquer la demi-heure.

On remarquera que pour faire sonner la demi-heure, le râteau n'est pas tombé sur le limaçon des heures, et qu'il n'a cessé d'être en contact avec *l's*, qui ne le retient qu'au moment où il fait un mouvement d'une de ses dents par l'action de la palette qui a fait un tour avec la roue d'étoteau (1).

La figure 11 représente le bras inférieur du détentillon vu de profil; ce bras fait ressort, et a un plan incliné vers l'extrémité, qui s'engage avec les chevilles de la roue des minutes, pour que ces chevilles ne lèvent pas le détentillon et qu'elles

(1) Ces nouveaux procédés s'appliquent également aux quadratures indiquant l'heure, la demie et le quart.

puissent passer, sans effet, quand on fait rétrograder l'aiguille des minutes.

Quadratures indiquant l'heure, la demie et les quarts.

Fig. 12, elle était composée de dix pièces; dans la quadrature, fig. 13, qui représente la quadrature, fig. 12, perfectionnée, on a supprimé cinq pièces qui sont : 1^o le limaçon des quarts *a*, fig. 12; 2^o le sautoir *b*; 3^o le ressort *c*; 4^o le coq *d*; 5^o le ressort *e*, que l'on voit fig. 14.

La bascule *f g h*, fig. 13, formant la seule différence entre les figures 9 et 13, on se contentera de donner ici la description de l'effet produit par les branches *f g h* de la fig. 13.

Quatre chevilles sont fixées sur la roue des minutes; lorsque la quatrième lève la branche *h*, elle force la branche *f* à appuyer sur le doigt *i* qui tourne et lève le marteau des quarts fixé sur son axe, qui est retenu, en haut, tout le temps que la cheville lève la branche *h*, ce qui permet au second marteau de sonner l'heure.

La cheville quittant la branche *h*, le marteau qui avait été levé par le doigt *i* s'abaisse et engage son doigt *k*, fig. 14, avec les chevilles de la roue *l*. Quand cette roue tourne, elle fait lever successivement les deux marteaux, qui tombent l'un après l'autre sur deux timbres de tons différents, ce qui fait sonner les quarts. Les trois autres chevilles sont placées de manière que, la branche *h* étant levée par la première, une goupille fixée au bras du rateau arrête celui-ci en se posant sur le point le plus élevé de la branche *g*, pour un quart; sur le point suivant pour deux quarts, quand elle est levée par la seconde; et enfin sur le troisième point lorsque la branche *h* est levée par la troisième cheville, ce qui fait sonner les trois quarts.

Quadrature pour sonner l'heure à volonté.

Fig. 15; plan du rouage intérieur de la sonnerie; il est le même que celui des précédentes quadratures. Dans la figure 16, les lettres *a, b* indiquent les bras du détentillon; le bras *a* est monté sur une broche fixée à la platine, le bras *b* est monté également sur une broche qui est fixée sur le bras *a*; ils ont chacun un mouvement libre sur ces broches, que l'on voit dans le profil, fig. 17.

C, ressort qui presse sur le talon *d*, qui tient au bras *a*.

Effet de ce mécanisme.

Deux chevilles sont placées sur la roue des minutes, l'une plus rapprochée du centre que l'autre, comme dans la figure 9; celle qui est plus rapprochée du centre lève le bras *a*, entraîne celui *b*, jusqu'à ce que l'entaille pratiquée à l'extrémité de sa branche inférieure se place sur une goupille fixée dans le plan de l'*s e*. La roue continuant son mouvement, le bras *a* échappe, et par l'effet de la pression du ressort *c*, il se trouve chassé par une cheville fixée dans le plan de la platine au point *f*. Dans ce mouvement, l'*s* est levée par le bras *b* d'une quantité suffisante pour dégager la détente fixée sur son axe d'avec la cheville de la roue d'étoteau et laisser tourner le rouage. La palette *g*, fixée sur l'axe de cette roue, tourne avec elle, passe dans les dents du râteau et relève le bras *b*, pour replacer la branche inférieure dans la cheville de l'*s*.

La cheville plus éloignée du centre écarte le bras *a*, jusqu'à ce que la branche supérieure du bras *b* tombe sur le dos de la palette *g*, et dégage l'extrémité de la branche inférieure d'avec la cheville de l'*s*; la cheville continuant son mouvement le bras *a* échappe, et celui *b* se trouve chassé sur l'*s* par la pression du ressort: l'*s* se trouve dégagé de dessous le râteau, celui-ci tombe, et l'heure sonne.

La pièce *hi*, *fig. 16*, sert à faire sonner l'heure à volonté elle a un mouvement libre sur une broche; un cordon est attaché au bras *h*, qui fait agir le bras *i* sur l'*s* et qu'il lève suffisamment pour le dégager de dessous le râteau.

Le ressort *k* sert à ramener la pièce *hi* à son état de repos sur la cheville *l*; la cheville *m* sert d'arrêt lorsqu'on lève le cordon *n* et règle le mouvement de la pièce *hi*.

L'effet qu'on vient de décrire, relativement au détentillon appartenant à la quadrature représentée par les *fig. 15* et *16* s'applique aux anciennes sonneries à roue de compte ou chaperon, comme le montrent les figures 18, 19 et 20, *Pl. 7*; ce qui donne à cette sonnerie l'avantage de supprimer l'effet de délai, qui est souvent nuisible à la suite des effets de la sonnerie, et empêche qu'on ne puisse faire rétrograder les aiguilles sans déranger leurs accords avec la sonnerie dans le moment du délai.

*Nouveau mécanisme de montre à répétition, inventé par
M. JOSEPH LEROT, horloger à Argenton.*

La montre de M. Lerot a paru remarquable par la simplicité de sa construction et la sûreté de ses fonctions. Les nombreuses pièces qui entrent dans la composition des montres à répétition sont ici réduites à quatre, dont le mécanisme est très-ingénieux. En adoptant ce système, non-seulement on pourra livrer ces montres au commerce à bas prix, mais encore les pièces ne sont pas aussi exposées aux destructions et aux erreurs qui résultent de leurs complications.

Une grande roue d'acier, d'un diamètre un peu moindre que le cadran, et concentrique, porte à sa circonférence douze dents ou bras construits comme ceux des roues à rochet : ces bras servent à attaquer successivement le manche du marteau de sonnerie, quand ils passent à leur tour et entrent en prise. Cette roue, tout-à-fait indépendante du mouvement de la montre, tourne par une petite manivelle qui est placée dans le bouton, et dont l'axe, dirigé dans le sens d'un des rayons du cadran, porte un pignon ; ce pignon engrène dans les dents de champ dont est munie la grande roue d'acier sur toute la surface inférieure de son contour.

Lorsqu'on veut faire sonner l'heure, on tourne cette manivelle dans un sens, jusqu'à ce qu'on rencontre un arrêt : ce mouvement fait tourner d'autant la roue d'acier, dont les bras laissent le marteau inactif ; puis on fait tourner la manivelle en sens contraire. A chaque tour qu'on fait dans ce dernier sens, il passe une dent de la roue d'acier, et le marteau frappe un coup. Le nombre des coups ainsi frappés s'accorde avec l'heure qu'indique l'aiguille, parce qu'on trouve un arrêt qui empêche de continuer la rotation de la manivelle.

L'effet est inmanquable, parce que l'arrêt est une pièce à bascule, fixée dans la minuterie sur la roue des heures, en sorte qu'il est matériellement impossible que le marteau frappe plus de coups que l'aiguille n'indique d'heures.

Quant aux quarts, on les estime aisément par le chemin que la manivelle fait après avoir fait frapper le dernier coup, chemin qui est donné par l'arc décrit, jusqu'à ce que la manivelle ait atteint son arrêt.

Deux inconvénients sont attachés à ce mécanisme : le premier consiste dans l'emploi de cette petite manivelle, qui est toujours saillante hors du bouton de la montre ; le deuxième

résulte de ce que, par la disposition de l'arrêt et du bras qui vient buter contre lui, on ne peut évaluer les quarts dans la durée qui s'écoule depuis douze heures jusqu'à une heure.

Mais il est facile de remédier à ces inconvénients : on pourrait remplacer la manivelle par un bouton molleté, qu'on ferait tourner entre les doigts, ainsi que cela se fait dans beaucoup de montres, mais pour un autre objet; et quant à l'arrêt, on pourrait le briser en pied-de-biche, pour lui permettre de se coucher à plat quand on tourne dans un sens, et de se relever quand on tourne en sens contraire.

Au reste, M. Lerot a peut-être l'intention d'ajouter quelques perfectionnements à son mécanisme; car on ne peut regarder la montre qu'il a présentée, que comme un modèle tenant lieu d'un dessin, pour en faire comprendre le mécanisme.

Description de la montre à répétition de M. LEROT.

L'ingénieux mécanisme au moyen duquel l'auteur supplée à la complication et au grand nombre de pièces employées dans les répétitions actuelles, est d'une extrême simplicité, d'un prix peu élevé, et permet de rendre ses montres aussi plates que les montres simples; propriété recherchée par les amateurs.

Explication des figures 21, 22 et 23, planche 7.

Fig. 21, la montre, dessinée de grandeur naturelle, est montée de toutes ses pièces. Le cadran est enlevé pour faire voir la quadrature:

Fig. 22, la roue de sonnerie, vue de champ.

Fig. 23, la même, vue en plan.

A, roue plate en acier, portant sur son bord extérieur douze dents, et au-dessous une denture continue *b*, dans laquelle engrène un pignon *c*, monté sur l'axe *d*; cet axe, qui traverse le bouton, est mu à l'aide d'une petite manivelle *e*.

F, levée qui vient attaquer successivement les dents de la roue *a*. Cette levée, qui porte deux petites dents 1 et 2, est montée sur l'axe du marteau de la sonnerie, qu'elle fait partir chaque fois que la dent 1 entre en prise.

G, pièce fixée sur la roue *a*, et qui vient buter contre l'arrêt mobile *h*, montée sur la roue des heures. Quand la montre marche, cet arrêt bascule et passe contre la pièce *g*, sans l'arrêter; mais quand on a fait sonner le nombre de coups correspondant à l'heure indiquée par l'aiguille, l'arrêt *h* s'oppose

à tout mouvement ultérieur de la roue *a*, en s'appuyant contre la pièce *g*.

I, goupille soudée sur la platine, et contre laquelle vient buter la pièce *g*, quand la roue *a* accomplit sa révolution.

En tournant la manivelle *e* à gauche, la roue *a* tourne à droite, et ses dents, en attaquant successivement la dent 1 de la levée *f*, font partir le marteau et sonner autant de coups que l'aiguille indique d'heures.

Ce mouvement continue jusqu'à ce que le bout de la pièce *g* rencontre l'arrêt mobile *h*, qui alors, ne pouvant plus basculer, empêche la roue *a* de tourner. Dans ce moment, la manivelle *e* indique, par sa position, les quarts ou les demies.

Quand on tourne la manivelle à droite, la roue prend un mouvement en sens contraire, et ces dents passent contre la dent 2 de la levée *f*, qu'elles font basculer, mais sans que le marteau puisse partir; ce mouvement continue jusqu'à ce que la pièce *g* vienne buter contre la goupille *i*: ce qui indique la position naturelle de la roue pour recommencer, lorsqu'on veut faire sonner de nouveau.

Description d'une montre à secondes indiquant l'instant précis des observations; par M. JACOB, horloger-mécanicien, à Paris.

La figure 7, Pl. 8, représente le plan de la montre, vue sous le cadran; la figure 9 est l'élévation.

Le mécanisme à l'aide duquel l'aiguille des secondes, après avoir été arrêtée, étant remise en marche, va se placer subitement sur le diamètre où elle aurait été si elle n'avait pas cessé de marcher, est fixé sur la roue des secondes. On le voit (fig. 1), sur une échelle double de sa grandeur naturelle, il se trouve disposé ainsi qu'il suit :

La roue des secondes *a* est rivée sur un pignon percé *d*, dont une partie se prolonge, ainsi qu'on le voit fig. 2.

Une seconde roue *c*, très-légère, portant un axe assez long pour traverser la roue des secondes, s'ajuste librement dans le pignon de cette roue; une virole *f*, fixée par une vis sur la partie de l'axe de la roue *c* qui dépasse le pignon, tient la roue des secondes en cage sur cet axe, en sorte que les deux roues peuvent tourner indépendamment l'une de l'autre.

Sur la roue *a* s'élève un petit talon *b*. Un râteau *g*, placé sur la roue *c* comme satellite, porte une goupille *g*, assez longue pour s'appuyer sur le talon *b*; le ressort *r* presse le

cliquet *e* sur une autre goupille *s*, qui peut être considéré comme le prolongement de la première, ainsi qu'on le voit *fig. 3*, et permet au râteau *g* de se mouvoir autour de son centre, de la quantité indiquée par l'ouverture *X Y Z* pratiquée dans la roue *c*. Le râteau *g* engrène dans un pignon *p* tournant librement entre les deux roues, en sorte que lorsque le ressort *r* fait tourner le râteau, celui-ci fait tourner le pignon jusqu'à ce que le doigt *h*, que porte le pignon (voir *fig. 6*), s'appuie sur le talon d'un ressort très-faible, placé sur la roue *a*; la résistance de ce point d'appui empêchant le pignon de tourner, c'est alors que le plateau tourne jusqu'à l'instant où la goupille *g* rencontre le talon *b*: les deux roues étant ainsi unies et mises en cage sur l'axe de la roue *c*, l'aiguille portée par cet axe marque les secondes et fractions de seconde.

Si, par un mécanisme qui sera décrit plus bas, on arrête à l'instant d'une observation, la roue *c*, l'aiguille des secondes sera fixée sur l'instant précis de l'observation; la roue *a* continuant à marcher en entraînant avec elle le pignon *p*, ce pignon fera tourner le râteau *g*, qui repoussera le cliquet *e*, et dès qu'on rendra la liberté à la roue *c*, le ressort *r* fera tourner la roue *c* de la quantité dont elle a été arrêtée, c'est-à-dire jusqu'à ce que la goupille *g* rencontre le talon *b*, et l'aiguille des secondes reprendra identiquement la seconde ou fraction de seconde, qui serait marquée par la roue *a*, qui n'a pas cessé de marcher.

Chaque révolution de l'aiguille des secondes étant indiquée par celle des minutes, il suffit que l'aiguille des secondes marque la fraction de la minute qui s'écoule: ainsi, lorsque la roue *a* aura fait une révolution pendant que la roue *c* sera arrêtée, le mécanisme se trouvera dans la position où il était avant que l'aiguille fût arrêtée, et prêt à marquer les fractions de la minute subséquente pour que cela ait lieu.

A la fin de chaque révolution de la roue *a*, la goupille *l* (*fig. 1*), placée sur la roue *c*, touche légèrement le ressort *m*, dégage le pignon *p*, et le ressort *r*, qui presse le râteau, fait faire une révolution à ce pignon, qui vient de nouveau s'appuyer sur le ressort *m*, et le râteau se trouve à son point de départ.

Pour ôter toute incertitude de l'esprit de l'observateur qui fera usage de cette montre, M. Jacob a placé à côté du cadran d'observation un petit cadran de secondes, dont l'ai-

guille ne s'arrêtera jamais, et les deux aiguilles, ayant été mises en marche sur la même seconde, devront se trouver toujours ensemble : cette addition consiste simplement à faire engrener avec la troisième roue en pignon de même nombre que celui de la roue de secondes, qui porte une aiguille sur le prolongement de son axe (Voyez *fig. 10* l'aspect du cadran).

Description du mécanisme qui sert à arrêter ou à faire marcher l'aiguille des secondes.

La roue à rochet *f* (*fig. 7*), qui porte vingt-quatre dents, est formée de deux rochets de douze dents, placés l'un sur l'autre, en sorte qu'ils se divisent mutuellement en deux (voyez *fig. 8*) et forment le rochet de vingt-quatre dents. Ce rochet, qui tourne librement sur une vis à portée, est retenu par un ressort-sautoir *s*. Celui des deux qui se trouve le plus près de la platine peut attaquer le bras *g* de la pièce *g h*, qui se meut librement sur une vis à portée, et celui de dessus passe toujours sans le toucher. Ainsi, lorsqu'on pousse le bouton *b*, le ressort *c d*, qui porte à son extrémité le cliquet *e*, attaque une dent du rochet *f*, et la fait sauter à l'instant où la dent *l* cesse de retenir le bras *g*, la dent suivante passant au-dessus. La pièce *g h*, poussée par le ressort *r*, touche sur la roue qui porte l'aiguille des secondes et l'arrête. En cessant de presser sur le bouton, le ressort *c d* revient à sa première position, et le cliquet se trouve prêt à faire sauter la dent suivante, et en agissant de nouveau sur le bouton, le rochet relève la pièce *g h*, et rend la liberté à l'aiguille.

Appareils propres à donner la mesure du temps pendant lequel un phénomène quelconque s'accomplit, exprimée en minutes, secondes et fractions de seconde; par M. HENRI ROBERT, horloger, à Paris.

L'instrument chronométrique est digne de fixer l'attention : c'est un petit appareil d'horlogerie composé d'un balancier circulaire, d'un échappement à cylindre, d'une roue, d'un barillet, d'un mécanisme de détente; le tout est monté sur une platine sur laquelle sont gravés deux cadrans; l'un indique les minutes, l'autre les secondes et leurs fractions.

Le ressort contenu dans le barillet est destiné à mettre en mouvement tout le système pendant un temps très-court; il peut n'avoir que très-peu d'étendue, sa force n'a pas besoin non plus d'être considérable, puisqu'elle ne doit point être

prolongée par une succession d'engrenages, qu'elle s'exerce directement par l'intermédiaire d'une seule roue sur l'échappement.

La simplicité d'exécution de tout le mécanisme permet à son auteur de le mettre dans le commerce à un prix très-modique, quoique très-bien confectionné : c'est principalement sur ce point que nous croyons devoir insister ; car dans cette occasion, le vrai mérite de M. Robert est moins d'avoir créé un instrument nouveau, que d'avoir rendu possible l'emploi des appareils chronométriques à secondes, pour une foule d'observations pour lesquelles on ne pouvait faire usage de appareils connus, que leur prix élevé ne rendait accessible qu'à peu de fortunes.

L'appareil à secondes, dont nous vous entretenons, est disposé de façon que le ressort tendu, les aiguilles placées sur le cadran, il est prêt à se mettre en marche pour inscrire sur ses cadrans la durée d'une expérience, dès que l'observateur le jugera convenable ; l'expérience terminée, la marche peut être aussitôt suspendue pour conserver note de la durée totale de l'observation.

Cette disposition de repos habituel, d'action seulement momentanée et dépendante de la volonté de l'observateur, a plusieurs avantages : elle le dispense de remarquer et de conserver le souvenir des points de départ et d'arrivée des aiguilles au commencement et à la fin des expériences, opération difficile à exécuter avec précision lorsque l'œil doit tout à la fois fixer les cadrans et suivre les phénomènes dont il constate la durée.

Nous croyons superflu d'entrer dans de plus longs détails sur la construction et les usages de ce chronomètre ; ce qu'il importe, c'est de faire remarquer son utilité et son mérite réel. Nous dirons qu'il se recommande par la bonne confection jointe à la modicité de son prix ; que la régularité de sa marche est garantie par les connaissances variées, que possède son auteur, des sciences qui se rattachent à l'art qu'il exerce avec tant de distinction.

Description de la montre à secondes, de M. HENRI ROBERT.

Cette montre, dont le mécanisme intérieur est représenté *fig. 11*, et le cadran, *fig. 12*, Pl. 8, est destinée à marquer les secondes et les fractions de seconde ; son aiguille marche et s'arrête instantanément sous le doigt de l'observateur. Le

rouage est calculé pour que cette aiguille achève sa révolution en deux minutes. Le cadran est divisé en cent vingt parties, de chacune une seconde : le poussoir *p*, qui sert à armer le ressort moteur *m*, et à faire marcher et arrêter à volonté le rouage, pénètre dans l'intérieur de la boîte, et porte contre la tête d'un ressort *a*, qui est assez fort pour relever le poussoir et en même temps la bascule *b*, qu'un petit ressort *c* fait constamment appuyer sur la tête du ressort *a*.

Le râteau *r* est muni d'une queue *D*, qui est en contact avec la tête du ressort *a*. Ce râteau est poussé par le ressort *m*, avec lequel il communique par l'intermédiaire d'une maille mobile entre deux vis portées l'une par le râteau et l'autre par le ressort.

Effet. Lorsqu'on appuie sur le poussoir *p* et qu'on le pousse à fond, le râteau est renversé et prend la position indiquée par les lignes ponctuées (*fig. 11*), le ressort *m* se trouve alors armé; le balancier *e* est arrêté dans son mouvement par la bascule *b*, qui s'approche de lui et prend aussi la position ponctuée. Le bec *a* de cette bascule s'engage entre l'une des deux goupilles portées par le balancier, et la montre est au repos.

Aussitôt que la main lâche le poussoir, le ressort *a* le relève ainsi que la bascule, et le rouage marche; mais si l'on pousse de nouveau et faiblement sur le bouton du poussoir, la bascule dégagée du ressort *a*, qui la tenait soulevée, tombe et arrête le balancier.

Ainsi, le poussoir exerce une triple fonction; poussé à fond, il arme le ressort moteur; poussé faiblement, il arrête le balancier, et abandonné à lui-même, il laisse marcher la pièce.

M. Robert emploie un échappement fort simple, imaginé par M. Duchernin, habile horloger. Cet échappement est à cylindre; mais toute la difficulté que présente la roue ordinaire est évitée; c'est seulement une roue plate dont les dents sont taillées en plan incliné. Lorsque la dent tombe sur la surface extérieure du cylindre, il est exactement le même que dans l'échappement ordinaire; mais il n'y a pas, comme dans celui-ci, un repos intérieur: le cylindre agit contre le flanc de la dent et fait rétrograder le rouage. Cet échappement étant alternativement à repos et à recul, son auteur lui a donné le nom d'*échappement mixte*.

La figure 13 représente la forme extérieure d'une pièce dont le mécanisme est à peu près semblable à celui de la

figure 14. Les deux boutons qui sont vers les angles de la boîte, en dehors du cadran, ont chacun une destination particulière; l'un sert de clef pour armer le ressort moteur, l'autre pressé par le doigt de l'observateur et laissé libre, fait marcher ou arrêter la pièce.

La grande aiguille, placée au centre, achève sa révolution en une minute, et la petite aiguille excentrique achève la sienne en six minutes.

La pièce dont le mécanisme intérieur est vu *fig. 14*, et le cadran (*fig. 15*), offre cette particularité, qu'elle est constamment immobile ou arrêtée, et ne marche que pendant le temps que l'observateur exerce une pression sur le bouton latéral *a*. Le poussoir *p* tient seulement ici lieu de clef; sert à armer le ressort du premier mobile *b*, par l'intermédiaire du râteau *r*. Ce premier mobile est construit, à très peu de chose près, comme celui du rouage de répétition.

Le rouage est distribué de manière à ce que l'aiguille qui est au centre du cadran (*fig. 15*), achève sa révolution en une minute, tandis que la petite aiguille du cadran excentrique accomplit la sienne en six minutes.

Le ressort moteur est armé, lorsqu'on presse sur le poussoir *d*, d'une petite bascule *c* et d'un ressort *d* qui servent à relever.

Lorsque le bouton *a* est libre, le ressort *b*, qui le tient soulevé, permet à la bascule *C* d'entraver la marche du balancier *E* par son bec *a*, contre lequel vient buter l'une des deux goupilles du balancier; mais si on presse le bouton, le ressort *b* agit sur la bascule *C*, l'écarte du balancier, et la pièce marche jusqu'à ce que, la main abandonnant le bouton, le mécanisme s'arrête aussitôt. Ainsi la pièce marche lorsque le bouton est pressé par l'observateur; et elle s'arrête instantanément lorsqu'il le lâche.

Nouvelle détente pour les montres à réveil, imaginée par
M. ROBERT.

Dans cette détente, représentée (*fig. 16*, Pl. 8), le bras *a* remplace à lui seul les trois pièces *p d r* de la détente ordinaire, indiquées par des lignes ponctuées. L'instant du départ du réveil est fixé par la chute du bec *b*, dans une entaille pratiquée au disque *n*: ce disque appartient à la roue du réveil et tourne avec elle, à frottement gras, sur la roue des heures; il achève, comme cette dernière, sa révolution en

douze heures. L'entaille *o* est faite de telle sorte que la sonnerie agit à l'instant même où l'aiguille arrive sur le zéro du cadran.

Lorsque le ressort est développé, la détente est relevée par la roue d'arrêt *e*; c'est dans cette position qu'est représenté le mécanisme; mais quand le ressort du réveil est monté, la roue d'arrêt *e* ne soutient plus la détente en l'air, en pressant sur le talon *t*, et le bec *B* repose sur la circonférence du disque, jusqu'à ce que l'entaille *o* se rencontre et lui permette de tomber.

Compteur chronométrique et pendule portative à réveil.

Fig. 17, Pl. VIII. Le moyen employé par M. Robert dans sa pendule portative à réveil et compteur, consiste en une double aiguille de secondes, du genre de celles [qui sont vulgairement appelées trotteuses : l'une de ces aiguilles s'arrête instantanément lorsque la main agit sur une détente disposée à cet effet; son cadran est distribué de manière à ce qu'on apprécie les fractions de seconde en cinquièmes : cette aiguille arrêtée reste immobile pendant que l'observateur écrit la quantité qu'elle marque, et lorsqu'il a terminé, aussitôt que la main fait marcher la détente en sens inverse, l'aiguille saute et réjoint rapidement celle qui a continué sa marche, et ne la quitte que lorsque, voulant faire une nouvelle observation, on recommence la même manœuvre.

A l'aide de cet instrument, on peut faire sans peine, avec certitude et avec une grande précision, toutes les observations dans lesquelles la mesure du temps est employée par les astronomes, les ingénieurs et les mécaniciens.

Les compteurs sont de petites pendules de voyage, composées : 1^o d'un mouvement qui sert à la mesure du temps; 2^o d'un mécanisme accessoire de ce mouvement : ce mécanisme est tel, qu'à l'instant auquel on agit sur une détente, une aiguille s'arrête et marque sur un cadran la seconde et ses fractions exprimées en cinquièmes; cette aiguille reprend sa marche et parcourt d'un saut l'arc du cadran qui marque le temps pendant lequel elle est restée stationnaire; 3^o d'un rouage de sonnerie d'avertissement ou réveil qui se fait entendre à l'heure fixée d'avance, et qui s'emploie le matin comme un réveil ordinaire, et, en d'autres cas, comme sonnerie d'avertissement, qui prévient l'observateur occupé à d'autres travaux, que l'heure d'une observation à faire est arrivée.

M. Robert varie ce genre de sonnerie suivant les goûts et les besoins; ainsi, pour les personnes qui sont rarement dans le cas de s'en servir, c'est un réveil simple, tel que ceux qui sont usités généralement: il est composé d'un rouage qui se monte chaque fois qu'on veut être averti et à l'instant auquel on fixe l'heure du départ de la sonnerie.

Mais pour des personnes que des habitudes ou des travaux forcent à se lever chaque jour à la même heure, c'est un réveil à trois effets, qui sonne chaque matin à la même heure tant que l'indication n'est pas changée. Si l'on ne veut pas être éveillé, on tourne une aiguille vers le mot silence; mais si un voyage, une affaire majeure, ou toute autre cause fait craindre de rester endormi, malgré le réveil ordinaire, alors on dirige la même aiguille vers le mot grand réveil, et le bruit est alors tel, qu'il est impossible que le plus profond dormeur puisse résister.

4° Enfin, d'un rouage de sonnerie semblable à celui des pendules ordinaires de cheminée. Cette disposition s'accorde plus facilement avec le réveil simple qu'avec celui à trois effets.

Au reste, toutes les combinaisons usitées en horlogerie, telles que la répétition semblable à celle d'une montre ordinaire, la grande sonnerie et autres, sont compatibles avec le compteur.

Compteur chronométrique.

La figure 17, Pl. VIII, montre le cadran de ce compteur.

A, aiguille des minutes.

B, aiguille des heures.

E, aiguille qui peut prendre trois positions différentes.

Lorsqu'elle est dirigée vers le mot réveil, la sonnerie se fait entendre de vingt-quatre heures en vingt-quatre heures, à l'heure qu'on a déterminée à l'avance, sans qu'il soit besoin de remonter le ressort chaque jour. Quand l'aiguille marque grand réveil, le bruit est beaucoup plus prolongé; mais lorsqu'elle est arrêtée sur le mot silence; il n'y a pas de sonnerie, même après que l'aiguille de réveil a dépassé le point o.

R, aiguille de réveil faisant sa révolution en vingt-quatre heures; elle marque toujours le temps après lequel le réveil partira: ainsi la sonnerie se fait entendre lorsque l'aiguille est arrivée au point o.

S, deux aiguilles de secondes superposées et marchant ensemble quand on pousse le verrou de V en V'; l'une d'elles

s'arrête et marque en cinquièmes les fractions de seconde ; on note à l'instant de l'observation, puis on repousse le verrou de V' en V, et l'aiguille qui était restée immobile rejoint d'un seul saut celle qui a continué de marcher et ne la quitte plus.

Nouveau mécanisme de réveil imaginé par M. HENRY ROBERT, horloger à Paris.

Pour concevoir l'utilité de l'invention présentée par M. Robert, il convient de rappeler d'abord le mécanisme usité pour faire résonner les réveils à l'heure voulue. La boîte de montre renferme un timbre et un marteau ; ce marteau est mis en rapide mouvement de va-et-vient par un rouage ; ce rouage est mu par un barillet dont on monte le ressort lorsqu'on veut que, plus tard, le réveil se fasse entendre. Une détente sert d'arrêt à ce rouage ; elle est mise en jeu par un mécanisme ingénieux : un disque central, placé sous la roue des heures, la soulève en frottant continuellement sur le bout d'une goupille qui est fixée à cette roue. Ce disque porte une entaille en l'un des points de son contour. L'instant du départ de la sonnerie est déterminé par la chute de cette goupille dans l'entaille, lorsque, par la révolution de la roue des heures, l'entaille est présentée sous la goupille. La détente dégage alors le rouage de sonnerie, et le timbre, frappé vivement, se fait entendre. Le moment du départ dépend de la place qu'occupe l'entaille du disque ; et en tournant une aiguille qui entraîne ce disque, on amène ainsi l'entaille à telle heure qu'on veut. Ainsi, la sonnerie part quand l'aiguille des heures arrive juste au-dessus de celle du réveil.

Les inconvénients de ce mécanisme sont que le rouage de réveil presse constamment la roue des heures et charge le mouvement, et cela que le réveil soit monté ou ne le soit pas ; ce qui oblige de donner à la force motrice plus de puissance ; en outre, l'instant du départ de la sonnerie est incertain, parce que le disque qui porte l'entaille est d'un court rayon, et que le mouvement de la goupille qui vient y tomber est lent ; la moindre excentricité du cadran occasionne de grandes différences dans le moment du départ : aussi remarque-t-on que la sonnerie parle souvent un quart-d'heure trop tôt ou trop tard.

Les réveils d'horloges communes sont construits sur un plan un peu différent. Le disque à entaille est fixé à la roue des heures et tourne avec elle : un levier à bascule, pressé par un

ressort, frotte, par son extrémité, sur le contour de ce disque et cette extrémité, façonnée en biseau tombe dans l'encoche lorsque cette entaille arrive au-dessous du biseau, et le mouvement de sonnerie se trouve dégagé.

C'est ce dernier mécanisme que M. Robert a adopté, mais il lui fait subir une modification sans laquelle on ne pourrait l'employer commodément dans une montre; et d'ailleurs, l'objection principale resterait encore, puisque le ressort presse constamment la roue des heures, même quand le réveil n'est pas monté.

Dans la montre présentée par M. Robert, la détente a deux bras, dont l'un presse, il est vrai, le disque, mais seulement quand le réveil est monté; dans l'autre cas, une roue d'arrêt soulève cette détente, de manière qu'elle n'a plus aucune action sur le mouvement: ainsi la marche de la montre ne peut être gênée par la présence du réveil que dans le seul cas où on monte le barillet de sonnerie.

De plus, l'instant du départ est plus précis dans les nouveaux réveils que ne le permet la détente ordinaire des montres, parce que le bras du levier tombe dans une entaille faite sur la circonférence d'un disque, qui peut, sans inconvénient recevoir un assez grand diamètre, et qui est, d'ailleurs, sensiblement concentrique à l'axe de rotation des aiguilles; le nombre des pièces est aussi moins considérable. La détente agit, dans les pièces ordinaires, en faisant monter et descendre l'aiguille des heures; on y dispose la bascule de cette détente, dans le sens perpendiculaire au cadran; ce qui force d'accorder plus d'épaisseur à la montre. La détente de M. Robert a son mouvement dans un plan parallèle au cadran; ainsi, sa montre est plus commode à porter, moins compliquée dans son mécanisme et d'un effet plus sûr.

On voit, d'après cet exposé, que le réveil de M. Robert est établi sur les mêmes principes que les réveils à horloges communes, et que, par conséquent, l'aiguille doit décompter, c'est-à-dire qu'il inscrit en ordre rétrograde les chiffres du cadran sur lesquels il faut porter l'aiguille du réveil pour qu'il sonne quand un nombre d'heures sera écoulé; mais outre qu'il a modifié ce mécanisme pour qu'on puisse l'appliquer aux montres, il a réussi à rendre le mouvement général indépendant des pièces du réveil, si ce n'est dans le cas accidentel où celui-ci est monté.

C'est un principe en horlogerie de préférer une résistance

constante, même un peu forte, à une résistance variable, qui peut changer la durée des vibrations, et donner à la pièce une marche égale; sous ce rapport, la montre de M. Robert, dont la détente ne charge le mouvement que quand le ressort du réveil est bandé, doit sembler moins régulière dans ses effets, puisque, quand le réveil est monté, le mouvement est sous l'influence d'une pression inaccoutumée; mais cette résistance variable est ici sans inconvénients, parce qu'elle n'est point appliquée à l'échappement ni même aux derniers mobiles du rouage: ce n'est donc que lorsque le premier mobile est exposé à cette petite résistance accidentelle, qu'il pourrait y avoir quelque altération dans les oscillations du balancier, et il est évident qu'ici on doit préférer ce mode de construction à celui qui nécessite une force motrice plus grande pour rencontrer après tout une résistance toujours variable.

Par ces divers motifs, nous pensons que le mode de construction de M. Henri Robert, employé dans ces montres à réveils, est supérieur à celui qui est en usage dans ces appareils, parce que, 1^o il diminue la somme des résistances, et par conséquent la puissance du moteur.

2^o Il est une simplification des pièces qui se trouvent sous le cadran;

3^o Il permet plus de précision dans l'instant du départ de la sonnerie;

4^o Il diminue l'épaisseur de la montre.

La figure 15, Pl. IX, représente une montre d'alarme ou à réveil; l'inventeur dit en avoir fabriqué un certain nombre et qu'elles remplissent parfaitement le but que l'on veut atteindre. Sur une table de bois p, q , de 21 centimètres sur 10 centimètres de surface, sur 27 millimètres d'épaisseur, est placée une tige métallique coudée à angle droit en b , sur laquelle est attachée une petite tige k , à laquelle sont fixées deux poulies. f est une pièce cylindrique en bois ayant à son extrémité un canon de clef de montre, qui s'adapte au pivot de la montre qui se trouve placée dans un petit cadre, et il tourne avec l'aiguille des minutes: l'autre extrémité se trouve maintenue et tourne dans un trou pratiqué dans la tige k . Un fil fixé et enroulé sur la pièce cylindrique f , passe en dessous la poulie e et dessus celle d , et autour de la poulie mobile l à laquelle est suspendu un poids w ; et rentrant par un trou dans la tige b, c , il est attaché au point g ; à ce point on régularise la longueur du fil de manière à ce qu'il soit complètement déroulé du cy-

lindre f , et que le poids w soit posé sur le plan h , lequel se meut sur un axe en m . Une sonnette est attachée à l'extrémité d'un long ressort r, s, t . L'autre bout est fixé au plateau en r . En t est fixé un cordon qui retient la sonnette dans la position représentée par la figure; par le moyen d'un morceau de bois o inséré dans deux trous, l'un sur le plan h et l'autre dans la partie horizontale du cadre n . Le frottement de la pièce o empêchant la pièce h de tomber, il est aisé de voir que le fil étant enroulé un certain nombre de tours en f , le poids w sera relevé à une certaine hauteur qui demandera tant d'heures pour redescendre jusqu'à la pièce h , et qu'arrivé là et pressant dessus la pièce o , elle fera sortir cette pièce de son trou et rendra la liberté au ressort qui fera résonner la sonnette avec une force considérable.

La figure 16, Pl. IX, représente les montres à réveil telles qu'on les vend dans les magasins de Londres, et celles que nous avons vues remplissent parfaitement le but. Elles ne coûtent que sept schellings (8 fr. 75 c.)

$a a$ sont deux pieds en acajou tournés; b est une cavité pour recevoir la montre sur un coussinet de velours; elle est placée en sorte que l'heure à laquelle la personne veut se lever, soit tournée au point marqué en c ; un fil très-fin ou un crin de cheval ayant au bout un nœud coulant est passé sur l'entaille D de la pièce, le nœud coulant passe sur l'aiguille des heures de la montre. e est un léger levier d'ivoire auquel est attaché le crin de cheval au milieu de sa longueur, et à son extrémité est suspendu un poids f . La sonnette g est fixée à un ressort en acier g , et maintenue dans la position par un fil h ; son extrémité, munie d'un crochet de métal, va rejoindre l'extrémité du levier, et est placée sur l'aiguille droite i , quand par la marche du temps l'aiguille arrive à l'heure désignée, laquelle se trouve en face du guide d , le fil de crin glisse de dessus. Le petit poids n'étant plus soutenu laisse descendre le levier d'ivoire, relève le crochet de dessus l'aiguille i , détend ainsi le ressort et fait résonner la sonnette.

1^o Du curseur circulaire.

Le moyen de régler une pendule, est de rapprocher ou d'éloigner le centre d'oscillation du centre de rotation du pendule : cet effet est produit dans toutes les pendules par un écrou qui supporte la lentille; tourné dans un sens ou dans l'autre, il donne des résultats différents; mais quelle que soit

la finesse du pas de vis employé on ne peut faire de très-petites quantités. D'ailleurs, l'établissement d'une bonne vis avec son écrou est toujours d'une exécution, sinon difficile, du moins au-dessus de la portée des ouvriers ordinaires.

Pour simplifier l'exécution de cette partie, M. Robert a établi des curseurs circulaires, dans l'exécution desquels il ne se trouve que des ajustements de tours, faciles à bien faire. Il les fait de deux manières, dont le caractère distinctif est que, dans les uns, le centre de gravité de la lentille change en même temps que le centre d'oscillation, et que, dans les autres, le centre d'oscillation seul change de place, le centre de gravité restant le même. Pour rendre la description de ces deux modes de construction plus claire et plus intelligible, nous sommes obligés d'en remettre le détail à l'explication des figures jointes au rapport.

Les curseurs de M. Robert permettent de varier à volonté la sensibilité et de faire des quantités très-petites par des mouvements assez grands, propriété que l'écrou ne présente jamais. Cette idée nous paraît devoir simplifier assez l'exécution pour offrir un avantage notable.

2° De la fourchette.

Dans la fourchette employée pour les pendules soignées, on établit un chariot au moyen d'une vis de rappel : cette partie devient alors à elle seule une petite machine encore assez compliquée et difficile à exécuter avec précision.

M. Robert produit le mouvement de va-et-vient nécessaire pour mettre la pièce d'échappement, par un ajustement de tour et une pièce excentrique : il fait ainsi disparaître la vis de rappel et tout ce qui l'entoure.

Une propriété essentielle de la fourchette est d'être bien équilibrée et très-légère : or, il obtient facilement ces conditions par l'appareil excentrique qu'il emploie dans ses pendules de précision, tandis que la vis de rappel n'offre jamais cet avantage.

Innovations et perfectionnements introduits dans la construction des pendules de cheminée, par M. HENRY ROBERT, horloger à Paris.

Dans ses recherches sur les pendules, M. Robert a étudié ce qui se pratique dans les ateliers, il s'est attaché à en reconnaître les avantages et les inconvénients et à mettre en œuvre

toutes les ressources de l'art de l'horlogerie, pour faire de bonnes pendules à des prix modiques. Convaincu de ce principe, que les éléments qui composent une pendule et que les corps qui l'entourent peuvent apporter plus ou moins d'irrégularité dans sa marche, il a cherché à établir entre les diverses parties de la machine un rapport tel qu'il pût obtenir la précision ou la régularité des mouvements et la conservation des éléments constituants.

Ne pouvant, à cet égard, entrer ici dans des détails qui feraient la matière d'un traité d'horlogerie, nous nous bornerons à l'examen des spécialités.

I. DES PENDULES ORDINAIRES.

Dans les pendules à l'usage civil, il emploie les dispositions ordinaires avec lesquelles les ouvriers sont familiarisés, mais avec diverses modifications que nous allons faire connaître; ses pendules sont d'une exécution plus soignée qu'on ne le fait généralement.

Il établit entre le moteur, l'échappement et le régulateur, les rapports que la théorie et la pratique lui ont démontré être les plus convenables, et il n'a apporté d'innovations que là où elles lui ont paru indispensables, afin de ne pas élever les prix. En voici quelques exemples.

1° De la suspension.

Dans une pendule, l'une des choses les plus importantes est que le régulateur soit suspendu de la manière la plus favorable à sa marche, et la condition est que ses oscillations se fassent comme autour d'un axe qui serait le prolongement de celui de la pièce d'échappement.

Dans le mode le plus communément pratiqué, aucune précaution n'est prise pour arriver à ce résultat, l'œil de l'ouvrier fait tout: et c'est même un apprenti, souvent bien peu avancé, qui est chargé de cette partie, cependant bien délicate et bien importante, que ni lui ni beaucoup d'ouvriers même très-forts ne comprennent. Pour arriver à ce résultat par des moyens directs et mécaniques, M. Robert dresse sur le tour la surface qui porte la suspension, afin de la rendre parallèle aux platines du mouvement. La soie passe entre deux cylindres tournés, dont les bases, également tournées, appuient sur la surface parallèle aux platines du mouvement, de telle sorte que, les surfaces de cylindre étant perpendiculaires aux platines, l'axe de rotation du pendule l'est éga-

lement. Ce mode présente bien moins de difficultés que celui qui est usité, puisque l'exactitude dépend de la fidélité de l'exécution d'un objet de tour, chose toujours facile, et non de l'adresse extrême qu'il faut à un ouvrier pour percer deux trous dans une ligne droite sur la surface d'un cylindre.

2° De la passe.

La passe, ou la partie du pendule qui reçoit l'action de la fourchette, est ordinairement un prisme quadrangulaire rectangle qui entre dans l'enfourchement de la pièce nommée fourchette, la passe doit être libre sans ébats dans la fourchette selon le mode usité : la moindre imperfection conduit à une mauvaise transmission de force.

Les passes cylindriques de M. Robert n'ont pas cet inconvénient ; elles se font sur le tour sans difficulté ; pourvu que la fourchette soit ouverte parallèlement, l'action a lieu convenablement.

De plus, le contact s'opère dans le plan qui partage en deux parties égales et symétriquement la masse du pendule, et c'est une condition nécessaire pour que les oscillations n'éprouvent aucune perturbation qui altère leur durée naturelle.

3° De la lentille.

Pour qu'une lentille plate soit bonne, il faut que ses deux surfaces soient deux plans parallèles à celui d'oscillation ; sans cette condition, la lentille dévie constamment en raison de la résistance que l'air lui oppose ; et en observant avec soin, on remarque que les surfaces de la lentille, pendant une oscillation, forment des angles différents avec le plan d'oscillation, ce qui est une cause d'anomalie.

Pour lever cette difficulté, M. Robert remplace la lentille plate par un cylindre ou une sphère qui présente toujours une surface semblable à l'air : à la vérité, le cylindre, dans sa section par un plan perpendiculaire à celui d'oscillation, offrant une surface plus grande, éprouve un peu plus de résistance de la part de l'air ambiant ; mais cette considération, vraie en principe rigoureux, ne peut être d'aucune importance dans des machines de l'ordre de celle qui nous occupe ; car il faut les observations les plus minutieuses faites sur des pendules d'une haute précision pour reconnaître une différence ; et en définitive, cette différence ne constitue qu'une bien faible absorption de force dans des ma-

chines qui en ont au-delà de leurs besoins. D'ailleurs, l'inconvénient d'une lentille qui n'agit qu'en tremblant est infiniment plus grand.

4° De l'échappement.

L'échappement est, à juste titre, considéré comme la partie la plus délicate et la plus importante de la machine. Dans un échappement, il est deux points auxquels on n'apporte pas toute l'attention qu'ils méritent, ce sont la longueur des bras de l'ancre et la quantité de levées. Cependant de bonnes proportions contribuent à transmettre toute la force du rouage au régulateur, à lui laisser la plus grande liberté possible, et à conserver les parties frottantes.

Dans les fabriques, chacun a sa routine différente, dont il ne se départit pas : ainsi, que le pendule soit long ou court, la lentille lourde ou légère, la boîte solide ou chancelante, la force motrice plus ou moins constante, on ne tient aucun compte de ces circonstances ; cependant, avec les échappements les plus estimés, celui à chevilles, par exemple, on peut encore faire une très-mauvaise pendule, et qui sera même inférieure à une autre dont l'échappement serait à recul, si le premier comporte des fautes de principes, des disproportions, et qu'au contraire le second soit très-bien entendu et fidèlement exécuté.

Les échappements employés par M. Robert sont ceux qui ont la sanction d'une longue expérience, et que les plus habiles horlogers considèrent comme les meilleurs. Il apporte le plus grand soin à les proportionner au besoin de la pièce, et à ce que l'exécution ne laisse rien à désirer : mais laissons-le parler lui-même à ce sujet. Il est bon que l'on connaisse le caractère et les principes de l'habile artiste dont nous sommes chargé de faire connaître les nouvelles inventions.

« Je ne suis pas (nous disait-il lors de notre examen de ces procédés et innovations), je ne suis pas sans avoir, comme beaucoup d'horlogers, composé des échappements nouveaux ; mais, consciencieusement, j'aime mieux employer les inventions des autres que les miennes, lorsque je les crois meilleures ; si les artistes étaient tous animés par la volonté de faire du bon plutôt que par la gloire de faire du nouveau, on verrait nombre de bonnes choses s'améliorer de jour en jour ; car le temps, le génie et les veilles qu'ils consomment à des innovations, enfants mort-nés de leur cerveau, tourneraient

au profit des progrès, et laisseraient à leurs successeurs des traces utiles de leur passage dans la carrière. »

5° *De l'exécution de l'échappement.*

La roue d'échappement est faite par les ouvriers qui commencent le mouvement, et lorsque celui-ci est à l'état dans lequel on le nomme roulant, l'ouvrier qui doit tailler la roue, déjà rivée sur son assiette, en la recevant, n'a d'autre guide pour la centrer sur la machine à fendre, que sa circonférence extérieure. Pour bien faire cette opération, il faudrait un homme très-adroit et très-minutieux; mais ce taillage n'étant payé que très-peu pour les ouvrages ordinaires, il faut nécessairement qu'il soit promptement fait, et de là résulte une première imperfection; car la roue, mal centrée, ne peut avoir une division exacte, lors même qu'il n'existerait pas d'autres causes d'inégalité dans l'outil employé à ce travail.

En outre, cette roue, faite dans les grandes fabriques, est prise dans une planche de laiton laminé, qui n'est jamais assez dur, et souvent même de mauvaise qualité: de ces imperfections et de plusieurs autres que nous ne signalons pas de crainte d'être trop longs, résulte nécessairement une mauvaise roue d'échappement.

Voici comment M. Robert établit les siennes: il choisit, parmi les laitons provenant d'anciens chaudrons, le meilleur; car, malgré la réputation dont ce cuivre jouit, il en est de fort mauvais. Amené à l'épaisseur convenable, il est recuit, puis forcé au degré de dureté nécessaire, mais point au-delà, comme le font à tort quelques personnes, puisque le cuivre trop durci est rompu en une infinité de points, inconvénient qui, pour n'être point perceptible à nos yeux, n'en est cependant pas moins réel.

Cette roue est percée d'un trou au centre; elle est ensuite croisée, montée sur un outil fait exprès, sur lequel elle est tournée et fendue; la circonférence extérieure est rigoureusement concentrique à celle du trou central.

Les verges dans les montres ordinaires, et les ancres dans les pendules, sont quelquefois altérées en très-peu de temps, par le frottement de la roue. M. Robert s'est assuré, par des expériences et par des observations faites pendant dix ans, qu'outre la qualité du cuivre dont est faite la roue, il existait plusieurs causes qui déterminaient une destruction plus ou moins prompte de l'échappement, et que l'une des plus

puissantes prenait naissance dans le taillage de la roue. En effet, voyons ce qui arrive lorsqu'une roue est taillée avec une fraise neuve surtout : le sommet des dents de cette fraise n'est qu'une rebarbe très-fine, extrêmement dure et très-fragile; dans l'opération du taillage, cette rebarbe se brise en peu de temps, elle s'incruste dans les dents de la roue, en y laissant ainsi des pointes d'acier, qui, frottant sur la pièce d'échappement, la détruisent en peu de temps. Cette cause de destruction, qui est certainement une des plus graves, n'a jamais été signalée.

Divers procédés ont été mis en usage par les horlogers pour éviter la destruction de l'échappement. Le meilleur et le plus sûr consiste : 1^o à passer les dents de la roue dans l'acide nitrique ou sulfurique affaibli : ces acides attaquent promptement les atomes d'acier que la fraise a déposés sur la roue et les parties d'oxyde de cuivre qui se rencontrent souvent dans la matière; et 2^o à les adoucir ensuite avec du bois tendre et de la pierre à l'eau douce pulvérisée, puis avec du charbon. Ce procédé est le plus simple et le plus sûr.

La roue ainsi terminée est montée sur son assiette tournée fidèlement pour la recevoir; elle est tenue sur cette assiette, non pas par une rivure faite au marteau, à la manière ordinaire, mais par une sertissure faite sur le tour, ou quelquefois par des vis. Ces moyens, il est vrai, n'ont rien de nouveau en eux-mêmes; ils sont pratiqués dans l'horlogerie supérieure de Paris; mais la difficulté consistait à les introduire dans l'horlogerie ordinaire, sans augmentation sensible de prix, et c'est en cela que M. Robert a rendu un véritable service à l'art de l'horlogerie.

Nous n'entrerons point dans de plus amples détails sur la construction de l'échappement à ancre; il nous suffira de dire que M. Robert a apporté et introduit successivement plusieurs améliorations ou simplifications dans toutes les parties qui pouvaient être modifiées.

II. DES PENDULES MARCHANT UN MOIS.

Les calibres des pendules de commerce sont encore les mêmes que ceux qui étaient employés il y a soixante ans, lorsque la forme des dentures et les imperfections du travail absorbaient beaucoup de force motrice : aussi a-t-on depuis généralement reconnu qu'on a beaucoup plus de force qu'il n'en faut pour la machine, et que, dans bien des cas, on est obligé de mettre des ressorts tellement faibles qu'ils se pelotent, que leurs lames

se collent l'une à l'autre par l'abaissement des huiles, et que par suite le tirage est très-inégal.

Pour qu'un ressort soit bon, il faut qu'il ait une force moyenne : trop fort, il est sujet à se fendre ou à casser; trop faible, il a les inconvénients signalés : il faut donc que le rouage soit distribué et nommé en conséquence du ressort qui peut lui être appliqué.

Pour faire marcher ses pendules pendant un mois, M. Robert met la denture du barillet du mouvement vers la grosse platine; les dentures des deux barillets se croisant, il gagne ainsi plus de deux tours de ressort; d'autre part, il excentre de la roue de longue tige, ce qui permet encore des barillets plus nombrés, toutes choses égales d'ailleurs; enfin, il tient aussi la roue de mouvement un peu plus grande et plus nombrée que de coutume.

C'est ainsi que, sans changer la routine des ouvriers de fabrique, il est parvenu à obtenir des résultats supérieurs, et cela sans augmentation notable de prix.

III. SONNERIE D'AVERTISSEMENT.

Aux pendules à sonnerie, lorsqu'on le demande, M. Robert ajoute un petit mécanisme accessoire qui frappe un coup de marteau une minute avant que l'heure sonne, et permet ainsi de compter très-facilement pendant la nuit. Ce mécanisme est très-simple, il peut même s'adapter à la plupart des pendules qui existent : il est peu dispendieux et ne peut manquer d'obtenir le plus grand succès, d'après les avantages qu'il présente.

IV. DES PENDULES DE PRÉCISION.

Des pendules ordinaires bien établies, avec les perfectionnements que nous venons de faire connaître, et les soins qu'elles exigent d'ailleurs, tant pour la fidélité de l'exécution que pour l'harmonie qui doit exister dans les diverses parties de la machine, donneront bien certainement, nous ne pouvons en douter, les résultats les plus satisfaisants pour les usages civils; cependant, il faut en convenir, leur marche n'approcherait pas encore assez des pendules à secondes bien faites pour qu'on pût compter sur leur exactitude rigoureuse dans des observations qui exigent la plus haute précision.

Mais tous les défauts de ces pendules étant bien connus, si on éloigne les causes qui les produisent et qu'on remédie à leurs inconvénients par les ressources que l'art peut offrir, on

devra nécessairement finir par obtenir des machines d'une grande précision. Ainsi, par exemple, qu'on remplace : 1° les socles en bois légers et hygrométriques, se déformant sous les plus petits changements dans l'état de l'atmosphère, par une base en marbre d'une grande masse et bien calée; 2° la boîte légère en bois, en albâtre ou en cuivre, mal montée, par un fort chevalet de métal solidement fixé sur sa base de marbre; 3° un échappement dans lequel les vis naturelles attachées à son principe sont augmentées par les disproportions qui s'y trouvent presque toujours, par un bon échappement à l'épreuve d'un siècle, admis par les hommes les plus capables; 4° que cet échappement soit dans les dimensions proportionnées à la machine, condition importante, puisque la disproportion conduit à la destruction et aux variations; 5° qu'une suspension formée par un fil de soie soit remplacée par deux lames d'acier, dont la solidité permet un pendule très-lourd, ces lames présentant de grands avantages lorsqu'elles sont bien construites; 6° qu'on rejette encore le régulateur des pendules de commerce, formé d'un fil-de-fer, à l'extrémité duquel est la lentille, ou bien d'un assemblage d'une multitude de pièces, parodie ridicule du pendule compensateur grillé; 7° qu'on lui substitue des dispositions simples, que les surfaces en contact avec l'air extérieur soient disposées de la manière la plus propre au mouvement du pendule, pour qu'il n'éprouve aucune déviation; 8° enfin, que la correction des effets de la température s'y produise par des moyens simples et sûrs, et l'on obtiendra indubitablement alors des pièces d'une grande précision, qui, sans rivaliser avec les meilleures pendules à secondes, s'en rapprocheront cependant encore assez pour ne laisser de différences appréciables qu'à l'aide d'observations astronomiques rigoureuses.

V. DU PENDULE EMPLOYÉ DANS LES PENDULES DE PRÉCISION,
DE M. ROBERT.

Outre le pendule en sapin et laiton, M. Robert emploie souvent une simple règle de sapin, dont la partie inférieure qui reçoit la lentille est plus large que la lentille même, et se trouve pressée entre les deux disques de cuivre qui la composent, et qu'il nomme curseurs circulaires.

Il emploie encore, et de préférence à toute autre construction, un pendule qu'il appelle à deux branches, et dans la construction duquel il a tout sacrifié à la plus rigoureuse pré-

cision de l'effet de compensation et aux autres propriétés qu'il doit réunir. La correction des effets de la température est produite par une seule branche de zinc qui fait disparaître toutes les difficultés qu'entraînent les nombreux ajustements du pendule à grille, tout en conservant ses belles propriétés.

Observations.

Nous n'avons parlé ici que des parties de la machine les moins étudiées, dont on n'apprécie pas l'importance dans l'horlogerie de commerce, et dont il était cependant de la plus grande importance de corriger les nombreux défauts, mais il restera toujours aux artistes qui composent des pendules à faire une juste application des principes de l'art. A cette occasion, nous pouvons assurer qu'il n'est aucune partie de l'horlogerie de précision à laquelle ne se livre M. Robert. L'on sait que depuis longtemps il en fait une étude spéciale et qu'il y a déjà introduit plusieurs perfectionnements avantageux, en apportant dans ses travaux l'application des sciences positives dont en général les horlogers s'occupent trop rarement. Nous croyons, à cet égard, devoir faire observer que ces perfectionnements ne se trouvent pas seulement dans une partie de la machine, puisque, quelque bien qu'elle fût construite, elle ne produirait pas l'effet qu'on en attendrait, si les autres éléments n'étaient pas également bien; mais que, prenant la chose dans l'état où elle se trouve, M. Robert a conservé tout ce qu'il a cru bien, et amélioré ou simplifié tout ce qui lui a paru susceptible de l'être; toutefois avec la plus grande réserve, et après s'être assuré par des observations souvent répétées, des vices que présente notre horlogerie ordinaire.

Pièces d'horlogerie par M. PERRON, de Besançon, pendule à échappement à rouleaux mobiles.

Fig. 18, Pl. 8. Cette pièce est fort curieuse par la manière dont la roue dite d'échappement fonctionne. Les dents de cette roue sont taillées au bout en plans inclinés, sur lesquels les bras de l'ancre viennent successivement agir, pour que la force motrice restituée au pendule la partie de mouvement qu'il perd dans les résistances. Pour diminuer les frottements, M. Perron ajuste à chaque bras de l'ancre un rouleau mobile qui transforme les frottements en ceux du deuxième genre: c'est l'échappement de Graham renversé, car cet artiste cé-

lèbre avait placé les plans inclinés aux bouts des bras de l'ancre. Du reste l'échappement de M. Perron est bien soigné pour éviter l'arc-boutement, des vis de rappel sont disposées à l'ancre, qui remédient à l'inconvénient. Quant à la priorité d'invention, nous devons dire que, depuis plusieurs années, les horlogers se sont avisés de faire passer une partie des plans inclinés de l'ancre aux dents de la roue d'échappement. M. Duclos a fait plus, il a transporté en entier ces mêmes plans sur les dents de la roue, dans ses jolies horloges en carton, qui ont paru si curieuses au public, et qui l'étaient en effet par les ingénieuses combinaisons qu'on y observait. Le défaut de succès de ces horloges n'ôte rien au mérite de ces conceptions, parce qu'il tient à d'autres causes.

M. Gille, horloger, a pris dans le temps un brevet pour l'échappement à repos de sa pendule à réveil, et y a aussi fait l'application d'un système de roues à plans inclinés, *fig. 22, Pl. 8*, semblables à celles de la pendule à secondes de M. Perron.

Les échappements de M. Duclos sont à recul ; mais le recul y est moindre que celui de M. Perron : M. Duclos dit en avoir fait aussi à repos, ce qu'on conçoit facile dans son système, *fig. 20 et 21, Pl. 8*. Ceux de M. Gille sont aussi à repos ; mais ceux de M. Perron sont à recul, puisqu'il fait agir les plans inclinés sur des rouleaux mobiles de l'ancre, et que les plans inclinés ne sont pas concentriques à l'ancre.

Compensateur de pendule.

M. Perron place sous la lentille une branche horizontale bimétallique fixée à la tige de suspension ; en sorte que les influences de la température, en déformant cette lame, montent ou descendent la lentille, de manière à déplacer le centre d'oscillation sur la tige et à lui donner une distance invariable à la suspension.

Il est évident que M. Perron n'avait aucune connaissance des inventions semblables et antérieures à la sienne, car son pendule est le même que celui qui est depuis longtemps connu, sauf quelques différences de forme : ce dernier a sa lame compensatrice droite, tandis que celle de M. Perron est courbée. M. Duchemin, qui a autrefois proposé ce pendule compensateur, a bien senti que la difficulté de régler cet appareil serait un obstacle à son usage : du reste, il a construit sur ce principe un grand nombre de pendules, et particulièrement

celui d'une horloge pour l'Observatoire de Nantes, mise à l'exposition de 1821. Ce procédé a été employé dans plusieurs horloges de clocher sorties de la fabrique de M. Cahier, au Tillay, près Jonesse.

Horloge de l'église d'Ornans.

M. Perron a envoyé un dessin correct, quoique négligé, mais, du reste, très-facile à comprendre, du système de sonnerie à quarts, qu'il a exécuté pour le clocher d'Ornans. L'on y a reconnu une pièce très-bien combinée pour assurer les effets, mais qui n'offre rien de neuf; c'est le même système qui est suivi dans les horloges dites du Jura. Un limaçon des heures règle la marche du râteau, qui tombe sur ses dentures, et tient lieu de la roue de compte en usage, et ce râteau descend à un degré qui détermine le nombre des coups frappés par le marteau quand le râteau se relève; il en faut dire autant de la sonnerie des quarts, qui est réglée par un limaçon à douze dents, dont chacune a trois degrés, et celui de ces degrés où le deuxième râteau va buter détermine le marteau à frapper un, deux ou trois coups. Il y a de l'intelligence dans cette disposition; mais, comme nous l'avons dit, point de mécanisme nouveau.

M. Perron a donné de nouvelles preuves de la sagacité qui fait distinguer ses différents travaux. Les deux premières pièces offrent surtout cette qualité remarquable; il est certain que le système des roues d'échappement à plans inclinés sera fort utile aux horlogers, et surtout son emploi dans les montres peut remplacer avec avantage celui de la roue de cylindre, parce qu'il est d'une plus facile exécution. L'usage des roues à plans inclinés agissant sur des chevilles est plus heureux pour les montres que pour les pendules, parce qu'il devient un échappement libre, attendu qu'il est appliqué au balancier, comme dans les montres anglaises et suisses; et par cela même que ce sont des chevilles à l'ancre qui agissent, les effets en sont plus sûrs; tandis que, pour les pendules, il ne peut être libre, ni même à repos, malgré les chevilles mobiles. Nous ne prétendons rien affirmer d'ailleurs sur la priorité d'invention, puisque M. Perron dit avoir fait, en 1798, des montres sur ce système. Nous laissons ce point en doute.

Description d'un échappement à plans inclinés et à rouleaux mobiles, Pl. 8, fig. 18 et 19, par M. PERRON, horloger à Besançon.

On sait que l'échappement est la partie la plus essentielle et la plus délicate dans toutes les machines destinées à mesurer le temps. Il est nécessaire que la puissance motrice y parvienne au moyen de bons engrenages et sans déperdition de force, de sorte que l'échappement ne serve uniquement qu'à restituer au pendule ce qu'il perd par les frottements de sa suspension, si elle est à couteaux, et par la résistance de l'air ou des ressorts de suspension, si cette suspension est à ressorts. On peut donc atteindre ce but : 1° en construisant un échappement dont la traînée sur les leviers soit longue, en faisant décrire des petits arcs au pendule, lesquels sont reconnus plus isochrones entre eux que les grands; 2° en ne mettant pas d'huile sur les levées, ce qui augmente les frottements quand elle vient à s'épaissir. Ces conditions sont remplies par l'échappement à rouleaux mobiles, que l'auteur annonce avoir adapté à une pendule astronomique, en faisant tourner les rouleaux dans des trous en rubis.

Cet échappement, représenté *fig. 18 et 19, Pl. 8*, se compose d'une roue à échappement *c*, dont les cinq dents marquées 1, 2, 3, 4 et 5, de forme triangulaire, sont taillées en plans inclinés. Chaque dent agit alternativement sur les rouleaux placés en cage sur les bras *b*, *d*, au moyen de deux ponts. Le centre du mouvement de ces bras, ou pièces d'échappement, est en *a*. Dans la position où est représenté l'échappement, la dent ou le triangle 1 vient d'agir sur le rouleau du bras *b*, et l'a écarté du centre de la roue, tandis que celui *d* s'en est rapproché en même temps que la dent 1 quitte le rouleau du côté de *b*, la dent 2 fait repos sur le rouleau du bras *d*, qui continue à s'approcher du centre de la roue par la force d'impulsion que lui a communiquée le triangle 1, agissant sur le rouleau du bras *b*. Cette force d'impulsion étant épuisée, le bras *d* revient sur lui-même par l'effet de la pesanteur; le triangle 2 agit par son plan incliné sur le milieu du bras *d*, et lui donne une nouvelle impulsion: alors le triangle 3 se trouve contre le rouleau du bras *b*, y fait repos, reçoit son impulsion; puis le triangle 4 s'appuie contre le rouleau du bras *d*, pour continuer les mêmes effets jusqu'à ce que la force motrice soit épuisée.

L'auteur annonce que cet échappement est d'une exécution facile, qu'il a peu de frottement, exige très-peu de force motrice et n'a pas besoin d'huile sur les rouleaux.

Il fait observer que, dans l'échappement à ancre de Graham, la roue a trente dents et agit sur les leviers de l'ancre, puis sur les repos convexes et concaves fort éloignés du centre de mouvement de l'ancre, ce qui cause un frottement d'autant plus grand; de sorte que si l'on gagne de la force par les levées, elle se consume sur les repos. Dans le nouvel échappement, c'est l'inverse; la roue étant petite agit par de courts leviers sur de grands leviers à bras de l'échappement très-éloignés de leur centre de mouvement; les repos ayant lieu sur la roue se font sur un levier très-court, et qui se raccourcit encore par les grands arcs de supplément, en se rapprochant du centre de la roue, à une ligne environ. On voit donc qu'il y a une grande force de la part de la roue sur les rouleaux appliqués aux bras de l'échappement, et que les repos ne tardent point à détruire la force d'impulsion, puisque le levier agissant se raccourcit de plus en plus à mesure que les arcs du supplément deviennent plus grands. On voit aussi qu'il y a une très-grande liberté à cet échappement, puisque la roue agit sur des rouleaux, au lieu d'agir sur des chevilles; les rouleaux n'ont aucun frottement, c'est un simple roulement: par conséquent, pas d'usure et plus de constance dans l'isochronisme des vibrations.

Au lieu de mettre trente dents à la roue d'échappement, dont la tige aurait porté l'aiguille des secondes, l'auteur a préféré donner à l'avant-dernière roue soixante dents engrenant dans un pignon de dix ailes et cinq dents à la roue d'échappement. Les dents de la roue de secondes sont toujours dans les mêmes proportions avec les ailes du pignon de la roue d'échappement et les dents de cette roue: ainsi l'aiguille des secondes doit les marquer bien exactement sur un cadran bien divisé.

Description d'un autre échappement, par M. DUCLOS.

Cet échappement a été employé pour les pendules en carton que construisait l'auteur, et qui ont reçu dans le temps un accueil assez favorable du public. Les roues étaient en carton et les palettes de l'ancre en corne.

La figure 20, Pl. 8, représente la position de cet échappement au moment de la levée.

La figure 21 montre ce même échappement au moment de la chute.

a, roue d'échappement.

b, les dents de cette roue.

c, arcs de repos.

d, axe de l'ancre.

e, ancre en corne.

La levée se fait par le plan incliné de la dent *b*, la chute ou le repos, lorsque cette dent quitte l'ancre, comme on le voit *fig. 21*. Les arcs de repos *c* sont tirés de la même ouverture de compas, dont le centre est en *d*.

Description d'un autre échappement à plans inclinés, par

M. GILLE.

Cet échappement à repos, représenté *fig. 22*, Pl. 8, est construit sur le principe de celui de M. Graham.

La roue *c* est composée de dents *a a*, dont le bout est taillé en plan incliné, sur lesquelles viennent frapper alternativement les palettes *b, b* de l'ancre. Ces palettes étant d'égale longueur, le balancier est poussé autant d'un côté que de l'autre, avec un frottement régulier, le repos se faisant sur le même cercle.

Description d'un pendule compensateur proposé par M. PERRON, horloger à Besançon.

a b (*fig. 23*, Pl. 8), est la verge du pendule; *c d* est une lame composée d'acier et de cuivre, fixée à la verge au moyen d'une vis à tête couronnée *e*. La lentille est traversée par la verge, dans laquelle elle passe librement; elle est soutenue par les extrémités de la lame bi-métallique, au moyen de deux curseurs *f, g*, auxquels sont réunies, à charnières, deux brides *h, i*, qui supportent la lentille *k* par son centre, avec une vis à portée, afin de laisser libre le mouvement des brides, soit au curseur, soit au centre de la lentille, par les changements de la température.

La lame *c d* doit être faite en cuivre jaune ou en laiton bien écroui, ayant une épaisseur triple de celle d'acier; cette dernière doit être trempée et revenue bleue, et elle sera ensuite rivée sur celle du laiton, au moyen d'un grand nombre de chevilles assez rapprochées les unes des autres, afin que cette lame d'acier fasse pour ainsi dire corps avec celle de laiton.

Le motif qui a engagé l'auteur à donner une si forte épaisseur à la lame de laiton, c'est qu'elle doit maîtriser celle d'a-

cier et la courber en différents sens, selon la température. Cette lame peut être droite ou courbe, telle que l'indique la figure. Si, à la température moyenne de 10 degrés, cette lame est droite, elle prendra la forme convexe, si on l'expose dans une étuve, à une chaleur de 27 degrés, parce que la dilatation du laiton étant plus grande que celle de l'acier, elle sera retenue par la lame d'acier qui s'allongera moins, et la lame composée se courbera. Si, de cette température de 27 degrés, on la fait descendre à zéro, alors les deux lames se raccourciront par le froid; mais le laiton se raccourcissant plus que l'acier, la lame composée deviendra concave. On sent que si ces deux métaux étaient isolés l'un de l'autre, leur dilatation inégale aurait lieu en ligne droite; on voit aussi que si les lames étaient de même épaisseur, celle d'acier empêcherait celle de laiton de se courber.

Le pendule étant monté avec sa lame bi-métallique, et l'horloge réglée à la température de zéro, à laquelle elle est exposée, si de cette température elle passe à celle de 27 degrés, la verge du pendule s'allongera de $\frac{78}{360}$ de ligne environ, et l'horloge

retardera de 20 à 25 secondes en 24 heures. La lame bi-métallique doit être plus longue qu'il est nécessaire, et si les curseurs *f*, *g*, étant placés aux deux extrémités, font remonter

la lentille de 90 ou $\frac{100}{360}$ de ligne, la lame est trop longue :

alors on rapproche les curseurs du centre de la lame, et on les arrête aux points 2, 2, on répète l'épreuve, et s'il y a encore trop d'allongement, on amène les curseurs aux points 3, 3;

si à cette position une nouvelle épreuve donne $\frac{78}{360}$ de ligne,

la lame bi-métallique se trouvera exacte pour opérer les effets de la compensation, puisqu'elle remonte la lentille de la quantité que l'allongement de la verge du pendule l'aura fait descendre : d'où il résulte que le centre d'oscillation du pendule restera toujours à la même distance du point de suspension.

La figure 24 représente un fragment de la lame bi-métallique, de demi-grandeur naturelle, pour une lentille de 20 livres environ. Les deux lignes ponctuées indiquent le passage des goupilles qui réunissent les deux lames d'acier; celle d'acier est en dessus.

Description du pendule de compensation inventé par M. DUCHEMIN, horloger mécanicien, à Paris.

La figure 1, Pl. 9, représente une coupe longitudinale du compensateur de M. Duchemin ;

La figure 2, le même, dans la proportion de demi-grandeur naturelle et dépourvu de ses vis de rappel ;

La figure 3 est une coupe transversale.

Les mêmes lettres indiquent les mêmes objets dans ces trois figures.

a, lentille.

b, tringle supérieure fixée au compensateur.

c, tringle inférieure qui porte la lentille.

d, d, e, e, lames de compensation composées de deux tiers de cuivre et d'un tiers d'acier. Les lignes ponctuées (*fig. 2*) indiquent les courbures qu'elles prennent, par l'effet de la dilatation.

n, n, grande vis de rappel horizontale, taraudée à droite et à gauche, et portant les deux tasseaux ou coulisseaux *g, g*, servant d'écrous, et taraudés aussi l'un à droite et l'autre à gauche.

f, f, boutons moletés fixés sur les bouts de la vis de rappel *n, n*.

g, écrou pour régler la longueur du pendule.

Les deux lames bi-métalliques horizontales *d, d, e, e*, sont assemblées, à leurs extrémités, au moyen de deux plaques *i, i* fixées par quatre vis qui les tiennent assez espacées, pour que les deux coulisseaux *g, g* et les vis de rappel *n, n* puissent poser sur la lame inférieure *e, e*, sans toucher la lame supérieure *d*. La tringle *b* est vissée dans la lame *d, d* du compensateur, et la tringle *c*, qui porte la lentille, passe librement en *s* au travers de la lame inférieure *e, e*, et est accrochée en *l* sur le milieu de la vis de rappel *n, n*.

Le compensateur est construit de manière que le cuivre des lames bi-métalliques est tourné en dedans; en sorte que la dilatation donne à ce compensateur une déformation indiquée par les lignes ponctuées (*fig. 2*). On voit qu'il a perdu son parallélisme par la dilatation, et que la lentille est suspendue sur la lame *e, e*, par un effet double et simultané des deux lames bi-métalliques dilatées du compensateur.

Lorsque par un des boutons *f* on fait agir la vis de rappel *n, n*, les coulisseaux *g, g* s'écartent ou se rapprochent des ex-

trémities du compensateur, suivant qu'on tourne la vis à droite ou à gauche, et cela lorsqu'on veut trouver le véritable point de compensation; opération qui a lieu sans dérégler la pendule, puisque les coulisseaux glissent sur une surface sensiblement plane et horizontale, à température moyenne. Ainsi l'on voit que le poids de la lentille, accrochée sur la vis n, n par la tringle c , presse cette vis sur les tasseaux g, g , et fait appuyer ceux-ci sur la surface supérieure de la lame bi-métallique e, e ; que cette lame est réunie à la lame supérieure d, d , par les deux plaques minces d'acier i, i ; enfin, que la lame supérieure est fixée à la tringle b du pendule. Les extrémities de la vis de rappel n, n passent librement au travers des plaques i, i , excepté un des bouts retenu par une entaille qui le tient fixé sur le même point quand on la tourne. L'auteur a pris toutes les précautions pour que le compensateur n'éprouve aucun obstacle dans les mouvements que lui font subir les variations de température.

Le point où le mouvement ascendant et descendant est le plus prononcé sur le compensateur, par les changements de température, se trouve vers le milieu de la lame bi-métallique e, e , près de la tringle c , en s . Ainsi, en rapprochant de ce point les tasseaux g, g , la lentille aurait son maximum de mouvement ascendant et descendant, si les tringles b, c restaient invariables dans leur longueur; mais puisqu'à la même température où se trouve le compensateur, il y a variation dans la longueur des tringles, c'est-à-dire dans la longueur du pendule, il faut que cette différence soit corrigée ou compensée par un point quelconque du mouvement du compensateur sur la lame bi-métallique e, e ; il faut chercher ce point avec les coulisseaux, en les faisant mouvoir au moyen de la vis de rappel n, n , et les diriger vers le centre du compensateur quand la pendule retarde par l'effet de la chaleur, et vers les extrémities, si elle avance. Ces opérations se font lorsque le pendule a subi des épreuves de température, c'est-à-dire après l'avoir fait passer par des températures variées.

Pendule à quantième, de M. GILLE, horloger à Paris.

La pendule de M. Gille est à échappement à repos : c'est celle dont j'ai parlé en décrivant l'échappement de M. Perrou, de Besançon : c'est aujourd'hui sous un autre rapport que je dois considérer cette pendule.

Elle indique les mois, jours de la semaine et quantèmes

sur des cadrans distincts, dont les aiguilles sautent à minuit. Ce qui rend ce mécanisme remarquable, c'est l'ajustement très-simple des parties qui font sauter les aiguilles, et principalement celle des quantièmes, qui, d'elle-même, saute le n° 31 quand le mois n'a que 30 jours, et qui saute le 29 février, en ayant égard, s'il y a lieu, aux années bissextiles.

On connaît divers procédés qui font obtenir ce résultat; mais les mécanismes en sont compliqués; il y a en général une roue qui fait son tour en un an, et qui a 366 dents, dont on rend l'une inutile dans les années communes. Cet appareil de rouages tient beaucoup de place, est d'un difficile ajustement et assez coûteux. Celui de M. Gille peut être logé dans un petit espace, puisqu'il n'a que trois pièces de plus qu'un quantième ordinaire, et que la plus nombrée des roues n'a que 31 dents.

Il serait presque impossible de décrire avec netteté le mécanisme de M. Gille, sans le secours d'une figure bien faite, et je me contenterai d'essayer d'en donner une idée, en laissant à une légende le soin d'expliquer l'assemblage et le jeu des pièces, pour en montrer les fonctions.

On se représentera d'abord le grand cadran de la pendule percé au centre, pour le passage des axes des aiguilles d'heures et de minutes, et percé aussi en trois autres points de la surface, pour le passage des axes aux centres de trois petits cadrans, pour les jours de la semaine, quantième du mois et nom des douze mois. Chacun de ces trois cadrans est muni de son aiguille indicative, dont le saut est produit par le mécanisme général de la pièce.

D'abord, l'aiguille des jours de la semaine est montée sur un axe qui porte une étoile à sept pointes, et la détente qui la fait tourner d'un cran à minuit, fait voyager aussi l'aiguille d'un septième de la circonférence, passant d'un jour au suivant.

Le deuxième cadran, celui des quantièmes du mois, a son aiguille montée sur un axe qui porte une roue de 31 dents; c'est précisément sur cette roue que doit agir le mécanisme inventé par M. Gille, pour rendre une, deux ou même trois dents de cette roue inutiles, quand cela est nécessaire, afin que l'aiguille saute autant de rangs à la fois.

A cet effet, l'axe des quantièmes porte une sorte de petit râteau armé de quatre chevilles inégales. Le limbe de la roue des mois n'est pas denté, mais porte des chevilles implantées

comme celles du marteau de la sonnerie, excepté que ces chevilles sont au nombre de 12, et ont elles-mêmes des longueurs différentes. A la fin de chaque mois, une cheville entreprense, et fait sauter un cran à la roue des mois; il en résulte que, suivant que le mois a 30 ou 31 jours, telle ou telle cheville du râteau des quantième est en prise, ce qui en détermine le saut. Le mois de février est muni d'une cheville qui fait sauter à la fois trois jours; les chevilles courtes sont pour les mois de 31 jours.

Et quant aux années bissextiles, il y a une petite roue qui fait son tour tous les quatre ans, et qui porte une dent plus large, limée en courbe, pour faire élever la roue, le 28 février afin que la cheville de cette date, qui est la plus grande, puisse être toujours remontée par celle du râteau, puisse passer, et que le lendemain 29 soit indiqué.

Ce mécanisme est simple et ingénieux, il est d'une exécution facile; ses fonctions sont assurées, et comme il tient peu de place, il sera certainement adopté en horlogerie au lieu des pièces nombreuses et de la roue annuelle actuellement en usage. Comme maintenant les pendules sont réglées sur le temps moyen, et qu'on en est enfin arrivé à faire peu de corrections par des équations qui servent à donner le temps vrai, les roues annuelles seront bien rarement employées en horlogerie. On trouvera donc fort commode un mécanisme de quantième perpétuel, qui n'a pas besoin d'une roue annuelle.

Description d'une pendule à quantième perpétuel, marquant les jours de la semaine, le quantième du mois et le nom des mois par M. GILLE, horloger à Paris.

La figure 4, Pl. 9, représente la petite platine portant le canon ou la roue des heures.

La figure 5 est une vue du mécanisme indiquant les jours de la semaine, le quantième du mois et le nom de chaque mois.

La figure 6 est le cadran.

La figure 7, le râteau à chevilles, vu en plan et de profil dessiné sur une plus grande échelle.

L'étoile *a*, entaillée de 7 dents, sert à marquer les jours, et la semaine; elle roule dans un piton vissé dans la face de la plaque; son canon dépasse le cadran sur lequel est ajustée l'aiguille. Cette étoile est pressée par un ressort en équerresse sur lequel appuie une détente *k*, qui la fait sauter à minute.

lit.

La roue des quantième *p*, portant 31 dents, est ajustée de la même manière que l'étoile *a*, et même la roue *b* ayant un même nombre de dents. Sur cette dernière est monté un râteau *c* à 4 dents ou chevilles *d* parallèles au plan de la roue et à distances inégales de ce plan; ces chevilles agissent sur les chevilles de la roue de mois *e*, lesquelles sont au nombre de 12, de longueurs différentes, et perpendiculaires au plan de la roue.

g est une étoile à 4 ailes ou dents, destinée à faire marquer au mois de février vingt-neuf jours tous les quatre ans.

h, ressort qui presse contre les dents de l'étoile précédente.

i, autre ressort qui appuie sur les dents de la roue *e*.

n, levier attaché à la détente *k*.

o, dent à bascule qui pousse celles de la roue *p*.

q, ressort pressant sur les dents de cette dernière roue.

r, chaperon ou roue des heures.

s, moulinet à quatre ailes ou bras, ajusté de la même manière que l'étoile *a*.

t, levier fixé sur l'axe de la détente *k*.

u, ressort servant à tenir le moulinet à la place où il est conduit par le chaperon *r*.

v, dent à bascule portée par un levier fixé à la détente *k*, pour faire sauter l'étoile *a*.

Les ressorts *h i q* maintiennent les pièces du quantième quand elles ne sont pas poussées par la détente.

Effet du chaperon ou de la roue des heures. Cette pièce *r*, qui fait deux tours par jour, est armée de deux chevilles 3 et 4, l'une pour six heures et l'autre pour onze heures, qui font faire un tour au moulinet *s*, pendant que le chaperon accomplit ses deux tours. L'un des bras du moulinet porte une cheville 1, qui soulève le levier *t*. Par ce moyen, lorsque le chaperon a poussé à minuit le moulinet *s*, et que ce moulinet a agi sur le levier *t*, la détente *k* a fait avancer d'une dent l'étoile *a* et la roue *p*, et le moulinet se trouve dégagé du levier *t*, qui retombe par le poids de la détente, pour être repris toutes les fois que la pendule sonne minuit.

La détente *k* étant levée à minuit, et ayant fait tourner l'étoile *a* d'une dent, l'aiguille des jours de la semaine saute du mot lundi à celui de mardi; cette détente pousse en même temps la roue *p*, qui fait passer l'aiguille des quantième de 18 à 19, par exemple, et ainsi de suite. Quand le mois a

trente et un jours, le râteau *c*, qui a 4 dents d'inégale hauteur, saisit une des chevilles de la roue des mois *e*, et la fait avancer d'un douzième. Mais pour les mois qui ont moins de trente jours, le râteau pousse la roue des quantités à minuit; à la fin de ces mois, d'une, deux ou trois dents de plus les trois chevilles du râteau, qui sont progressivement plus hautes, auraient engrené trois dents avant le 31, tandis que de cette manière la dent la plus basse pousse seule la roue *e*. Une cheville de cette roue se présente devant le bras de la détente *k*, qui, par son plan incliné *x*, pousse d'un douzième la roue *e*, ce qui fait sauter l'aiguille de janvier à février : ce dernier mois, étant le plus court de l'année, a la cheville la plus longue, qui est rencontrée par la cheville la plus élevée du râteau; aussi, quand elle a déplacé la roue *e*, la cheville en forme de dent *m* est poussée par cette roue de trois dents en plus, aidée par le plan incliné *x* de la détente *k*, que de coutume, ce qui fait paraître le 1^{er} mars au lieu du 29 février.

Pour les mois de trente jours, la cheville de ces mois doit être un peu plus haute que celle du 31^e jour, afin d'être prise par la deuxième cheville, qui sera plus haute que celle *m* : alors elle engrene le 31, et la roue *e*, changeant de mois, pousse d'une dent en plus le râteau, ce qui fait sauter du 30 au 1^{er}.

Quand l'année est bissextile, l'étoile *g* accomplit son tour par le moyen d'une cheville 2 placée sur la roue *e*; cette cheville fait tourner d'un quart de tour l'étoile chaque fois que la roue *a* fait son tour entier, ce qui arrive au bout de douze mois. La dent *u* de l'étoile *g*, qui est taillée en plan incliné sur son épaisseur, venant à passer au centre de la roue, rencontre une espèce d'assiette en dessous, au moyen de laquelle la roue *e* est élevée de l'épaisseur d'une cheville, et comme la plus longue cheville de la roue *e* porte une encoche, la cheville la plus haute du râteau *c* passe dans cette encoche, ce qui fait que, le 28, la roue *e* ne se trouve pas déplacée par cette cheville, quoique la plus longue cheville de la roue *e* se trouve sur son passage. Le lendemain, la cheville la plus élevée du râteau, ne pouvant passer, touche la cheville à encoche et déplace la roue; alors le bras de la détente *k* pousse, par son plan incliné *x*, la roue d'un douzième, et cette roue pousse en même temps le râteau de deux dents, ce qui fait qu'au lieu de marquer le 30 février, l'aiguille indique le 1^{er} mars.

Pendule compensateur de M. DUCHEMIN, horloger à Paris.

Les variations de longueur qu'éprouve un pendule, sous l'influence des changements de température, se traduisent dans les horloges par des avances et retards alternatifs; ces effets, qui altèrent l'uniformité des mouvements des pendules, ont été longtemps un mal sans remède: ce fut une bien ingénieuse idée que celle qui, par un ajustement convenable des branches de métaux différents tira parti de la dilatation même pour en arrêter les effets. Dès qu'on eut reconnu que la dilatabilité des métaux était différente pour une même variation de température, on s'occupa de se servir de cette propriété pour donner aux pendules des longueurs constantes. On assemble des tiges verticales de deux métaux, liées par des traverses horizontales sous forme de grille, de manière à faire remonter la lentille par l'allongement qu'éprouvait l'un de ces métaux, précisément d'autant que le faisait descendre l'allongement de l'autre: il suffisait pour cela que la longueur totale des branches du premier métal supposées mises bout-à-bout, comparée à la longueur de celles du second métal, fût exactement dans le même rapport que les dilatations respectives de ces deux métaux. Les deux branches symétriques et parallèles d'un même métal ne doivent être comptées que pour une seule dans ce calcul: par là, le pendule paraît insensible aux variations de la température; son centre d'oscillation demeure exactement sans cesse à la même distance de la suspension, qu'il fasse très-chaud ou très-froid.

Mais si cette règle est exacte en théorie, elle est très-difficile à appliquer; ce sont des tâtonnements perpétuels pour arriver à l'exacte proportion voulue, soit pour allonger un peu, soit pour raccourcir les tiges de l'un des métaux; et chaque fois, les défauts ne sont mis en évidence qu'après des épreuves longues, qui consistent à soumettre le pendule à des alternatives de températures extrêmes, puis à le démonter pour limer certaines tiges et refaire l'assemblage dans d'autres proportions; effet qu'on produit difficilement et avec frais: ainsi un pendule compensateur est une pièce à la fois coûteuse et d'une exécution très-délicate.

Sans doute, les longueurs des branches de la grille sont déterminées d'avance par la loi de la dilatation linéaire de chaque métal, et c'est une chose extrêmement facile que de tailler ces branches de longueurs propres à satisfaire à la

règle. Il y a lieu de s'étonner que dans un art aussi perfectionné que l'horlogerie, lorsqu'on sait que les pièces les plus délicates d'une montre et d'une pendule sont faites en fabrique, même par des ouvriers souvent fort peu capables, il ne soit pas encore venu dans l'idée des fabricants d'horlogerie de faire construire leurs pendules à compensation, lorsqu'il ne leur en coûterait pour cela pas plus de frais que pour produire ces pendules à fausses grilles qui ne sont que des simulacres sans utilité : il leur suffirait de faire les branches de leurs grilles en zinc ou cuivre, et en acier, et de les tailler et assembler selon les longueurs voulues par la règle; cette règle consiste en ce que les branches de fer réunies soient à celles de cuivre comme 5 est à 3, et à celles de zinc comme 6 à 17.

Pour obéir à ces conditions, les pendules en cuivre et acier doivent être à neuf branches; mais celles en zinc et acier n'exigent que trois ou cinq branches, à cause de la grande dilatabilité du zinc : aussi, préfère-t-on généralement aujourd'hui ce dernier système.

Le pendule ne serait pas exactement compensateur dans cet état, par des raisons que nous exposerons bientôt; mais il serait si près d'avoir cet avantage, qu'en considérant que les pendules de nos appartements ne sont pas exposées à de grands changements de température, on pourrait en être satisfait. Nous recommandons surtout cette pratique, parce qu'elle ne coûterait aucuns frais nouveaux, et aurait des avantages au moins égaux à ceux des compensations de montre par arcs bi-métalliques, que Bréguet a imaginés, et dont tout le commerce fait usage, quoique l'effet en soit un peu incertain.

Mais lorsqu'il s'agit de faire les pendules compensateurs des régulateurs astronomiques et autres pièces précieuses par l'uniformité de leurs mouvements, on ne peut s'en reposer sur la simple règle qui vient d'être prescrite : en voici les raisons. Les métaux ne sont jamais homogènes, la manière même dont on les travaille, selon qu'ils sont coulés, écrouis ou filés, change la quantité de leur dilatation; et comme le moyen le plus assuré de mesurer cet effet est précisément de fabriquer un pendule, de le faire osciller et de compter ses oscillations à différentes températures, parce que les plus petites variations de longueur se manifestent par la durée qu'elles produisent; il est évident qu'on ne peut composer un bon pendule compensateur qu'en le soumettant à des épreuves successives, le corrigeant, le remettant en œuvre, etc.

Ce sont ces difficultés, ces frais et ces lenteurs que M. Duchemin est parvenu à éviter complètement, d'une manière à la fois sûre et très-simple. Son pendule est exactement de même forme que le pendule à grille ordinaire à cinq branches en zinc et acier : il établit ces branches de longueurs convenables, conformément à la règle connue ; mais il s'est ménagé le moyen de rendre variables à volonté les tringles de zinc, afin de trouver sur place, sans rien démonter, la compensation absolue par des expériences faites sur la marche de la pendule.

Il serait à peu près impossible, sans figures, de faire comprendre l'ajustement des tringles : il nous suffira de dire que les tringles de zinc ne sont liées à celles d'acier que par des traverses qui soutiennent des vis de pression ; qu'on peut faire agir ces vis sur tels ou tels points, qu'on veut des tringles, et par conséquent allonger ou accourcir celles-ci dans les limites suffisantes, selon qu'on reconnaît par l'expérience que la compensation est trop forte ou trop faible. La pendule reste en place et montée ; on ne l'arrête même qu'un moment pour déplacer les vis, et on les remet sur-le-champ en mouvement, et cela sans que la marche générale de la pièce ait varié : la compensation a seule été modifiée. Ce procédé est même d'une si facile exécution, qu'il n'est point nécessaire d'avoir recours à l'horloger pour opérer le changement (1).

Description d'un pendule compensateur, composé d'une verge à grille de cinq tringles de zinc et acier, sur lequel est appliqué un nouvel appareil pour trouver la compensation absolue, au moyen de vis de rappel et de pression ; par M. DUCHEMIN.

Le châssis, qui n'est ici figuré que par sa partie inférieure, est assemblé sur des traverses de laiton, comme à l'ordinaire.

(1) Depuis longtemps, on a remarqué que la dilatation des métaux ne se fait pas uniformément sous l'influence de la température, mais qu'elle se produit par de petites saccades : cet effet a principalement lieu pour les métaux cristallisés. Ainsi, le zinc et l'acier paraissent devoir être rejetés des pendules compensateurs : on leur préférera sous ce rapport le fer et le cuivre. Cependant, lorsque les métaux sont écrouis, laminés, tirés à la filière, cet inconvénient a presque totalement disparu. Il conviendra donc de n'employer à la fabrication des pendules compensateurs que les métaux soumis à ces modes de travail, qui en rapprochent les molécules et détruisent la cristallisation. On sent, en effet, qu'un pendule ne peut devenir compensateur pour tous les degrés thermométriques compris entre les limites de température où il a été éprouvé par l'artiste, qu'autant que la marche de la dilatation s'y fait avec uniformité, parce que la compensation ne se ferait qu'aux deux limites extrêmes auxquelles le pendule n'est presque jamais exposé.

On sait qu'une verge à grille ordinaire en zinc et acier donne la compensation absolue, si les tringles de zinc sont dans un rapport voulu de longueur avec celles d'acier, et s'il y a homogénéité dans les tringles de deux métaux ; mais si dans la marche de la pendule il se trouve une certaine quantité de compensation naturelle, la compensation factice se trouve en défaut, malgré toutes les conditions requises désignées ci-dessus dans la verge à grille. Il faut donc rendre variable à volonté la longueur des tringles de zinc, afin de trouver sur place la compensation absolue par des expériences faites sur la marche de la pendule. L'appareil adapté à ce pendule est destiné à cet usage pour les verges à grille ou à châssis de plusieurs tringles, et donnera à l'observateur la facilité de trouver lui-même la compensation absolue, sans avoir recours à l'horloger.

Le nouvel appareil, vu de face, *fig. 8, Pl. 9*, se compose : de deux traverses en laiton *AA'*, percées de cinq trous également espacés, comme ceux des trous des traverses ordinaires *BB'*, qui assemblent le châssis ; de quatre vis de pression *CC* et *DD*, qui servent à fixer l'appareil sur un point de la verge à grille. La traverse inférieure *A* est retenue aux deux tringles d'acier *e e* par les vis de pression *CC*. La traverse supérieure *A* repose sur la première par les deux vis de rappel verticales *ff*, et elle est fixée aux deux tringles de zinc *GG*, et sur les deux tringles d'acier *EE*. Les choses étant dans cet état, on peut voir que les extrémités inférieures des deux tringles de zinc *GG* ne sont pas en contact avec le fond des trous, aux points 1 et 2 de la traverse inférieure *B*. Ces bouts inférieurs de zinc sont donc libres de s'allonger ou de se raccourcir et sont nuls pour la compensation, et cela, parce que les tringles de zinc sont retenues par la pression des vis *DD*, qui les fixent à la traverse supérieure *A*, qui est elle-même retenue et reposée sur la traverse inférieure fixée aux tringles d'acier *EE* par les vis de pression *CC*. Lorsqu'on a besoin de déplacer l'appareil pour l'arrêter sur un autre point de la grille, il faut d'abord mettre les deux vis *HH* en contact avec les bouts inférieurs des tringles de zinc, pour conserver au pendule sa même longueur, et ensuite desserrer les quatre vis *CC* et *DD*, pour faire glisser l'appareil sur le châssis. Lorsque l'opération est terminée, on serre les quatre vis ; après quoi, on supprime le contact 1 et 2 des deux vis verticales *HH*, pour rendre libres les bouts des tringles de zinc.

Les vis de rappel verticales FF sont destinées à élever ou abaisser la traverse supérieure A , afin d'allonger ou de raccourcir les tringles de zinc GG , quand on n'a besoin que d'un petit espace pour arriver à la compensation absolue, en ayant soin, toutefois, de remettre en contact les extrémités des bouts inférieurs des tringles de zinc avec les extrémités supérieures des vis verticales HH , avant de dresser la traverse supérieure A , afin de conserver la même longueur au balancier et ne pas dérégler la pendule.

Autre pendule compensateur de M. JACOB, à Paris.

Nous ne rappellerons pas combien de soins, de temps et de dépenses exige la fabrication d'un bon pendule compensateur. M. Jacob, qui ne connaissait pas les procédés proposés par M. Duchemin pour faciliter et abréger ce travail, s'est occupé de rechercher s'il ne serait pas possible d'abandonner les pendules à grille et d'en fabriquer un autre qui remplit la même condition, savoir, de rendre l'appareil insensible aux variations de température. Il se sert, il est vrai, de la propriété qu'ont différents métaux d'être inégalement dilatables par la chaleur; mais la disposition de son appareil est nouvelle, et la solidarité qu'il établit entre le zinc et l'acier nous a paru remplir parfaitement le but que s'est proposé l'auteur: voici en quoi consiste cet ajustement.

La tige de suspension est en acier, sa coupe est celle d'un cylindre ovale: elle a la longueur propre aux durées qu'on veut que ses oscillations produisent. Dans la partie inférieure de sa longueur, elle est entourée d'une sorte de fourreau ou étui en zinc, formé de deux lames de ce métal, qui sont réunies sur leurs bords en plusieurs vis de pression CC et DD ; pour fixer solidement l'appareil par de petites traverses. Le système de la tige d'acier et celui de son fourreau de zinc sont libres et indépendants, l'un de l'autre; seulement, pour retenir l'étui de zinc et l'empêcher de couler sur la tige de suspension, le bout inférieur de la tige d'acier est taraudé et muni d'un écrou sur lequel porte cet étui: cet écrou sert à produire l'avance et le retard à la manière ordinaire.

Le haut du fourreau est façonné en cylindre taraudé et porte un écrou qui, étant en-dessous d'une rondelle ou virole, lui sert de support; cette virole sert de point d'appui à deux verges d'acier, qui sont, par leur bout inférieur, fixées à la lentille et la supportent: bien entendu que: 1° la lentille

est tout-à-fait libre de la tige d'acier, et que son fourreau de zinc ne lui sert que de support; 2^o la longueur du fourreau de zinc est calculée, d'après la loi de la dilatation, pour produire plus d'effet qu'il ne faut, en sorte qu'on n'ait besoin, pour le régler, que de l'accourcir en descendant convenablement l'écrou.

Voici l'effet produit par cet ingénieux appareil :

Supposons qu'après avoir adapté le pendule à une bonne horloge et l'avoir réglé de longueur à une température constante, on veuille en régler la compensation.

On élèvera la température par les procédés ordinaires, et on trouvera, par exemple, que la pendule avance plus, ou retarde moins qu'elle ne faisait auparavant: on en conclura que la chaleur α , il est vrai, allonge la tige d'acier de suspension, ce qui aurait dû produire un retard; mais que l'écrou servant d'appui à la lentille sur le fourreau de zinc s'est aussi allongé; et que la lentille a été remontée d'autant: en sorte qu'elle a été moins descendue par le premier effet que remontée par le second. Le pendule a donc été réellement accourci, le centre d'oscillation rapproché de la suspension: ainsi, la partie de zinc est trop longue comparée à celle de l'acier.

Pour l'accourcir, on tournera l'écrou qui est sous la rondelle de support de la lentille dans le sens convenable pour abaisser celle-ci, ce qui produira deux effets: le premier, d'accourcir le tube de zinc, qui produisait trop de compensation; le deuxième, d'abaisser le centre d'oscillation, ce qui doit faire retarder la pendule; et comme on refuse ce dernier effet, qui tend à déranger la marche générale, on remonte le centre d'oscillation d'autant, en tournant l'écrou du bout de la tige de suspension. Les deux pas de vis étant les mêmes, ou du moins comparativement mesurés, il est facile, à l'aide d'un index et de divisions égales sur chaque écrou, de faire marcher l'un et l'autre des quantités voulues, pour que la compensation seule ait été influencée.

Ainsi on peut régler ce pendule compensateur, non seulement sans démonter l'horloge ni le pendule, mais presque sans l'arrêter, ou du moins en l'arrêtant un seul moment; en sorte qu'on peut y toucher pour modérer la compensation comme on veut, et cela, sans peine, dépense, ni travail, mais en un instant: rien n'est donc plus facile que de manœuvrer cet appareil et de l'amener, par des essais réitérés, au plus haut degré d'exactitude, avec la même facilité que s'il ne s'agissait que de retarder ou avancer un pendule simple.

Un des résultats contre lesquels l'horloger se met en garde dans la construction des pendules compensateurs, et qui sont les plus nuisibles aux pendules à grille, c'est la flexion et l'affaissement causé par le poids assez considérable de la lentille sur les tiges d'ajustement qui la portent; ce poids tend à déformer ces tiges, et comme c'est une action perpétuelle, elle ne s'exerce pas moins au bout d'un jour qu'au bout de dix ans: il s'ensuit que jamais la compensation ne se conserve en toute rigueur. Dans les premiers jours de la construction du pendule, il est impossible de le régler; il faut que les pièces aient fait leur effet, sous l'influence du poids qui les tire. Au bout d'un certain temps, on les essaie, on tente de régler les dimensions des tringles des deux métaux: des expériences répétées sont nécessaires, et au bout d'un long-temps, un an et plus encore, on arrive à avoir un bon pendule. Le poids de la lentille agit encore, mais le nerf des métaux a appris à y résister. Toutefois, on conçoit qu'à la longue le poids pourra l'emporter, et que la compensation faillira; ce qui nécessitera des réparations nouvelles.

Dans le pendule de M. Jacob, ces inconvénients existent, il est vrai, dans toutes leurs forces; mais il lui est si facile d'y porter remède, qu'ils sont, pour ainsi dire, nuls pour lui.

Nous n'essaierons pas de comparer ici les pendules compensateurs de Messieurs Duchemin et Jacob; ces deux appareils, quoique conçus d'après les mêmes principes sont d'une nature toute différente; l'un n'a voulu que donner des moyens sûrs et faciles de régler les pendules à grille; l'autre a imaginé un pendule nouveau, que nous appelons pendule à fourreau, pour le distinguer des premiers: ce sont deux inventions très-dignes d'estime, et chacun pourra donner la préférence à l'un ou à l'autre, selon les cas, avec la certitude de faire un bon choix.

M. Jacob est déjà connu pour l'invention d'un compteur qui a été l'objet d'un rapport très-favorable; il s'est occupé du perfectionnement de l'horlogerie et a fait une souscription pour la fabrication de régulateurs, qu'il devait livrer au prix modique de 600 francs: il s'engageait à ce que l'instrument ne pourrait pas, après une année entière d'épreuve, donner plus d'une demi-minute par mois d'avance ou de retard. Le pendule avait sa tige en bois, convenablement choisi et préparé, pour que ni les variations de température, ni l'humidité de l'atmosphère, ne puissent en changer ni la longueur ni

la forme. On sait en effet que la température n'allonge pas le bois, et qu'on peut éviter la torsion de la tige sous l'influence de l'humidité de l'atmosphère, en y appliquant un enduit convenable.

Description du pendule compensateur de M. JACOB.

Ce compensateur est composé d'une verge en acier AA' (voyez la coupe verticale, fig. 9, Pl. 9), de forme ovale. Le côté A porte les crochets de suspension, et l'extrémité A' est taraudée, pour recevoir un écrou. Sur cette verge s'ajuste un fourreau en zinc BB' composé de deux règles réunies en plusieurs points par de petites traverses de même métal, dont l'extrémité supérieure est fixée sur une douille taraudée 1. La verge d'acier est maintenue au milieu de ce fourreau par une ouverture pratiquée à chaque extrémité, qui lui permet de se mouvoir librement, et le fourreau est retenu sur la verge par l'écrou H. Sur la partie taraudée 1 du fourreau se trouve vissé un écrou G, sur lequel se place librement une rondelle en acier CD; armée de deux oreilles auxquelles la lentille est suspendue par les deux verges EE' FF', qui partent du diamètre horizontal. La longueur de zinc est calculée pour qu'en remontant l'écrou placé sur la partie taraudée 1, il y ait un excédant de compensation; en sorte qu'en descendant progressivement cet écrou, on arrive à la longueur convenable.

Sphère-horloge, par MM. SOYEZ et INGÉ, à Paris.

Description.

Cet appareil est formé d'une sphère terrestre en métal ou en toute autre matière, creuse dans toute son étendue et dans l'intérieur de laquelle est un mouvement d'horloge qui fait tourner le globe sur son axe, et dont les zones sont d'un poids parfaitement égal dans toute la longueur, pour que le mouvement de rotation du globe le soit aussi.

Son axe, fixé par ses bouts sur la moitié du méridien, qu'on laisse subsister pour point d'appui, est tenu sur l'horizon, point où la moitié du méridien arrive, afin d'établir la solidité.

Sur le milieu de l'axe est aussi fixé un mouvement horaire ordinaire, avec ou sans sonnerie, mais dont les roues de la minuterie sont en moins; le globe faisant sa révolution en douze heures, et même en vingt-quatre heures, si l'on voulait.

Au sommet du mouvement, fixé par ce moyen au milieu du

globe, on a porté le pignon qui appartient à l'axe de la grande aiguille dans les mouvements ordinaires au sommet des platines, afin d'atteindre l'extrémité du rayon de la sphère, et d'obtenir, par là, un levier plus puissant.

A l'intérieur du globe est fixée, par trois leviers, sur trois points intérieurs de sa circonférence, une roue dont la denture est douze ou vingt-quatre fois plus nombreuse que celle du pignon de la grande aiguille (en supposant un mouvement pour chaque aiguille). Cette roue s'engrène sur le pignon de la grande aiguille, et tenant au globe, elle lui communique ainsi l'action par ce point de contact avec le mouvement.

Le globe est mobile sur trois points, qui sont :

1° Les deux pôles, sur l'axe, près des cercles horizon et méridien ;

2° Sur le centre de la grande roue dont l'axe est fixé au bout du mouvement.

De cette manière, le globe fait sa révolution en autant de temps que la grande roue engrenée sur le pignon, c'est-à-dire en douze heures inscrites dans le grand cercle de l'équateur, et dans celui de l'horizon et du méridien.

Les heures et minutes sont marquées sur l'équateur ; par ce moyen, chaque méridien et chaque point de la sphère passe successivement et régulièrement sous chaque heure et chaque minute, et ainsi on a l'heure pour chaque lieu du monde d'un seul coup d'œil.

Il est à remarquer que les heures doivent être tracées de droite à gauche, afin d'avoir la position vraie de la terre.

Explication des figures.

Pl. 9, fig. 10, vue de face de cet appareil et du côté du pôle nord.

Fig. 11, coupe de la sphère dans le plan de l'équateur.

Fig. 12, coupe dans le sens de l'horizon.

Fig. 13, moyen de joindre les deux hémisphères.

Fig. 14, coupe du globe perpendiculairement à l'équateur.

A, globe terrestre.

B, équateur.

C, portion du méridien.

E, axe sur lequel pivote le globe.

F, mouvement horaire avec ou sans sonnerie, qui fait tourner le globe.

G, grande roue adhérente au globe par trois leviers l.

H, pignon communiquant le mouvement à la roue *g* et au globe.

I, clef pour monter le mouvement.

K, joint des deux hémisphères.

M, balancier.

Horloge de M. GOURDIN, horloger à Mayet, arrondissement de la Flèche, département de la Sarthe.

M. Gourdin a eu pour objet d'apporter quelques utiles modifications au mécanisme des horloges de clocher et de château, pour en assurer les fonctions ; mais son système peut pareillement être employé pour les pendules d'appartement, et même le modèle qu'il a présenté est destiné à ce dernier usage, puisqu'il y a joint des cadrans indicateurs de quantités du mois, du jour de la semaine et de dates et phases lunaires.

Toutefois, comme ces derniers mécanismes ne présentent rien de neuf, nous nous en tiendrons ici à l'examen des pièces principales de l'horloge.

Au lieu de faire sonner un seul coup pour les demies, M. Gourdin met en jeu deux marteaux, dont chacun frappe sur un timbre particulier. On trouve très-incommode de ne pouvoir reconnaître pendant la nuit, lorsque la pendule fait entendre un seul coup, s'il est une heure du matin, la demie qui précède ou celle qui suit, ou même tout autre demie d'heure. Cet inconvénient n'existe pas dans les horloges du Jura, où les heures sont toujours sonnées deux fois consécutives, et les demies, une seule fois. Mais les pendules de cheminée ne présentent pas cet avantage, et durant un temps d'insomnie, on est souvent contrarié d'entendre, après une demi-heure d'attente, frapper encore un seul coup, sans savoir si la pendule sonne une heure ou quelque demie. Ainsi l'appareil des deux marteaux frappant les demies sur deux timbres est une chose utile. Le mécanisme qui produit cet effet est simple et n'a pas encore été employé dans ce but.

Les horloges de clocher, les pendules de salon, sont pourvues de deux forces différentes, l'une pour le mouvement, l'autre pour la sonnerie : il en résulte qu'il faut monter la pièce de deux fois quand le développement est près du terme de son action ; aussi, les horloges publiques sont-elles toujours pourvues de deux poids moteurs, qu'il faut relever à des époques réglées, quand cela est devenu nécessaire. L'intervalle

qui sépare deux remontages est quelquefois de plusieurs jours; mais le plus souvent il n'est que de 24 heures, c'est-à-dire qu'il faut chaque jour remonter l'horloge. Cette durée dépend de la hauteur de chute du poids moteur, lequel du moins pour la sonnerie, doit être très-pesant, puisqu'il soulève des marteaux dont le poids est en relation avec celui des cloches qu'ils font résonner. Ainsi, sous peine d'être obligé d'employer d'énormes poids moteurs ou une hauteur considérable de chute, on ne peut ralentir la descente des poids en se servant de poulies mouflées qui en affaibliraient la puissance.

M. Gourdin a imaginé de tirer parti du poids moteur de la sonnerie pour monter le poids moteur du mouvement. Ainsi, chaque fois que les marteaux sont mis en jeu, la force qui les fait agir a une partie employée à remonter un poids qui meut le mouvement. Pendant que cette action s'exerce, le mouvement n'est plus soumis à l'action d'aucune force, et il courrait risque de s'arrêter, ou du moins de ne pas conserver sa vitesse ordinaire, si l'auteur n'avait employé un ressort moteur auxiliaire qui n'agit précisément que pendant la courte durée où le jeu de la sonnerie relève le poids moteur du mouvement. Ce dernier mécanisme est usité depuis bien longtemps en horlogerie; mais nous croyons que l'autre, c'est-à-dire le procédé pour remonter le poids du mouvement par l'effet de la sonnerie, est neuf et bien imaginé.

Nos pendules de salon pourraient s'enrichir de cette utile invention; il serait commode de n'avoir besoin de remonter qu'un seul barillet pour que la pendule pût à la fois marcher et sonner, et si l'on repoussait l'idée d'animer les pièces du mouvement par un poids, qui en effet serait gênant dans les pendules de cheminée, rien ne serait plus aisé que de remplacer ce poids par un barillet, qui serait remonté par celui de la sonnerie chaque fois que ce dernier courrait en liberté. Toutefois, on doit avouer que les forces de ces deux ressorts exigeraient des relations particulières, auxquelles M. Gourdin n'a pas donné attention.

Enfin, M. Gourdin indique un procédé applicable à toute autre circonstance qu'aux horloges, pour faire fonctionner des pièces éloignées l'une de l'autre, sans employer des roues d'angle.

Il est aisé de juger que le mécanisme présenté par M. Gourdin doit bien fonctionner, puisqu'on n'y peut découvrir aucune cause de perturbation: nous ne nous arrêterons pas à le

décrire ici, cette description ne pouvant être bien comprise que sur le vu de la pièce ou des figures qui la représentent.

¶ *Description de l'horloge, par M. GOURDIN.*

Cette horloge, qui est représentée dans son ensemble et dans ses détails *Pl. 9*, réunit plusieurs perfectionnements qu'on ne trouve pas dans les horloges ordinaires. D'abord, l'auteur, par une disposition ingénieuse, a rendu son horloge propre à sonner les heures et les demies sur deux timbres séparés, placés l'un au-dessus de l'autre, de manière à ne pas confondre les demies avec les heures, puisqu'on obtient deux sons différents; en second lieu, le poids du mouvement est remonté par celui de la sonnerie, ce qui est d'autant plus commode que l'horloge s'arrêtait lorsque ce poids était monté; enfin, il a imaginé un moyen de faire fonctionner les pièces éloignées l'une de l'autre, sans employer des roues d'angles.

L'explication des figures fera connaître suffisamment ces divers mécanismes.

Fig. 17, élévation vue de face de l'horloge.

Fig. 18, section verticale d'une partie du mécanisme de la sonnerie.

Fig. 19, plan de l'horloge, les timbres étant enlevés.

Fig. 20, mécanisme qui annule le deuxième passage de la cheville fixée sur la roue des heures.

Fig. 21 et 22, détails du mécanisme qui remonte le poids du mouvement par le cylindre de la sonnerie.

Fig. 23, bascule qui fait agir le marteau frappant les demies.

Les mêmes lettres indiquent les mêmes objets dans toutes les figures.

A, grand cadran des heures et des minutes.

B, cadran des jours de la semaine.

C, cadran indiquant les phases de la lune.

D, cadran marquant les quantièmes du mois.

Pfg, pièce composant le mécanisme destiné à rendre nul le deuxième passage de la cheville *a*, fixée sur la roue des heures, qui ne doit faire mouvoir l'aiguille du quantième que toutes les 24 heures.

1° Remontoir, *fig. 21 et 22.*

H, cylindre ou treuil tournant sur son axe *b b*. Ce cylindre reçoit la corde du poids moteur.

M, roue de champ à rochet rivée sur le pignon *n*, qui

Horloger,

tourne sur l'axe *b* et a un mouvement de translation de droite à gauche.

P p', bascule ou levier d'embrayage mobile sur la goupille *c*. Sa partie supérieure *p'* entre dans une gorge *d*, pratiquée sur le bout du pignon *n'*, prolongé en canon. *E* est une dent de cette bascule qui s'engage dans l'une des encoches ou entailles *g* du chaperon ou roue de compte *f*. On voit qu'en faisant glisser la bascule de droite à gauche par sa partie *p'*, la roue de champ suivra ce mouvement de translation. Le pignon *n* est assez long pour ne pas désengrener la deuxième roue de la sonnerie *n'*, *fig.* 23, qui le mène. Voici comment opère ce mécanisme :

Quand la sonnerie agit pour frapper l'heure, la roue de champ *m* tourne, menée par la deuxième roue *n'*, engrenant dans le pignon *n* ; alors l'entaille *g* dont le fond est taillé en biseau, repousse la dent *e* de la bascule, et la roue de compte *f* se trouve dégagée et rendue libre. Au même moment la bascule *p'* se meut de droite à gauche et pousse la roue de champ *M* contre le cylindre, où elle est arrêtée par la dent *y*. Cette roue étant ainsi rendue solidaire avec le cylindre ou treuil *h*, la corde s'enroule sur ce dernier, aussi longtemps que l'heure sonne pendant ce passage ; la dent *e* de la bascule est légèrement pressée par un ressort contre le bord de la roue *f*, compris entre la première et la seconde entaille ; elle s'engage dans cette dernière aussitôt qu'elle se présente, et cela par un ressort qui sollicite la bascule de retourner à sa place ; la partie supérieure *p'* de celle-ci recule alors, entraînant avec elle la roue de champ *M*, qui se dégage du cylindre *h*. De cette manière, le poids moteur se trouve remonté. Cet effet est produit toutes les fois que la pendule sonne l'heure, et comme il y a un encliquetage auxiliaire, la marche du mouvement de l'horloge n'est point interrompue. Il suit de là que le poids moteur du mouvement sera régulièrement remonté tant que celui de la sonnerie le sera aussi, et que toutes les heures seront régulièrement frappées ; car, dans le cas contraire, l'horloge s'arrêterait lorsque la corde serait entièrement déroulée, et c'est ce qui arriverait si elle manquait à sonner quelques heures ; mais si elle sonnait au-delà du nombre nécessaire, elle s'arrêterait également, parce que le poids moteur du mouvement se trouvant alors trop souvent remonté par la sonnerie, il arriverait à une trop grande hauteur, où il serait retenu par la partie inférieure de la cage de l'horloge ou par tout autre point où il

s'accrocherait. M. Gourdin a évité ce dernier inconvénient par un moyen aussi simple qu'ingénieux.

La bascule *ijl*, *fig. 22*, remplit cet objet, elle entre dans une rainure pratiquée dans le cylindre *h*, *fig. 21*, et se meut autour d'une goupille fixée à ce cylindre au point *l*; au fond de la rainure est un ressort qui le tient toujours à fleur du cylindre depuis *j* jusqu'à *i*. Lorsque la corde s'enroule et arrive en *i*, cette extrémité de la bascule s'abaisse par la pression de la corde et du poids qui y est suspendu : alors la dent *j* se dégage de la roue de champ *M*, qui tourne avec la sonnerie sans toucher au cylindre. Ce jeu a lieu toutes les fois que la sonnerie, par un trop grand développement, élève le poids moteur du mouvement à une trop grande hauteur et que la corde arrive au point *i* de la bascule *ijl*. C'est ce qui a lieu aussi quand il est nécessaire de faire défiler la sonnerie pour la remettre d'accord avec les aiguilles du cadran ou à l'heure, et cela sans nuire en aucune manière à la marche du mouvement et sans que le poids puisse ni s'élever ni s'abaisser davantage ; car si la corde, par son développement, venait à ne plus toucher le point *i* de la bascule, la sonnerie étant en mouvement retirait le cylindre, par la dent *j*, et la quitterait lorsque la corde se serait appuyée de nouveau en *e*. Dans ce cas, le poids moteur serait presque toujours à son maximum de hauteur pendant tout le temps employé à remettre la sonnerie à l'heure.

2^o *Sonnerie des heures et des demies sur deux timbres séparés.*

R, *fig. 23*, est une bascule qui engage la levée *h* du marteau dans les chevilles de la roue *n'*; elle a son centre de mouvement autour d'une goupille *k* et est mise en jeu par la roue de compte *f*. Son extrémité supérieure est taillée en forme de mentonnet *r*, et son extrémité inférieure *m* s'appuie contre un des pivots de l'axe *n*, sur lequel est fixée la levée *h*. La roue de compte *f* porte douze chevilles destinées à faire frapper les douze demies sur le second timbre *o*, par l'intermédiaire des leviers *p*, *t* du fil de laiton *q* et du marteau *u*. Quand une de ces chevilles s'avance sur le plan incliné du mentonnet *r*, la partie supérieure de la bascule s'écarte, et la partie inférieure *m*, en s'appuyant contre l'axe *n*, le déplace et engage la levée *h* sur une des chevilles de la roue *n'*; un coup frappé, la cheville de la roue de compte *f* se dégage en passant au-

delà du plan incliné du mentonnet *r*. Dans ce cas, la levée *h* se dégage aussi des chevilles de la roue *n'* et reprend sa position primitive, ainsi que les bascules, par un ressort *x*, qui tend toujours à la repousser de gauche à droite.

3^o *Communication sans roue d'angle.*

Cette communication se fait, dans l'horloge de M. Gourdin, aux cadrans *B C D*, par l'intermédiaire des leviers *s s t*, dont l'extrémité s'engageant dans les dents des rochets *l o γ*, les fait tourner de la quantité voulue.

V, timbre extérieur ou grand timbre sur lequel frappe le marteau des heures *v*.

X, volant.

Pendule universelle indiquant à la fois l'heure actuelle sous tous les méridiens, par M. Duclos (Philippe Auguste), horloger à Paris.

Description.

Cette pendule, que la *fig. 24, Pl. 9*, fait voir en élévation, fait connaître l'heure qu'il est pour chaque méridien à tous les instants de la journée, en indiquant à la fois quels sont les uns relativement aux autres, les principaux lieux de la terre où les heures sont en avance ou en retard; quels sont ceux qui ont midi, minuit, ou toute autre heure, au moment de l'inspection; enfin, quel est l'effet général de la division du jour pour les différentes longitudes.

Sur une bande circulaire et immobile *a b*, est figuré l'équateur divisé en trois cent soixante degrés par l'intersection des méridiens, et où ils sont numérotés de dix en dix, à compter de celui de Paris ou tel autre qu'on veut choisir pour point de départ. Les cent quatre-vingts degrés de longitude occidentale sont marqués de droite à gauche, et les cent quatre-vingts degrés de longitude horizontale sont marqués de gauche à droite.

Au-dessus de cette division sont indiqués, suivant leur situation respective (en longitude seulement), les lieux les plus remarquables et les plus connus du globe: ils peuvent être plus ou moins multipliés, suivant le diamètre donné à cette bande équatoriale.

Un second cercle *c d*, parallèle à cette bande fixe, est placé au-dessus et un peu dans l'intérieur; il porte vingt-quatre divisions principales, où sont marquées les douze heures du jour et les douze heures de la nuit. Les divisions des minutes

se trouvent au-dessous, de manière que le bord inférieur du cercle se rapporte au bord supérieur de la bande équatori²⁹³

Ce cercle des heures fait horizontalement un tour en vingt-quatre heures et se meut d'orient en occident, en suivant la révolution diurne apparente du soleil autour de la terre; il résulte que chaque heure se présente successivement au-dessous de chaque méridien, et qu'ainsi tous les méridiens répondent à la fois et continuellement à l'heure qu'ils doivent compter, dès que cette correspondance a été établie, permettant la pendule à l'heure du premier méridien, au point de départ auquel on a fixé un indicateur principal *ef*.

Le mouvement est communiqué au cercle des heures et de toute la partie du cercle qui le couronne, sans aucun rouage apparent dans l'intérieur du modèle, qui peut être à jour; et n'aperçoit aucune pièce d'horlogerie.

Toute cette partie mobile est fixée, par le centre du cercle des heures, sur un axe perpendiculaire; cet axe, que l'on voit en *g h*, fig. 1 et 2, se prolonge en traversant librement et dans toute sa longueur l'obélisque *i*, placé au milieu des figures ou des colonnes.

Dans l'intérieur du socle *k*, est un mouvement d'horlogerie ou placé horizontalement; l'un des mobiles de ce mouvement fait un tour en vingt-quatre heures, et la longue tige qui le porte occupe le centre du socle. Cette longue tige, qui traverse la partie supérieure du socle, reçoit un canon enroulé, à friction dur, sur lequel est montée, à genouillère, l'extrémité inférieure de l'axe fixé par l'autre extrémité au centre du cercle des heures.

Le mouvement d'horlogerie, dont le calibre est arbitraire, est pourvu que l'un des mobiles fasse un tour en vingt-quatre heures et que son régulateur soit à spirale, n'a pas besoin d'être décrit ici, non plus que l'échappement choisi parmi les meilleurs échappements connus. On adapte sous le socle un remontoir qu'on fait tourner, sans être obligé de se servir d'une clef. On voit que toute la pièce peut être remuée et transportée sans qu'elle s'arrête. L'auteur se proposait d'exécuter cette pendule avec sonnerie et quantième et dans toutes sortes de dimensions; il comptait aussi appliquer le mécanisme qui vient d'être décrit pour indiquer, sans cadran, à la fois et au même instant, l'heure actuelle sous tous les méridiens par la correspondance de deux cercles concentriques, dont l'un resterait immobile et l'autre ferait sa révolution en vingt-quatre heures.

Grandes horloges de M. WAGNER, à Paris.

M. Wagner ayant exécuté trois horloges, d'après la demande du ministre de la guerre, pour les villes d'Alger, de Bone et d'Oran, a désiré, qu'avant de partir pour la côte d'Afrique, ces pièces fussent examinées pour qu'il en fût porté un jugement. Le comité des arts mécaniques s'est rendu dans les ateliers de M. Wagner, et y a dirigé son attention sur les détails de construction de ces horloges, sur les appareils de précision que cet artiste a imaginés ou du moins perfectionnés, pour arriver au degré de précision qu'il a atteint dans cette branche d'industrie.

L'horlogerie de clocher, quoique l'exécution en fût souvent grossière et sans exactitude, était, il y a peu d'années, fort coûteuse, surtout lorsqu'on voulait y apporter les soins capables de rendre les pièces susceptibles de donner l'heure avec précision, et de ne pas être sujettes à des dérangements causés par les frottements des renvois, la levée des marteaux, etc., il fallait que les prix fussent élevés à un taux qui rendait ces horloges très-dispendieuses. Les perfectionnements que M. Wagner a apportés à son art sont appliqués non-seulement aux horloges, dont il a simplifié les rouages de sonnerie et où il se sert de pièces fondues, mais aussi aux machines destinées à la fabrication même, qui sont établies avec tant de soin et de précision que l'habileté de l'ouvrier y est presque inutile. Le comité a examiné avec un grand intérêt les diverses parties de l'atelier, et a jugé qu'il convenait d'en exprimer sa satisfaction; il a espéré qu'il ferait partager l'estime qu'il a conçue pour des travaux aussi remarquables, travaux qui placent leur auteur au premier rang de son genre d'industrie.

En effet, ce n'est pas l'exécution de quelques bonnes horloges isolées que M. Wagner a eu pour objet, mais celle de leur fabrication en grand, réunissant à la fois une belle main-d'œuvre à des prix extrêmement modérés. Il construit des horloges de communes à heure et demie, qui peuvent supporter la comparaison avec celles du plus grand prix. La perfection de l'exécution leur assure une marche dont la régularité a été constatée par M. Biot sur les horloges de Beauvais et de Nointel, livrées par M. Wagner. La conscience que ce savant académicien apporte dans toutes ses expériences est un sûr garant de l'exactitude de son jugement.

Toutefois, nous pensons que ces horloges ne donnant pas

Les secondes, il a fallu toute l'attention dont M. Biot est capable pour pouvoir en évaluer avec précision les très-petites erreurs; car les inégalités du jeu des détentes de sonnerie ne permettent guère de se fier à des agents aussi douteux dans leurs effets, pour y trouver des appréciations exactes de durée.

Le pendule n'est pas à compensation métallique, la nécessité de ménager les frais rendait impossible l'emploi de ce mécanisme ingénieux; mais, comme les bois bien choisis ne sont pas sensiblement allongés par les élévations de température, et qu'on peut les garantir des influences de l'humidité, cette partie de l'horloge conserve la régularité de ses mouvements oscillatoires en toute saison.

Le cadran, construit en plomb, en cuivre ou en bois, et recouvert de peinture, est d'un prix modique.

Les dentures des rouages sont perfectionnées à l'aide d'un système d'outils et d'une série bien entendue de machines à fendre, de tour à chariot cylindrique et conique, de tour à dresser les parties plates, à l'instar de l'appareil de M. Gambey; enfin, de machines exactes à percer les plateaux des lanternes, et dont les divisions des vis de rappel sont mathématiquement en rapport avec les diamètres primitifs des roues.

Les prix, généralement très-bas, varient avec l'importance des sonneries; de 4 à 1,200 fr. pour les horloges de châteaux; de 8 à 1,200 fr. pour celles de communes; de 1,500 à 6,000 fr. pour les villes, selon le poids des cloches et des marteaux.

C'est ici l'occasion de rappeler les services que M. Wagner a rendus à la branche d'industrie qu'il exerce, et principalement au mode de fendage des roues. Ayant échoué, comme tous ses prédécesseurs, dans la construction des fraises à gorges taillées, parce que la rebarbe de la taille ou le travail de la trempe altérait la régularité des courbes, M. Wagner imagina d'employer un outil tranchant à une seule dent, en donnant à cette dent, espèce de burin, une vitesse telle qu'elle pût produire l'effet de la fraise. Ainsi, en supposant cent divisions à la taille, il fit tourner son burin cent fois plus vite que la fraise. Cette idée heureuse, employée d'ailleurs dans d'autres circonstances par divers mécaniciens, et dont il paraît que le mécanicien Salneuve a fait usage le premier, a donné d'excellents résultats.

En 1816, M. Wagner exécuta, pour M. Richard-Lenoir, tous les engrenages de sa filature de lin.

Trois médailles d'argent, distribuées par les jurys de diffé-

rentes expositions des produits de l'industrie, témoignent de l'unanimité des suffrages des connaisseurs et des améliorations successives des produits présentés par M. Wagner. L'horlogerie de tous genres, les mécaniques, les filatures, ont été pour cet artiste des sujets d'émulation, et il y a obtenu d'importants succès.

C'est M. Wagner qui a été chargé par le célèbre Fresnel et par M. Arago de la confection des mécanismes propres à alimenter d'huile les mèches concentriques des lampes de phares; il imagina le système à trois corps de pompe pour éviter l'intermittence des jets: les résultats ont été satisfaisants.

Alliage pour l'horlogerie.

Un horloger anglais, M. Bennet, a trouvé un nouvel alliage très-propre à confectionner les crapaudines des pivots des montres ordinaires.

La composition qui lui a le mieux réussi est la suivante :

Or pur	Parties 31	} 100
Argent pur.	19	
Cuivre	39	
Palladium	10	

Le palladium s'unit facilement avec les autres métaux; l'alliage se liquéfie à une température moindre que celle nécessaire pour faire fondre l'or séparément, et, après son refroidissement, est plus dur que le fer forgé. Sa couleur est rouge brun. Son grain est aussi fin que celui de l'acier, il se travaille presque aussi facilement que le laiton; mais son frottement est bien moins dur avec les pivots ordinaires. Sa propriété la plus précieuse, c'est que l'huile dont on l'imbebe n'est pas décomposée, et reste dans un état parfait de pureté, de fluidité. Il a de plus l'avantage sur les crapaudines en pierre fine, de ne pas être sujet à se fendre, d'être d'un prix bien inférieur et d'acquiescer un poli parfait.

Moyen de mesurer les températures moyennes.

M. Jurgensen, célèbre horloger de Copenhague, connu par un traité sur les échappements libres et par l'excellence de ses chronomètres, a imaginé dernièrement de faire servir ces chronomètres à la détermination de la température moyenne de 24 heures. On sait, en effet, que pour mettre une montre à l'abri des variations de température, il faut adapter au balancier une lame en arc de cercle composé de deux métaux,

dont l'inégale dilatation ouvre ou ferme la courbure, de manière à retarder ou accélérer le mouvement.

Or, pour l'appliquer à la mesure des températures moyennes, il faut placer en dehors la concavité de l'arc, ce qui double la variation causée par la température. M. Jurgensen a de plus ajouté un second arc pour rendre encore l'effet plus sensible, et il obtient ainsi une variation de trente-une secondes et demie pour un degré de température.

On conçoit, par conséquent, que si l'instrument est comparé à un chronomètre régulier à deux instants éloignés de 24 heures, on connaîtra de combien la température a été au-dessus ou au-dessous d'une température donnée.

Mais il aura fallu d'abord régler à une température déterminée, à zéro par exemple, la marche de cet instrument.

Moyen de couvrir hermétiquement les pendules de cheminée.

Il n'est personne qui n'ait remarqué combien, malgré les ballons et les cloches dont on couvre communément les pendules de cheminée, il pénètre de poussière dans leur intérieur, et que la quantité en est d'autant plus grande que les chambres, les salons et les salles d'assemblée sont plus ou moins garnis de tapis, réceptacles inépuisables d'une poussière impalpable et abondante, dont chaque pas fait élever des nuages qui, pour être peu sensibles à nos sens, n'en sont cependant que trop réels.

Quelque bien fermées que soient nos pendules, quelque bien faites que soient les garnitures des cloches et des ballons dont on couvre celles des cheminées, on n'a jusqu'à ce jour encore pu éviter l'introduction de cette poussière : c'est surtout lorsque l'air de leur intérieur se met en équilibre avec celui des appartements, que cette poussière tend à y pénétrer davantage. Ainsi, c'est le matin, au moment où l'on ouvre et que se fait le service de propreté que l'air est rafraîchi et condensé dans les appartements, qu'elle s'insinue dans les ballons, à travers la garniture de leurs bords, avec le courant d'air qui va s'y mettre en équilibre.

Il est facile de juger des effets qu'à la longue doit produire cette introduction de poussière sur les mouvements et les rouages souvent tenus et délicats des pendules de prix, quand on voit la couche épaisse de poussière, qui, chaque jour, se dépose sur les meubles, dans les appartements garnis de tapis et où se réunissent de nombreuses assemblées.

Trouver un moyen pour couvrir les pendules de cheminée aussi hermétiquement qu'il est possible de le faire par les procédés ordinaires, et que ce moyen soit simple, peu dispendieux, d'une facile application, et par conséquent à la portée de tous, était donc rendre un service essentiel à l'art de l'horlogerie, et c'est ce que vient de faire M. Robert, dans son ingénieux procédé.

Ce procédé consiste à garnir le bord ou la partie inférieure des cloches ou ballons, non d'un velours épais ou d'une double chenille, mais d'un bourrelet élastique, qui entre de force sur la partie conique du socle, de manière à presser assez fortement dans tout son pourtour contre le socle, pour que l'air ne puisse passer entre les deux parties, à moins d'y être contraint par une trop grande pression.

Le socle est creux ou en boîte, composé d'un pourtour, d'un fond et d'un dessous ou couvercle : il est divisé en deux parties, par un diaphragme ou poche de taffetas gommé.

Le fond et le couvercle sont percés l'un et l'autre d'une ouverture, celle du fond établit la communication entre l'air extérieur et la partie du socle inférieur au diaphragme, tandis que celle du dessus ou couvercle l'établit entre l'air de la cloche ou du ballon, et la partie creuse et supérieure du socle.

Il résulte de cette disposition, qui est de la plus grande simplicité, et que nous pouvons dire aussi ingénieuse qu'elle est simple; que, suivant les variations de la température des appartements, l'équilibre s'établit avec la plus grande facilité entre l'air ambiant et celui des ballons, sans aucune pénétration de poussière, puisque, lorsqu'il y a dilatation de l'air contenu dans leur intérieur, le diaphragme de taffetas cède et descend dans la partie inférieure du socle, et que, s'il y a au contraire condensation, il s'élève jusqu'à ce que l'équilibre soit bien établi.

Tel est le procédé présenté par M. Robert, pour couvrir hermétiquement les pendules de cheminée, et en général tous les mécanismes, les instruments, les pièces et objets quelconques de prix et de curiosité que l'on voudrait soustraire à l'action de la poussière; enfin des sels, des préparations ou des matières déliquescentes, qu'il est important de préserver des vicissitudes ou des influences trop précipitées et trop prononcées de l'atmosphère. Ce procédé peut être également employé, et avec le plus grand succès, dans une foule de circonstances; dans les arts, les ateliers, les magasins, les musées;

les collections, les cabinets de physique, les laboratoires, les arsenaux, etc., etc.; il est difficile de présenter un procédé plus simple, plus ingénieux et d'une application plus facile. Il peut être construit à peu de frais; il peut entrer dans la composition des socles ordinaires de pendules, sans rien changer à leurs formes, à leurs dimensions et à leurs proportions accoutumées; enfin il remplit parfaitement les conditions de la proposition que M. Robert avait cherché à résoudre, savoir: trouver un moyen simple, peu dispendieux, d'une facile application, et par conséquent à la portée de tous, pour couvrir, aussi hermétiquement qu'il est possible de le faire par les procédés ordinaires, les pendules de cheminée.

Aussi pensons-nous que, par ce procédé, M. Robert a réellement rendu un service essentiel aux arts, à l'histoire naturelle, à nos musées, et plus particulièrement à l'art de l'horloger et de l'ingénieur en instruments de physique et de mathématiques.

Nouvelle méthode d'obtenir des secondes indépendantes.

* M. Edouard Jacot-Descombes, âgé de 19 ans, du Locle, où il est domicilié, a fait une découverte qui ne manquera pas d'avoir une grande influence sur notre fabrique d'horlogerie. Depuis longtemps on cherchait un moyen d'obtenir dans les montres un échappement qui pût donner des secondes indépendantes, sans avoir recours à un second barillet et à des rouages particuliers, qui augmentaient de beaucoup le prix des chronomètres et les chargeaient d'un grand nombre de pièces inutiles dans un mouvement. Par un échappement à la Duplex, disposé d'une nouvelle manière, M. Jacot est parvenu, sans le moyen de ces auxiliaires, à obtenir des secondes indépendantes aussi précises qu'avec l'ancienne méthode. Il a établi lui-même une montre sur ce nouveau principe, et il a eu la satisfaction de voir sa première épreuve couronnée du plus entier succès. Il est vrai qu'un jour on y a observé un dérangement d'environ deux ou trois secondes dans les vingt-quatre heures; mais un de nos meilleurs horlogers a reconnu que la cause de cette irrégularité gisait, non point dans le principe de l'échappement, mais dans quelque défaut des roues qui ont été travaillées par des ouvriers ordinaires. Nul doute qu'en apportant quelque soin à la fabrication, on ne parvienne à avoir des montres avec secondes indépendantes aussi régulières qu'on peut le désirer, et dont le prix cependant ne sera guère plus élevé que celui des montres ordinaires. »

Inconvénient du bois de chêne employé dans la construction des caisses de pendules ou autres instruments astronomiques.

Une lettre à l'éditeur signale une observation importante faite par un astronome, relativement à l'effet produit par le bois de chêne sur les métaux qui se trouvent en contact avec lui, ou dans son voisinage. Les pièces d'une pendule précieuse s'étaient couvertes de rouille deux fois, malgré un nettoyage complet opéré par la personne qui probablement l'avait lui-même fabriquée, et on ne pouvait parvenir à expliquer ce fait que n'offraient point les autres instruments placés dans le même observatoire. La pendule était assujettie entre deux pièces de bois, celle de devant en mahogany, et celle du fond en bois de chêne; ces deux pièces étant liées entre elles par des bras de cuivre taraudés à leur extrémité postérieure. Soupçonnant que le mal provenait de l'influence du bois de chêne, l'on démontra ces bras, et on reconnut que, tandis que la portion de leur longueur qui traversait le mahogany était parfaitement brillante, celle qui s'enfonçait dans le chêne était couverte d'un oxyde ou d'un sel de cuivre. Un chimiste, appelé à examiner le cas, attribua tout le mal à l'influence du chêne; de petits trous ayant été percés dans cette pièce de bois au moyen d'un foret, des parcelles de chêne retirées du trou, et pesant deux ou trois grains furent chauffées dans de l'eau distillée sur la flamme d'une bougie, et cette eau rougit immédiatement le papier de tournesol; il était même inutile de recourir à ce procédé, car des morceaux de ce papier introduits dans les trous pratiqués dans le bois, bien que parfaitement secs, furent en peu de secondes fortement rougis : ce qui prouvait que l'acide contenu dans le chêne était extrêmement volatil, les mêmes procédés ne firent découvrir aucune trace d'acide dans le mahogany; le chimiste fut d'avis que l'on ne parviendrait pas à remédier à cette influence du chêne en le vernissant ou en le recouvrant d'un placage. L'on cite deux autres exemples du même effet produit sur des instruments astronomiques : cette action du bois de chêne ne saurait du reste étonner, si l'on réfléchit que l'écorce de cet arbre contient en abondance le tannin, qui prend aisément les propriétés acides, et que ses feuilles produisent ces excroissances qui, dans certaines espèces, prennent le nom de noix de galle, et donnent naissance à l'acide.

VOCABULAIRE

DES

MOTS TECHNIQUES EMPLOYÉS DANS L'ART DE L'HORLOGERIE.

A

ACIER. L'acier est le plus dur des métaux et le plus utile dans le travail des principales pièces qui composent les horloges et les montres. Voici le rapport de la dilatation du fer, de l'acier et du laiton, en passant de la glace pilée, c'est-à-dire depuis le zéro du thermomètre de Réaumur, au 27° degré : L'acier recuit, 69 ; l'acier trempé, 77. — Le fer recuit, 75 ; le fer battu, 78. — Le cuivre jaune, 121. Les quantités que nous venons de donner expriment des trois cent soixantièmes de ligne ; ainsi, l'acier recuit donne, pour la quantité absolue de son allongement, soixante-neuf trois cent soixantièmes de ligne, en passant de la glace à 27 degrés de chaleur, donnée par le thermomètre de Réaumur ; et ainsi de suite pour les autres.

ALAISSOIR. Outil rond, insensiblement conique, d'acier trempé et poli. Il sert à polir les trous des pivots.

ALIDADE. Pièce d'acier trempé de la machine à fendre. En général elle sert à fixer les divisions égales sur une plateforme, etc.

ANCRE. Pièce du second échappement, qui a été inventée pour les horloges à pendules. (*Voyez p. 78*).

ARRE, ESSIEU, TIGE OU AXE. Termes synonymes pour désigner une pièce qui tourne sur elle-même au moyen de ses pivots (*Voyez Pivots*).

ARRÊTS. Mécanisme employé pour suppléer avantageusement au garde-chaîne (*Voyez ce mot, p. 54*).

ASSIETTE. On appelle assiette, en horlogerie, une pièce formant une base qui sert à y fixer une roue, etc. L'assiette

d'une roue est un canon chassé à force sur une tige pour river la roue.

AXE, ou *centre du mouvement* d'une pièce qui tourne sur elle-même. (Voy. ARBRE.)

B

BALANCIER. Le balancier est un anneau circulaire, dont la circonférence, également pesante, est concentrique à un axe portant deux pivots, sur lesquels cet anneau peut tourner librement : il doit donc, par sa nature, rester en équilibre sur lui-même, quelle que soit sa position ; et il doit de même conserver son mouvement par les diverses positions qu'on peut lui donner. Le balancier, joint au premier échappement connu, celui à roue de rencontre, devint le modérateur ou régulateur des anciennes horloges, de celles portatives, etc. Le balancier seul ne peut produire des oscillations.

BALANCIER RÉGULATEUR. Le balancier joint au ressort spiral réglant, est devenu le régulateur des horloges portatives modernes, appelées *montres*. Il est celui des horloges à longitudes et des horloges astronomiques portatives. L'élasticité du spiral est au balancier ce que la pesanteur est au pendule.

BARILLET ou *tambour*. Pièce creusée au tour, dans le vide de laquelle on place un ressort plié en spirale, pour servir aux horloges ou aux montres.

BASCULE. Petit levier qui agit sur les chevilles de la roue de sonnerie, et qui sert à élever le marteau.

C

CADRAN. Cercle gradué qui porte les chiffres servant à marquer les parties du temps parcourues pour les diverses aiguilles.

CADRAN SOLAIRE. (Voy. MÉRIDIENNE.)

CADRATURE. Ce sont les pièces d'une horloge, etc., qui, placées entre la platine et le dessous du cadran, servent à faire tourner les roues des heures. On appelle aussi *cadration*, les pièces de la répétition qui sont placées sous le cadran.

CAGE. C'est ce qui contient les roues et le mécanisme de l'horloge ; elle est composée de quatre piliers et de deux plaques appelées *platines*.

CALIBRE, ou *plan* sur lequel on trace la disposition des pièces d'une horloge. (Voy. pag. 6 et 15).

CANON. Tuyau creux ou percé dans sa longueur pour tourner autour d'un axe, et qui peut avoir un mouvement différent en durée de celui de l'axe. (Voy. CONCENTRIQUE.)

CENTRE DE MOUVEMENT. C'est le point autour duquel une pièce tourne.

CENTRE D'OSCILLATION. C'est, dans le pendule, le point autour duquel toute la force du poids de la verge et de la lentille est réunie. Ce centre est au-dessus de celui de gravité.

CENTRE DE SUSPENSION. C'est, dans un pendule, le point autour duquel le pendule oscille.

CHALEUR. La chaleur augmente, dans tous les sens, le volume de tous les corps.

CHAPERON. (Voy. ROUE DE COMPTE.)

CHAUSSÉE. Canon qui s'ajuste à frottement sur la tige de la roue des minutes, et dont le bout porte, à carré, l'aiguille, afin de la faire tourner séparément de la tige pour mettre à l'heure. (Voy. MINUTERIES.)

CLIQUET. Petit levier mobile sur son centre, qui, pressé par un ressort, soutient l'effort du moteur, et facilite son remontage. (Voy. ENCLIQUETAGE.)

COMPENSATION. On appelle de ce nom un mécanisme au moyen duquel on corrige ou détruit des variations de l'horloge qui sont indépendantes de la machine même, comme de compenser dans le pendule ou dans le balancier, les variations causées par la dilatation et contraction des métaux, par les divers degrés de chaud et de froid.

CONCENTRIQUE, qui a le même centre de mouvement. On dit que deux aiguilles sont concentriques lorsqu'elles tournent séparément autour d'un même centre : c'est ainsi que l'aiguille des heures est attachée sur un canon qui roule sur la tige de la roue des minutes pour porter l'aiguille.

CONDENSATION, ou *contraction*, termes qui expriment la diminution du volume d'un corps par le froid.

CRÉMAILLÈRE. Râteau denté dont les dents sont souvent figurées à crochet. (Voy. RATEAU.)

CYCLOÏDE. Ligne courbe formée par la révolution d'un point de la circonférence d'un cercle sur une ligne droite. (Voy. page 59.)

D

DEGRÉ. C'est la 360° partie d'un cercle.

DENT. Espèce de levier dont les roues et les pignons sont formés pour se communiquer le mouvement. Les extrémités des dents doivent être terminées par une courbe, afin que le mouvement transmis soit uniforme. Cette courbe est celle que les géomètres appellent EPICYCLOÏDE. (*Voy.* ce mot.)

DÉTENTE. Pièce de sonnerie qui sert à arrêter ou à donner le mouvement au rouage pour que l'heure sonne.

DILATATION, ou *Extension*, termes de physique par lesquels on exprime l'effet de la chaleur sur les corps pour en augmenter le volume.

DRAGEOIR. Rainure faite autour du barillet pour recevoir le couvercle, ou dans la lunette d'une boîte de montre pour loger le cristal.

E

ÉCHAPPEMENT. L'échappement est cette mécanique de l'horloge dont les fonctions sont : 1° de restituer au régulateur, soit le pendule ou le balancier, la force qu'il perd à chaque vibration par le frottement qu'il éprouve, et par la résistance de l'air ; 2° pendant que le régulateur mesure le temps, l'échappement règle la vitesse du mouvement des roues, lesquelles indiquent, par leurs aiguilles, sur le cadran, les parties du temps, divisé par le pendule ou par le balancier. Il faut considérer deux temps dans l'effet de l'échappement : celui de l'impulsion rendue au régulateur, pendant lequel la roue avance d'une partie qui répond à une vibration ; et le second, celui par lequel l'action de la roue et celle du moteur demeurent suspendues, tandis que le régulateur achève son oscillation. (*Voyez* le Chapitre des Echappements, de la page 64 à la page 83.)

ENCLIQUETAGE ou *Remontage*. On appelle ainsi le mécanisme au moyen duquel on remonte le poids moteur, le ressort d'une horloge, ou la fusée d'une montre. (*Voy.* p. 11.)

ÉCROU. Pièce dont le trou est cannelé en vis.

ENGRENAGE. On nomme engrenage l'action des dents d'une roue sur celles d'une autre roue ou d'un pignon, pour la faire tourner autour de son centre de mouvement, et pour

lui transmettre son mouvement. (Voyez le Chapitre V, des Engrenages, de la page 57 à la page 63.)

EPICYCLOÏDE. C'est la courbe qui doit terminer l'extrémité des dents des roues et des ailes des pignons, pour que l'action de la roue soit uniforme, propriété indispensable dans l'engrenage. L'épicycloïde est une courbe formée par la révolution d'un point de la circonférence d'un cercle autour d'un autre cercle (Voyez page 59.)

EQUATION DU TEMPS. C'est la différence qu'il y a, chaque jour de l'année, entre le temps vrai, mesuré par le soleil, et le temps moyen, mesuré par les horloges.

ETOILE. Roue formée par des rayons angulaires. C'est une partie des horloges à répétition.

ETUVE. Boîte disposée convenablement pour faire varier sa température intérieure de manière à éprouver les effets de ces changements dans les corps ou machines qu'on y place.

F

FORCE, ou puissance d'un corps en mouvement pour vaincre un obstacle.

FORCE MOTRICE. Dans les horloges fixes, c'est le poids; dans les horloges portatives, c'est le ressort.

FRAISES. Limes circulaires qui servent à fendre les dents des roues et des pignons. Les fraises sont de petites roues faites d'acier trempé; elles sont fendues ou taillées en rochet.

FROTTEMENT. On appelle frottement la résistance qu'éprouve un corps qui tourne, roule ou glisse sur un autre; cette résistance détruit une partie de l'action ou puissance qui fait mouvoir le corps.

Le frottement est produit par l'engrènement des surfaces qui terminent ces corps, parce que la matière dont ils sont composés est inégale et séparée par des pores qui, étant pénétrés par les parties raboteuses de la matière, obligent les surfaces à se déchirer, etc.

La considération du frottement est très-importante dans les machines en général, mais surtout dans celles qui mesurent le temps, parce qu'il est le plus grand obstacle à leur constante justesse.

Le frottement augmente en raison de la pression; et en

proportion de l'espace parcouru; il est le produit de la pression et de l'espace parcouru; il s'accroît à mesure que les surfaces se déchirent; il varie par les températures, et le grand froid l'augmente au point de suspendre en entier le mouvement de l'horloge.

FUSÉE. Cône tronqué, à peu près de la figure d'une cloche. La propriété importante de la fusée est de servir à égaliser la force du ressort moteur des horloges portatives; en sorte que le ressort, par cette belle invention, devient une puissance motrice aussi égale et constante que celle du poids moteur. (*Voyez page 11.*) Moyen de la supprimer sans nuire à la régularité de l'horloge portative. (*Voyez page 46.*)

G

GARDE-CHAÎNE. Mécanisme employé dans les horloges à ressort à fusée pour former un arrêt assez fort pour empêcher de remonter trop haut le ressort moteur, crainte de le faire casser ou de faire rompre la chaîne (*Voyez page 11 et ARRÊTS.*)

H

HORLOGE. Mot propre dont on se sert pour désigner une machine quelconque qui divise et marque les parties du temps: On les divise en plusieurs espèces, selon l'usage auquel elles sont destinées: 1^o horloges portatives, vulgairement appelées montres; 2^o horloges d'appartement ou de cheminée, à pendule, qu'on désigne vulgairement sous le nom de pendules; 3^o horloges de clocher ou de tour, qu'on désigne sous le nom de grosses horloges. On ajoute à ces dénominations, des épithètes ou des périphrases pour indiquer des fonctions particulières qu'elles exécutent: montre à répétition, à réveil, etc.

HORLOGERIE. L'horlogerie est l'art de faire les machines qui mesurent le temps.

HUILE. L'huile appliquée aux parties frottantes des corps qui se meuvent, diminue leur frottement. Les horlogers ont reconnu de tous les temps que l'huile d'olive est la meilleure de toutes pour lubrifier les pivots des axes nombreux qu'ils emploient dans les machines à mesurer le temps; mais l'expérience leur a appris que la meilleure et la plus pure de ces huiles contient encore quelques principes qu'ils s'attachèrent à enlever. Leurs tentatives sont toujours restées infructueu-

ses. Nous n'en exceptons pas le procédé de M. Laresche, qui n'a pas tenu ce qu'il avait promis. Le savant académicien, M. Chevreil, dans son importante analyse des corps gras, a ouvert la voie qui doit conduire à la solution de cet intéressant problème. Il a prouvé que les corps gras sont composés de deux substances distinctes : l'une toujours fluide, qu'il nomme *oléine*, et l'autre, au contraire, toujours solide dans son état de pureté, à laquelle il a donné le nom de *stéarine*. M. Braconnot, célèbre chimiste à Nancy, a constaté que l'huile d'olive contient sur 100 parties, 28 parties de *stéarine* sur 72 parties d'*oléine*. Voici le procédé qu'il a indiqué pour opérer cette séparation.

Pendant les froids les plus intenses de l'hiver, on fait geler l'huile, on la comprime ensuite pendant plusieurs jours à l'aide d'une forte presse, à la température au-dessous de zéro, entre plusieurs feuilles de papier brouillard, en ayant soin de le renouveler jusqu'à ce qu'elle cesse de le tacher. Il la pousse de nouveau à une température de $+ 15^{\circ}$ (Réaumur); il finit par obtenir une matière blanche, cassante, au moins aussi cassante que le suif le plus dur, d'une odeur et d'une saveur de suif très-prononcées; c'est la *stéarine*.

Pour obtenir l'*oléine*, il humecte d'eau tiède le papier gris dans lequel l'huile gelée a été comprimée; puis il en fait un nouet qu'il soumet à l'action de la presse, et il en retire cette substance, l'*oléine*, qui est parfaitement fluide. Plusieurs horlogers qui s'en sont servis y ont reconnu les qualités qu'ils cherchaient depuis longtemps.

I

ISOCHRONE. Mouvement qui est de même durée. On appelle en général *isochrones*, les oscillations ou vibrations d'un corps qui sont de mêmes durées. Ces oscillations sont naturellement *isochrones* lorsque le corps qui les mesure parcourt constamment la même étendue, et que par conséquent il a la même vitesse; mais il y a plus : les oscillations d'inégale étendue peuvent être *isochrones*. (Voyez page 89.)

L

LENTILLE. Poids que l'on attache au bas de la verge qui forme le pendule. Sa forme étant angulaire, éprouve moins de résistance de la part de l'air.

LEVIER. Machine simple, la première puissance de la mécanique. Le levier est une verge inflexible qui, formant deux bras inégaux, et étant supportée, au point qui les divise, par un appui, augmente la force limitée de l'homme, sert à élever les fardeaux lorsqu'il agit sur les plus longs bras. Le levier entre dans la composition de toutes les machines, ou plutôt les machines ne sont que des leviers composés.

LIMAÇON. Pièce d'une répétition figurée en spirale et formée par des degrés ou marches qui vont de la circonférence au centre. Le limaçon des heures est divisé en douze parties ou degrés, formés chacun en portions de cercle : ce limaçon détermine le nombre de coups que la répétition doit sonner, au moyen du râteau dont un bras va appuyer sur un des degrés.

Le limaçon des quarts est divisé en quatre parties.

LIMBE. Cercle ou portion de cercle graduée en degrés, etc.

M

MACHINE. On entend en général par *machine* un composé de pièces qui, correspondant entre elles d'après les principes de la mécanique, sert à augmenter la force ou puissance limitée de l'homme, ou à suppléer et étendre son adresse.

C'est sous ce dernier point de vue que les machines ou instruments sont employés dans le travail des horloges.

MACHINE A ARRONDIR. C'est le nom d'un instrument utile pour la perfection des engrenages dans les machines qui mesurent le temps ; c'est par son secours que l'on figure en épicycloïdes les dents des roues et des pignons. (*Voyez page 217.*)

MACHINE A FENDRE. On appelle ainsi l'instrument le plus utile en horlogerie : c'est celui qui sert à fendre ou tailler les dents des roues et des pignons, à graduer les cadrans, etc.

MÉRIDIENNE. (*Voyez page 126.*)

MÉTAUX. Les métaux se dilatent par la chaleur et se condensent par le froid, selon toutes leurs dimensions. (*Voyez DILATATION, etc.*)

MINUTERIES ou *Roues de cadran.* Ce sont des roues qui, placées entre la platine et le cadran, servent à la conduite des aiguilles qui marquent les heures et les minutes.

Les minuterics, dans les montres et les pendules ordinaires, sont composées du pignon de chaussée, dont le bout

du canon, figuré en carré, reçoit l'aiguille des minutes : le canon de chaussée s'ajuste à frottement sur le pivot ou tige prolongée de la roue du rouage qui fait un tour par heure ou en soixante minutes. Le pignon de chaussée engrène dans une roue dont le diamètre, trois fois plus grand que celui du pignon, a trois fois plus de dents, et conséquemment le pignon de chaussée fait trois tours pendant que la roue en fait un ; celle-ci, qui s'appelle roue *de renvoi*, fait donc un tour en trois heures de temps. La roue de renvoi est fixée sur un pignon qui conduit la roue de cadran, dont la révolution se fait en douze heures. La roue de cadran est fixée sur un canon dont le bout porte l'aiguille des heures ; ce canon tourne librement sur le canon de chaussée.

MONTRE. Horloge portative.

MOTEUR. C'est un agent quelconque qui donne le mouvement à une machine. Dans les horloges astronomiques fixes à pendules, le moteur est un poids ; dans les horloges portatives, c'est un ressort.

MOUVEMENT. On appelle mouvement, en horlogerie, la partie intérieure de l'horloge qui sert à la mesure du temps, et qui le marque par les aiguilles et le cadran.

O

OSCILLATION ou *Vibration*. Mouvement d'un corps qui va et revient alternativement sur lui-même : l'allée et la venue de ce corps forment deux *oscillations*.

P

PALETTE. Petit levier porté par chaque bout de l'axe du balancier dans l'échappement à roue de rencontre.

PENDULE. Horloge à pendule. Le mot *horloge* est le plus convenable à employer lorsque l'on parle de la machine en général : le pendule n'en forme qu'une partie, qui prend le nom de *régulateur*. On appelle aussi *pendule* un corps qui, étant suspendu par un fil ou une verge, oscille librement autour d'un centre. (*Voyez page 111, etc.*)

PIGNON. Petite roue dentée.

PILIERS. Montants qui servent à assembler deux plaques ou platines pour former la cage qui doit contenir les roues et autres pièces de l'horloge.

PITON. C'est une pièce d'une montre, laquelle, attachée à la platine, sert à fixer le bout extérieur du ressort spiral, réglant, du balancier.

PIVOTS. Ce sont deux portions cylindriques qui terminent les bouts des axes ou essieux, et sur lesquels l'axe et les pièces qu'il porte tournent dans des trous. Les pivots sont plus petits que l'axe, afin d'éprouver moins de résistance du frottement; les pivots sont retenus, selon leur longueur, par de petites bases ou surfaces qui portent contre le dehors du trou.

PONT. Pièce coudée à chaque bout, afin de former une petite cage à une partie de l'horloge.

PYROMÈTRE. Instrument qui sert à faire connaître, dans les hautes températures, les différents degrés de dilatation et de condensation des métaux et autres corps par le chaud et par le froid.

R

RATEAU. C'est, en horlogerie, une portion de roue dentée dont les dents sont figurées quelquefois comme les dents ordinaires des roues; d'autres fois elles sont en rochet; on donne souvent à un rateau le nom de *crémaillère*.

RECU (*Echappement à*). C'est celui qui, après avoir reçu l'impulsion de la roue, le régulateur achevant sa vibration, fait reculer la roue; tel est l'échappement à roue de rencontre, à double levier, à ancre, etc. (*Voyez page 64.*)

RÉGULATEUR. C'est, dans les machines qui mesurent le temps, la puissance qui, par l'égalité de sa durée de ses mouvements ou vibrations, règle et détermine la vitesse des roues, et par conséquent la mesure du temps: tel est le pendule à compensation dans les horloges astronomiques et fixes, et le balancier réglé par le spiral et à compensation dans les horloges portatives perfectionnées d'après le système des horloges-marines.

REMONTOIR. On appelle de ce nom un mécanisme particulier dont le but est de rendre parfaitement égale et constante la force qui entretient le mouvement du régulateur, et de telle sorte qu'il ne participe pas ou ne reçoive pas les forces inégales que causent les variations des frottements des pivots du rouage, celle des engrenages, l'inégalité de la force motrice, etc.

RÉPÉTITION. Mécanisme adapté à l'horloge, au moyen duquel, en tirant un cordon, etc., on peut avoir, à chaque moment du jour ou de la nuit, l'heure et les parties d'heure qui sont marquées sur le cadran.

REPOS (*Echappement à*). On a donné ce nom aux échappements dans lesquels la roue, après avoir donné l'impulsion au régulateur, reste immobile pendant que celui-ci achève sa vibration. (*Voy.* page 64.)

RÉSISTANCE. (*Voy.* FROTTEMENT.)

RÉVEIL. Le réveil est une machine simple et ingénieuse adaptée à l'horloge, et au moyen de laquelle, à une heure et à un instant donnés de la nuit, un marteau frappe à coups précipités sur un timbre, et fait un bruit assez fort pour avertir et réveiller. (*Voy.* page 33.)

ROCHET. Roue dentée dont les dents sont droites d'un côté et dirigées vers le centre, et inclinées de l'autre côté. Le rochet est employé à divers usages : le premier a été de servir au remontage du moteur dans le mécanisme appelé *encliquetage*; le second usage du rochet a été d'être substitué à la roue de rencontre, et de former la roue d'échappement, de l'échappement à ancre, soit à recul, soit à repos, etc.; on l'appelle alors *rochet d'échappement*.

ROUAGE. C'est l'assemblage de plusieurs roues et pignons qui, placés dans une cage, s'engrènent successivement, de manière à transmettre à la dernière roue le mouvement que la première reçoit du moteur.

ROUE DE COMPTE. (*Voy.* page 37.)

S

SAUTOIR. Espèce de cliquet qui, dans la répétition, contient l'étoile sur laquelle est fixé le limaçon des heures.

SONNERIE. Mécanisme adapté à l'horloge, et au moyen duquel un marteau frappe sur un timbre, à chaque heure révolue, autant de coups que l'aiguille marque d'heures sur le cadran.

SPIRAL (*Ressort*). On appelle *spiral* une lame d'acier trempé, pliée selon la figure spirale des géomètres : adapté au balancier, il devient une partie intégrante du régulateur. Le *spiral* est au balancier ce que la pesanteur est au pendule : c'est le

spiral réglant qui produit les vibrations du balancier; il détermine, conjointement avec la masse et le diamètre du balancier, la durée des oscillations.

SUSPENSION. On appelle en général *suspension*, dans les machines qui mesurent le temps, cette partie de l'horloge qui supporte le régulateur, de telle sorte qu'il puisse osciller librement. On fait des suspensions à ressort, d'autres à couteau.

T

TOUR. Outil qui sert à tourner ou à rendre rondes les diverses pièces employées dans les machines.

TREMPE. Opération par laquelle on fait acquérir à l'acier toute la dureté dont il est susceptible. Pour cet effet, on fait chauffer la pièce qu'on veut tremper jusqu'à ce qu'elle soit d'un rouge couleur de cerise: en ce moment on la plonge dans de l'eau froide et elle acquiert une grande dureté.

V

VIBRATIONS ou *Oscillations*. C'est, dans le pendule, le mouvement qu'il fait en allant et revenant sur lui-même. Ce sont ces vibrations qui règlent le mouvement de l'horloge et qui forment la mesure du temps.

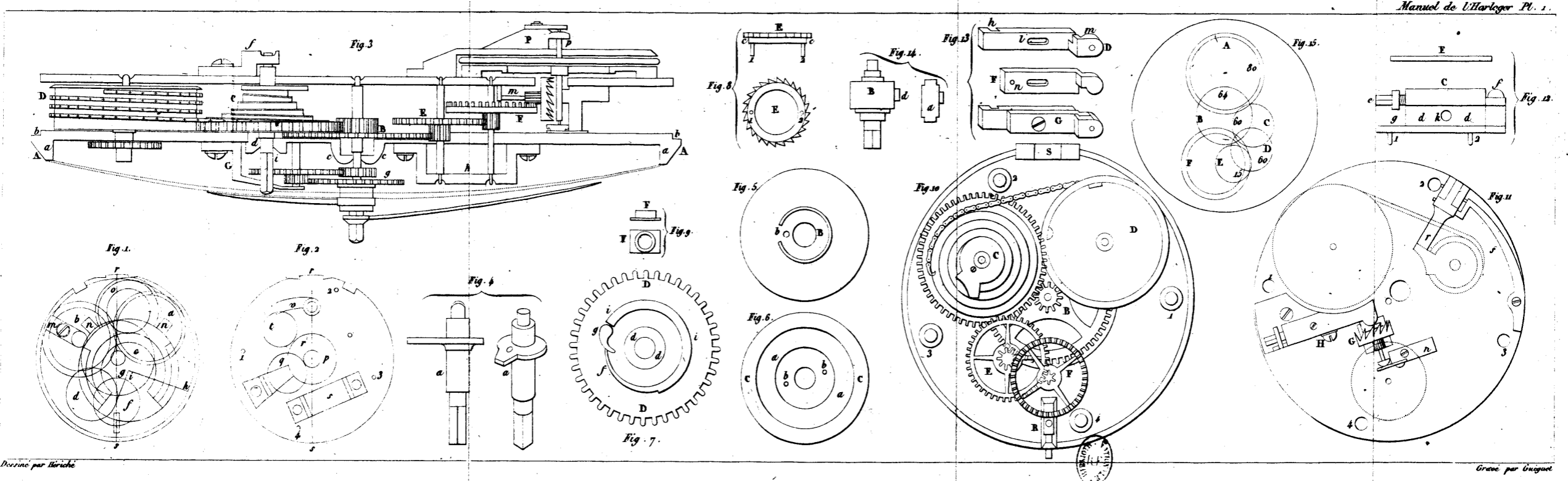
Le balancier réuni au spiral a, comme le pendule, un mouvement de vibrations qui règle la marche de l'horloge ou de la montre.

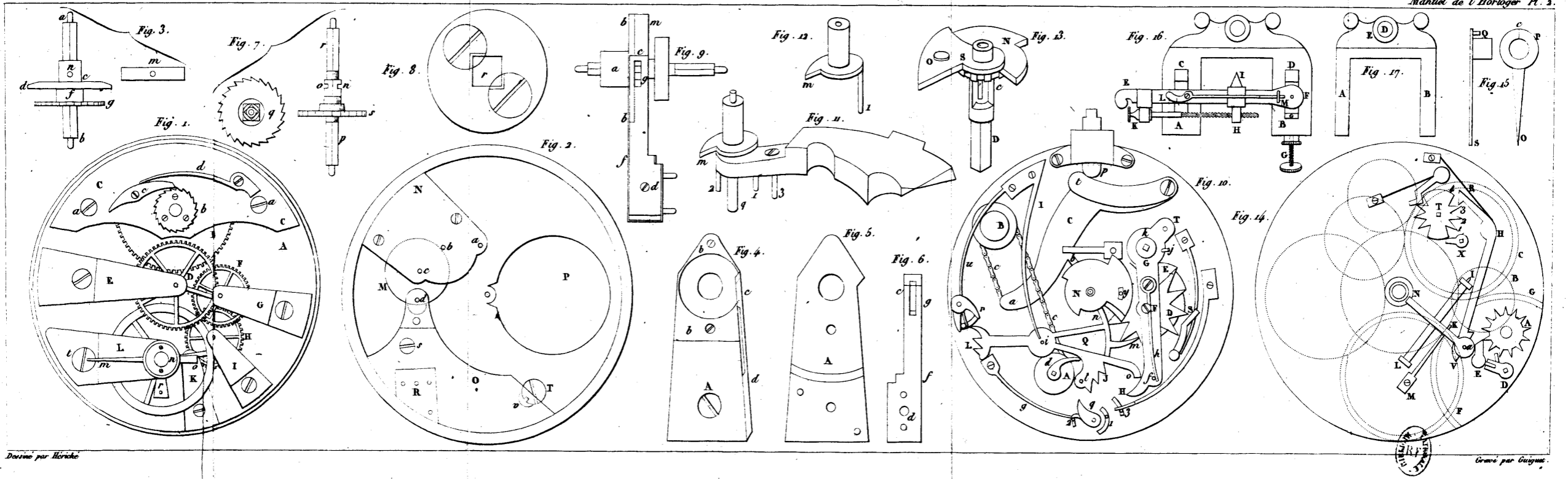
VIROLE. C'est, dans le barillet, le cercle qui forme le tambour pour placer le ressort moteur.

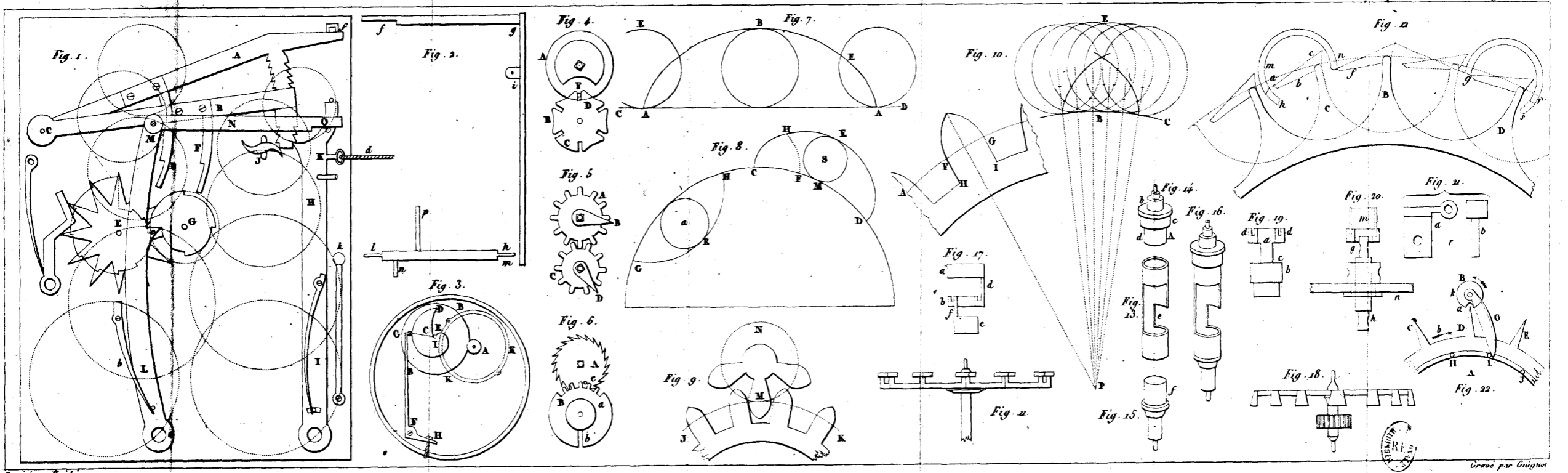
VIROLE DU SPIRAL. C'est un petit canon fendu qui s'ajuste sur l'axe du balancier, pour y fixer le bout intérieur du ressort spiral réglant.

VIS. Instrument qui est d'une utilité générale dans tous les arts mécaniques. La vis est un cylindre cannelé en spirale, et qui, conduite par un levier, acquiert une force capable de mouvoir et de presser très-fortement les corps sur lesquels on la fait agir.

VIS SANS FIN. C'est un cylindre cannelé et creusé en spirale sur sa surface, en formant un filet qui, engrenant dans les dents d'une roue, la fait avancer d'une dent pendant que la

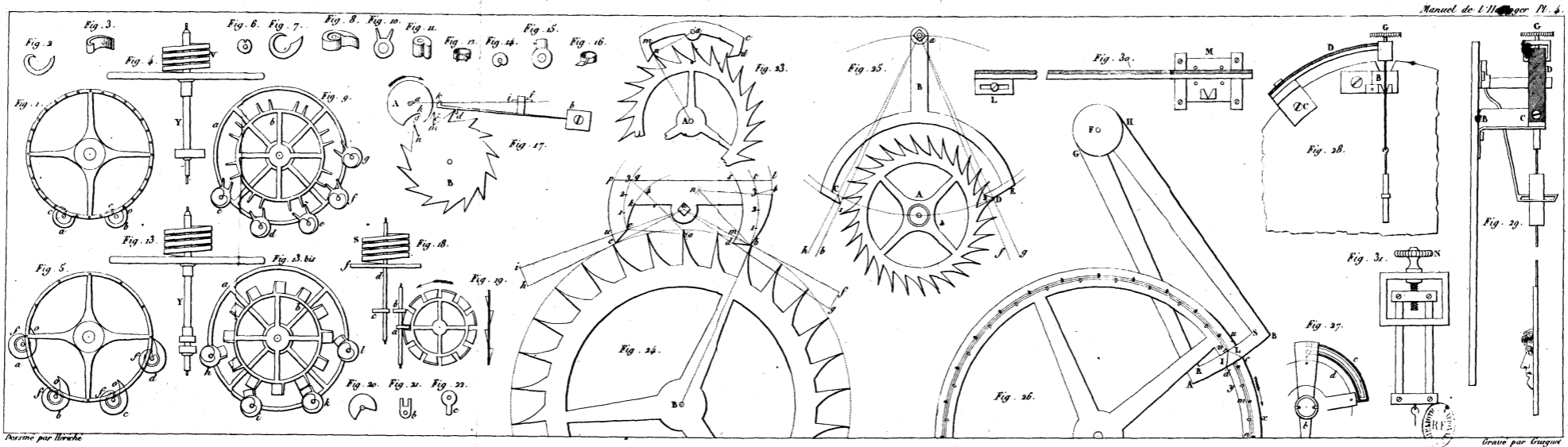


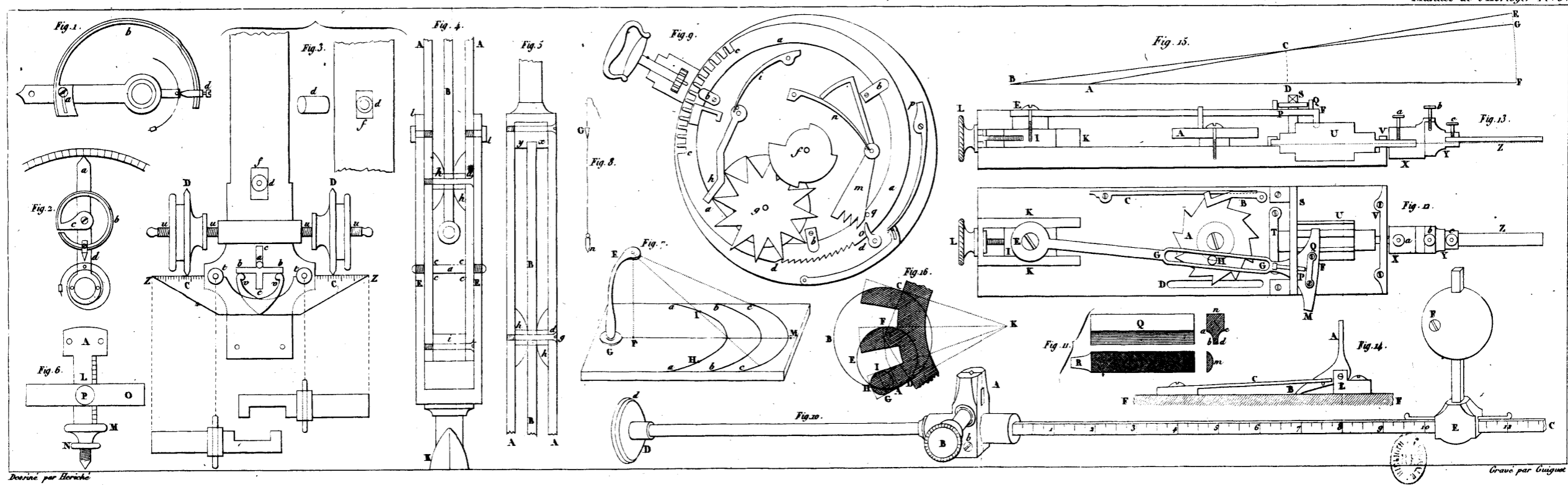


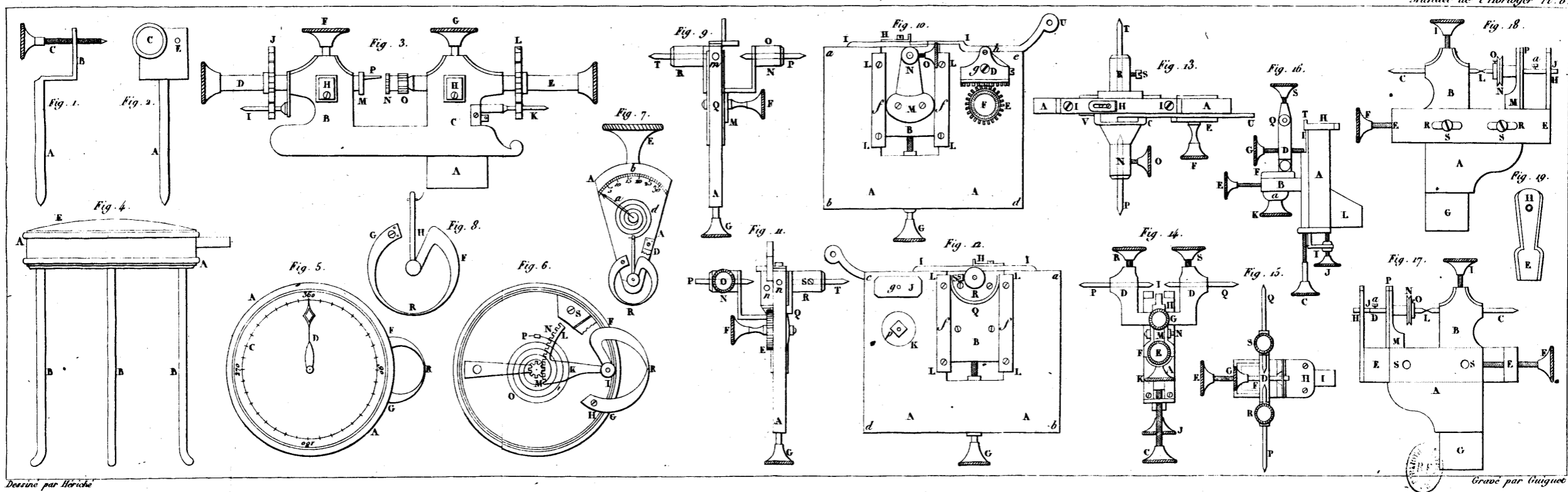


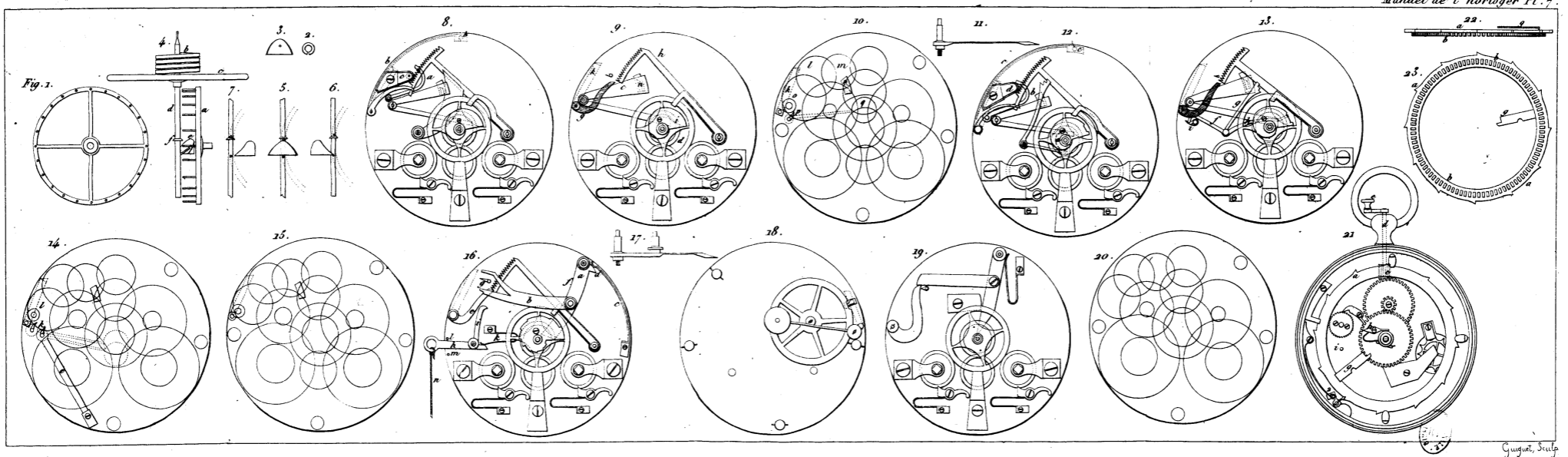
Dessiné par Berthel

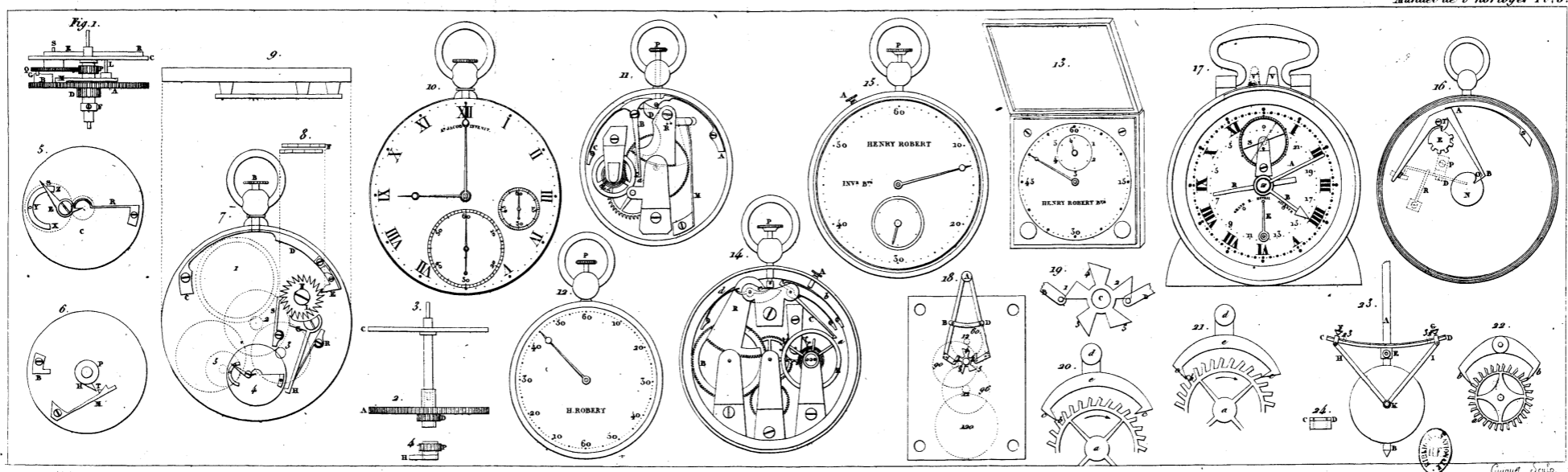
Gravé par Guignot

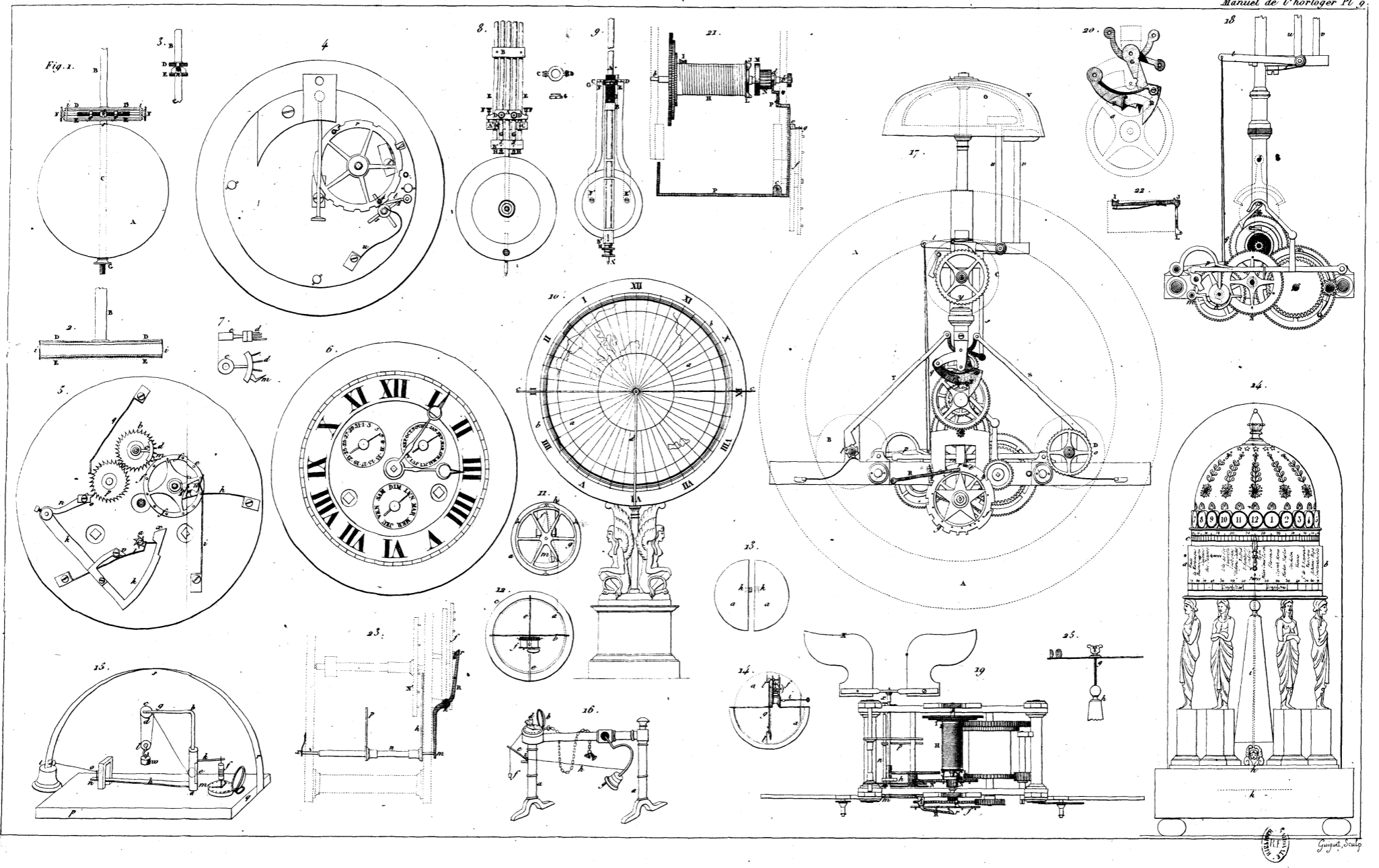


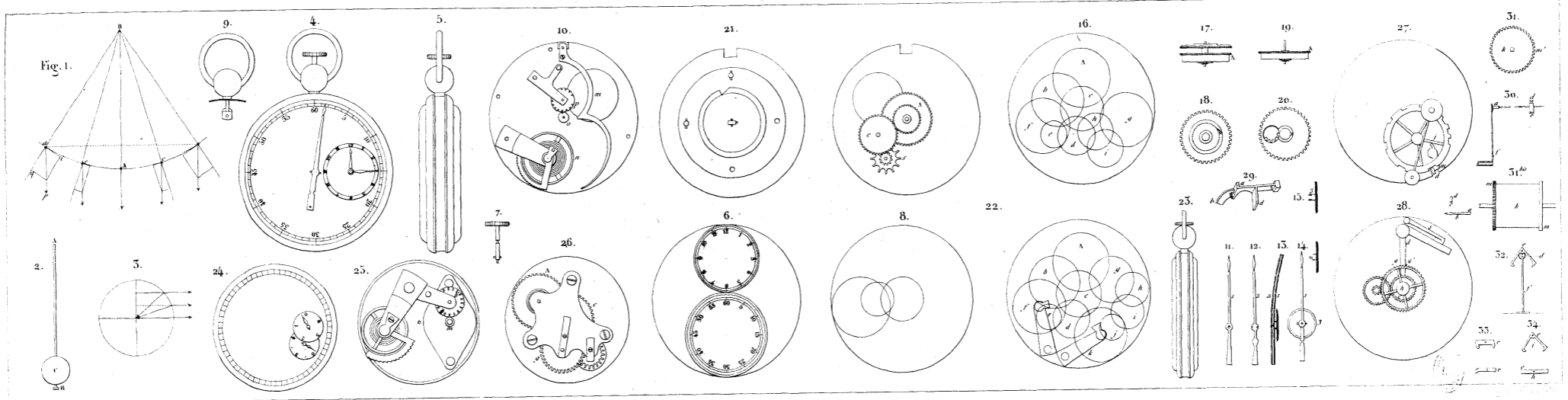


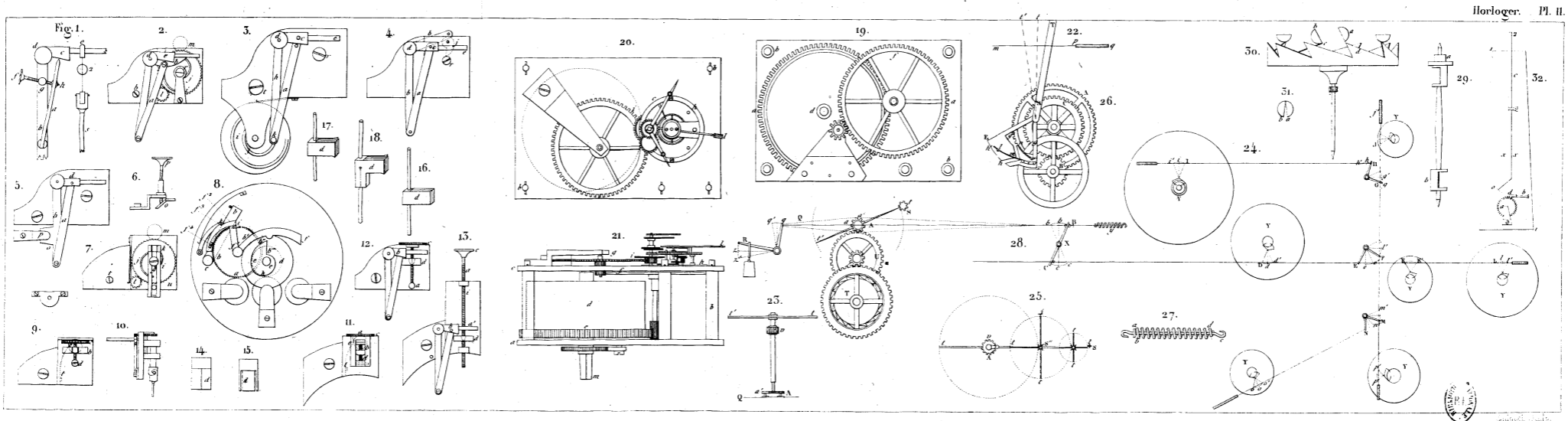


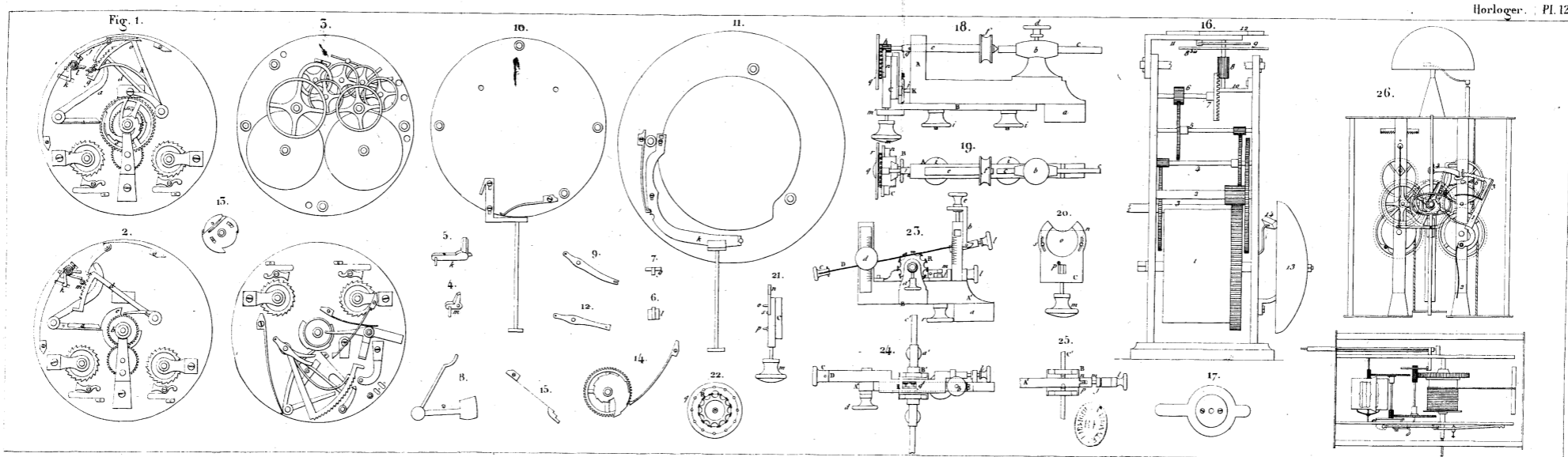


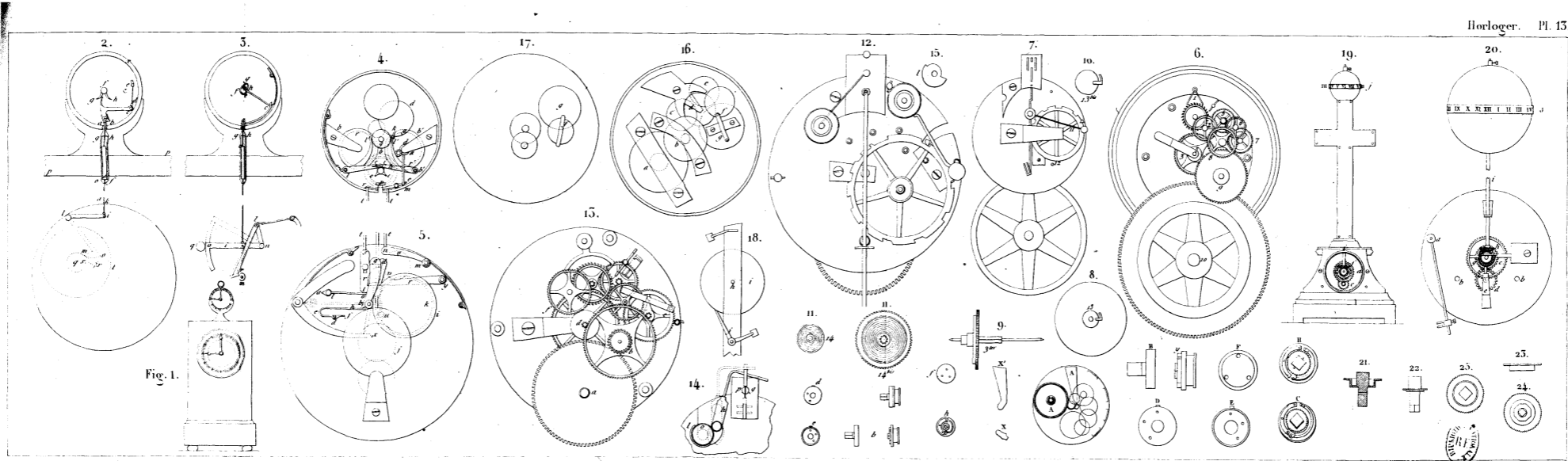












vis fait un tour. La vis sans fin ne diffère de la vis ordinaire qu'en ce qu'elle reste fixée en retournant entre deux collets ou pivots, et par son engrènement avec une circonférence cannelée en vis. Celle-ci tourne pendant que la vis, à chacune de ses révolutions, fait avancer une dent de la roue; si la vis est à deux filets, elle fait avancer deux dents à chacune de ses révolutions. On emploie la vis sans fin en mécanique pour imprimer un mouvement très-lent à une roue par le moyen d'une autre roue fixée sur l'axe de la vis sans fin et qui lui imprime le mouvement du moteur.

VOLANT. Le volant est le modérateur ou le régulateur des rouages à sonnerie, à répétition, etc. Il est formé par deux ailes larges et légères, qui, par la résistance qu'elles éprouvent dans l'air, servent à modérer la vitesse des roues et à régler l'intervalle entre chaque coup de marteau.



FIN.

TABLE

DES MATIÈRES.

	Pages.
AVANT-PROPOS.	v
INTRODUCTION.	1
Des Machines à mesurer le temps.	3
CHAPITRE PREMIER. Des montres ou horloges de poche.	4
§ 1. Montres selon l'ancien système, perfectionné par Ferdinand Berthoud.	4
Montres ordinaires à roues de rencontre.	6
Montre ordinaire.	12
Montres à secondes ordinaires.	13
§ 2. Montre selon le nouveau système de Bréguet.	15
§ 3. Des Montres à secondes indépendantes.	22
§ 4. Des Montres à répétition.	25
§ 5. Des Montres à réveil.	55
CHAPITRE II. Des horloges appelées pendules.	55
§ 1. Des Horloges-pendules appelées régulateurs.	56
§ 2. Des Horloges-pendules ordinaires.	57
§ 3. Des Horloges-pendules à sonnerie, à quarts et à répétition par le même rouage.	58
CHAPITRE III. Des grosses horloges ou horloges de clocher.	41
CHAPITRE IV.	44
§ 1. Des métaux employés dans la fabrication des pièces d'horlogerie.	44
§ 2. De la fusée.	46
Explication de la figure 3, Pl. III.	48
§ 5. Du Barillet.	55

TABLE DES MATIÈRES.		315
§ 4. Des arrêts de remontoirs, Pl. III.		54
§ 5. De la main-d'œuvre en général.		56
CHAPITRE V. Des engrenages.		57
CHAPITRE VI. Des échappements.		65
Des échappements pour les montres.		64
§ 1. De l'échappement à roues de rencontre.		64
§ 2. De l'échappement à cylindre, Pl. III.		65
§ 3. De l'échappement de Dupleix, Pl. III.		69
§ 4. Des échappements de M. Pons de Paul.		70
1 ^o Echappement à crochet.		70
2 ^o Echappement spiroïde.		71
3 ^o Echappement à engrenage.		72
4 ^o Echappement à plan incliné.		72
§ 5. Des échappements à vibrations libres.		75
§ 6. Echappement d'Arnold à vibrations libres.		75
§ 7. Echappement de L. Séb. Le Normand, à vibrations libres.		76
§ 8. Des échappements pour les horloges-pendules et pour les horloges de clocher.		78
§ 9. De l'échappement à ancre, pour les horloges de cheminée.		78
§ 10. De l'échappement à ancre, perfectionné par Graham, pour les régulateurs et les grosses horloges.		83
§ 11. De l'échappement à chevilles de Lepaute, pour les régulateurs et les grosses horloges		84
CHAPITRE VII. De la compensation, ou des moyens employés pour les effets de la température dans les machines propres à mesurer le temps.		87
§ 1. De la compensation dans les montres ou horloges portatives à régulateurs circulaires.		88
Compensateur de M. Destigny.		91
Compensateur par M. Perron.		92
Compensateur par M. Robert jeune.		95
§ 2. De la compensation dans les horloges à pendule.		93
Effets de ce pendule.		98
Nouveaux moyens de compensation.		99

CHAPITRE VIII. Du régulateur en général, des machines destinées à mesurer le temps.	102
§ 1. Du régulateur dans les horloges portatives.	102
§ 2. Du pendule	111
§ 3. Du pendule ou régulateur des horloges fixes.	117
Table de la longueur d'un pendule faisant un nombre donné d'oscillations par heure moyenne, dans le vide et suivant un arc infiniment petit	119
CHAPITRE IX. De l'équation du temps indiqué dans les horloges	123
1 ^o Tracer une méridienne sur un plan horizontal.	126
2 ^o Tracer une méridienne sur un plan vertical.	128
3 ^o Tracer une méridienne sur le plafond d'une chambre.	129
4 ^o Tracer une méridienne sur le carreau d'une croisée.	150
CHAPITRE X. Méthodes pour calculer les nombres des dents que les roues et les pignons d'une Machine doivent avoir, pour que plusieurs d'entre elles fassent en même temps des nombres donnés de révolutions.	152
PROBLÈME I^{er}.	
Trouver les nombres des dents et des ailes qu'il faut donner aux roues et aux pignons d'une horloge portative ou non, qui doit battre les secondes, c'est-à-dire 3,600 vibrations par heure.	154
PROBLÈME II.	
Trouver les nombres des dents des roues et des ailes des pignons pour une horloge dont les vibrations sont fixées par la hauteur de l'espace dans lequel doit être renfermée la machine	158
PROBLÈME III.	
Trouver les nombres des dents des roues et des ailes des pignons du rouage d'une horloge lorsque la lon-	

gueur du pendule est donnée; ou déterminer la longueur du pendule lorsque le nombre des vibrations est donné. 139

PROBLÈME IV.

Trouver les nombres des dents des roues et des ailes des pignons pour la sonnerie d'une pendule ordinaire. 139

CHAPITRE XI. *De la recherche des nombres des dents des roues et des ailes des pignons, dans le cas où le produit des roues et celui des pignons ne peuvent pas être décomposés en facteurs qui n'excèdent point les nombres des dents des ailes qu'on peut donner à ces roues et à ces pignons.* 140

CHAPITRE XII. *De quelques inventions curieuses ou utiles en horlogerie* 142

§ 1. Montre en cristal de roche. 142

§ 2. Répétitions sans petit rouage. 145

1° Répétition sans petit rouage exécuté à Genève en 1778. 144

2° Répétition sans rouage, par M. Berolla. 145

3° Répétition d'une construction singulière. 146

4° Répétition sans rouage, par M. Laresche. 147

§ 3. Levier chronométrique. 148

Description de quelques brevets tombés dans le domaine public. 153

CHAPITRE XIII. *Des divers outils employés en horlogerie.* 202

§ 1. Outils généraux :

1° Support pour mettre les pignons parfaitement ronds. 205

2° Nouveau tour à rouler des pivots. 204

3° Nouveau compas à pivots. 207

4° Compas propre à tourner des tiges parfaitement cylindriques. 208

§ 2. Outils spéciaux de E. Vallet. 209

1° Outil à incliner également les dents des roues de cylindre, Pl. VI. 210

2° Outil à deux usages : 1° à mettre les

dents ou les marteaux d'une longueur égale; 2° à former l'inclinaison du derrière de la dent	212
3° Outil à polir les colonnes des roues du cylindre, Pl. VI.	214
§ 3. Levier imaginé par Ferdinand Berthoud, pour mesurer la force des ressorts des montres, et déterminer la pesanteur du balancier	216
§ 4. Perfectionnement de l'outil à finir les dentures	217
CHAPITRE XIV. Du rhabillage ou raccommodage des horloges ou machines à mesurer le temps.	224
CHAPITRE XV.	225
Explications des figures contenues dans les planches 1 à 6.	225
Notice sur l'astronomie	250
Description du chronomètre scientifique placé au salon d'exposition des produits de l'industrie.	252
Méthode et usage des indicateurs.	256
Différents mécanismes d'horlogerie, tels qu'échappement hélicoïde et quadratures à l'usage des pendules, par M. Pons de Paul	258
Nouveau mécanisme de montre à répétition par M. Lerot.	243
Description d'une montre à secondes indiquant l'instant précis des observations, par M. Jacob.	245
Appareils propres à donner la mesure du temps pendant lequel un phénomène quelconque s'accomplit, exprimée en minutes, secondes et fractions de seconde, par M. H. Robert.	247
Nouvelle détente pour les montres à réveil par M. Robert.	250
Innovations et perfectionnements introduits dans la construction des pendules de cheminée, par M. H. Robert.	258
Pendule à échappement à rouleaux mobiles, par M. Perron.	265
Horloge de l'Eglise d'Ornans	267

TABLE DES MATIÈRES.	319
Description d'un échappement à plans inclinés et à rouleaux mobiles, par M. Perron.	268
Description d'un autre échappement par M. Duclos.	269
Description d'un autre échappement par M. Gille.	270
Description d'un pendule compensateur par M. Perron.	270
Description d'un autre pendule de compensation par M. Duchemin	272
Pendule à quantième par M. Gille.	275
Pendule compensateur par M. Duchemin.	278
Autre pendule compensateur par M. Jacob.	282
Sphère-horloge par MM. Soyez et Ingé	285
Horloge de M. Gourdin.	287
Pendule universelle indiquant à la fois l'heure actuelle sous tous les méridiens par M. Duclos.	292
Grandes horloges de M. Wagner.	294
Alliage pour l'horlogerie.	296
Moyen de mesurer les températures moyennes.	296
Moyen de couvrir hermétiquement les pendules de cheminée.	297
Nouvelle méthode d'obtenir des secondes indépendantes.	299
Inconvénient du bois de chêne employé dans la construction des caisses de pendules.	300
Vocabulaire.	301

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

TABLE DES MATIERES.

AVANT-PROPOS

INTRODUCTION

Des Machines à mesurer le temps

CHAPITRE PREMIER. Des montres ou horloges de poche

§ 1.

Montres selon l'ancien système, perfectionné par Ferdinand Berthoud

§ 1.

Montres ordinaires à roues de rencontre

§ 1.

Montre ordinaire

§ 1.

Montres à secondes ordinaires

§ 2.

Montre selon le nouveau système de Bréguet

§ 3.

Des Montres à secondes indépendantes

§ 4.

Des Montres à répétition

§ 5.

Des Montres à réveil

CHAPITRE II. Des horloges appelées pendules

§ 1.

Des Horloges-pendules appelées régulateurs

§ 2.

Des Horloges-pendules ordinaires

§ 3.

Des Horloges-pendules à sonnerie, à quarts et à répétition par le même rouage

CHAPITRE III. Des grosses horloges ou horloges de clocher

CHAPITRE IV

§ 1.

Des métaux employés dans la fabrication des pièces d'horlogerie

§ 2.

De la fusée

§ 2.

Explication de la figure 3, Pl. III

§ 3.

Du Barillet

§ 4.

Des arrêts de remontoirs, Pl. III

§ 5.

De la main-d'oeuvre en général

CHAPITRE V. Des engrenages

CHAPITRE VI. Des échappements

Des échappements pour les montres

§ 1.

De l'échappement à roues de rencontre

§ 2.

De l'échappement à cylindre, Pl. III

§ 3.

De l'échappement de Duplex, Pl. III

§ 4.

Des échappements de M. Pons de Paul

1° Echappement à crochet

2° Echappement spiroïde

3° Echappement à engrenage

4° Echappement à plan incliné

§ 5.

Des échappements à vibrations libres

§ 6.

Echappement d'Arnold à vibrations libres

§ 7.

Echappement de L. Séb. Le Normand, à vibrations libres

§ 8.

Des échappements pour les horloges-pendules et pour les horloges de clocher

§ 9.

De l'échappement à ancre, pour les horloges de cheminée

§ 10.

De l'échappement à ancre, perfectionné par Graham, pour les régulateurs et les grosses horloges

§ 11.

De l'échappement à chevilles de Lepaute, pour les régulateurs et les grosses horloges

CHAPITRE VII. De la compensation, ou des moyens employés pour les effets de la température dans les machines propres à mesurer le temps

§ 1.

De la compensation dans les montres ou horloges portatives à régulateurs circulaires

§ 1.

Compensateur de M. Destigny

§ 1.

Compensateur par M. Perron

§ 1.

Compensateur par M. Robert jeune

§ 2.

De la compensation dans les horloges à pendule

§ 2.

Effets de ce pendule

§ 2.

Nouveaux moyens de compensation

CHAPITRE VIII. Du régulateur en général, des machines destinées à mesurer le temps

§ 1.

Du régulateur dans les horloges portatives

§ 2.

Du pendule

§ 3.

Du pendule ou régulateur des horloges fixes

§ 3.

Table de la longueur d'un pendule faisant un nombre donné d'oscillations par heure moyenne, dans le vide et suivant un arc infiniment petit

CHAPITRE IX. De l'équation du temps indiqué dans les horloges

1° Tracer une méridienne sur un plan horizontal

2° Tracer une méridienne sur un plan vertical

3° Tracer une méridienne sur le plafond d'une chambre

4° Tracer une méridienne sur le carreau d'une croisée

CHAPITRE X. Méthodes pour calculer les nombres des dents que les roues et les pignons d'une Machine doivent avoir, pour que plusieurs d'entre elles fassent en même temps des nombres donnés de révolutions.

PROBLEME I^{er}.

Trouver les nombres des dents et des ailes qu'il faut donner aux roues et aux pignons d'une horloge portative ou non, qui doit battre les secondes, c'est-à-dire 3,600 vibrations par heure

PROBLEME II.

Trouver les nombres des dents des roues et des ailes des pignons pour une horloge dont les vibrations sont fixées par la hauteur de l'espace dans lequel doit être renfermée la machine

PROBLEME III.

Trouver les nombres des dents des roues et des ailes des pignons du rouage d'une horloge lorsque la longueur du pendule est donnée; ou déterminer la longueur du pendule lorsque le nombre des vibrations est donné

PROBLEME IV.

Trouver les nombres des dents des roues et des ailes des pignons pour la sonnerie d'une pendule ordinaire

CHAPITRE XI. De la recherche des nombres des dents des roues et des ailes des pignons, dans le cas où le produit des roues et celui des pignons ne peuvent pas être décomposés en facteurs qui n'excèdent point les nombres des dents des ailes qu'on peut donner à ces roues et à ces pignons

CHAPITRE XII. De quelques inventions curieuses ou utiles en horlogerie

§ 1. Montre en cristal de roche

§ 2. Répétitions sans petit rouage

1° Répétition sans petit rouage exécuté à Genève en 1778

2° Répétition sans rouage, par M. Berolla

3° Répétition d'une construction singulière

4° Répétition sans rouage, par M. Laresche

§ 3. Levier chronométrique

Description de quelques brevets tombés dans le domaine public

CHAPITRE XIII. Des divers outils employés en horlogerie

§ 1. Outils généraux:

1° Support pour mettre les pignons parfaitement ronds

2° Nouveau tour à rouler des pivots

3° Nouveau compas à pivots

4° Compas propre à tourner des tiges parfaitement cylindriques

§ 2. Outils spéciaux de E. Vallet

1° Outil à incliner également les dents des roues de cylindre, Pl. VI

2° Outil à deux usages: 1° à mettre les dents ou les marteaux d'une longueur égale; 2° à former l'inclinaison du derrière de la dent

3° Outil à polir les colonnes des roues du cylindre, Pl. VI

§ 3. Levier imaginé par Ferdinand Berthoud, pour mesurer la force des ressorts des montres, et déterminer la pesanteur du balancier

§ 4. Perfectionnement de l'outil à finir les dentures

CHAPITRE XIV. Du rhabillage ou raccommodage des horloges ou machines à mesurer le temps

CHAPITRE XV

Explications des figures contenues dans les planches 1 à 6

Notice sur l'astronomie

Description du chronomètre scientifique placé au salon d'exposition des produits de l'industrie

Méthode et usage des indicateurs

Différents mécanismes d'horlogerie, tels qu'échappement hélicoïde et quadratures à l'usage des pendules, par M. Pons de Paul

Nouveau mécanisme de montre à répétition par M. Lerot

Description d'une montre à secondes indiquant l'instant précis des observations, par M. Jacob

Appareils propres à donner la mesure du temps pendant lequel un phénomène quelconque s'accomplit, exprimée en minutes, secondes et fractions de seconde, par M. H. Robert

Nouvelle détente pour les montres à réveil par M. Robert

Innovations et perfectionnements introduits dans la construction des pendules de cheminée, par M. H. Robert

Pendule à échappement à rouleaux mobiles, par M. Perron

Horloge de l'Eglise d'Ornans

Description d'un échappement à plans inclinés et à rouleaux mobiles, par M. Perron

Description d'un autre échappement par M. Duclos

Description d'un autre échappement par M. Gille

Description d'un pendule compensateur par M. Perron

Description d'un autre pendule de compensation par M. Duchemin

Pendule à quantième par M. Gille

Pendule compensateur par M. Duchemin

Autre pendule compensateur par M. Jacob

Sphère-horloge par MM. Soyez et Ingé

Horloge de M. Gourdin

Pendule universelle indiquant à la fois l'heure actuelle sous tous les méridiens par M. Duclos

Grandes horloges de M. Wagner

Alliage pour l'horlogerie

Moyen de mesurer les températures moyennes

Moyen de couvrir hermétiquement les pendules de cheminée

Nouvelle méthode d'obtenir des secondes indépendantes

Inconvénient du bois de chêne employé dans la construction des caisses de pendules

Vocabulaire

FIN DE LA TABLE DES MATIERES.